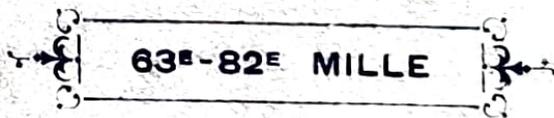


J.-B. ESTRADE

LES APPARITIONS DE LOURDES

Souvenirs intimes d'un témoin



LOURDES

Imprimerie de la Grotte
et Magasin de la Grotte

—
1926

LES
APPARITIONS DE LOURDES

SOUVENIRS INTIMES D'UN TÉMOIN



J.-B. ESTRADE

LES
APPARITIONS DE LOURDES

SOUVENIRS INTIMES D'UN TÉMOIN

PAR

J.-B. ESTRADE

RECEVEUR PRINCIPAL DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES
EN RETRAITE

63^e-82^e mille



LOURDES

IMPRIMERIE DE LA GROTTTE

—
1926

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Si dans le cours de cet ouvrage j'ai quelquefois employé les mots de *saint* ou de *miracle*, je déclare, pour me conformer au décret d'Urbain VIII, que je n'ai eu nullement l'intention de préjuger les décisions de la sainte Eglise, seule juge en ces matières.

A S. EM. LE CARDINAL LANGÉNIEUX

ARCHEVÊQUE DE REIMS

Bazas, le 31 mai 1899.

Révérendissime Seigneur,

Ce livre a été écrit, il y a longtemps déjà, sur votre conseil, et il me semble que l'heure est venue de le publier.

J'ai connu Bernadette. J'ai suivi de près les événements miraculeux de Lourdes. Les choses dont je parle, je les ai vues, je les ai entendues ; et ces quelques pages, dont personne mieux que moi ne sent l'imperfection, n'ont d'autre mérite que d'être le récit d'un témoin. A ce titre, du moins, pourront-elles faire quelque bien, surtout si Votre Eminence daigne les couvrir de sa haute bienveillance et en accepter la dédicace.

Malgré qu'il ait été si court, votre passage dans nos montagnes a été singulièrement béni de la Providence, et tous savent que jamais les grandes œuvres qu'il vous a été donné d'accomplir, plus tard, au service de l'Eglise et de la France, n'ont pu détourner votre cœur du sanctuaire des Apparitions. Vous aimez à y revenir. Aux heures plus graves de votre épiscopat, toutes les fois qu'une mission plus importante était confiée à votre sollicitude, on vous a revu aux pieds de Notre-Dame.

C'est cette piété si tendre à la Vierge Immaculée qui vous inclinera encore vers mon modeste travail. J'espère, Eminence, que, bénis par la douce Dame de la Grotte et présen-

tés par vous aux innombrables pèlerins de Lourdes, mes *Souvenirs intimes* trouveront partout un accueil sympathique.

Daignez donc agréer,
Révérendissime Seigneur,
avec l'expression de ma reconnaissance, l'hommage du religieux respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,
De Votre Eminence,
le très humble et dévoué serviteur,
J.-B. ESTRADE.

Reims, le 6 juin 1899.

Bien Cher Monsieur,

J'ai retrouvé dans votre récit tout le charme de l'entretien auquel vous faites allusion; et, si le désir que je vous ai exprimé en 1888 a pu vous déterminer à publier vos *Souvenirs intimes*, je m'en félicite, car j'ai la conviction que la lecture n'en sera pas sans profit.

Les moindres particularités ont leur importance dans cette merveilleuse histoire des apparitions de Lourdes : on vous saura gré de n'avoir pas gardé pour vous ces notes recueillies au jour le jour par un témoin et presque sous la dictée de Bernadette.

Vous aurez ainsi apporté votre pierre à l'incomparable monument que la Vierge Immaculée, tout d'abord, puis la piété et la foi des peuples, les grandioses et enthousiastes manifestations des multitudes, l'art chrétien sous toutes ses formes, le miracle en permanence, ont élevé à Lourdes, sur la parole d'une enfant prédestinée, pour rendre confiance à notre patrie éprouvée, consoler la sainte Eglise du Christ, que l'on persécute, et confondre, par l'évidence palpable du surnaturel, l'orgueilleuse et aveugle apostasie de ce siècle, qui a déjà fait tant de ruines.

Agréez, bien cher Monsieur, avec mes vœux paternels, mes sentiments tout dévoués en N.-S.

† B. M. CARD. LANGÉNIEUX,
ARCHEV. DE REIMS.

LETTRE DE S. G. M^{gr} SCHÆPFER

ÉVÊQUE DE TARBES

ÉVÊCHÉ
de
TARBES

N.-D. de Lourdes, le 11 février 1902.
en la fête de l'Apparition.

Cher Monsieur,

J'ai voulu dater de l'anniversaire de la première Apparition de la Vierge Immaculée à Bernadette, les félicitations que je suis heureux de vous devoir et de vous adresser, après avoir terminé la lecture de votre livre sur les Apparitions de Lourdes.

Votre livre est une bonne action, un acte de foi et de piété filiale envers la Très Sainte Vierge.

Mieux que personne, vous avez été placé, par la divine Providence, au milieu des conditions les plus capables de vous accréditer comme historien des merveilles qui ont fait de Lourdes, si l'on peut dire ainsi, le centre vivant de la piété envers l'*Immaculée Conception*. Vous avez été témoin oculaire de la plupart des événements dont vous faites le récit ; ce que vous n'avez pas vu vous-même, vous le tenez des bouches les plus autorisées, et l'ensemble de vos affirmations se présente comme l'expression incontestable de la vérité. S'il fallait à votre parole un caractère particulièrement frappant de sincérité, Dieu a permis qu'elle le reçût de vos dispositions intimes au début des faits que vous racontez.

Comme saint Thomas, en effet, vous avez commencé par douter, plus même que douter, puisque, trop fidèle à suivre le mauvais exemple de l'apôtre, vous avez refusé de croire, si tout d'abord vous n'étiez admis à voir. Incrédule, ayant vu, ayant touché pour ainsi dire, et croyant parce que vous étiez vaincu par l'évidence, vous remplissez, cher Monsieur, toutes les conditions que l'on peut exiger d'un témoin, avant de lui accorder pleine confiance.

En même temps qu'il exprime fidèlement la vérité et qu'il entraîne la conviction, comme la sympathie, par l'accent d'une communicative sincérité, il se trouve que, par surcroît, ce témoin parle un langage très agréable et, en dépit de sa modestie, un langage vraiment littéraire, si l'art consiste à donner une âme aux choses et aux hommes qu'il fait passer sous nos yeux.

En déclarant que votre livre est une bonne action, j'ai voulu dire qu'il portera vos lecteurs à être plus fidèles à la religion, plus attachés à l'Eglise et au Pape, dans la mesure même où vous leur faites aimer la Vierge Immaculée de Lourdes. Conduire les âmes à Jésus-Christ par Marie, la divine Providence ne poursuit pas d'autre dessein dans ce monde, et c'est aussi l'unique but vers lequel convergent toutes les aspirations de l'Eglise catholique.

Si je suis heureux de vous dire, cher Monsieur, que, pour votre part, vous êtes entré dans ces vues et que vous avez concouru à cette œuvre, j'ai la confiance d'aller au-devant de vos plus chers désirs, et que vous verrez dans mes paroles un gage assuré des bénédictions divines.

Veillez agréer, cher Monsieur, avec mes religieuses félicitations, l'assurance de mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.

† FR.-XAVIER,

Evêque de Tarbes,

Gardien du Sanctuaire de Lourdes.

LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL LECOT

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

Bordeaux, le 15 juin 1899.

Cher Monsieur,

Je viens d'achever la lecture de votre livre.

Ce n'est pas sans une douce et vive émotion que j'ai retrouvé dans votre récit, avec leurs saisissantes impressions, les scènes si merveilleuses des apparitions de Lourdes.

Vous fûtes souvent le témoin oculaire de ces prodiges. Votre digne sœur et vous jouissiez en outre de l'entière confiance de Bernadette, et dans ses entretiens naïfs l'ingénue enfant des Soubirous dut vous révéler plus d'un de ces mystères qu'elle tenait cachés à d'autres.

Aussi, on se demandera comment vous n'avez pas écrit plus tôt.

Evidemment vous aviez droit à parler; vous aviez vu après avoir douté et nié; votre âme, droite et amie de la vérité avant tout, était une de ces âmes vaincues et convaincues à Massabielle.

Vous aviez noté avec soin, jour par jour, les phases diverses des apparitions; vous aviez suivi avec le plus vif intérêt les agissements de l'autorité civile, les approuvant peut-être au début, mais les regrettant plus tard, parce que vous aviez trouvé sur le sentier de la roche de Massabielle votre chemin de Damas.

Un moment d'accord avec les intellectuels de la charmante petite cité pyrénéenne pour critiquer et pour repousser l'idée d'un prodige, vous aviez peu à peu senti votre âme s'attendrir devant l'évidence des faits et la parfaite ingénuité de la voyante.

Aussi, vous laissiez bientôt à d'autres le soin de poser les doutes et de produire les difficultés; et, dans votre bonne foi franche et pure, vous étiez le premier à proclamer devant vos amis que le merveilleux s'accroissait de jour en jour, à la grotte de Massabielle, avec son caractère surnaturel et divin.

Et vous aviez la consolation de voir se détacher peu à peu, du camp des opposants, vos vieux amis, ébranlés par votre parole et touchés par votre conversion.

Comment n'avez-vous pas répondu plus tôt au vœu qu'exprimaient de toutes parts autour de vous les supérieurs ecclésiastiques, l'éminent archevêque de Reims, votre ancien évêque, les Pères de la Grotte, et tous ceux qui vous savaient si naturellement désigné comme l'historiographe des apparitions?

Votre modestie, sans doute, explique ce long retard. Mais ne serait-ce pas le cas de vous appliquer la parole de l'Apôtre : *Oportet sapere ad sobrietatem!*

Vous êtes un témoin, Monsieur : rien ne vaut la parole d'un témoin prudent et sage, consciencieux, dans une cause aussi délicate.

On attendait ce témoignage, que vous consentez enfin à produire. Après avoir lu, je puis dire que j'ai entendu la voix de la conscience rendant hommage à la vérité.

Vous parlez ou vous écrivez, non pour le charme du lecteur, mais pour la divulgation de faits que vous savez absolument authentiques; et pas un mot n'est sorti de votre plume que pour l'accomplissement de ce premier grand devoir de l'historien.

Soyez donc hautement loué, cher Monsieur, d'avoir enfin cédé aux instances qui vous demandaient ce récit.

Votre nom a été souvent prononcé comme l'un de ceux

qui apportaient à la cause le plus d'autorité et le plus de crédit. A présent, ce ne sera pas seulement l'attestation indirecte d'un témoin qui n'a pas voulu rendre publique sa parole, mais ce sera l'affirmation simple, franche, victorieuse de l'homme honnête et droit, disant ce qu'il a vu, racontant ce qu'il a entendu, et prouvant à tous, par sa vie si honorable et si chrétienne, la révélation d'un nouveau et plus pur idéal.

Oui, si la valeur du livre se tire pour une part de la valeur de l'homme, le livre sera estimé et aimé comme on estime et comme on aime les meilleurs parmi les hommes.

Puisse la Vierge de Massabielle vous garder longtemps encore au respect et à l'affection de vos concitoyens ! Nul ne le désire plus que moi, et nul plus que moi n'en témoignera à l'Immaculée Conception sa vive et profonde reconnaissance.

Veillez recevoir, cher Monsieur, avec mes meilleures bénédictions, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† V. L. CARD. LECOT, ARCH. DE BORDEAUX.

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS

RAPPORT PRÉSENTÉ A S. G. M^{GR} RENOU
ARCHEVÊQUE DE TOURS

Tours, le 2 mai 1899.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de solliciter l'*imprimatur* et l'approbation de Votre Grandeur pour un ouvrage intitulé : *Les Apparitions de Lourdes, Souvenirs intimes d'un témoin*, par M. Estrade.

L'auteur a vu de ses yeux Bernadette en extase, et a reçu maintes fois ses confidences ; il a pris des notes au jour le jour sous la dictée des événements ; il a contrôlé, par des enquêtes très minutieuses, tous les faits qui sont venus à sa connaissance, et après quarante ans il se décide enfin, non sans peine, à livrer son trésor, composé de souvenirs et d'impressions qui ont été la joie de sa vie.

Son livre, tout embaumé des parfums de Lourdes, n'est pas l'œuvre d'un artiste ni d'un poète ; c'est le témoignage d'un honnête homme, rien de plus. Ce qu'il a vu et entendu il le raconte simplement, sans la moindre préoccupation littéraire, mais avec tant de charme et une émotion si communicative, qu'il est impossible de n'être pas entraîné, subjugué et ravi.

Partout, j'en ai la certitude, on bénira M. Estrade de n'avoir pas gardé pour lui seul ses « souvenirs intimes », et la sainte Vierge, qui l'a vu à la Grotte, « à genoux et croyant, » lui enverra du ciel la seule récompense qu'il ambitionne ici-bas : un nouveau regard et un sourire.

Daignez agréer,

Monseigneur,

l'hommage du filial respect avec lequel je suis,
de Votre Grandeur,

le très humble et très obéissant serviteur,

P. VERGER,

Chan. hon., Curé de Saint-Julien.

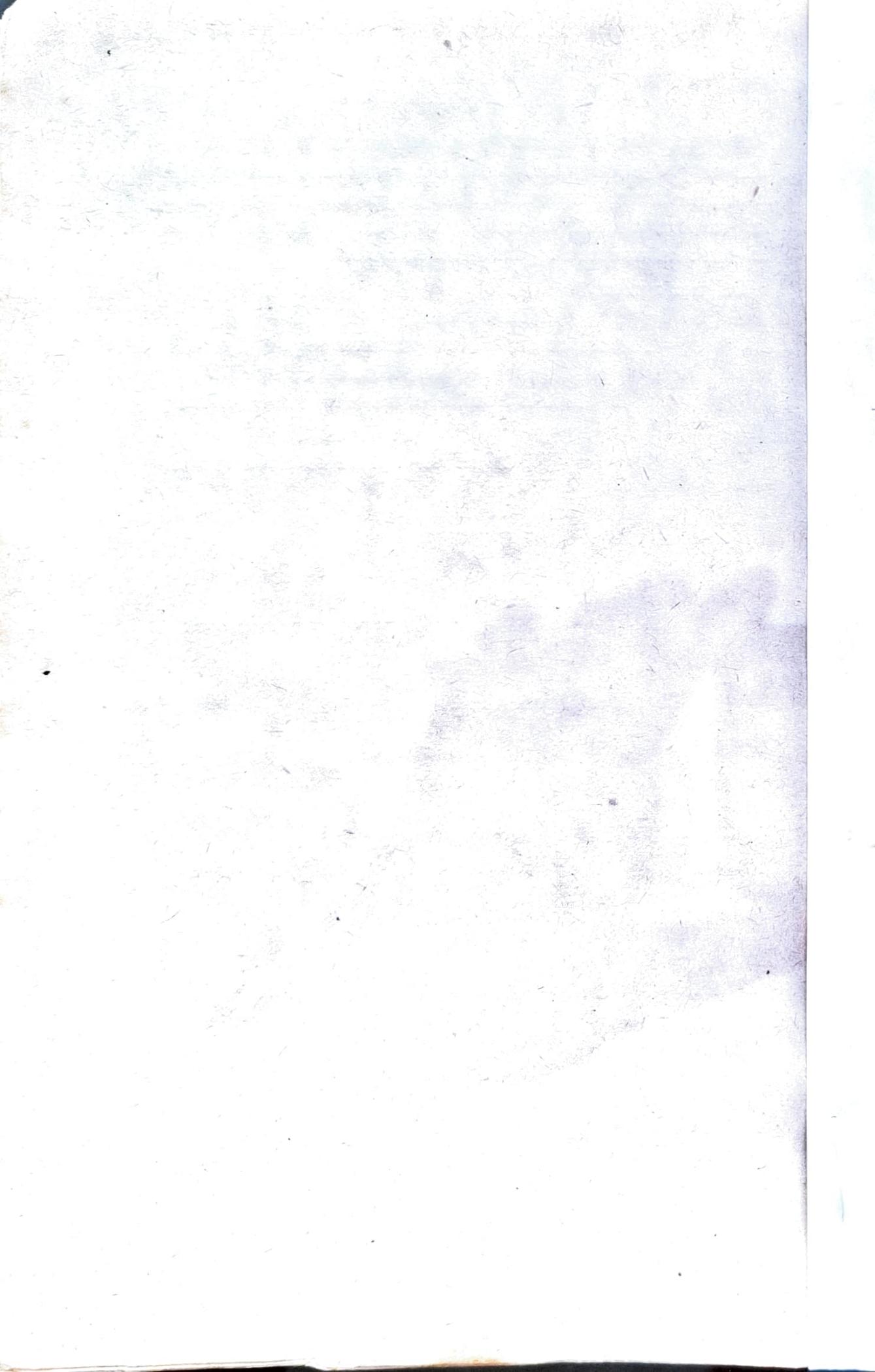
Tours, le 27 mai 1899.

Cher Monsieur le Curé,

Non seulement je permets d'imprimer* l'ouvrage de M. Estrade, mais je le bénis de grand cœur, et fais des vœux pour qu'il contribue à propager la piété et l'amour envers Notre-Dame de Lourdes.

† RENÉ-FRANÇOIS, ARCHEV. DE TOURS.

* La première édition de ce livre a été imprimée à Tours, maison Mame, 1899.



AVANT-PROPOS

ORIGINE DE MON LIVRE

A l'époque des apparitions, j'étais en résidence à Lourdes, employé dans l'administration des contributions indirectes. Les premières nouvelles venues de la grotte me laissèrent tout à fait indifférent; je les tenais pour des contes et dédaignais de m'en occuper. Cependant l'émotion populaire allait grandissant de jour en jour et, pour ainsi dire, d'heure en heure; les habitants de Lourdes, les femmes surtout, se portaient en foule aux roches de Massabielle, et racontaient ensuite leurs impressions avec un enthousiasme qui tenait du délire. La foi naïve et l'exaltation de ces braves gens ne m'inspiraient que de la pitié, je m'en amusais, je les tournais en ridicule; et sans étude, sans examen, sans la moindre enquête, je continuai de le faire jusqu'au jour de la septième apparition.

Ce jour-là, ô souvenir inoubliable de ma vie ! la Vierge Immaculée, par des industries cachées, où je reconnais aujourd'hui les attentions de sa tendresse ineffable, m'attira jusqu'à elle, me prit la main, et, comme une mère anxieuse qui remet sur la voie son enfant égaré, me conduisit à la grotte. Là, je vis Bernadette dans l'éclat et les jubilations de l'extase !... C'était une scène du ciel, indescriptible, inénarrable... Vaincu, terrassé par l'évidence, je ployai le genou et fis monter vers la Dame mystérieuse et céleste, dont je sentais la présence, le premier hommage de ma foi.

En un clin d'œil, toutes mes préventions s'étaient évanouies ; non seulement je ne doutais plus, mais, à partir de ce moment, une impulsion secrète m'attirait invinciblement à la Grotte. Arrivé sous le rocher béni, je me mêlais à la foule et, comme elle, je manifestais mes admirations et mes croyances. Lorsque les devoirs de ma charge m'obligeaient à quitter Lourdes, ce qui arrivait de temps en temps, ma sœur, — une sœur bien aimée qui vivait près de moi, et qui suivait de son côté, avec une attention toute religieuse, les événements de Massabielle, — me rendait compte, le soir à mon retour, de ce qu'elle avait vu et entendu dans la journée, et nous mettions en commun toutes nos observations. Je les consignais par écrit à leur date pour n'en rien oublier,

et il arriva ainsi, qu'à la fin de la quinzaine des visites promises à la Dame de la grotte par Bernadette, nous avions un petit trésor de notes, informes sans doute, mais authentiques et sûres, auxquelles nous attachions beaucoup de prix.

Ces constatations faites par nous-mêmes ne nous donnaient cependant pas la connaissance complète des faits merveilleux de Massabielle. A part le récit de la jeune voyante que j'avais entendu chez le commissaire de police, dont il sera parlé plus tard, je ne savais presque rien des six premières apparitions, et comme mes notes demeuraient incomplètes, je m'en préoccupais beaucoup. Une circonstance inattendue vint calmer mes inquiétudes et me servir à souhait. Bernadette, après les extases, venait souvent chez ma sœur ; elle était notre petite amie, une de nos familières, et j'avais le loisir de l'interroger. Nous lui demandions tous les renseignements possibles, les plus précis, les plus minutieux, et cette chère enfant nous racontait tout avec l'abandon et la simplicité qu'elle seule savait y mettre. C'est ainsi que j'ai recueilli, entre mille autres choses, les détails émouvants de ses premières entrevues avec la Reine du ciel.

L'historique spécial des visions, tel qu'il est exposé dans mon livre, n'est donc en réalité, sauf peut-être quelques menus détails, que le résumé des déclarations de Bernadette, et

le compte rendu très fidèle de ce que ma sœur et moi nous avons pu remarquer personnellement.

Sans doute, dans des évènements de cette importance, il y a des choses qui échappent fatalement à l'action directe de l'observateur le plus attentif. On ne peut pas tout voir ni tout entendre, et l'historien est obligé de recourir à des informations d'emprunt. J'ai interrogé autour de moi, je me suis livré à une enquête approfondie pour séparer l'ivraie du bon grain, et ne rien admettre dans mes récits qui ne fût conforme à la vérité. Mais, après sélection, je n'ai guère retenu, somme toute, que les renseignements de mon principal témoin, Bernadette, ceux de ma sœur et les miens.

*
* *

Tant que dura la période des apparitions, la ville de Lourdes fut tout à la joie et à l'expansion de ses fervents religieux. Puis, tout à coup, l'horizon se rembrunit ; une sorte d'angoisse étreignit tous les cœurs ; on sentait venir l'orage. Et, en effet, au bout de quelques jours, cet orage éclata. Les hauts dignitaires du pouvoir et les puissances de l'enfer parurent s'entendre et se coaliser pour chasser la Vierge de son humble et rustique demeure des bords du Gave. La grotte fut fermée. Pendant quatre longs mois, je fus le témoin

attristé du séquestre jeté sur le lieu des prodiges. Le peuple de Lourdes était consterné. Enfin, la tempête s'apaisa; malgré les menaces, les interdictions et les procès, les barrières furent enlevées, et la Reine du ciel reprit possession du modeste trône qu'elle s'était choisi. Aujourd'hui comme alors, et plus que jamais, c'est là qu'elle reçoit, triomphante et bénie, les hommages empressés des multitudes qui accourent vers elle de toutes les parties du monde.

Je donne plus loin, au cours de mes récits, le détail des tracasseries et des mesures d'obstruction dirigées contre l'œuvre de la Grotte. Je cite le nom des fonctionnaires de l'Etat qui conçurent et soutinrent cette malheureuse entreprise. Ces fonctionnaires, que j'ai connus presque tous, n'étaient pas hostiles aux idées religieuses. Ils se trompèrent, j'en conviens, mais, à mon avis, de bonne foi et sans croire faire injure à la Mère du Sauveur. Je parle de leurs actes avec indépendance; je m'arrête devant leurs intentions qui n'ont été connues que de Dieu.

Quant aux menées diaboliques, je les expose simplement. C'est affaire aux théologiens de les juger.

*
* *

En notant les incidents de toutes sortes qui

se déroulaient sous le rocher de Massabielle, je ne poursuivais d'autre but que celui de me créer une satisfaction personnelle et durable : je voulais avoir sous la main un mémorial intime, un répertoire me rappelant à moi-même les douces émotions qui avaient envahi et subjugué mon âme à la Grotte. Jamais je n'avais songé à en publier quoi que ce fût. Par quelles considérations, ou mieux sous quelles influences ai-je été amené à changer d'avis ? Je tiens à le dire au lecteur.

Depuis 1860, que j'avais quitté Lourdes, il était rare que chaque année, à la saison des vacances, je ne vinsse à la Grotte pour y prier la sainte Madone et aussi pour y raviver les souvenirs heureux des temps passés. A toutes les entrevues que j'avais avec le R. P. Sempé, le bon supérieur des missionnaires m'engageait à coordonner mon travail sur les apparitions et à le mettre en lumière. Les instances du saint religieux me troublaient, car le P. Sempé était l'homme de la Providence, et j'étais toujours frappé de la sagesse de ses paroles et de ses œuvres, visiblement empreintes de l'esprit de Dieu. A l'intérieur de la maison de Massabielle, qu'il dirigeait, tout respirait la cordialité, l'harmonie, le zèle ardent pour le salut des âmes. La règle y était observée, moins sous la pression du maître que par l'ascendant et l'exemple de ses grandes vertus. Au dehors tout resplendissait des

créations émanant de son initiative. Les magnificences dont il a décoré le mamelon de Massabieille suffiraient à elles seules pour illustrer un homme dont l'ambition se bornerait aux gloires de la terre. Le talisman du P. Sempé pour faire réussir ses projets et protéger ses entreprises, c'était le chapelet. La couronne de Marie ne quittait jamais ses mains, et lorsque dans les réunions pieuses il en récitait les douces invocations, il faisait monter les âmes vers les régions supérieures. *Tout pour Dieu* : telle était la devise de sa vie, et cette devise a été entendue sur ses lèvres à l'heure même de sa mort.

A côté du R. P. Sempé, dans la maison de Massabieille, vivait un homme aux manières exquisés, au savoir consommé, simple et modeste comme le dernier des religieux. Sa physionomie souriante, son amabilité, les charmes de sa conversation, inspiraient à tous la sympathie et le respect. Cet homme, un laïque, n'était autre que le savant docteur baron de Saint-Maclou. Indigné de la mauvaise foi des journaux impies et sectaires à l'égard des miracles opérés par la puissance de la Vierge, il vint à la Grotte s'en constituer l'apologiste. Faisant appel au concours et à la loyauté de ses confrères dans l'art de guérir, il les invita, sans distinction d'opinion ou de croyance, à étudier avec lui les prodiges qui s'accomplissaient aux piscines de Massabieille. Cet appel

fut entendu, et le Bureau des constatations, créé à cette date et dans ce but, a pris par degrés le développement et l'importance d'une clinique en renom. C'est là que, chaque année, à l'époque des pèlerinages, on voit des savants en tout genre, des notabilités appartenant aux sectes dissidentes, des sceptiques jusqu'alors irréductibles, incliner leur raison, abjurer leurs erreurs et revenir à leurs anciennes croyances au contact des choses surnaturelles qui éclatent sous leurs yeux.

Si j'ai paru sortir de mon sujet en signalant ici les vertus et les travaux du R. P. Sempé et du baron de Saint-Maclou, qu'on me le pardonne : j'ai voulu faire connaître ma déférence et mon respect pour ces hommes éminents et la juste influence qu'ils exerçaient sur mes déterminations. Et pourtant j'ai résisté à toutes leurs instances. Le noble docteur, à l'instar du vénérable Père supérieur de la Grotte, me pressait vivement de publier mes souvenirs sur les apparitions de Massabielle. J'étais à la torture, il m'en coûtait de le contredire, mais en définitive je lui répondais invariablement, comme au P. Sempé, que je me sentais incapable de m'élever à la hauteur du sujet.

Enfin une autorité morale, qui compte aux premiers rangs de l'épiscopat français, et à laquelle je crus devoir obéir, vint dissiper mes scrupules et vaincre mes résistances,

En 1888, à l'une des visites annuelles que je faisais à Lourdes, le R. P. Sempé me présenta à Mgr Langénieux, archevêque de Reims, qui se trouvait à ce moment chez les Pères, au châlet des Evêques. L'illustre prélat m'accueillit avec beaucoup de bienveillance, et me fit même l'honneur, très grand pour moi, de m'inviter à sa table. A la réunion figuraient : l'archevêque et son secrétaire, le R. P. Sempé et moi. Dès les débuts de la conversation, l'archevêque se tourna de mon côté et me dit :

« Il paraît que vous êtes l'un des témoins favorisés des apparitions de la Grotte ?

— Oui, monseigneur; quoique indigne, la Vierge a voulu m'accorder cette grâce.

— A la fin du repas, je vous prierai de nous dire les impressions qui vous sont restées de ces grandes et belles choses.

— Volontiers, Monseigneur. »

Quand le moment fut venu, je fis le récit des scènes qui m'avaient le plus impressionné.

L'archevêque reprit :

« Les faits que vous venez de nous raconter sont vraiment admirables, mais il nous faut mieux que des paroles, nous voulons que vos relations soient imprimées, et qu'elles soient livrées au public sous votre signature et avec votre titre de témoin.

— Monseigneur, permettez-moi de vous faire

observer très humblement qu'en accédant à votre désir, je craindrais de décolorer l'œuvre de la Vierge et d'attiédir la foi des pèlerins.

— Comment cela ?

— Parce que je suis très peu habile à écrire et, pour répondre au désir que vous daignez m'exprimer, il me faudrait la compétence d'un homme de lettres dont le talent fût notoire.

— Nous ne vous demandons pas d'écrire en homme de lettres, nous vous demandons d'écrire en honnête homme, cela nous suffit. »

Devant les instances gracieuses et autorisées de Mgr Langénieux, appuyées par les signes approbatifs du R. P. Sempé, il fallut me rendre et promettre de m'exécuter. Quoi qu'il m'en coûte, et malgré mon insuffisance, je le fais aujourd'hui.

Et maintenant, ô bonne Vierge de la Grotte, je dépose ma plume à vos pieds, trop heureux d'avoir pu balbutier vos louanges et raconter vos bienfaits.

En vous offrant l'hommage de mon humble travail, je vous renouvelle mes plus ferventes prières, celle que je vous adressais en racontant ici même la septième de vos apparitions, dont je fus l'heureux témoin :

« O Mère ! mes cheveux ont blanchi et je suis près de la tombe. Je n'ose arrêter mon regard sur mes iniquités, et plus que jamais

j'ai besoin de me réfugier sous le manteau de vos miséricordes. Quand, à l'heure suprême, je paraîtrai devant votre auguste Fils, daignez vous faire ma protectrice et vous souvenir que vous m'avez vu, aux jours de vos manifestations, à genoux et croyant, sous la voûte sacrée de votre grotte de Lourdes. »

J.-B. ESTRADE.

LES
APPARITIONS DE LOURDES

PREMIÈRE PARTIE

I

LOURDES

La petite ville de Lourdes, dont le nom est devenu si populaire, n'était presque pas connue à l'époque des apparitions. Elle est située au sud-ouest du département des Hautes-Pyrénées, à l'entrée de la gorge qui, en se ramifiant, conduit aux stations thermales de Cauterets, de Saint-Sauveur et de Barèges. Lorsque le voyageur, venant de Tarbes, s'arrête à la gare de Lourdes, il aperçoit tout à coup, au midi, la petite cité de Marie assise dans un bassin de verdure, gracieusement encadré par les premiers contreforts des montagnes. Une vieille citadelle, hissée sur un rocher à pic, protège la ville à l'ouest et constitue, avec le groupe des maisons

blanches qui s'étalent à ses pieds, un tableau plein de contrastes, du plus saisissant effet.

Mais obéissant à une pensée intérieure, l'œil du voyageur, touriste ou pèlerin, cherche autre chose. A l'ouest encore, un peu plus loin, il ne tarde pas à découvrir une flèche, svelte et gracieuse, qui s'élançe hardie vers le ciel. Cette flèche annonce la Grotte et la Basilique de Notre-Dame de Lourdes.

Si l'on vient de Pau, la scène est bien différente. Après avoir traversé une gorge resserrée, on entre dans un vallon pittoresque, limité au fond par la montagne du Jer et les murailles grisâtres du vieux château fort ; à droite, par un massif rocheux, et à gauche, par de verdoyantes collines étagées en amphithéâtre. Au centre de ce riant vallon, où serpente le Gave aux flots bleus, apparaît, dans sa blancheur nacrée, l'élégante basilique surmontée de sa flèche aérienne ; à ses pieds courent les rampes monumentales qui embrassent la nouvelle église du Rosaire. De tous côtés, le regard contemple une riche floraison de monastères formant comme une couronne autour du sanctuaire de la Vierge Immaculée.

Enfin, voici la Grotte vénérée, témoin de tant de prodiges ! Si c'est le soir, un jour de grand pèlerinage surtout elle est illuminée des clartés de mille flambeaux, dont les reflets donnent à ce petit bassin un aspect vraiment féerique.

Lourdes, ancienne résidence des Comtes de Bigorre, renferme une population agglomérée de 6.000 habitants. Quoiqu'elle ne soit aujourd'hui qu'un simple chef-lieu de canton, elle partage avec Argelès les prérogatives d'un chef-lieu d'arrondissement. Elle

ne possède pas la sous-préfecture, ni la recette particulière des Finances; mais, par contre, elle est dotée d'un tribunal de première instance et détient les bureaux centralisateurs de diverses administrations publiques. A l'époque des apparitions, un peloton de fantassins gardait le château fort, et deux ou trois compagnies de cavalerie habitaient un quartier de remonte situé à quelques centaines de pas de la ville.

La population de Lourdes, comme toutes celles du Midi, est intelligente et vive. Dans ses rapports avec les étrangers, elle parle le français; mais, revenue à son milieu familial, elle préfère se servir de son patois, dont elle sait manier les finesses avec un esprit qui étonne. Rien de plus piquant qu'une conversation joviale entre gens de la localité.

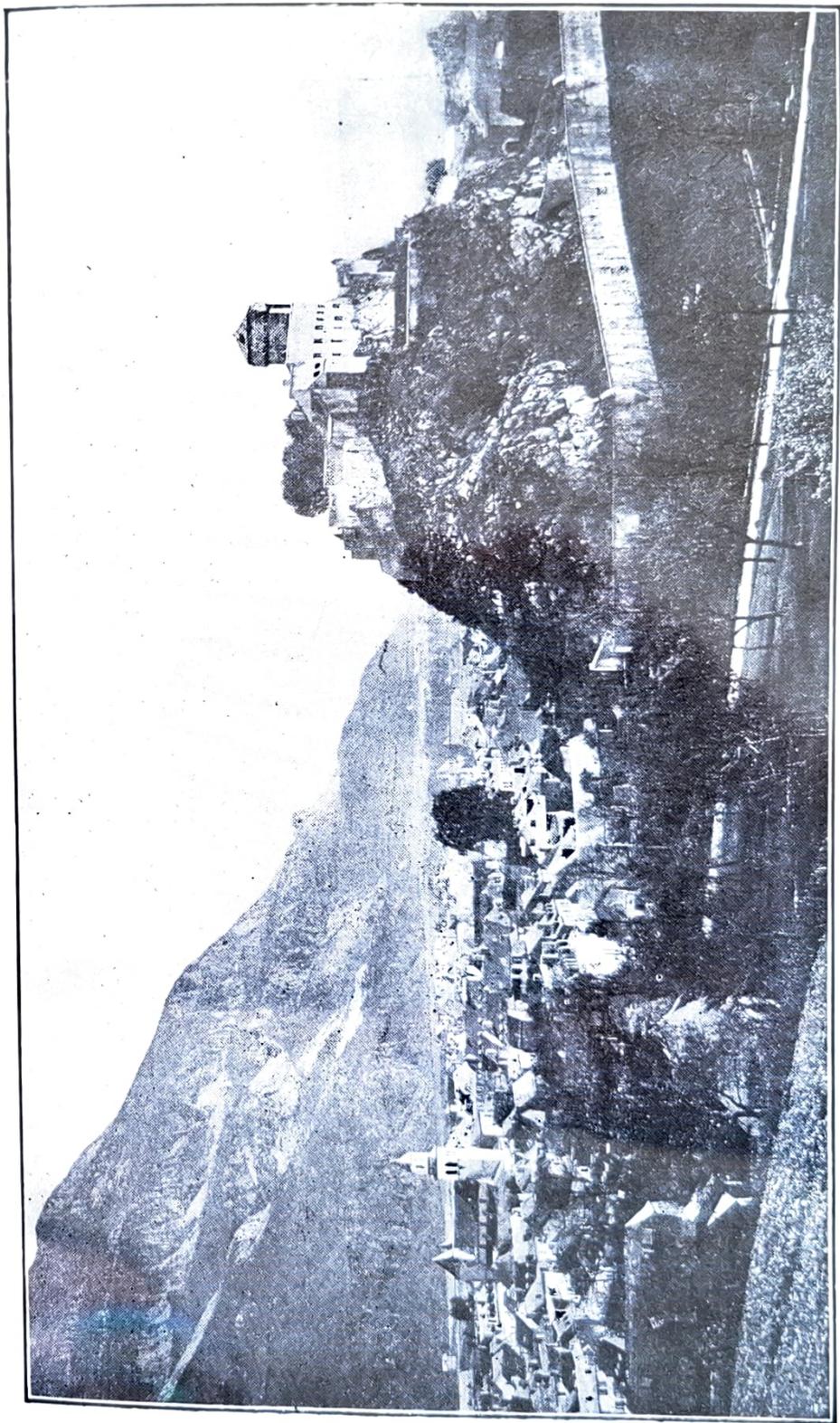
Des sociétés de bienfaisance, auxquelles on a toujours conservé le vieux nom de confréries, existent à Lourdes de temps immémorial. Chaque corps de métier avait anciennement la sienne, et, en 1858, on en comptait encore neuf, ayant pour bannières et pour vocables : Notre-Dame du Mont-Carmel, Notre-Dame du Mont-Serrat, Notre-Dame des Grâces, Sainte-Luce, Sainte-Anne, le Saint-Sacrement, l'Ascension, Saint-Jean et Saint-Jacques. Grâce aux effets salutaires de ces institutions, toutes pénétrées de l'esprit évangélique, les habitants de la petite cité n'ont jamais rompu avec les saines doctrines, ni avec les pratiques de leur foi religieuse. A leurs yeux, les associations n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont comprises et appliquées au sens chrétien. Forts de ces principes, qui les ont rendus heureux jusqu'ici, ils ferment l'oreille aux théories

des réformateurs modernes et continuent à vivre paisiblement dans les traditions du passé.

Ce n'est pas, toutefois, que Lourdes se refuse à suivre le mouvement ascensionnel de la civilisation et qu'elle s'immobilise, en abdiquant toute initiative, dans une aveugle routine. Depuis un demi-siècle, la petite cité s'est développée et embellie dans des proportions qui tiennent du prodige. Au point de vue intellectuel, elle n'a rien à envier aux populations urbaines les plus instruites. Longtemps avant l'arrivée de nos législateurs contemporains, les édiles de Lourdes avaient ouvert dans leur localité des établissements scolaires où tout ce qui pouvait être utile à la classe ouvrière était enseigné d'une manière pratique.

Les écoles, dirigées les unes par des maîtres laïques, les autres par des congréganistes, étaient dotées des mêmes subsides et recevaient une égale protection : c'est que, dans les unes comme dans les autres, l'enseignement religieux avait une large place. Les préférences des parents ne manquaient pas d'entretenir une noble émulation, qui ne pouvait qu'être profitable à tous. Ajoutons que, grâce aux revenus communaux, ces écoles étaient absolument gratuites.

Sans vouloir comparer l'état des choses ancien avec celui des temps présents, je ferai néanmoins remarquer que Lourdes n'était pas sans mouvement et sans vie aux époques qui ont précédé les apparitions. D'abord, il y régnait l'animation particulière aux petites villes de garnison. Les foires et les marchés, réputés, après ceux de Tarbes, les plus beaux et les meilleurs de la contrée, y amenaient à jours



VUE ANCIENNE DE LOURDES

périodiques des affluences considérables. Durant l'été, les voitures venant de Pau, de Tarbes et de Bagnères-de-Bigorre, y déposaient les gens d'affaires, les touristes, les baigneurs qui se rendaient, en grand nombre, dans les stations thermales du haut de la vallée. A certains moments de la saison des eaux, la rue principale qui traverse la ville ressemblait, par son agitation et son bruit, à un boulevard de grande cité.

Le château fort de Lourdes prêterait à des récits historiques et légendaires du plus haut intérêt. Comme je n'ai pas à entrer dans cet ordre de faits, je me bornerai à indiquer sommairement que la vieille citadelle, dont la fondation remonte aux siècles les plus reculés, a vu flotter successivement sur ses créneaux les étendards des Romains, des Sarrasins et des Anglais ; que les seigneurs féodaux, dans leurs haines et leurs convoitises rivales, se heurtèrent souvent autour de ses remparts ; et qu'enfin les hordes protestantes cherchèrent, mais en vain, à s'introduire dans son enceinte pour y apporter la destruction et la mort. Dans des temps plus rapprochés de nous, le château fort devint la résidence armée du gouverneur de la province ; et plus tard encore, changeant de destination au détriment de sa gloire militaire, il fut converti en prison d'Etat. De décadence en décadence, la vieille citadelle a été réduite au rôle effacé de caserne ou de simple dépôt d'approvisionnement, et enfin est devenue propriété de la ville de Lourdes.

Malgré son activité relative et ses vieux souvenirs, la ville de Lourdes paraissait condamnée à demeurer dans l'oubli, si un évènement, sortant de la

sphère ordinaire des choses humaines, n'était venu la tirer de son obscurité.

Le grand fait que je vais rappeler est aujourd'hui connu d'un bout du monde à l'autre.

En 1854, le Pape Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, agissant avec l'assistance de l'Esprit-Saint et en vertu de son autorité infallible, consacrait solennellement, en l'élevant aux certitudes d'un dogme révélé, la croyance universelle, et déjà bien des fois séculaire, à la conception immaculée de la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. Le monde entier tressaillit d'allégresse et fit monter vers le ciel un immense et enthousiaste *Credo*. Touchée des marques de tendresse que lui prodiguaient ses enfants de la terre, la Vierge Immaculée, comme une souveraine aimée qui se prête aux ovations de ses sujets, ne dédaigna pas de descendre au milieu d'eux et de leur apporter comme un écho du Ciel, répondant ainsi à la parole infallible du vicaire de Jésus-Christ. C'était en 1858. Prenant les traits d'une jeune fille, c'est-à-dire les traits emblématiques de l'innocence et de la candeur, elle quitta les cieux et vint poser son pied virginal sur un rocher de Lourdes. Là, revêtue des splendeurs du Thabor et parlant à une humble et chétive enfant du peuple, elle lui dit, après avoir porté un regard de sublime reconnaissance vers les hauteurs éternelles :

JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION

II

LA FAMILLE SOUBIROUS

A l'extrémité nord de Lourdes, au quartier désigné sous le nom de Lapaca, coule un gros ruisseau sur lequel étaient établis autrefois six ou sept moulins échelonnés à peu de distance les uns des autres. L'un de ces moulins, dit *moulin de Boly*, était tenu en ferme, depuis longues années, par la famille Castérot, de Lourdes. En 1841, le chef de cette famille, Justin Castérot, vint à mourir, laissant à sa veuve quatre filles : Bernarde, Louise, Basile, Lucile et un garçon encore jeune, du nom de Jean-Marie. L'aînée des enfants, Bernarde, était déjà mariée à un honnête artisan de la ville. La seconde, Louise, appelée par rang d'âge à devenir le soutien de la famille, n'avait encore que seize ans. Comme il fallait un homme pour diriger le moulin de Boly, la mère Castérot songea à l'établir de bonne heure. Les jeunes gens qui se crurent des titres à l'attention de Louise ne tardèrent pas à se présenter, et l'un des plus empressés fut François Soubiros, garçon meunier à Lourdes. François Soubiros ne disposait que d'une très petite dot, et la famille Castérot, qui jouissait d'une certaine aisance, aurait pu prétendre à mieux sous le rapport de la fortune. Toutefois, comme il était du métier et que les préférences de Louise allaient de son côté, le mariage fut résolu et célébré, à l'église paroissiale, le 9 janvier 1843.

Sous l'administration des nouveaux meuniers, les revenus du moulin de Boly ne tardèrent pas à décroître. Soubirous n'avait pas l'air avenant qui attire la clientèle; puis, enclin à une certaine indolence, il n'apportait pas à son travail toute la vigilance et tous les soins nécessaires. Les farines qui sortaient de chez lui étaient défectueuses, et il était rare qu'elles fussent remises aux pratiques dans les délais convenus. Louise, sa femme, était douce, propre et rangée; mais aveuglée par les tendresses de son cœur et trop jeune pour s'occuper sérieusement des intérêts du ménage, elle ne s'apercevait pas, ou ne tenait aucun compte des négligences de son mari.

Les deux époux passèrent ainsi les premières années de leur mariage dans une sorte de torpeur insouciant qui les fit tomber, d'échelon en échelon, jusqu'au bas-fond de la misère. Tandis que les revenus du moulin devenaient de plus en plus restreints, les charges de la famille se développaient dans une proportion inverse. Dans un délai relativement court, la famille Soubirous s'était accrue de six enfants: bien des sollicitudes, on le conçoit, devaient se mêler à ses joies. En 1854, les épargnes laissées, à son décès, par le vieux père Castérot étaient épuisées, et les époux Soubirous se trouvèrent dans l'impossibilité de payer le fermage du moulin de Boly. Renvoyés de ce moulin, ils louèrent une vieille mesure dans le quartier qu'ils habitaient c'est-à-dire dans le quartier de Lapaca, et se mirent à la disposition de ceux qui voulurent les employer à la journée.

Les heures d'épreuves commençaient pour le malheureux couple imprévoyant.

Tant que le père et la mère pouvaient utiliser leurs bras au dehors, ils revenaient du moins le soir avec le morceau de pain à peu près suffisant pour nourrir la petite famille. Lorsque, au contraire, le travail extérieur manquait, ou que, pour toute autre cause, les parents étaient obligés de demeurer dans l'inaction, c'était la misère noire qui entraît au domicile des malheureux Soubiros. Le gîte même était loin de leur être assuré : quand arrivait le terme des loyers à payer, les malheureux ouvriers se trouvaient les mains vides et souvent obligés de quitter les locaux qu'ils occupaient. C'est ainsi qu'on les vit, durant trois années, courir périodiquement de porte en porte à la recherche d'un logis et faire des haltes passagères dans les différents quartiers de la ville.

A certain moment de détresse plus grande que d'habitude, le père Soubiros se rappela qu'un parent de sa femme, André Sajous, possédait dans la rue des Petits-Fossés une habitation sans locataires et presque toujours fermée. Cette habitation n'était autre que l'ancienne maison d'arrêt de Lourdes, et malgré la répulsion qui s'attache à pareilles demeures, Soubiros alla la réclamer à son propriétaire.

Ce dernier, touché de compassion pour le ménage infortuné, accéda à la demande de son parent, et, sans exiger de redevance, il installa la malheureuse famille dans le vieux pénitencier qu'on appelait communément à Lourdes *le Cachot*.

Bientôt après, c'est-à-dire en 1858, de cette demeure obscure, malsaine, presque odieuse, sortait tous les matins, pendant quinze jours, la fille aînée des Soubiros, pour aller recueillir à la grotte de Massabielle, face à face, cœur à cœur, les sourires,

les confidences et les messages de la Souveraine du Ciel.

Jusqu'à l'époque où ces événements se produisirent, le silence se fit autour des anciens fermiers du moulin de Boly. Ils continuèrent à vivre dans les expédients de la pauvreté ; mais grâce à l'hospitalité gratuite du parent Sajous, ils ne furent plus exposés aux humiliations d'un déménagement forcé.

On dit, et souvent la chose n'est que trop vraie, que la misère aigrit les cœurs et pousse à la discorde ; il n'en fut jamais ainsi dans le ménage Soubirous. Le lot d'affections apporté au mariage par chacun des époux demeura toujours intact, et les six enfants que le ciel leur donna ne firent qu'accroître et resserrer les liens de l'union conjugale.

Les Soubirous n'étaient pas ce qu'on appelle familièrement des dévots, mais ils ne se dérobaient jamais aux devoirs essentiels de la religion. Au temps de leur prospérité, ils s'étaient un peu relâchés de leur piété comme de leur travail. Au contact des mauvais jours, une heureuse réaction se produisit en eux. Ils se réveillèrent de leur ancienne apathie et marchèrent avec courage dans la voie des résolutions qui honorent. Le dimanche, les deux époux se rendaient assidûment aux offices de la paroisse, tenant leurs enfants par la main ou portant au bras ceux qui ne savaient pas marcher. Chaque année, à Pâques et quelquefois plus souvent, ils allaient recevoir pieusement le Dieu qui console et fortifie. Tous les soirs, sans y manquer, après une longue journée de fatigue et une réfection habituellement incomplète, la prière de famille était faite en commun. A la fin des formules ordinaires, presque toujours, rapportent les voisins, une voix d'ange s'éle-

vait à l'intérieur du « cachot », redisant avec amour les invocations pieuses du chapelet. Cette voix, on le devine, était celle de l'enfant bénie qui devait faire plus tard la gloire des Soubirous. Avant que ces temps arrivent, faisons connaître la petite affectionnée de la Vierge dont le nom devait être porté jusqu'aux extrémités du monde.

III

BERNADETTE

Comme on l'a vu plus haut, du mariage de François Soubirous avec Louise Castérot naquirent six enfants, dont l'aînée reçut le nom de Bernadette, nom de présage heureux, car il rappelle celui d'un grand saint, dévoué à la Vierge. Cette enfant vint au monde le 7 janvier 1844, et fut baptisée, le surlendemain, à l'église paroissiale, par M. l'abbé Forgue, alors curé doyen de Lourdes. Les soucis n'étaient pas encore entrés au moulin de Boly, et Bernadette y fut reçue au milieu des joies et des fêtes.

Six mois après, la jeune mère, pour ne pas compromettre une nouvelle grossesse, se voyait dans la nécessité d'éloigner de son sein l'enfant qu'elle allaitait. A ce même moment, une femme de la commune de Bartrès, Marie Aravant, qui venait de perdre un fils à la mamelle, cherchait un nourrisson d'emprunt. On lui indiqua la famille Soubirous et Bernadette, couchée dans son berceau, fut transportée à Bartrès, où elle resta quinze mois.

Bernadette était née faible et chétive; dans les premières années de sa vie, elle grandit péniblement, et, sans cesser précisément d'aller et de venir, elle demeura languissante et souffreteuse. Dès ce temps-là, les symptômes d'une maladie qui ne devait plus la quitter commencèrent à se manifester. Un asthme tenace oppressait sa petite poitrine, et quand les quintes de toux la prenaient, elle était suffoquée et tombait dans des défaillances inquiétantes et prolongées. Il aurait fallu à cette constitution délicate des soins assidus et une alimentation substantielle : mais, hélas ! on connaît la position précaire où se débattaient les malheureux Soubirous.

Les pauvres parents ne négligeaient cependant rien de ce qui était en leur pouvoir pour protéger et raffermir la santé de leur enfant bien aimée. Bernadette était vêtue et chaussée un peu plus chaudement que ses frères et ses sœurs ; au lieu de la pâte de maïs, nourriture habituelle de la famille, on achetait pour elle un peu de bon pain, et, quand les ressources le permettaient, on y ajoutait même un peu de vin qu'on adoucissait par un morceau de sucre. Ce régime, tout insuffisant qu'il était, aurait pu, dans une certaine mesure, porter remède à la débilité de la petite malade ; mais ce que les parents ne savaient pas, c'est que Bernadette n'était pas souvent appelée à en recueillir le bénéfice.

On sait la jalousie des enfants pour tout ce qui est privilège. Qui de nous n'a pas protesté et fait tapage en pareille occurrence ? Trop jeunes pour se rendre compte du mobile qui dirigeait leur père et leur mère, les petits Soubirous voyaient d'un œil d'envie les attentions particulières dont Bernadette

était l'objet. Ils aimaient beaucoup leur sœur aînée ; mais quand il s'agissait de parts inégalement faites, l'égoïsme leur faisait oublier l'affection. Les petits égalitaires se seraient bien gardés de formuler leurs revendications en présence des parents ; mais dès que ces derniers s'étaient éloignés de la maison, ils partaient en guerre contre Bernadette. Quand celle-ci consentait à mettre en commun le petit lot qui lui était attribué à titre de malade, l'affaire s'arrangeait à l'amiable ; lorsque, au contraire, Bernadette voulait faire mine de résister, les petits révoltés prenaient une attitude plus résolue et passaient à l'instant de la menace aux voies de fait. Bernadette avait tant d'affection pour ses petits frères et sœurs, que jamais elle ne provoqua contre eux ni punition, ni réprimande.

A l'âge de dix ans, l'enfant fut séparée une seconde fois de sa famille. L'hiver de 1855 se montra particulièrement rigoureux dans les Pyrénées. De longs chômages se produisirent dans la classe ouvrière, et, à Lourdes, le ménage Soubiros fut l'un de ceux qui en eurent le plus à souffrir. La tante Bernarde, toujours pleine de sollicitude pour sa sœur Louise, dont elle connaissait la détresse, crut devoir venir à son aide en lui prenant passagèrement Bernadette. La filleule demeura sept ou huit mois chez sa marraine et y fut traitée, non pas en étrangère, mais avec les mêmes soins et la même affection que les enfants de la maison. Quand la crise de l'hiver fut passée, Bernadette retourna dans sa famille.

Bernadette n'était pas encore au bout de ses émigrations, et, durant l'été de 1856, elle s'éloignait pour la troisième fois de la maison paternelle. La

femme Aravant, de Bartrès, n'avait jamais perdu de vue l'enfant du meunier, qu'elle avait allaitée. Toutes les fois qu'elle venait à Lourdes, elle déposait au fond de son panier de voyage un bouquet, un fruit, une galette, un souvenir quelconque destiné à faire plaisir à Bernadette. Celle-ci, de son côté, par un penchant qui est dans la nature, s'était également attachée à sa nourrice. Plusieurs fois dans l'année, elle franchissait la distance qui la séparait de Bartrès et allait embrasser sa seconde mère.

Arriva le moment où les Aravant eurent besoin d'une jeune bergère pour conduire au pâturage un petit troupeau de brebis et d'agneaux élevé dans l'exploitation. On vint demander Bernadette. Comme on le pense bien, les Soubirous ne mirent pas d'obstacle au départ de leur fille; c'était une bouche de moins dans le ménage; puis, malgré les regrets de la séparation, ils savaient que leur enfant ne faisait que changer de famille.

Bien des gens se souviennent encore, à Bartrès, de la petite pastourelle des Aravant. On aime à s'entretenir d'elle, et tous disent qu'elle était douce, souriante, pleine d'amabilité. Quand on la rencontrait dans les chemins, poussant devant elle son petit troupeau, chacun avait un mot sympathique à lui adresser, et l'enfant d'y répondre avec une grâce et un à-propos qui charmaient. Un jour, le prêtre de la paroisse la vit passer à ses côtés et reçut son salut au moment où la petite bergère, une houssine à la main, se dirigeait vers les pacages du haut des plateaux. Il fut tellement frappé de l'air modeste et du regard si profondément pur de l'enfant, qu'il se retourna à différentes reprises pour la voir

s'éloigner. S'adressant ensuite à l'instituteur de la commune, M. Barbet, (1) qui se promenait avec lui, il lui dit :

« Si le portrait que je me suis fait des enfants de la Salette est exact, cette petite bergère, à coup sûr, doit bien leur ressembler. »

Le bon prêtre ne se doutait pas alors que la comparaison qu'il établissait allait recevoir, à bref délai, une éclatante et solennelle confirmation.

Bernadette avait atteint sa quatorzième année et personne ne lui avait encore parlé de sa première communion. Sa petite taille, son jeune visage trompaient les prêtres sur son âge, et dans les catéchismes elle était toujours reléguée aux arrières-bancs des groupes. Seule, la nourrice de Bartès comptait les années et se préoccupait de l'instruction religieuse de sa petite pupille. Tous les soirs, à la veillée, elle se retirait dans un coin avec l'enfant, et là, dans de longues séances, elle lui apprenait les premières notions de la doctrine chrétienne. Comme Bernadette ne savait pas lire, elle éprouvait de la difficulté à retenir les instructions qui lui étaient données.

« Elle avait la tête dure, disait, plusieurs années après, la femme Aravant, en laissant échapper un sourire où l'affection perçait. J'avais beau répéter mes leçons, rien n'y faisait, et c'était toujours à recommencer. Parfois, ajoutait-elle, l'impatience me gagnait ; et toute dépitée, je jetais le livre sur le premier endroit venu et je lui disais :

« — Va, tu ne seras jamais qu'une sotte et une ignorante. »

(1) M. Barbet est devenu plus tard instituteur communal à Lourdes, où il a pris sa retraite et où il est mort.

Bernadette ne gardait aucune rancune des brusqueries de sa bonne maîtresse. Elle était un peu confuse, mais jamais trace de bouderie n'apparut sur sa figure. Souvent elle mettait fin à l'embarras qui suivait la bourrasque en sautant au cou de sa seconde mère. La pauvre enfant se consolait de ses insuccès de mémoire en recourant à son petit chapelet, qu'elle récitait avec persévérance et ferveur.

La femme Aravant était trop bonne chrétienne, et trop pénétrée de ses devoirs de maîtresse de maison, pour ne pas se préoccuper de cet état de choses. Elle se rendit chez le pasteur de Bartrès pour appeler son attention sur l'enfant du meunier de Lourdes.

Le prêtre jugea, en effet, qu'il ne fallait plus laisser l'enfant dans l'oubli, et il se serait chargé lui-même de réparer les négligences commises, si un projet qu'il méditait n'avait été à la veille de se réaliser. Depuis plusieurs mois, le pieux ecclésiastique sollicitait son admission dans l'ordre des Bénédictins, et une lettre récente lui faisait espérer la réussite prochaine de ses démarches. (1) Craignant qu'après son départ, la vacance de Bartrès se prolongeât durant une période trop longue, il engagea fortement la mère Aravant à faire rentrer Bernadette dans sa famille et à la recommander, pour les soins de sa première communion, au zèle charitable du clergé de Lourdes. Le conseil fut écouté, et, aux premiers jours de l'année 1858, l'innocente bergère de Bartrès reprenait le chemin

(1) Le bon prêtre alla faire un essai de la vie religieuse dans un couvent de Bénédictins; mais, trahi dans ses aspirations par une santé délicate, il revint dans le diocèse de Tarbes et fut nommé desservant de la paroisse d'Oroix, où il mourut relativement jeune. -

de la ville et rentrait sous le toit paternel de la rue des Petits-Fossés.

La main secrète qui dirigeait tous ces petits évènements conduisait Bernadette vers le rocher mystérieux où devaient s'opérer tant de grandes choses.

IV

LA GROTTTE ET SES ALENTOURS

Les lieux privilégiés, visités par la Reine du ciel, quoique demeurés les mêmes pour le cadre et les perspectives générales, ont subi, dans quelques-uns de leurs détails, des transformations nécessaires et vraiment merveilleuses. C'est bien le cas de répéter le mot connu : « Quel état, et quel état ! »

Toutefois, pour l'intelligence des récits qui vont suivre, je vais essayer, à l'aide de mes souvenirs déjà lointains, de reconstituer la physionomie primitive du bassin de Massabielle, tel qu'il était au temps des apparitions. Afin d'éviter toute confusion, je prie le lecteur d'oublier momentanément l'état de choses actuel et de se reporter à l'année 1858.

La Grotte est située au couchant de Lourdes, au delà du Gave, à sept ou huit cents mètres de la ville. Pour nous y rendre, nous prendrons le chemin que prenait Bernadette.

Et d'abord, à la sortie de la ville, au bout de la rue du Baous (1), on passe sous une tour carrée, dé-

(1) Appelée actuellement rue de la Grotte.

pendance vieillie et délaissée de l'ancien château fort. Après avoir franchi cette porte, on descend par un chemin pierreux et rapide jusqu'au bord du Gave. Un pont en pierre, aux parapets rapprochés dit Pont-Vieux, jeté sur la rivière au-dessus d'un gouffre, donne passage sur la rive opposée. Au débouché du pont, on incline un peu à droite et l'on entre dans un petit chemin tortueux et étroit appelé « le chemin de la forêt. » Ce chemin est bordé, d'un côté, par une haie vive de buis et de pruneliers, et de l'autre, par une façade rocheuse irrégulièrement établie en saillies et en rentrées. A la partie droite, au delà de la haie, s'étend une immense prairie entourée de peupliers, appartenant à M. de La Fitte, de Lourdes. Cette vaste nappe de verdure se développe dans un splendide circuit vers le nord et se retourne ensuite dans la direction de l'ouest pour aller finir en pointe sous le mamelon de Massabieille, presque en face de la Grotte. A la partie gauche du chemin, au-dessus des talus, s'élèvent en pente les carrés de plusieurs petits champs, couronnés à la cime par les ruines d'épaisses murailles construites au temps jadis.

Quand du Pont-Vieux on s'est avancé d'environ deux cents mètres dans le sens de la forêt, on voit la barrière rocheuse de gauche se dérober subitement au midi, pour donner ouverture au petit vallon de la Merlasse. De ce vallon, empierré et sans végétation, descend un ruisseau qui traverse la route sous une lavasse et qui va se confondre, à quelques mètres plus bas, avec les eaux d'un canal dérivé du Gave. Les deux courants réunis mettent en mouvement le moulin et la scierie de *Savy*. A la sortie de ces usines, derrière les constructions, ils

pénètrent dans un bosquet d'aulnes et de peupliers, passent à la partie orientale du monticule de Mas-sabieille, font un contour vers l'ouest et vont se jeter dans le Gave, juste au point où se termine la prairie de M. de La Fitte.

Aucune voie n'est établie pour communiquer directement, par les bas-fonds, du vallon de la Merlasse à la Grotte des apparitions.

Après avoir franchi la passerelle de la Merlasse, on grimpe, par un chemin abrupt à peine ébauché dans le roc, sur le point culminant où s'élèvera plus tard la Basilique. On contourne le monticule à l'ouest; puis, par une pente escarpée, sur des terrains caillouteux et mouvants, on descend jusqu'au bord du Gave. On fait quelques pas à droite, en rasant les roches, et l'on se trouve en face de la Grotte.

Le rocher des apparitions, du côté du nord, est coupé suivant un plan vertical, à l'instar d'une imposante et gigantesque muraille. Au bas de ce rocher, il existe une excavation de huit mètres de profondeur sur douze mètres de largeur, ressemblant par sa structure à une chapelle d'église. Cette cavité est ce qu'on appelle la Grotte. A droite et à gauche du cintre qui en forme l'entrée, se laissent tomber et se portent en avant des tentures de marbre paraissant avoir pour mission de protéger la demeure recueillie, visitée par la Vierge. Au-dessus des excavations de la roche poussent des mousses, des lierres, des arbrisseaux de tout genre.

Le devant de la Grotte est couvert par les eaux du Gave, auxquelles se mêlent, à cet endroit même,

les eaux du canal de Savy. Au confluent des deux courants, à l'extrémité de la prairie de M. de La Fitte, se dressent trois ou quatre gros blocs de pierre, à demi submergés dans la rivière, qui établissent une espèce de barrière à l'entrée des excavations. De cette barrière jusqu'au fond de la Grotte, s'étend un espace vide d'environ quinze mètres de longueur sur douze mètres en moyenne de largeur. Le terrain s'élève progressivement en pente jusqu'à la hauteur de taille d'homme, si ce n'est du côté du levant où le niveau est un peu déprimé. Quand on pénètre dans l'intérieur de la Grotte, on aperçoit à la voûte, au-dessus de sa tête, un conduit oblique en forme de cylindre penché, se dirigeant vers une galerie supérieure éclairée par la lumière du jour. Cette galerie transversale pénètre, d'un côté, dans l'intérieur de la roche et, de l'autre, vient aboutir à l'extérieur par une espèce de baie ogivale, en partie interceptée par un bloc de granit, à forme cubique. Sous ce bloc prend naissance un énorme buisson se répandant au dehors et tombant vers le sol comme une cascade de verdure. Bernadette, dans son patois imagé, l'appelait gracieusement *le rosier*, parce que les tiges et les branchages d'un églantier en constituent le principal élément. C'est à l'entrée de la baie ogivale dont j'ai parlé que la Vierge est apparue, ayant derrière elle le bloc de granit, qui obstrue le passage, et sous ses pieds les premiers jets du buisson qui plonge vers la terre.

Aucune source visible ne coule à l'intérieur de la grotte. Un suintement, qu'on attribue aux pluies, se manifeste simplement à la surface des rochers extérieurs de gauche exposés au couchant. Au bas



LA GROTTTE DES APPARITIONS, EN 1858

de ces mêmes rochers, on voit encore une flaque d'eau, dont l'origine sera expliquée ailleurs. (1)

De petits bouquets de plantes naines poussent cà et là sur le sol de la Grotte. On y remarque, en particulier, la dorine à feuilles opposées (*chrysosplenium oppositifolium*) et la cardamine des bois (*cardaminea sylvatica*).

Reléguée dans un lieu désert et d'un abord difficile, la Grotte est à peu près ignorée. Quelques rares bergers, gardant leurs troupeaux le long du Gave, viennent s'y réfugier en temps de pluie ou d'orage; il en est de même de quelques praticiens de la pêche à la ligne, forcés d'interrompre momentanément leur paisible exercice.

De tout temps, le bassin de Massabieille a été considéré comme une retraite où la nature s'est montrée particulièrement gracieuse. Quand, du haut de la petite colline rocheuse appelée dans le pays la *montagne des Espélugues*, (2) on jette un coup d'œil sur le paysage, on a d'abord devant soi la splendide prairie de M. de La Fitte arrêtée dans son pourtour par la ceinture argentée du Gave scintillant à travers le feuillage. Plus haut, au delà de la rivière, sur un mamelon escarpé, on aperçoit le château de Lourdes faisant parade de sa vieille tour à mâchicoulis. En se tournant du côté du nord, on se trouve en présence de magnifiques collines superposées les unes aux autres et se dérochant, par étages, jusqu'aux hauteurs des villages de Bartrès

(1) Voir Chap. XVIII, p. 103 et l'Appendice, p. 325.

(2) Du latin *Spelunca* grotte. Les grottes des *Espélugues* ont été transformées en deux chapelles, sous le vocable de *Notre-Dame des Douleurs* et de *Sainte Marie-Madeleine*.

et de Poueyferré. Toutes ces pentes, tous ces cotteaux, marquetés de champs, de prés, de bosquets, de bruyères, offrent le spectacle animé de nombreux troupeaux parcourant les pacages en tous sens. Dans la direction de l'ouest, la vallée du Gave s'enfuit en contours précipités jusqu'au fond du ciel, dans les lointains de l'horizon. A droite et à gauche, se profilent les dernières montagnes de Lourdes, auxquelles succèdent celles de Peyrouse et de Saint-Pé, portant sur leurs épaules les draperies ondoyantes de leurs forêts séculaires. Au midi, la vue est ravie par le rideau majestueux de la chaîne pyrénéenne.

V

LA NOUVELLE

La ville de Lourdes traversait l'hiver de 1857-58 dans le calme qui caractérise les petites localités, quand une nouvelle étrange, sortant du cercle ordinaire des prévisions humaines, vint réveiller tous les esprits et animer toutes les conversations. Cette nouvelle se produisit sans éclat, sans secousse, et quelques rares personnes seulement en eurent d'abord connaissance. Un nom sacré était mis en avant; mais ce nom, par respect, on n'osait le prononcer encore.

On racontait à Lourdes que le jeudi, 11 février, la fille d'un ancien meunier, une fille presque enfant, répondant au nom de Bernadette, était allée,

selon la manière de faire des pauvres, ramasser des branches sèches le long de la rivière ; qu'arrivée sous le mamelon de Massabieille, elle s'était trouvée tout à coup en présence d'une Dame merveilleusement belle, tenant un chapelet à la main et lui souriant avec bonté du haut d'un buisson suspendu aux rebords de la roche.

Un fait de nature aussi insolite devait nécessairement frapper l'imagination populaire. A l'instant on se demanda quelle pouvait être cette Dame si merveilleusement belle, se montrant en un lieu inaccessible et se donnant pour parure un objet religieux. La foule n'alla pas s'égarer en vains raisonnements ni en vaines conjectures ; avec l'intuition qui lui est propre, elle perça le voile qui couvrait le mystère, et au fond des obscurités et des nuages elle aperçut la figure radieuse de la Mère de Dieu. La foule ne se trompait pas.

Toutefois, comme je l'ai dit, aux premiers moments, on ne s'entretint de l'évènement que d'une manière cachée et avec la réticence sur les lèvres. On voyait certaines femmes du peuple s'isoler par deux, par trois, dans quelque recoin, et là converser entre elles à voix basse et avec des signes de confiance. Les secrets reçus dans ces petits conciliabules ne manquaient pas, il est vrai, de faire naufrage à quelques mètres plus loin et de donner lieu à d'autres confidences également mystérieuses. La nouvelle se transmettait donc de proche en proche et gagnait du terrain ; mais elle n'était pas encore de notoriété publique, quand on apprit que les apparitions se renouvelaient et que la petite Bernadette se rendait tous les matins à la Grotte.

Quelques voisins de la voyante commencèrent à

accourir sur le lieu du prodige ; elles en revinrent énthousiasmées et presque hors d'elles-mêmes. Le lendemain et le surlendemain, à ces premières pèlerines s'en joignirent beaucoup d'autres, et toutes firent éclater les mêmes transports. L'entraînement devint général ; on criait déjà au miracle, et bientôt tous les matins, la population ouvrière de Lourdes, hommes et femmes, se portait en masse, avec un élan indescriptible, aux roches de Massabielle.

Tandis que la foule se répandait en admiration et en louanges sur les choses extraordinaires qui s'accomplissaient à la Grotte, un groupe d'hommes, se croyant les seuls sages, se tenaient à l'écart et traitaient de chimères les versions qui circulaient. Ces hommes étaient les lettrés, les savants, les penseurs de la localité. Pour eux la question était résolue *a priori*, et sans rien voir ni rien examiner, ils dépouillaient les visions de tout caractère surnaturel. Au sens le plus favorable, ils n'admettaient ces visions que comme des hallucinations d'une imagination malade. Je vivais alors au milieu de ces hommes et je partageais leurs idées. Voici, du reste, la manière dont j'accueillis la nouvelle des apparitions. Je fais précéder ce détail d'une note biographique, que j'eusse épargnée au lecteur si cette note n'avait été nécessaire à l'intelligence de mon récit.

A l'époque dont je rappelle le souvenir, j'habitais Lourdes, où je remplissais un emploi de commis principal dans l'administration des contributions indirectes. Une sœur affectionnée, qui est demeurée la compagne fidèle de ma vie de pérégrinations, se trouvait déjà près de moi et m'entourait de ses plus

tendres soins. J'étais relativement jeune au temps dont je parle, et le souci de mon salut ne venait qu'en seconde ligne dans le classement de mes préoccupations. Ma sœur, quoique moins âgée que moi, me sermonnait et me rappelait les traditions religieuses de la famille. Grâce à Dieu, je n'avais pas perdu la foi, mais cette foi était obscurcie par une foule de préjugés qui m'en cachaient les véritables harmonies. Ainsi, en matière de miracles, je croyais bien aux récits évangéliques, aux prodiges du divin Maître; mais en dehors de ces prodiges, je ne voyais que fantômes, illusions, aberrations populaires. Dans les dispositions d'esprit où je me trouvais, on peut concevoir à l'avance la réception que j'allais faire à la légende naissante de la Grotte.

Un jour, ma sœur, revenant du dehors, entra dans mon cabinet de travail et vint me dire :

« Tu ne connais pas les bruits qui circulent? On dit qu'une petite fille de la ville a été favorisée d'une apparition de la Vierge dans une grotte près du Gave.

— C'est charmant, ça, et même très poétique, » répondis-je à ma sœur d'une manière distraite et en continuant à faire courir ma plume sur les registres étalés devant moi.

Ma sœur, s'apercevant que sa nouvelle demeurait sans crédit, ne fit que traverser le bureau et disparut. Le reste de la journée il ne fut plus question entre elle et moi des visions de Massabielle.

Le lendemain ou le surlendemain, — c'était de bonne heure, car je n'avais pas encore quitté le lit, — elle vint entre-bâiller la porte de ma chambre et me dire :

« Mon cher, il paraît qu'il n'y a plus à rire de

l'annonce que je t'ai apportée hier au bureau. L'apparition se confirme, et Mme Millet, notre voisine, qui a accompagné la voyante à la Grotte, déclare formellement qu'il y a quelque chose d'extranaturel dans ce qui se passe à Massabielle. »

Ma sœur allait continuer lorsque, me retournant dans mon lit, je lui répondis sans plus de gêne ni de rhétorique :

« Veux-tu bien me laisser dormir ! »

Il existait à Lourdes, à l'époque des apparitions, un cercle où se réunissaient les notables de la ville, c'est-à-dire les avocats, les médecins, les notaires, les magistrats, les rentiers, les fonctionnaires de tout ordre. C'est à ce cercle que je faisais allusion dans les pages précédentes. Si je reviens à ces hommes avec lesquels je me trouvais en communauté de vues, c'est pour dire que beaucoup d'entre eux, par le fait même des visions, furent bientôt obligés de donner une nouvelle orientation à leurs idées. Au début de nos discussions, nous étions unanimes à repousser les opinions accréditées dans le milieu populaire. Tout ce qui nous était rapporté de la Grotte nous paraissait vain, puéril, ridicule, et nous en haussions les épaules. Un esprit réfléchi aurait cependant remarqué un contraste qui se manifestait dans notre manière d'apprécier. Si l'affaire de Massabielle était aussi futile que nous semblions le dire, pourquoi prolonger nos discussions ? Or, nous avions beau faire diversion, le thème de la Grotte revenait sans cesse sur nos lèvres, et, comme dans les suggestions fatidiques, après en avoir parlé, nous sentions le besoin d'en reparler encore.

A force de discourir, nous tombions dans des redites interminables, et quelques membres du cercle s'aperçurent finalement que nous n'avions à opposer aux croyants que des considérations d'ordre purement hypothétique. Espérant se créer des arguments nouveaux et de nature mieux définie, ils conçurent le projet, mais chacun en son particulier, d'aller à la Grotte pour s'y rendre compte des mystères dont elle était le théâtre. Ces hommes pensaient être à l'abri de toute surprise; mais au fur et à mesure qu'ils arrivaient à Massabielle, saisis d'une émotion indicible, ils étaient terrassés comme Saul sur le chemin de Damas.

Parmi les principaux habitants de la cité qui se déclarèrent ouvertement vaincus, il faut nommer en première ligne : M. de La Fitte, ancien intendant militaire; M. Pougat, président du tribunal; M. Dufo, avocat; M. Dozous, médecin; M. Lannes, entreposeur des tabacs; le capitaine commandant le fort; M. Germain, ancien médecin vétérinaire dans l'armée. Je pourrais en citer d'autres, comme M. Castillon, M. Prat, M. Moura; mais l'énumération en serait trop longue. Je dus aussi rendre les armes, et si, dans ma vieillesse, j'écris ces lignes, c'est pour reconnaître la faveur insigne qui m'a été accordée au jour trois fois heureux de ma douce défaite.

En résumé, j'indiquerai d'un mot les impressions générales de Lourdes à l'égard des apparitions. Dans le peuple, et, dès le premier moment, tout le monde fut convaincu du caractère surnaturel des faits de la Grotte. Dans la classe plus élevée, les adhésions se montrèrent moins faciles; les hommes se partagèrent entre deux opinions bien tranchées : ceux

qui assistèrent aux extases de Bernadette s'inclinèrent et crurent, tandis que ceux qui dédaignèrent de se rendre à la Grotte s'obtinèrent dans leur incrédulité. Ces derniers, au nombre d'une trentaine, se livrèrent plus tard à une opposition systématique des plus acerbes ; cette opposition ne cessa que lorsque la Vierge, par ses miracles et ses bienfaits, les eut mis dans l'impossibilité de combattre.

Entrons maintenant dans le sujet qui fait l'objet principal de ce livre.

VI

PREMIÈRE APPARITION (JEUDI, 11 FÉVRIER 1858)

La première apparition, je l'ai déjà dit, eut lieu le jeudi gras, 11 février 1858, vers midi et demi ou une heure du soir ; mais je m'arrête pour laisser parler la voyante. Le récit qui va suivre, je l'ai entendu dix fois, vingt fois, cent fois peut-être, de la bouche de la petite extatique. Je crois pouvoir le reproduire dans sa touchante et naïve simplicité en m'efforçant de traduire presque mot à mot le patois des Pyrénées, seul langage que Bernadette connût.

« Le jeudi gras, il faisait froid et le temps était sombre. Après notre dîner, ma mère nous dit qu'il n'y avait plus de bois dans la maison, et elle s'en chagrina. Ma sœur Toinette (1) et moi, pour lui

(1) Bernadette n'appelait jamais sa sœur que Toinette, et celle-ci est enregistrée à la mairie de Lourdes sous le même nom de Toinette. Plus tard, dans la famille, on changea ce nom en celui de Marie. L'appellation nouvelle est employée dans ce livre.

faire plaisir, nous nous offrîmes à aller ramasser des branches sèches sur le bord de la rivière. Ma mère nous répondit que non, parce que le temps était trop mauvais et que nous pourrions nous exposer à tomber dans le Gave. Jeanne Abadie, notre voisine et notre amie, qui gardait son petit frère à la maison, et qui avait envie de venir avec nous, alla remettre son frère chez elle et revint, un moment après, en nous disant qu'elle avait la permission de nous accompagner. Ma mère se fit prier encore, mais voyant que nous étions trois, elle nous laissa partir. Nous prîmes tout d'abord la rue qui conduit au cimetière, à côté duquel on décharge du bois, et où l'on trouve par moments des copeaux abandonnés. Nous n'y trouvâmes rien ce jour-là. Nous descendîmes la côte qui mène près du Gave, et arrivées au Pont-Vieux nous nous demandâmes s'il fallait aller vers le haut ou le bas de la rivière. Nous décidâmes d'aller vers le bas, et prenant le chemin de la forêt nous arrivâmes à la Merlasse. Là, nous entrâmes dans la prairie de M. de La Fitte par le moulin du Savy. Une fois à l'extrémité de cette prairie, presque en face de la Grotte de Massabieille, nous fûmes arrêtées par le canal du moulin devant lequel nous venions de passer. Les eaux de ce canal n'étaient pas fortes, car le moulin ne marchait pas, mais elles étaient froides, et pour ma part je craignais d'y entrer. Jeanne Abadie et ma sœur, moins peureuses que moi, prirent leurs sabots à la main et passèrent le ruisseau. Cependant lorsqu'elles furent de l'autre côté, ces drôles (1) se mirent à crier au

(1) L'appellation *de drôles* n'a rien d'offensant dans la signification patoise. C'est un mot familier qu'emploient les jeunes filles pour se désigner entre elles.

froid, et se baissèrent sur elles-mêmes pour réchauffer leurs pieds. Tout cela augmentait ma crainte, et je sentais que si j'entrais dans l'eau, mon asthme allait me reprendre. Alors je priai Jeanne Abadie, qui était plus grande et plus forte que moi, de venir me passer sur ses épaules.

— « Oh ! ma foi non ! répondit Jeanne : tu n'es qu'une mignarde et une ennuyeuse, si tu ne veux pas passer, reste où tu es. »

« Ces drôles, après avoir ramassé quelques morceaux de bois sous la Grotte, disparurent le long du Gave. Quand je fus seule, je jetai quelques pierres dans le lit du ruisseau pour y appuyer les pieds, mais cela ne me servit de rien. Je dus alors me décider à quitter mes sabots et à traverser le canal comme avaient fait Jeanne et ma sœur.

« J'avais commencé à ôter mon premier bas, quand tout à coup j'entendis une grande rumeur pareille à un bruit d'orage. Je regardai à droite, à gauche, sur les arbres de la rivière, rien ne bougeait ; je crus m'être trompée. Je continuais à me déchausser, lorsqu'une nouvelle rumeur, semblable à la première, se fit encore entendre. Oh ! alors j'eus peur et me dressai toute droite. Je n'avais plus de parole et ne savais que penser, quand, tournant la tête du côté de la Grotte, je vis à une des ouvertures du rocher un buisson, un seul, remuer comme s'il avait fait grand vent. Presque en même temps il sortit de l'intérieur de la Grotte un nuage couleur d'or ; peu après, une Dame jeune et belle, belle surtout, comme je n'en avais plus vu, vint se placer à l'entrée de l'ouverture au-dessus du buisson. Aussitôt elle me regarda, me sourit et me fit signe d'avancer, comme si elle avait été ma mère. La peur

m'avait passé, mais il me semblait que je ne savais plus où j'étais. Je me frottai les yeux, je les fermai, je les ouvrais ; mais la Dame était toujours là, continuant à me sourire et me faisant comprendre que je ne me trompais pas. Sans me rendre compte de ce que je faisais, je pris mon chapelet dans ma poche et me mis à genoux. La Dame m'approuva d'un signe de tête et amena elle-même dans ses doigts un chapelet qu'elle tenait à son bras droit. Lorsque je voulus commencer le chapelet et porter ma main au front, mon bras demeura comme paralysé, et ce n'est qu'après que la Dame se fut signée que je pus faire comme elle. La Dame me laissa prier toute seule ; elle faisait bien passer entre ses doigts les grains de son chapelet, mais elle ne parlait pas ; et ce n'est qu'à la fin de chaque dizaine qu'elle disait avec moi : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.*

« Quand le chapelet fut récité, la Dame rentra à l'intérieur de la roche, et le nuage d'or disparut avec elle. »

Il était rare qu'on n'arrêtât pas la voyante pour demander le portrait détaillé de la Dame mystérieuse, et voici ce qu'elle répondait :

« Elle a l'air d'une jeune fille de seize ou dix-sept ans. Elle est vêtue d'une robe blanche, serrée à la ceinture par un ruban bleu glissant le long de la robe. Elle porte sur sa tête un voile également blanc, laissant à peine apercevoir ses cheveux et retombant ensuite en arrière jusqu'au-dessous de la taille. Ses pieds sont nus, mais couverts par les derniers plis de la robe, si ce n'est à la pointe, où brille sur chacun d'eux une rose jaune. Elle tient à son bras droit un chapelet à grains blancs, avec une chaîne d'or luisante comme les deux roses des pieds. »

Bernadette continuait ensuite sa narration :

« Dès que la Dame eut disparu, Jeanne Abadie et ma sœur revinrent à la Grotte, et me trouvèrent à genoux à la même place où elles m'avaient laissée. Elles se moquèrent de moi et me traitèrent d'imbécile, de bigote, et me demandèrent si oui ou non je voulais me retirer avec elles. Je n'eus à ce moment aucune peine à entrer dans le ruisseau, et je sentis l'eau tiède comme l'eau de la vaisselle (*sic*).

— « Vous n'aviez pas tant à crier, dis-je à Jeanne et à Marie, en essuyant mes pieds ; l'eau du canal n'est pas aussi froide que vous sembliez le faire croire !

— « Tu es fort heureuse, toi, de ne pas la trouver froide ; pour nous, elle nous a produit un tout autre effet. »

« Nous liâmes en trois fagots les branchages et les tronçons de bois que mes compagnes avaient apportés ; nous montâmes ensuite la pente de Massabielle, et vîmes rejoindre le chemin de la forêt. Pendant que nous avancions vers la ville, je demandai à Jeanne et à Marie si elles n'avaient rien remarqué à la Grotte.

— « Non, répondirent-elles. Pourquoi nous fais-tu cette question ?

— « Oh ! alors, rien, » leur dis-je avec indifférence.

« Cependant, avant d'arriver à la maison, je fis part à ma sœur Marie des choses extraordinaires qui m'étaient arrivées à la Grotte, et je lui recommandai d'en garder le secret.

« Durant toute la journée l'image de la Dame demeura dans mon esprit. Le soir, en faisant la prière de famille, je me troublai et me mis à pleurer.

— « Qu'as-tu ? » me demanda ma mère.

« Marie se hâta de répondre pour moi, et je fus obligée de donner moi-même des explications sur ma surprise de la journée.

— « Ce sont des illusions, répliqua ma mère; il te faut chasser toutes ces idées-là de la tête, et surtout ne plus retourner à Massabielle. »

« Nous allâmes nous coucher; mais je ne pus dormir. La figure si bonne et si gracieuse de la Dame me revenait sans cesse à la mémoire, et j'avais beau me rappeler ce que m'avait dit ma mère, je ne pouvais croire que je me fusse trompée. »

Bernadette faisait le récit qui précède avec tant d'ingénuité que ceux qui l'écoutaient, après l'avoir entendue, ne pouvaient s'empêcher de conclure : Cette enfant a dit vrai.

VII

DEUXIÈME APPARITION (DIMANCHE, 14 FÉVRIER)

Bernadette venait d'être frappée de ce qu'on pourrait appeler le mal du ciel. D'enjouée qu'elle était, elle se montra tout à coup sérieuse et méditative; une seule pensée occupait son âme, c'était celle de la Dame.

Dès le lendemain de la première apparition, la mère de la voyante remarqua l'espèce de mélancolie qui semblait s'être emparée de sa fille. Son cœur de mère s'en émut et, avec les ménagements qu'inspire la tendresse, elle chercha à distraire son enfant.

Comme la veille, elle lui représentait que nos yeux,

nos oreilles, sont sujets à erreur, et qu'en tout cas il est prudent de s'éloigner des choses dont la physionomie paraît suspecte. Elle citait plusieurs faits et racontait mille histoires à l'appui. Afin de détacher sa fille des prétendus charmes de la Dame mystérieuse, elle ajoutait encore que l'esprit du mal se transforme par moments en ange de lumière, et qu'il était à craindre que le fait de Massabielle ne fût un cas de ce genre.

Bernadette ne discutait pas, mais elle avait de la peine à se rendre aux raisonnements de sa mère. Elle ne pouvait se persuader que tout ce qu'elle avait vu et entendu à la Grotte, c'est-à-dire les coups de vent, l'agitation du buisson, la personne de la Dame, les illuminations du rocher, ne fût qu'une succession de choses illusoires. Elle aurait été embarrassée pour dire exactement ce qu'est le diable ; mais par l'idée confuse qu'elle s'en était formée, elle se refusait à croire que l'esprit des ténèbres pût changer sa face grimaçante en la figure harmonieuse et belle de la Dame qui lui était apparue. Surtout elle trouvait étrange et contradictoire que le diable portât un chapelet et qu'il vînt, en dévot, le réciter à Massabielle.

Dans les journées du vendredi et du samedi, 12 et 13 février, sans demander de permission expresse à sa mère, Bernadette laissa percer, à différentes reprises, le désir qu'elle avait de revenir à la Grotte. La mère feignait de ne pas comprendre, ou, si elle prenait la parole, c'était pour combattre les vellétés de sa fille. La voyante arriva ainsi, sans trop insister, jusqu'au dimanche 14 février.

Dans l'après-midi de ce jour, elle entendit au fond de son âme une voix secrète qui la pressait

suavement, mais fortement, de se rendre à Massabielle. Retenue par sa nature craintive, l'enfant n'osa pas parler à sa mère de l'appel mystérieux qui lui était fait. Plus libre avec sa sœur Marie, elle lui confia son secret et la pria d'agir auprès de leur mère pour obtenir la permission désirée. Marie essuya un premier refus; sans se décourager, elle fit appel à son amie, Jeanne Abadie, pour plaider ensemble la cause de Bernadette. La mère Soubirous résista encore; elle se rappelait les funestes effets de la première sortie, et ne voulait pas s'exposer à augmenter ses inquiétudes en livrant sa fille à de nouvelles et dangereuses émotions.

La Dame cependant appelait Bernadette à la Grotte. Doucement, sans effort, elle sut lever les obstacles et ouvrir les chemins à sa petite privilégiée. Mettant précisément en jeu les sollicitudes de la mère, elle amena celle-ci à se demander si la démarche à laquelle elle s'opposait n'était pas plutôt le moyen le plus efficace de débarrasser sa fille des folles idées qui l'obsédaient. Si l'enfant, en effet, ne voyait plus rien à la Grotte, n'était-il pas à présumer qu'elle reviendrait d'elle-même de ses premières impressions? La mère, quoique anxieuse, se décida donc à laisser tenter l'épreuve d'une seconde visite. A une nouvelle instance faite par les deux petites filles, pour ne pas paraître se déjuger, elle simula l'impatience et répondit :

« Allez, partez, et ne me cassez plus la tête! Au moins, ajouta-t-elle, soyez ici à l'heure des vêpres; sans cela vous savez ce qui vous attend. »

En dehors du cercle de la famille, Bernadette n'avait parlé à personne de la vision qu'elle avait eue à la Grotte. Marie, sa sœur, n'avait pas cru devoir

se tenir dans la même réserve. Dès le matin du 14 février, une douzaine de jeunes filles du quartier étaient dans la confiance, et toutes avaient demandé à suivre Bernadette, au cas où celle-ci reviendrait à Massabielle. Aussitôt que l'autorisation de la mère fut obtenue, Marie, fidèle à des promesses données, courut, accompagnée de Jeanne Abadie, prévenir ses amies.

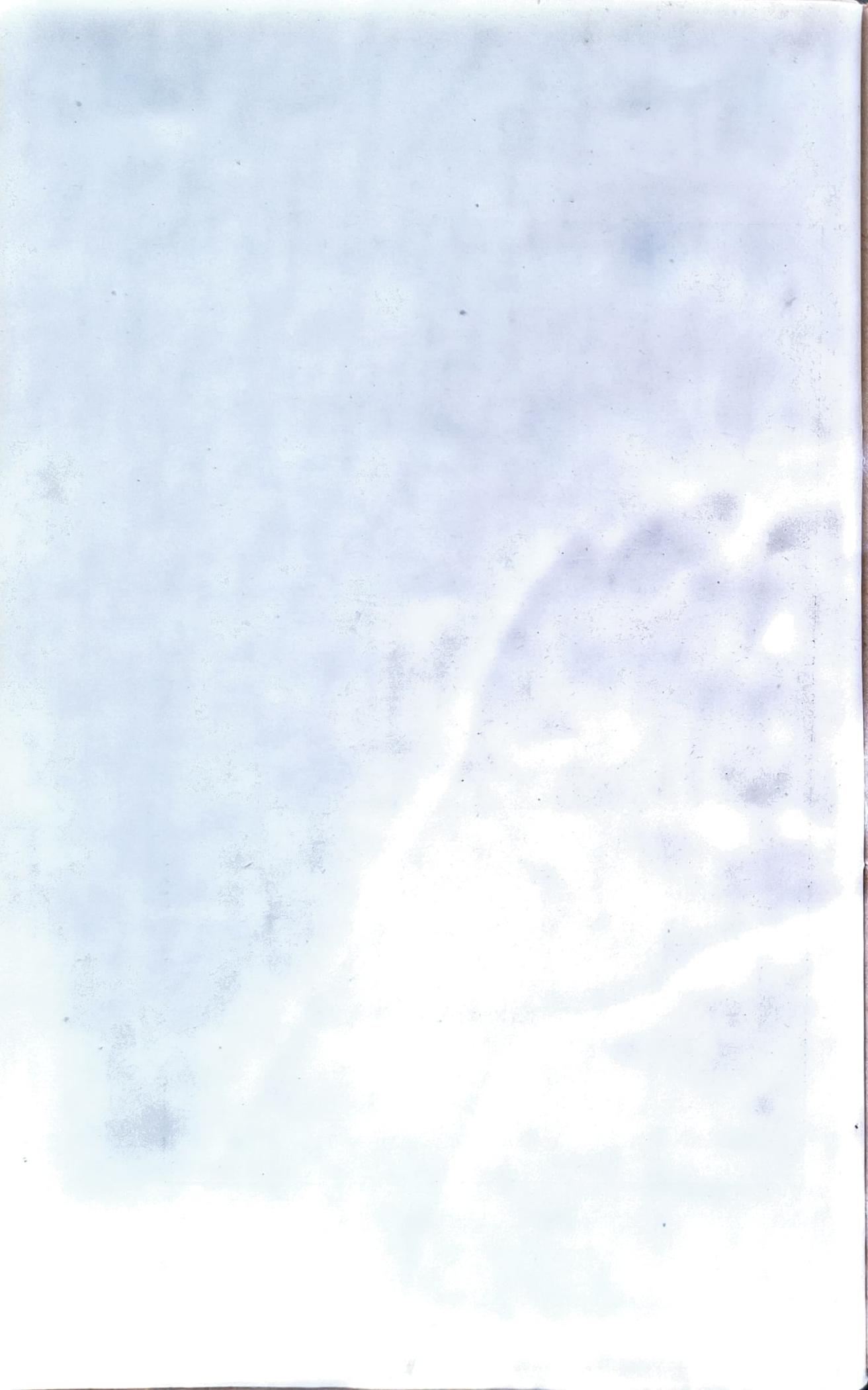
Pendant ce temps, Bernadette s'habillait à la hâte, et son imagination se créait par avance le tableau des joies qui l'attendaient à la Grotte. Ce tableau l'attirait, et cependant un nuage importun venait de temps en temps en assombrir la radieuse perspective. La voyante se rappelait ce que lui avait dit sa mère des ruses du démon, et bien qu'elle sentit en elle-même comme une certitude invincible qu'elle n'avait pas été mystifiée, elle ne pouvait se défendre d'une certaine appréhension. En tout cas, sur le conseil de ses jeunes compagnes, elle se munit d'une fiole qu'elle alla remplir au bénitier de la paroisse.

Ainsi armée contre les artifices de l'esprit de mensonge, elle s'engagea confiante, dans le chemin de la forêt, escortée de cinq ou six jeunes filles de son âge, que Marie, sa sœur, avait réunies en toute diligence. D'autres compagnes devaient suivre, mais comme leurs apprêts de toilette n'étaient pas encore terminés, il fut convenu que Jeanne Abadie les attendrait.

Aussitôt que le premier groupe parvint à Massabielle, Bernadette tomba à genoux sur le côté droit de la Grotte, en face du buisson au-dessus duquel la Dame avait une première fois apparu. Elle se mit en prière; puis, tout à coup, elle s'écria dans un transport de joie :



LOUISE CASTÉROT
Mère de Bernadette



« Elle y est !... Elle y est !... »

Marie Hillot, qui tenait en ce moment le flacon d'eau bénite, le passa rapidement à Bernadette en lui disant :

« Vite, jette-lui de l'eau. »

Bernadette obéit et jeta le contenu de la fiole dans la direction du buisson.

« Elle ne s'en fâche pas, reprit la voyante avec satisfaction ; au contraire, elle approuve de la tête et sourit vers nous toutes. »

Aussitôt les jeunes filles tombèrent à genoux, se rangeant en demi-cercle sur les côtés de Bernadette. Un instant après, celle-ci était plongée dans l'extase. Son regard, doux et tranquille, demeurait fixé sur la niche, vide et froide pour tout autre que pour elle, et semblait s'enivrer de la contemplation d'une beauté céleste ; son visage, transfiguré et rayonnant de bonheur, avait pris une expression indéfinissable ; on aurait dit un ange en prière.

En présence d'un tel tableau, aussi inattendu qu'émouvant, les jeunes filles se troublèrent, ne sachant à quel sentiment se livrer. La plupart éclatèrent en sanglots, et l'une d'elles s'écria :

« Oh ! si Bernadette allait mourir ! »

Elles étaient là, anxieuses et hésitantes, quand un incident nouveau vint redoubler leurs alarmes.

Une pierre, lancée du haut du mamelon, rebondit sur le rocher, et tomba dans le Gave. C'était plus qu'il n'en fallait pour affoler de jeunes têtes déjà surexcitées. Les amies de la voyante s'enfuirent de la Grotte, et, remplies de terreur, elles remontèrent le talus escarpé, en jetant de grands cris et en appelant au secours. Arrivées au chemin de la forêt, elles trouvèrent Jeanne Abadie, en tête de son

petit peloton de retardataires, battant des mains et riant aux éclats. Bientôt tout fut expliqué : c'était Jeanne, qui pour se venger de ce qu'on ne l'avait pas attendue, avait causé la panique.

La paix faite et la frayeur calmée, les jeunes filles venues d'en bas firent connaître aux autres l'état extraordinaire dans lequel elles avaient laissé Bernadette. Toutes s'empressèrent de descendre pour venir en aide à leur amie commune. Elles trouvèrent la voyante agenouillée à la même place, dans les ravissements de l'extase. Elles approchèrent d'elle, l'appelèrent affectueusement par son petit nom ; mais Bernadette était insensible à la voix de ses compagnes. Comme si elle n'était plus de ce monde, son regard demeurait fixé sur l'objet invisible qui le captivait. Les jeunes filles, ne sachant si la voyante était morte ou si elle allait mourir, se lamentaient, se désolaient, lorsqu'elles virent descendre la mère et la sœur de Nicolau, le meunier du moulin de Savy. Les deux femmes avaient entendu les cris de détresse des enfants et s'étaient empressées d'accourir. En voyant Bernadette en extase, elles demeurèrent stupéfaites et comme saisies d'un religieux respect. Elles s'approchèrent d'elle timidement et cherchèrent par de douces instances à la faire revenir à la vie ordinaire. Peine perdue : Bernadette ne voyait, n'entendait que sa chère vision.

Il fallait, cependant, soustraire la voyante au charme puissant qui la captivait d'une manière si merveilleuse. Sans tarder davantage, la mère Nicolau se détacha de Massabieille et alla prendre son fils au moulin de Savy. Le jeune meunier, alors âgé de vingt-huit ans, accourut à la Grotte le sourire

ironique sur les lèvres, croyant assister à une espièglerie d'enfant.

Arrivé près de Bernadette, il recula de surprise et se croisa les bras :

« Jamais spectacle plus frappant, dit encore aujourd'hui l'ancien meunier de Savy, ne s'était présenté à mes yeux ! j'avais beau me raisonner, il me semblait que je n'étais pas digne de toucher à cette enfant, »

Poussé cependant par sa mère, le jeune Nicolau prit avec précaution Bernadette sous les aisselles et essaya de la faire marcher. Soutenue ensuite par la meunière et son fils, la voyante put parvenir ainsi au moulin de Savy.

Mais, durant le trajet, elle paraissait suivre du regard un être mystérieux qui se tenait sur le devant et un peu au-dessus d'elle. En vain le fils Nicolau, pour rompre le charme, lui mettait la main sur les yeux et l'obligeait à baisser la tête ; Bernadette revenait sans cesse à sa position première et continuait à poursuivre sa contemplation. Ce ne fut qu'à son arrivée au moulin que Bernadette reprit possession d'elle-même et qu'elle vit avec tristesse reparaître devant ses yeux le tableau décoloré de la vie ordinaire.

Interrogée sur les causes qui avaient provoqué ses ravissements, Bernadette fit le récit de la vision du jour, qui n'était que la répétition de celle du jeudi précédent.

Les compagnes de Bernadette, après l'avoir suivie jusqu'au moulin du Savy, se séparèrent d'elle et regagnèrent la ville, entièrement bouleversées de ce qu'elles avaient vu à Massabieille. En entrant chez elle, la sœur de Bernadette était en sanglots

et, suffoquée par l'émotion, elle ne put dire à sa mère le motif de ses larmes.

La mère, hors d'elle-même et croyant à un malheur, prit en toute hâte le chemin de la Grotte. Par une heureuse coïncidence, elle rencontra successivement deux ou trois femmes qui lui assurèrent que Bernadette se reposait au moulin de Savy et que rien de fâcheux ne lui était survenu. Mais la mère Soubirous, se rappelant l'entêtement de Bernadette à vouloir retourner à la Grotte, s'abandonna à un mouvement de colère contre la petite obstinée. Elle entra au moulin de Savy, une houssine à la main, et, allant droit à sa fille, elle lui dit :

« Comment, drôlesse, tu veux donc que nous soyons la risée de tous ceux qui nous connaissent ! Je vais te les donner, moi, tes airs béats et tes histoires de dame ! » et elle allait frapper, quand la vieille Nicolau retint le coup.

« Que faites-vous ? s'écria-t-elle. Eh ! qu'a donc fait votre fille pour que vous la traitiez ainsi ? C'est un ange et un ange du ciel, entendez-vous ? que vous avez en elle ! Je n'oublierai jamais, moi, ce qu'elle était à la Grotte ! »

La femme Soubirous, brisée par les émotions qu'elle venait d'éprouver, s'était laissé tomber sur un siège et regardait sa fille en pleurant. Quelques instants après, réconfortée par les représentations amicales de la famille Nicolau, elle reprenait le chemin de la ville, emmenant avec elle Bernadette, qui, de temps en temps, jetait en arrière un regard furtif.

Le fils Nicolau, aujourd'hui homme fait, m'a confirmé, trente ans plus tard, les détails que je donne sur la deuxième apparition.

VIII

TROISIÈME APPARITION (JEUDI, 18 FÉVRIER)

Les jeunes filles qui s'étaient séparées de Bernadette au moulin de Savy, rentrèrent à Lourdes en semant sur leur passage le récit des choses extraordinaires qu'elles avaient vues. Le soir, le lendemain, les jours suivants, dans leurs familles, chez les voisins, parmi leurs amies, elles continuèrent à parler avec animation du tableau qui les avait frappées à la Grotte.

« Bernadette en extase, disaient-elles, ne ressemblait plus à elle-même; elle devient pareille, mais plus belle encore, aux anges adorateurs qui sont sur les autels. »

Généralement on riait du caquetage et de l'exaltation de ces enfants, et on les renvoyait en les traitant de petites folles.

Il n'en fut pas ainsi d'une des enfants de Marie de Lourdes, Antoinette Peyret. Tout émue de ce qu'elle avait entendu raconter, elle prit un prétexte quelconque pour entrer chez les Soubirous et provoquer les explications de Bernadette. Celle-ci n'allait jamais au-devant des questions; mais quand elle était interrogée, elle se prêtait de bonne grâce à ce qu'on désirait d'elle. Sans prétention et sans se faire prier, Bernadette entreprit donc de raconter ce qui lui était arrivé à Massabielle. Quand elle parla du costume de la Dame mystérieuse, Antoinette Peyret, qui suivait déjà ces détails avec émo-

tion, sentit son cœur se gonfler et une larme monter à ses paupières.

Quelques mois auparavant, la congrégation des Enfants de Marie de Lourdes avait perdu sa digne et bien-aimée présidente, Mlle Elisa Latapie. Le deuil était dans la congrégation et devait y rester longtemps, car je connais d'anciennes congréganistes qui, à trente ans de distance, se surprennent à pleurer encore leur compagne vénérée. Quoique jeune, Mlle Latapie avait su conquérir la confiance et le respect de tous. L'aménité de son caractère, la distinction de son esprit, la générosité de son âme lui attireraient spontanément les cœurs, et pour les jeunes congréganistes elle était une amie, une conseillère, une seconde mère. Aussi, quand elle passait dans les rues, tout le monde la saluait avec respect et vénération. Sa mort fut un deuil public. Au jour de ses funérailles, la ville entière de Lourdes accompagnait son cercueil, et les pleurs des pauvres, mieux que les paroles, dirent éloquemment ce qu'avait été sa charité.

Or, parmi les Enfants de Marie particulièrement attachées à Mlle Latapie, se faisait remarquer Antoinette Peyret. Plus qu'aucune autre, elle sentit le déchirement de la séparation ; l'image de celle qui n'était plus se présentait sans cesse à son esprit. A la description que fit Bernadette du costume de la Dame du rocher, elle fut frappée de la ressemblance qui existait entre ce costume et celui que portaient les Enfants de Marie au jour de leurs cérémonies religieuses. A l'instant, sa pensée courut à Mlle Latapie, et elle se demanda avec émotion si la Dame qui se montrait à Massabielle n'était pas son an-

cienne présidente venant réclamer des prières. A partir de ce moment, la congréganiste ne connut plus de repos. Au cours d'une conversation qu'elle eut avec Mme Millet, de Lourdes, dans la journée du mercredi 17 février, elle fit part à cette dernière de ses impressions et de son inquiétude, et ensemble elles combinèrent une visite au « cachot. »

Ce même jour, à la tombée de la nuit, les deux femmes entrèrent ensemble au domicile des Soubiours. Elles se présentèrent juste au moment où Bernadette sollicitait de sa mère l'autorisation de retourner une troisième fois à la Grotte. Encore sous le coup des impressions reçues le dimanche précédent, la mère ne voulait pas renouveler ses alarmes et adressait à sa fille une sévère mercuuriale.

A la vue des deux visiteuses, elle s'arrêta un peu confuse, mais elle ne put cacher ni s'empêcher de dire le motif de son irritation. Mme Millet et Antoinette Peyret furent presque heureuses d'arriver en cette conjoncture ; elles s'employèrent à calmer la mère, à lui démontrer que ses craintes étaient exagérées. Elles appuyèrent ensuite la demande de Bernadette, et, plaidant autant pour elles-mêmes que pour l'enfant, elles firent remarquer qu'il y avait plus de danger à combattre ce désir qu'à le favoriser. Enfin elles s'engagèrent à accompagner Bernadette à la Grotte et à lui servir de protectrices.

« Mais vous voulez donc faire de ma fille un objet de moquerie ! s'écria la pauvre mère éplorée.

— C'est vous qui nous faites injure en nous prêtant ce dessein, répondit vivement Mme Millet. Nous n'insistons pas, mais en vous quittant, per-

mettez-nous de vous dire que vous vous chargez de responsabilités que, pour notre part, nous n'oserions pas prendre.

— Ah ! je perds la tête ! reprit fiévreusement la mère Soubirous en retenant les deux visiteuses par les mains. Il me semble que vous ne me trompez pas..., je vous confie ma fille...; vous voyez mes angoisses..., de grâce, veillez sur elle ! »

Ce colloque a été rapporté bien souvent à ma sœur par Mlle Peyret.

Le lendemain, avant le jour, afin de ne pas attirer l'attention des curieux, Mme Millet et Mlle Peyret vinrent frapper discrètement à la porte des Soubirous, et Bernadette sortit avec elles. Elles avaient à peine fait quelques pas dans la rue, quand les cloches de la paroisse annoncèrent une messe basse; elles entrèrent à l'église. La messe entendue, elles s'acheminèrent vers Massabielle; peu de personnes les virent passer, car les maisons n'étaient pas encore ouvertes. Mme Millet tenait ostensiblement dans ses mains le cierge traditionnel béni à la Chandeleur, cierge qu'elle faisait brûler dans sa chambre aux jours de fête de la Vierge ou à l'approche des gros orages. Antoinette Peyret, de son côté, cachait sous les plis de son grand capuchon noir des Pyrénées une feuille de papier, une plume, de l'encre.

Lorsqu'elles furent parvenues au sommet du mamelon de Massabielle, Bernadette, pressée d'arriver, laissa derrière elle ses protectrices et descendit rapidement vers la Grotte. Mme Millet et Antoinette Peyret, moins familiarisées avec le sentier, n'arrivèrent au bord du Gave que quelques minutes après la voyante.

Elles trouvèrent cette dernière à genoux, récitant son chapelet en face de la niche d'où pendait le buisson. Après avoir allumé le cierge bénit, les deux femmes imitèrent Bernadette et prirent leur chapelet. Le petit groupe agenouillé priait à voix basse depuis déjà quelques instants, lorsque la voyante jeta soudain un cri de joie :

« Elle vient!... la voilà! et Bernadette, frémissante de bonheur, inclinait en même temps la tête jusqu'à terre. Mme Millet et Mlle Peyret se hâtèrent de porter leurs regards sur le rocher, mais, hélas! pour elles rien n'y était changé.

« Continuons à prier, dit Mme Millet, et si la Dame invisible est bien celle que nous pensons, nos prières ne peuvent que lui être agréables. »

Bernadette avait devancé ces paroles, et son cœur était déjà en communication avec la céleste apparition. Elle priait et souriait tour à tour. La voyante demeura heureuse, doucement émue, mais elle ne donna pas, ce jour-là, de signes extérieurs d'extase. La Dame allait parler et elle voulait que l'enfant entendit sa voix dans le calme et la pleine possession de ses facultés.

Quand le chapelet fut récité, Antoinette Peyret, toujours absorbée dans le souvenir de son amie défunte, la présidente de la congrégation, dit à Bernadette en lui tendant le papier et la plume qu'elle avait apportés :

« Demande, je te prie, à la Dame, si elle a quelque chose à nous communiquer et, dans ce cas, de vouloir bien le mettre par écrit. »

La voyante fit trois ou quatre pas vers le rocher. puis comprenant, sans se retourner, que les deux femmes la suivaient, elle leur fit signe de la main

de demeurer en arrière. Arrivée sous le buisson, Bernadette se haussa sur ses pieds et présenta le papier et la plume à la vision. Elle demeura quelques instants dans cette attitude, regardant vers l'ouverture ogivale et paraissant écouter des paroles qui lui venaient du haut de la niche. Elle abaissa ensuite ses bras, fit une profonde inclination et revint à sa place première. Comme on le pense bien, le papier était demeuré blanc.

Un peu attristée, Antoinette Peyret se rapprocha de Bernadette et lui demanda ce qu'avait répondu la Dame.

« Quand je lui ai présenté le papier et l'encre, elle s'est mise à sourire, puis, sans se fâcher, elle m'a répondu :

« Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire que je le mette par écrit. »

Elle a paru ensuite réfléchir un moment et a ajouté :

« — Voulez-vous avoir la bonté de venir ici pendant quinze jours ? » (1)

— Qu'as-tu répondu ?

— J'ai répondu que oui.

— Mais pourquoi la Dame veut-elle que tu viennes ?

— Je l'ignore, elle ne me l'a pas dit.

— Mais, reprit à son tour Mme Millet, pourquoi nous as-tu fait signe de reculer quand nous montions tout à l'heure après toi ?

— Pour obéir à la Dame.

— Ah !..., soupira avec inquiétude Mme Millet, de

(1) Bernadette, traduisant la réponse de la Dame, employait le mot patois *boulentat* (*sic*) pour dire *bonté* et parfois le mot *gracia* pour dire *grâce*. Voulez-vous avoir la bonté ou voulez-vous me faire la grâce de...

grâce, Bernadette, demande-lui si ma présence ici ne lui serait pas importune. »

Bernadette leva les yeux vers le haut du rocher, puis se retournant :

« La Dame répond : « Non, sa présence ici ne m'est pas désagréable. »

La voyante se remit à prier et avec elle les deux femmes. Dans cette seconde partie de l'apparition, Mme Millet et Antoinette Peyret remarquèrent que Bernadette interrompait souvent sa prière pour se livrer à un colloque intime avec la vision. Une heure se passa ainsi, puis tout disparut.

Dès que Bernadette fut sortie de la Grotte, Mme Millet et Antoinette Peyret lui demandèrent si elle n'avait pas reçu de nouvelle communication de la Dame.

« Si, répondit l'enfant, mi-attristée, mi-joyeuse ; elle m'a dit :

« — Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse dans ce monde, mais dans l'autre. »

— Puisque la Dame consent à te parler, reprurent les femmes, pourquoi ne lui demandes-tu pas son nom ?

— Je l'ai fait.

— Eh bien, qui est-elle ?

— Je l'ignore ; elle a baissé la tête en souriant, mais elle n'a pas répondu. » (1)

Bernadette fut reconduite dans sa famille. Comme la meunière Nicolau, Mme Millet et Antoinette Peyret dirent à la mère :

« Ah ! que vous êtes heureuse d'avoir une pareille enfant ! »

(1) Les dialogues de ce chapitre m'ont été rapportés bien des fois par Bernadette.

IX

QUATRIÈME APPARITION (VENDREDI, 19 FÉVRIER)

Dès que Mme Millet et Antoinette Peyret eurent disparu, Bernadette fit connaître à ses parents les paroles recueillies de la bouche de la Dame et l'engagement pris par elle de revenir pendant quinze jours à la Grotte. En entendant cette dernière communication, les époux Soubirous tombèrent dans un trouble indéfinissable. Jusque-là, ils avaient pensé que les yeux de l'enfant se laissaient éblouir à la Grotte par quelque forme vaporeuse plus ou moins brillante, mais que cette forme finirait par s'évanouir, comme s'évanouissent, dans les hauteurs de l'espace, les figures fantastiques créées par les nuages. Les nouveaux renseignements apportés par la voyante renversaient toutes leurs hypothèses. Ce quelque chose de vague, d'indécis qu'ils avaient entrevu par leur imagination était un être réel, vivant, ayant une volonté propre et parlant comme l'un d'eux. Maintenant, et ici commençait leur embarras, à quelle catégorie d'esprits fallait-il rattacher la personnalité immatérielle, et toutefois sensible, qui se montrait à Massabielle ?

Aux traits resplendissants de la Dame décrite par Bernadette, à la nature des promesses qu'elle faisait, le père et la mère de l'enfant croyaient reconnaître la Reine du ciel. Mais ils repoussaient bien vite cette pensée comme présomptueuse, et se confondaient dans leur néant.

Ils se prenaient ensuite à examiner l'idée conçue par Antoinette Peyret, c'est-à-dire la possibilité d'une apparition, sous une forme humaine, d'une âme du purgatoire. Mais la sérénité de l'être mystérieux ne semblait pas se concilier avec l'expression d'une personne qui souffre. Puis, une âme du purgatoire serait-elle venue sans but à la Grotte? Pourquoi cette âme n'aurait-elle pas formulé ses désirs, ses prières, au moment où elle y était expressément conviée? La présence d'une âme du purgatoire sur le rocher de Massabieille ne paraissait donc pas probable aux Soubirous.

Un troisième aspect de la question jetait ces derniers dans une espèce de saisissement qui approchait de l'épouvante. Sans doute la Dame de la Grotte se présentait sous des dehors pleins de charme et de bénignité; sans doute elle portait sur elle un objet religieux (le chapelet) qui fait la terreur de l'enfer; sans doute elle donnait des promesses qui, par leurs restrictions mêmes, rappelaient les promesses évangéliques. Mais à tous ces beaux semblants, à toutes ces belles assurances pouvait-on se fier? L'esprit du mal n'est-il pas capable de toutes les fourberies et de tous les mensonges?

En dehors de ces sujets de crainte, ne demeurerait-il pas encore d'autres points noirs à éclaircir? Que signifiait le silence de la Dame à l'égard de son nom?

Entrevoyant d'un côté la lumière et d'un autre les ténèbres, les époux Soubirous étaient en proie aux incertitudes les plus inexplicables. Ils se sentaient enveloppés de surnaturel, et ce surnaturel, ils n'osaient ni l'accueillir, ni le combattre. Les

braves gens arrivaient à la question finale sans pouvoir la résoudre : devaient-ils, ne devaient-ils pas autoriser Bernadette à retourner à la Grotte ?

Dans les conjonctures un peu difficiles, les Soubirous ne manquaient jamais de consulter la tante Bernarde, la marraine de leur fille, et il était rare que son avis ne fût pas adopté. Au cours de la journée du 18 février, la mère de la voyante alla trouver sa sœur aînée pour lui faire part de ses perplexités. Bernarde écouta, mais elle ne voulut donner aucun conseil avant d'avoir réfléchi.

Le soir, à la veillée, elle se présenta chez les Soubirous, et leur dit que son opinion était faite et qu'elle ne voyait pas de motif sérieux pour empêcher Bernadette de se rendre à l'invitation de la Dame.

« Si la vision, fit-elle observer, est de nature céleste, nous n'avons rien à redouter : si ce n'est qu'une supercherie diabolique, il n'est pas possible que la Vierge laisse tromper une enfant qui se confie à elle avec tout l'abandon de son innocence. Au surplus, ajouta Bernarde, il est un tort que nous nous sommes déjà donné : c'est celui de n'être pas allés nous assurer par nous-mêmes des faits qui s'accomplissent à Massabielle. Il est nécessaire que cette démarche se fasse ; puis, selon ce que nous aurons observé, nous déciderons de la conduite qu'il conviendra de tenir. »

Déférant à la manière de voir de la tante Bernarde, la mère Soubirous et sa fille sortaient, le lendemain 19 février, au point du jour, de leur domicile des Petits-Fossés et se dirigeaient, enveloppées dans leurs capulets, vers la rue du Baous.

Elles prirent en passant la tante Bernarde : puis,

sans proférer une parole, les trois femmes, Bernadette au milieu, s'acheminèrent vers les bas-fonds du Gave. Malgré le soin qu'elles avaient mis à se cacher, quelques voisins, ouvrant leur maison, les reconnurent et les suivirent. Une petite caravane de sept ou huit personnes arriva sous la Grotte presque en même temps que le groupe Soubirous.

Bernadette se mit à genoux, éleva son chapelet à la hauteur du front et se marqua d'un beau signe de croix. Un moment après, le monde matériel n'existait plus pour elle, et son âme ravie était plongée dans les délices de la contemplation. Des sourires ineffables illuminaient son visage, des courants de joie céleste faisaient tressaillir tout son être.

La mère et la tante avaient déjà entendu faire le tableau de ce qu'était Bernadette à la Grotte. Leur imagination ne s'était pas élevée à l'idéal des sublimes réalités qui les attendaient. Quand elles virent la voyante, sous les rayonnements de l'extase, le corps penché en avant comme pour s'envoler, elles furent saisies d'un tremblement nerveux, et la mère de s'écrier :

« O mon Dieu, je vous en conjure, ne m'enlevez pas mon enfant ! »

Une autre voix, celle d'une assistante, disait en même temps :

« Oh ! qu'elle est belle ! »

Des larmes d'attendrissement montèrent à tous les yeux : on se mit à prier dans un silence admiratif.

Bernadette demeura dans le ravissement environ une demi-heure ; cette demi-heure parut un siècle au cœur anxieux de la mère et de la tante ; ce ne fut qu'un éclair, mais un éclair échappé des demeures

res célestes, pour les autres personnes présentes à cette scène.

La voyante revint de son extase en se frottant les yeux et comme accablée sous le poids de son bonheur. Heureuse, elle se rapprocha affectueusement de sa mère et de sa tante, qui la reçurent dans leurs bras avec une inexprimable tendresse.

Toutes trois, elles remontèrent la pente escarpée de Massabielle au milieu des femmes qui avaient suivi au départ. Celles-ci entouraient Bernadette de mille égards et se répandaient en admiration sur ce qu'elles avaient vu.

Chemin faisant, Bernadette raconta que la Dame s'était montrée satisfaite de sa fidélité à revenir à la Grotte, et lui avait dit que, plus tard, elle aurait des révélations à lui faire.

Elle parla encore d'un fait étrange qui s'était produit durant la vision. Pendant qu'elle était en prière, dit-elle, un tumulte de voix sinistres, paraissant sortir des entrailles de la terre, était venu éclater au-dessus des eaux du Gave; ces voix s'interpellaient, se croisaient, se heurtaient, comme les clameurs d'une foule en querelle. L'une de ces voix, dominant les autres, avait crié d'une manière stridente et pleine de rage : *Sauve-toi! Sauve-toi!* A ce cri qui ressemblait à une menace, la Dame avait levé la tête et froncé le sourcil en regardant vers la rivière. Sur ce simple mouvement, les voix s'étaient prises d'épouvante et avaient fui dans toutes les directions.

Les personnes qui revenaient de la Grotte n'avaient rien entendu de ce que racontait Bernadette. Elles crurent que l'enfant s'était trompée et n'attribuèrent à l'incident aucune signification. Il en avait

une cependant, et j'aurai plus tard à en préciser le sens. (1)

X

CINQUIÈME APPARITION (SAMEDI, 20 FÉVRIER)

A la date où nous sommes arrivés, la nouvelle des apparitions était généralement connue à Lourdes, et l'on commençait à s'en entretenir à voix haute et d'une manière publique. Comme il est indiqué aux pages précédentes, quelques jeunes filles et une douzaine de femmes avaient seules cependant assisté jusqu'alors aux extases de Bernadette. Ces femmes, ces enfants, avaient jeté partout le cri de leur admiration, et chez tous ceux qui avaient prêté l'oreille elles avaient fait naître le désir de voir ce qu'elles mêmes avaient vu. Dès que l'on apprit que la voyante se rendait tous les matins à la Grotte, un grand nombre d'habitants de Lourdes se hâtèrent d'y accourir. Dans la matinée du samedi 20 février, le dessous des excavations et l'espace ouvert qui se trouvait entre les excavations et le Gave étaient entièrement occupés. A partir de ce jour, on ne compta plus les spectateurs par quelques unités, mais par centaines d'abord, et plus tard par milliers.

Le matin de la cinquième apparition, Bernadette, accompagnée de sa mère, arriva à Massabielle vers

(1) Voir page 159, Contrefaçons de la vision céleste.

six heures et demie. Elle ne fut ni étonnée, ni émue d'y trouver la foule qui l'attendait. Elle se présenta sous le rocher avec le même air que si elle eût été simple spectatrice, et alla s'agenouiller à sa place ordinaire. Sans faire attention que tous les yeux étaient fixés sur elle, elle prit naturellement son chapelet et se mit à prier. Un moment après, les yeux de Bernadette s'ouvraient à un jour qui n'était pas de la terre. Le moment des grandes expansions était venu, et Bernadette envoyait l'expression de ses hommages, de ses remerciements, de ses joies, à la Dame cachée du rocher. Une grâce surhumaine accompagnait ses mouvements, et sa propre mère, qui se tenait, émue, à ses côtés, disait en pleurant :

« Je perds la tête et ne reconnais plus ma fille ! »

Une rumeur confuse d'admiration s'était déjà élevée au milieu de la foule, et la plupart des assistants se haussaient sur la pointe des pieds afin de mieux voir et contempler l'extatique. Absorbés par le tableau présenté par l'enfant, les spectateurs craignaient d'en perdre un autre : par une attraction dont ils ne pouvaient se défendre, ils portaient alternativement leurs regards, de Bernadette au rocher et du rocher à Bernadette. Les yeux du corps ne voyaient rien du côté de la Grotte, mais les yeux de l'âme voyaient, et chacune des personnes présentes aurait pu dire, comme l'extatique lors d'une apparition précédente : La Dame y est ! la Dame est là !

Après l'extase, Bernadette, interrogée sur son entretien avec la Dame, répondit que celle-ci avait eu la bonté de lui apprendre mot par mot une prière particulière et spéciale pour elle. Quand on

demandait à la voyante de dire cette prière, elle répondait qu'elle ne s'y croyait pas autorisée, attendu qu'elle n'avait été formulée qu'en vue de ses besoins intimes. A l'embarras qui accompagnait le refus, on pouvait comprendre qu'il s'agissait de délicatesses de l'âme auxquelles l'enfant n'osait pas même faire allusion.

XI

SIXIÈME APPARITION (DIMANCHE, 21 FÉVRIER)

M. Dozous, médecin à Lourdes, et l'un des témoins éclairés des extases de Bernadette, raconte dans son livre intitulé : *La Grotte de Lourdes, sa fontaine, ses guérisons*, les faits qui se rapportent à la sixième apparition. Je lui emprunte son récit ; mais avant de le reproduire, je ferai remarquer que le docte praticien, en se rendant à Massabielle, croyait n'avoir à s'occuper que d'une de ces maladies bizarres, d'ordre névropathique, dont les manifestations mal comprises troublent souvent le vulgaire. Il supposait qu'un mot de lui suffirait à faire la lumière, et, par suite, à démolir l'échafaudage factice des versions qui circulaient. Il entra en observation avec ce plan préconçu ; mais, dès les premiers moments, il remarqua qu'il se trouvait en présence d'un problème médical dont la solution, au point de vue scientifique, n'était pas facile à dégager. Il n'avoua pas tout d'abord son embarras et revint plusieurs fois à la Grotte. Après cinq ou

six jours de minutieuses et patientes études, le docteur déclara hautement, et non sans courage, que le doigt de Dieu se montrait à Massabielle et que la maladie de Bernadette n'était pas de celles qui relèvent de la médecine.

Né à une époque où l'idée chrétienne s'était affaiblie dans les esprits, M. Dozous avait passé sa vie dans l'indifférence religieuse. Au contact des événements surnaturels de la Grotte, il sentit son âme se réveiller et prendre son essor vers des régions nouvelles. Il renonça aux doctrines philosophiques qu'il avait professées jusque-là, et devint l'un des champions les plus ardents de la cause de l'Immaculée Conception. Le médecin populaire de Lourdes est mort au milieu de ses concitoyens en chrétien résigné et édifiant, le 15 mars 1884, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Durant sa longue carrière, il s'était dévoué avec désintéressement au soulagement des pauvres ; les pauvres le pleurèrent. Nul doute que les vertus professionnelles de M. Dozous, ainsi que son grand zèle à publier les gloires de la Vierge à la Grotte, n'aient été couronnés au ciel par Celui qui récompense jusqu'au petit verre d'eau froide offert à l'un des siens.

Écoutons maintenant le médecin dans ses constatations relatives à la sixième apparition :

« ... Aussitôt qu'elle fut devant la Grotte, Bernadette s'agenouilla, ôta de sa poche son chapelet et se mit à prier en l'égrenant. Son visage subit une transformation remarquée par toutes les personnes qui étaient près d'elle, et indiquait qu'elle était en rapport avec son apparition. Pendant qu'elle déroulait de la main gauche son chapelet, elle tenait de

la main droite un cierge allumé qui s'éteignait souvent sous l'action d'un courant d'air très fort qui régnait le long du Gave, mais elle le livrait chaque fois à la personne la plus rapprochée d'elle pour qu'il fût rallumé.

« Moi, qui suivais avec une grande attention tous les mouvements de Bernadette, je voulus savoir, en ce moment, quel pouvait être l'état de la circulation sanguine et de la respiration ; je pris l'un de ses bras et plaçai mes doigts sur l'artère radiale. Le pouls était tranquille, régulier, la respiration facile ; rien, dans la jeune fille, n'indiquait une surexcitation nerveuse.

« Bernadette, après que j'eus abandonné son bras, se leva et s'avança un peu vers la Grotte. Bientôt je vis son visage, qui jusque-là avait offert l'expression de la béatitude la plus parfaite, s'attrister ; deux larmes tombèrent de ses yeux et roulèrent sur ses joues. Ces changements survenus dans sa physionomie pendant cette station me surprirent. Je lui demandai, quand elle eut terminé ses prières et que l'être mystérieux eut disparu, ce qui s'était passé en elle durant cette longue station. Elle me répondit :

— « La Dame, en me quittant un instant de son regard, l'a dirigé au loin par-dessus ma tête. Ensuite le reportant sur moi qui lui demandais ce qui l'attristait, elle m'a dit : *Priez pour les pécheurs!* Je fus bien vite rassurée par l'expression de bonté et de sérénité que je pus voir sur son visage, et aussitôt elle disparut. »

« En quittant ces lieux, où l'émotion avait été si grande, Bernadette se retira, comme toujours, dans l'attitude la plus simple, la plus modeste. »

Comme on peut en juger, la narration de M. Dozous n'accuse aucun enthousiasme ; c'est la constatation pure et simple d'un fait examiné par ses côtés extérieurs. Il y a bien quelques affirmations qui trahissent le trouble, mais le médecin hésite et n'ose encore se prononcer. Il cherche, il tâtonne, il médite. D'une part, il entrevoit les désaveux de ses confrères ; de l'autre, il écoute les revendications de sa propre raison. Un grand combat se livrait en lui, et il s'agissait de décider entre ses vieilles idées et les nouveaux horizons qui se présentaient devant son âme. De plus en plus frappé par l'évidence des faits, M. Dozous reconnut enfin le surnaturel des apparitions, et, à partir de ce jour, au mépris de toutes les dérisions, il se constitua l'apôtre dévoué de la Grotte de Lourdes.

XII

SUITE DE LA JOURNÉE DU 21 FÉVRIER

Les spectateurs avaient été déjà nombreux à l'extase de la veille. D'autres auraient suivi, mais craignant d'être dupes de quelque mystification, ils avaient voulu attendre de plus amples renseignements, et ne se présentèrent à la Grotte que le lendemain, 21 février. A ceux-là vint se joindre un groupe d'ouvriers de Lourdes, qui, profitant des loisirs du dimanche, avaient tenu à s'assurer par eux-mêmes des choses qu'on racontait. Les nouveaux visiteurs, réunis à ceux des journées précédentes, toujours fidèles à revenir, créèrent donc une

assistance considérable autour de Bernadette au matin de la sixième apparition.

La transfiguration de la voyante jeta, comme d'habitude, tous les témoins de l'extase dans la plus profonde stupéfaction. Ces derniers se contièrent à la Grotte, considérée déjà comme un lieu sacré; mais rentrés en ville, ils traversèrent les rues en déversant le trop-plein de leur admiration. On sortait des maisons pour les entendre, on les arrêtait à chaque pas pour les interroger. Les auditeurs applaudissaient à leurs récits comme on applaudit à l'heureuse annonce d'un événement patriotique. Si quelqu'un à l'esprit inquiet osait contredire, il était aussitôt combattu et forcé de garder le silence.

Les autorités chargées de veiller à la tranquillité locale, demeurées jusque-là à l'écart, commencèrent à se préoccuper du mouvement insolite qui se produisait à Lourdes. Dans les premiers jours, elles n'avaient donné aucune importance à la question de la Grotte, et pensaient que le bon sens public ferait justice des racontages qui circulaient. En présence de l'animation bruyante qui marqua la matinée du 21 février, elles se prirent d'inquiétude pour les intérêts dont elles avaient la garde et aussi pour leur propre responsabilité. Le maire, le procureur impérial, le commissaire de police se réunirent à l'hôtel de la mairie en vue d'examiner s'il n'y aurait pas quelque mesure à prendre pour prévenir le retour des manifestations qui venaient d'éclater. Certaines vivacités de paroles avaient surgi çà et là entre ceux qui croyaient et ceux qui ne croyaient pas aux visions. Ils s'exagérèrent la portée de ces

petits conflits et y virent le germe menaçant de dissensions pouvant troubler le repos de la ville.

Une seconde crainte, celle-ci mieux fondée, mettait en éveil la sollicitude des magistrats. L'espace resserré où s'accumulait la foule à Massabielle n'était pas sans présenter de sérieux et graves dangers. Les premiers arrivés s'emparaient du rond-point qui se trouvait devant la Grotte. Ceux qui venaient ensuite montaient sur les blocs de pierre qui pointaient à la surface du Gave. Les retardataires grimpaient et allaient s'accrocher aux branchages qui pendaient au-dessus des excavations. On comprend les périls d'une pareille situation : un faux mouvement pouvait précipiter dans la rivière les groupes mal affermis qui se tenaient sur les îlots glissants du courant ; une branche cassée aurait suffi pour faire rouler dans le vide et tomber sur les spectateurs d'en bas les imprudents qui se balançaient au-dessus du précipice. Aucun accident n'était encore arrivé ; mais fallait-il attendre la catastrophe pour y apporter remède ?

La perspective redoutée des éventualités qui pouvaient naître décida les représentants de l'autorité à sortir de leur rôle passif. Ils comprirent cependant qu'ils devaient procéder avec mesure, et que, tout en rendant leur intervention efficace, ils devaient éviter de froisser les susceptibilités populaires. Pour atteindre ce double but, ils jugèrent que le meilleur moyen à employer était d'amener la voyante, par voie de persuasion, à ne plus retourner à la Grotte. Comme ils n'apercevaient pas au-delà de la jeune fille la cause de l'effervescence de la foule, ils crurent qu'en éliminant cette cause, ils allaient du même coup en arrêter les effets.

Afin d'exécuter la résolution prise, le procureur impérial, dès sa sortie de la mairie, fit appeler Bernadette dans son cabinet.

XIII

SUITE DE LA JOURNÉE DU 21 FÉVRIER

I. — BERNADETTE CHEZ LE PROCUREUR IMPÉRIAL

Le parquet de Lourdes était représenté, à l'époque dont nous parlons, par M. Dutour, plus tard conseiller à la cour d'appel de Pau. Ce magistrat était estimé dans son ressort, et remplissait avec dignité les devoirs de sa charge. Comme on le remarque parfois dans les natures les mieux douées, il existait chez M. Dutour certaines contradictions, certains travers d'esprit qui nuisaient à l'éclat de ses belles qualités. Ainsi, tout en se montrant respectueux des choses religieuses, il faisait la guerre à ce qu'on appelle aujourd'hui les idées cléricales. (1) Dans les affaires judiciaires, pour lesquelles, du reste, il montrait une grande compétence, il se raidissait outre mesure contre les sentences des juges dont les conclusions n'étaient pas conformes aux siennes.

(1) Un dimanche, assistant à la messe, il entendit un vicaire de la paroisse laisser échapper dans son prône quelques paroles voilées contre la classe dirigeante de la société et en particulier contre les fonctionnaires dont il blâmait les mauvais exemples. A l'instant, le procureur prit note des critiques du jeune prédicateur et en fit une grosse affaire. Sous menace de saisir le tribunal de cet écart de paroles, il obligea l'évêque de Tarbes à éloigner de Lourdes le vicaire en question.

C'est avec ces dispositions, bonnes et mauvaises, et malgré tout sincères, que le procureur de Lourdes prit position dans l'affaire de la Grotte.

Quand il eut Bernadette devant lui, il l'interrogea en ces termes :

« Ma fille, vous faites beaucoup parler de vous, est-ce que vous avez l'intention de continuer vos visites à la Grotte ?

— Oui, monsieur, je l'ai promis à la Dame, et j'y reviendrai encore une douzaine de jours.

— Mais, ma pauvre enfant, votre Dame n'existe pas ; c'est un être purement imaginaire.

— Quand elle m'apparut pour la première fois, je le croyais aussi, et me frottai les yeux ; mais aujourd'hui je suis sûre que je ne me trompe pas.

— Comment le savez-vous ?

— Parce que je l'ai vue plusieurs fois, et encore ce matin ; puis elle s'entretient avec moi.

— Les sœurs de l'hospice, chez qui vous allez en classe, sont incapables de mentir, et cependant elles vous disent que vous vous faites illusion.

— Si les sœurs de l'hospice voyaient comme moi, elles croiraient comme moi.

— Prenez garde ; on finira peut-être par découvrir quelque chose de caché qui explique votre obstination ; on a déjà répandu le bruit que vous et les vôtres vous receviez des cadeaux en secret.

— Nous ne recevons rien de personne.

— Cependant, hier, vous êtes allée chez Mme Millet et vous y avez accepté des douceurs

— C'est vrai ; Mme Millet m'a fait prendre un verre d'eau sucrée pour calmer mon asthme ; c'est tout.

— Quoi qu'il en soit, votre conduite à la Grotte

est un véritable scandale; vous faites courir les gens, et il faut que toutes ces choses finissent; me promettez-vous de ne plus retourner à Massabielle?

— Monsieur, je ne vous le promets pas.

— Est-ce votre dernier mot?

— Oui, monsieur.

— Alors sortez... nous aviserons. »

Au cercle que je fréquentais à Lourdes, le procureur impérial ne faisait mystère à personne de l'interrogatoire qu'il avait fait subir à Bernadette. Il en rapportait avec complaisance les demandes et les réponses, et s'amusait lui-même de sa propre défaite. Il est vrai d'ajouter qu'à l'époque dont nous parlons, les agents de l'autorité n'avaient pas encore pris parti contre les apparitions envisagées au point de vue doctrinal.

II. — BERNADETTE CHEZ LE COMMISSAIRE DE POLICE

L'officier de paix qui dirigeait la police à Lourdes, à l'époque des apparitions, était M. Jacomet, homme du pays, alors âgé d'une quarantaine d'années. Ce fonctionnaire avait une figure franche, ouverte, heureuse, prévenant immédiatement en sa faveur. Il était, de plus, intelligent et instruit, ce qui ajoutait un certain air de distinction à ses avantages physiques. A Lourdes, grands et petits serraient la main à M. Jacomet, et la défaveur de son emploi ne diminuait en rien la popularité de sa personne. Comme commissaire, nul mieux que lui ne savait débusquer un fripon et l'amener aux aveux de sa culpabilité. Il a parcouru sa carrière dans les principales villes de France, et, d'avancement en avan-

cement il est parvenu aux plus hauts échelons de l'administration qu'il servait. Il est mort à Paris relativement jeune, et pendant qu'il était encore dans l'exercice de ses fonctions.

En entreprenant sa campagne contre la Grotte, M. Jacomet ne croyait pas s'immiscer dans une affaire où les interventions célestes étaient en jeu. Comme le procureur impérial, il supposait que la foi aux apparitions était une de ces conceptions superstitieuses auxquelles les populations ignorantes se laissent trop souvent entraîner. Il comptait sur son influence et sur les ressources de son esprit pour calmer les ardeurs du prosélytisme et empêcher Bernadette de continuer son rôle de voyante.

L'après-midi du dimanche 21 février, sans se préoccuper de l'insuccès de M. Dutour dans la matinée, M. Jacomet se rendit sur la place du porche, où il avait calculé qu'il trouverait Bernadette à la sortie des vêpres. L'appariteur Callet fit connaître, en effet, à son chef, la voyante marchant au milieu de la foule, à côté de sa tante Lucile. Le commissaire, feignant de se trouver là en curieux, arriva bientôt devant la jeune fille, et, avec l'air de profiter d'une rencontre fortuite, il pria cette dernière de venir à son bureau. L'enfant, sans trouble, sans explications, suivit docilement l'agent de l'autorité, tandis que sa tante allait prévenir la famille. Sur son passage, quelqu'un dit en plaisantant à Bernadette :

« Ah çà ! mais, ... Bernadette, je crois qu'on va te mettre en prison.

— Oh ! non, répondit l'enfant, en dirigeant vers son interlocuteur un regard tranquille et souriant, je n'ai pas peur et je sais que je n'ai rien à craindre.

Avant d'aller plus loin, j'ouvre une parenthèse pour dire que durant mon séjour à Lourdes j'occupais la même maison que le commissaire de police. Ce dernier habitait le rez-de-chaussée, et j'étais logé au premier étage. Je dois à ce voisinage l'occasion d'avoir pu recueillir les renseignements qui vont suivre.

Au moment où la voyante arrivait chez l'officier de paix, ma sœur, tout empressée, vint m'en apporter la nouvelle et m'engager à descendre. Le cas et la vue de Bernadette m'intéressaient assez peu, et il est probable que je n'eusse pas quitté ma place, si ma sœur, me secouant sur ma chaise et me prenant par le bras, ne m'y eût pour ainsi dire forcé.

M'autorisant de mes bons rapports avec mon colocataire, j'entrai sans frapper dans la pièce servant de prétoire, et, faisant à M. Jacomet un signe d'intelligence, qui donnait à comprendre l'objet de ma visite, j'allai m'asseoir à l'un des côtés de la salle. Du point où j'étais placé, je pouvais parfaitement examiner les traits de la jeune voyante et entendre ce qu'elle disait.

L'enfant que j'avais devant moi, et que je voyais pour la première fois, paraissait âgée de dix à onze ans; en réalité, elle en avait quatorze. Sa figure était fraîche et rondelette; son regard témoignait d'une grande douceur et d'une grande simplicité; le timbre de sa voix, quoique un peu fort, était sympathique. Je ne m'aperçus pas de son asthme. Dans une attitude très naturelle, elle tenait les mains croisées sur ses genoux et la tête légèrement inclinée sur la poitrine. Elle était couverte d'un capulet blanc, et ses autres vêtements, sans être

riches, étaient propres et en bon état. Une table, surmontée d'un pupitre, séparait la voyante du commissaire.

Quand j'entrai, M. Jacomet finissait de s'organiser dans son bureau et plaçait devant lui une feuille de papier blanc et un crayon. Il se tourna ensuite vers l'enfant, et de son air le plus insidieusement bienveillant il lui dit :

« Tu as sans doute déjà compris dans quel but je t'ai appelée chez moi ? On m'a parlé avec tant d'intérêt des belles choses que tu vois à Massabielle que, ma foi, comme tout le monde, j'ai été pris du désir de savoir de quoi il s'agissait. Est-ce que tu aurais de la peine à nous raconter, à M. Estrade et à moi, comment tu as fait la rencontre de la Dame de la Grotte ?

— Non, monsieur.

— Tu t'appelles, je crois, Bernadette?...

— Oui, monsieur, Bernadette.

— Bien, mais ton nom de famille ? »

L'enfant chercha, puis, comme quelqu'un qui a trouvé :

« Je m'appelle Bernadette Soubirous.

— Quel âge as-tu ?

— J'ai quatorze ans.

— Tu ne te trompes pas ? ajouta le commissaire en souriant, et comme pour lui demander si elle n'exagérerait pas.

— Non, monsieur, je ne me trompe pas, j'ai quatorze ans accomplis.

— Que fais-tu à la maison ?

— Pas grand'chose, monsieur : depuis que je suis rentrée de Bartrès, je vais à l'école pour apprendre le catéchisme ; après l'école, je surveille mes frères et mes sœurs qui sont plus jeunes que moi.

— Tu as donc demeuré à Bartrès ? A quoi y étais-tu occupée ?

— J'y ai passé quelques mois chez ma mère nourrice, qui me faisait garder un petit troupeau de brebis et d'agneaux. »

Le commissaire adressa encore, sur le ton familier, d'autres questions secondaires à l'enfant : quand il crut avoir capté sa confiance, il lui dit :

« Maintenant arrivons à ce que nous désirons connaître de toi, c'est-à-dire à la scène qui t'a si vivement impressionnée sous le rocher de Massabielle. Ne crains pas de t'expliquer longuement. »

Bernadette, comme si elle eût été en face de l'un des siens, fit le récit, plein de charme, de la première apparition, tel qu'il se trouve consigné aux pages précédentes. Elle entra dans tous les détails d'âge, de costume, de physionomie, relatifs à la Dame, et cela avec tant de naïveté convaincue, que sa sincérité ne pouvait être mise en doute. Pendant qu'elle parlait, le commissaire faisait courir rapidement son crayon sur la feuille de papier blanc.

Il releva la tête :

« Ce que tu nous racontes est en effet très intéressant ; mais enfin, quelle est cette Dame dont tu es si engouée ? La connais-tu ?

— Je ne la connais pas, répondit l'enfant avec une touchante simplicité.

— Tu dis qu'elle est belle. Comme qui est-elle belle ?

— Oh ! monsieur, elle est plus belle que toutes les dames que j'ai rencontrées jusqu'ici.

— Pas plus belle cependant que madame N... ou madame N..., et ici le commissaire citait les dames de la ville les mieux douées sous le rapport de la beauté.

— Elles ne peuvent pas y faire. (1)

— Cette Dame agit-elle, parle-t-elle, ou bien demeure-t-elle à sa place comme une statue d'église ?

— Oh ! elle remue, sourit et parle comme nous ; entre autres choses, elle m'a demandé si je voulais avoir la bonté de revenir pendant quinze jours à la Grotte.

— Qu'as-tu répondu ?

— J'ai promis que j'y reviendrai.

— Que disent tes parents des choses que tu nous racontes là ?

— Au commencement, il disaient que c'étaient des illusions... »

Saisissant le mot au passage, le commissaire interrompit :

« Oui, ma fille, tes parents ont raison, et les choses que tu crois voir et entendre n'existent que dans ton imagination.

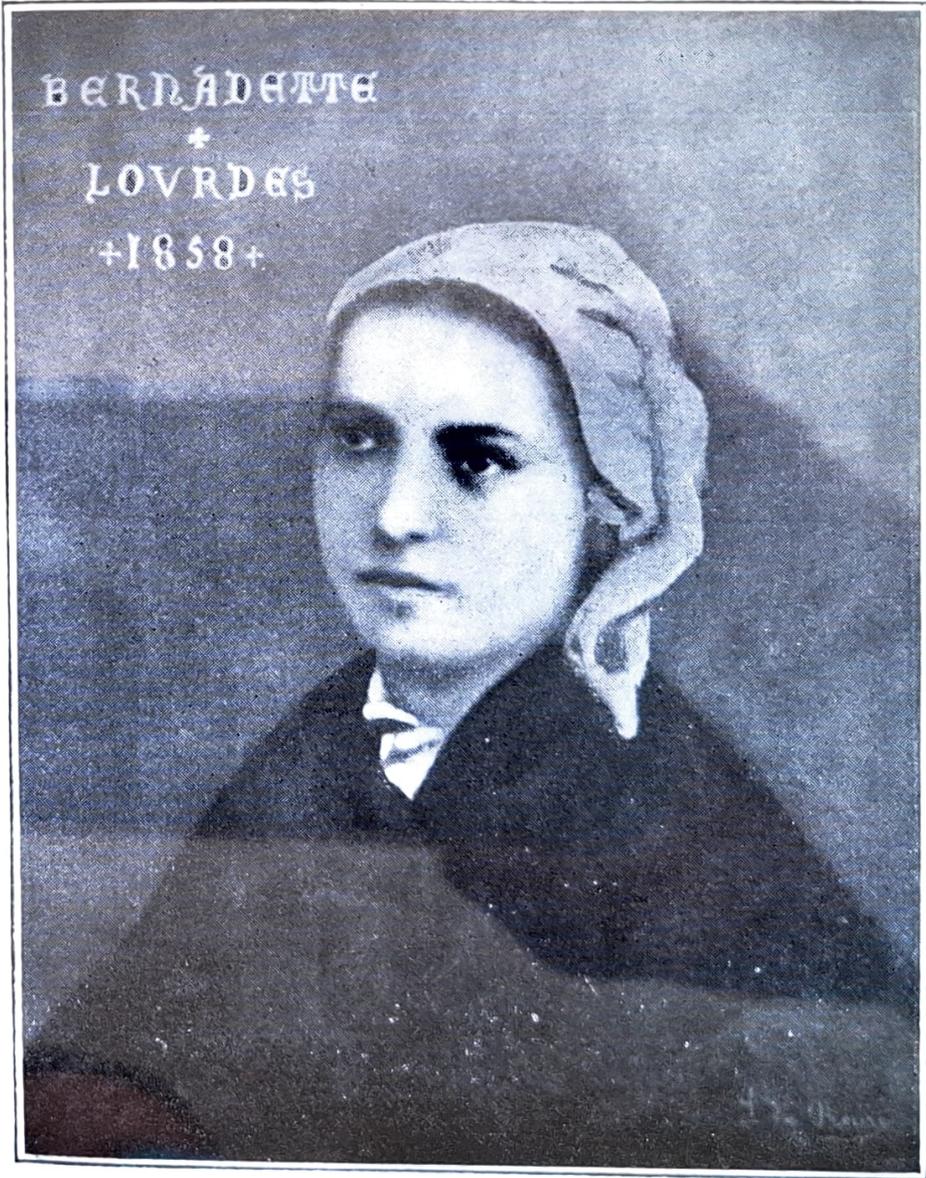
— D'autres me l'ont dit, mais je suis sûre que je ne me trompe pas.

— Ecoute : si la Dame du rocher était une personne comme toutes les autres, tout le monde pourrait la voir et l'entendre. Or, comment se fait-il que cela ne soit pas ?

— Monsieur, je ne peux pas vous expliquer ces choses-là ; ce que je peux affirmer, c'est que la Dame est réelle et vivante.

— Puisque tu y tiens, je n'ai aucun motif pour t'empêcher de croire à l'existence de ta prétendue Dame. Toutefois, comme il n'est pas impossible que le préfet ou toute autre autorité me demande un rapport là-dessus, voyons si j'ai bien compris les renseignements que tu m'as donnés. »

(1) Tournure patoise signifiant : elles ne peuvent pas rivaliser, elles ne peuvent pas être comparées.



BERNADETTE SOUBIROUS



Ici le commissaire prit sa feuille de notes¹ et commença une guerre de traquenards. Il essaya de faire tomber la voyante dans la contradiction.

« Tu as dit que la Dame est âgée de dix-neuf à vingt ans ?... »

— Non j'ai dit de seize à dix-sept.

— Qu'elle est revêtue d'une robe bleue et d'une ceinture blanche ?... »

— C'est le contraire, Monsieur ; il faut mettre : une robe blanche et une ceinture bleue.

— Que ses cheveux tombent en arrière ?... »

— Vous avez mal entendu ; c'est le voile qui tombe en arrière. »

Bernadette redressa ainsi, sans hardiesse, mais aussi sans timidité, toutes les variantes que le commissaire, à dessein, avait introduites dans son récit. M. Jacomet comprit qu'il n'avait rien à gagner sur le terrain où il s'était placé ; il changea de tactique. Prenant le sérieux et sur un ton quelque peu ironique, il dit à l'enfant :

« Ma chère Bernadette, j'ai voulu te laisser aller jusqu'au bout de ton récit ; mais je dois te déclarer que je connaissais déjà l'histoire de tes prétendues visions ; cette histoire est de pure invention, et je sais qui te l'a apprise... »

Le commissaire fit une pause et regarda fixement la voyante.

La jeune fille leva des yeux étonnés sur l'homme qu'elle avait devant elle et répondit :

« Monsieur, je ne vous comprends pas. »

— Je vais être plus clair : est-ce qu'il n'y a pas quelqu'un qui t'a conseillé en secret de dire que la Vierge t'apparaissait à Massabieille, et qu'en le disant, non seulement tu passerais pour une sainte,

mais encore que la Vierge t'en saurait gré ? Fais attention avant de répondre, car j'en sais à ce sujet plus long que tu ne penses.

— Personne, Monsieur, ne m'a conseillé les choses dont vous me parlez.

— Je sais à quoi m'en tenir ; mais je ne veux pas faire de scandale, ni te chercher une mauvaise querelle. Je ne réclame pas d'aveux, mais j'exige de toi une simple promesse. Me donnes-tu l'assurance que tu ne reviendras plus à la Grotte ?

— Monsieur, j'ai promis à la Dame d'y revenir.

— Ah ! oui ! s'écria le commissaire en se levant de son siège et en feignant la colère ; tu crois donc que nous serons toujours d'humeur à écouter tes sornettes et à céder à tes entêtements ? Si, à l'instant, tu ne prends pas l'engagement de ne plus retourner à Massabielle, j'envoie chercher les gendarmes et je te fais mettre en prison. »

Bernadette demeura impassible.

A ce moment, je quittai ma place et je m'approchai de la voyante :

« Ma fille, ne t'obstine pas ; consens à ce que te demande M. Jacomet ; sans cela, tu sais ce qui t'attend ? »

Bernadette comprit que je n'avais pas qualité pour intervenir dans le débat ; elle ne répondit pas.

Sur ces entrefaites, la porte du prétoire s'ouvrit, et un homme du peuple montra timidement la tête.

« Que réclamez-vous ? demanda le commissaire. »

— Je suis le père de cette enfant, répondit l'ouvrier en désignant Bernadette de la main.

— Ah ! c'est vous, père Soubirous ; vous faites bien d'arriver, car j'allais vous envoyer chercher.



H. Le Gyon

FRANÇOIS SOUBIROUS
Père de Bernadette

« Vous connaissez le rôle que joue votre fille depuis quelques jours; endoctrinée sans doute par quelque commère du quartier, elle fait l'inspirée et se livre à des singeries faisant tourner la tête aux imbéciles. Il faut que cette comédie finisse, car elle constitue un danger pour le repos de la ville. Je vous préviens que si vous n'avez pas assez d'autorité pour retenir votre fille chez vous, j'en aurai, moi, assez pour la retenir ailleurs.

— Oh! monsieur le commissaire, laissez-moi parler avec toute ma franchise : pour moi, je ne doute pas que l'enfant ne soit sincère dans ce qu'elle raconte; maintenant, se trompe-t-elle? C'est là notre embarras... Je vous avoue que ma femme et moi nous sommes bien fatigués des importunités que nous subissons. Depuis trois ou quatre jours, notre maison ne désemplit pas et nous ne savons comment faire pour renvoyer les curieux. Je suis heureux de pouvoir me servir de vos ordres pour refuser ma porte au public. Quant à Bernadette, nous veillerons à ce qu'elle n'aille plus du côté de Massabieille. »

Le commissaire félicita le père Soubirous de ses bonnes dispositions et le congédia avec sa fille.

Seul à seul avec M. Jacomet, je rompis le silence :

« Savez-vous que le récit de cette jeune fille est bien extraordinaire? »

— Il n'est pas d'elle, répondit le commissaire; il est trop bien limé.

— Je ne partage pas votre opinion; cette jeune fille a été fascinée, et le tableau qu'elle a vu ou cru voir est encore sous ses yeux; en le reproduisant, elle décrit ce qu'elle voit.

— Pas du tout ; elle récite.

— Vous croyez qu'une pauvre petite paysanne réciterait de cette façon et avec de pareils accents ? C'est impossible.

— Mon cher voisin, vous n'êtes pas de la police.

— Et dans quel but cette histoire ?

— L'avenir nous l'apprendra. »

En résumé, le commissaire soupçonnait dans le cas de Bernadette une menée de fausse dévote ; moi je n'y voyais que les séductions trompeuses d'une brillante hallucination. Pour l'un comme pour l'autre, le surnaturel demeura hors de cause. Est-ce qu'il pouvait se produire dans un siècle de lumières ?

XIV

JOURNÉE DU LUNDI, 22 FÉVRIER

LA VIERGE N'APPARAÎT PAS CE JOUR-LÀ A LA GROTTÉ

Malgré les assurances données par le père Soubirous sur la bonne foi de sa fille, le commissaire de police ne pouvait se persuader que Bernadette se trouvât seule dans l'affaire de la Grotte. Dès que l'interrogatoire du dimanche fut terminé, il chargea ses agents, ainsi que les gendarmes de la localité, de surveiller les allées et venues de la voyante et particulièrement les relations qu'elle pouvait avoir en dehors de sa famille.

Le lendemain, lundi, 22 février, le père et la mère Soubirous donnèrent ordre à leur fille de se

rendre à l'école, avec recommandation de ne dévier ni à droite, ni à gauche. Sans témoigner aucun mécontentement, Bernadette mit son alphabet dans son petit panier et se dirigea vers l'hospice. Elle revint à la maison un peu avant midi, prit son modeste repas et repartit bientôt après pour la classe du soir.

Arrivée au haut de la côte qui mène du pont des ruisseaux à l'hospice, elle fut subitement arrêtée.

« Une barrière invisible, a dit l'enfant, m'empêchait de passer, »

A différentes reprises, elle chercha à avancer, mais la résistance était toujours la même, et elle ne se sentait libre que pour revenir en arrière. Troublée et presque épouvantée, elle songeait à retourner chez elle, lorsqu'un petit reproche s'éleva au fond de sa conscience. Une voix intérieure lui demandait si elle était bien d'accord avec les engagements pris par elle à la Grotte ? La voyante comprit, son cœur se gonfla, et, sans plus hésiter, elle redescendit la côte.

A l'époque dont je reproduis les souvenirs, la caserne de gendarmerie était établie dans la dernière maison, à gauche, de la chaussée qui se trouve à la sortie de la ville, sur la route de Tarbes. La maison en question n'était éloignée que de quelques pas de l'endroit où s'était arrêtée Bernadette. Les gendarmes, de leurs croisées, remarquèrent les hésitations de la jeune fille à poursuivre sa route ; leur curiosité fut d'autant plus éveillée, qu'ils ne pouvaient s'expliquer les piétinements de l'enfant devant l'obstacle invisible ; quand ils virent la voyante faire volte-face et revenir en arrière, ils devinèrent sa pensée et se hâtèrent de la suivre,

Bernadette, redescendue au pont des ruisseaux, au lieu de remonter la rue qui traverse la ville, s'enfonça dans le quartier de Lapaca et alla prendre, pour se rendre à Massabielle, un sentier longeant le fort. Les gendarmes l'atteignirent près du moulin, où elle était née et lui demandèrent sur le ton du commandement où elle allait.

« Je vais à la Grotte, » répondit froidement l'enfant, sans ralentir le pas, ni détourner la tête.

Les gendarmes ne firent pas d'autres questions ; ils se bornèrent à la suivre.

Ma sœur, qu'un hasard de promenade avait amenée, ce jour-là, avec quelques-unes de ses amies, dans la direction de Massabielle, va raconter elle-même les incidents de la visite à la Grotte par Bernadette, dans l'après-midi du 22 février. La relation de ma sœur a été écrite il y a déjà plusieurs années.

« ... Dès que nous fûmes sorties de la ville, mes compagnes et moi, nous aperçûmes un assez grand nombre de personnes réunies au point de jonction du sentier du fort avec le chemin de la forêt. Toutes avaient le regard tourné vers les bas-fonds en aval de la rivière, et bientôt un cri de satisfaction partit du groupe :

« C'est elle !... elle arrive ! »

« Nous demandâmes qui on attendait, et l'on nous répondit que c'était Bernadette. La petite fille avançait en effet sur le sentier ; près d'elle étaient deux gendarmes et à la suite une foule d'enfants. Alors je vis pour la première fois la charmante figure de la petite privilégiée de Marie. (1) La

(1) Ma sœur avait aperçu Bernadette entrer chez le commissaire de police, mais elle ne l'avait pas vue en face.

voyante marchait calme, sereine, modeste, entre les deux gendarmes. Elle passa devant nous aussi tranquille que si elle eût été seule.

« Mes compagnes et moi nous arrivâmes à la Grotte après beaucoup d'autres que nous suivîmes d'un peu loin.

« Bernadette était à genoux, et les gendarmes se tenaient debout à petite distance d'elle. Ils ne troublèrent pas l'enfant durant la prière, qui fut longue. Quand elle se releva, ils interrogèrent la petite, qui confessa n'avoir rien vu. La foule s'écoula et avec elle disparut Bernadette.

« Pendant que nous cheminions vers la ville, on nous apprit que la voyante était entrée au moulin de Savy. Désirant la voir de près, nous allâmes la rejoindre. Elle était assise sur un banc, et à côté d'elle se tenait une femme. J'ignorais que cette dernière fût sa mère, mais je ne tardai pas à l'apprendre. Cette femme suait à grosses gouttes ; elle était pâle, et de temps en temps elle jetait un regard anxieux sur Bernadette. Je lui demandai si elle connaissait l'enfant.

— « Eh ! mademoiselle, je suis sa malheureuse mère !

— « Comment, malheureuse ! et pourquoi dites-vous cela ?

— « Si vous saviez, mademoiselle, ce que nous souffrons ! Les uns se moquent de nous ; les autres disent que notre fille est folle. Il y en a qui prétendent que nous recevons de l'argent et que l'on va nous poursuivre en justice.

— « Oh ! ma pauvre femme, si vous voulez vous occuper de tout ce qui se dit dans le public, vous

aurez fort à faire. Mais vous, que pensez-vous, que dites-vous de votre enfant?

— « Je vous assure, mademoiselle, que ma petite n'est pas dissimulée et que je la crois incapable de tromper. On parle de folie ; elle a son asthme, il est vrai ; mais en dehors de cela, elle n'est pas malade ; elle mange et agit comme d'habitude, et quand je lui demande si elle souffre, elle me répond que non. Nous lui avons défendu de retourner à la Grotte ; en toute autre chose, je suis sûre qu'elle nous aurait obéi ; pour ceci, voyez comme elle nous échappe. Elle m'affirmait, il y a un moment, qu'un barrage caché lui avait intercepté le chemin de l'école et qu'une force irrésistible l'avait entraînée, comme malgré elle, à Massabielle... »

Les beaux esprits de Lourdes en apprenant que la Dame n'avait pas apparu, ce jour-là, à la Grotte, ne manquèrent pas d'en faire raillerie.

« Elle a peur des gendarmes, disaient-ils, et il est probable que, si Jacomet s'en mêle, elle trouvera prudent de déguerpir du rocher et de changer de domicile. »

J'étais encore avec les rieurs ; je ne me doutais pas que je fusse à la veille de les quitter.

XV

SEPTIÈME APPARITION (MARDI, 23 FÉVRIER)

Durant la conversation du moulin de Savy, les amies de ma sœur, déçues de n'avoir pu voir Bernadette en extase, avaient demandé à la mère de la

voyante ce qu'elle comptait faire au sujet des visites promises par sa fille à la Dame mystérieuse. La mère, les larmes aux yeux et baissant la voix pour n'être pas entendue de Bernadette, avait répondu :

« Après ce qui vient de se passer aujourd'hui, je n'ose plus y mettre obstacle. »

C'était juste ce que les demandeuses désiraient apprendre, et à l'instant elles formèrent le projet de revenir le lendemain à la Grotte, à l'heure où s'y rendait habituellement Bernadette.

Ma sœur, dans les journées précédentes, m'avait prié à différentes reprises, d'aller avec elle assister à l'une des extases de la voyante. Je lui avais toujours répondu que nous n'étions pas près de nous entendre à cet égard, et que, pour mon compte, je ne sentais aucun besoin de me livrer au ridicule. Le lundi 22 février, durant notre repas du soir, tout en ne disant mot de la promenade concertée avec ses amies, elle revint indirectement à la charge, me laissant entendre qu'elle aurait grand désir d'aller à Massabielle, mais que les convenances la retenaient et qu'il lui répugnait de se montrer seule sur le chemin de la forêt. Je fis la sourde oreille.

Dans la même soirée, comme il m'arrivait souvent, j'allai faire une visite à M. l'abbé Peyramale, curé de la paroisse. A ce moment, il n'était question à Lourdes que du fait des visions, et naturellement la conversation qui s'établit entre le doyen et moi roula sur le même sujet. Avant de quitter le presbytère, et sans me douter que mes paroles pussent être prises au sérieux, je fis part au curé des instances qui m'étaient faites par ma sœur pour m'entraîner avec elle à la Grotte.

« Je ne vois pas le grand mal qu'il y aurait à céder, répondit froidement le bon pasteur, et à votre place j'aurais déjà fait cette démarche. Comme vous, je crois qu'il n'y a qu'une illusion d'enfant dans la légende qui circule; mais, somme toute, je ne vois pas bien que l'on puisse compromettre sa dignité en allant se rendre compte d'un événement qui se produit au grand jour et que tout le monde commente. »

A ma rentrée à la maison, j'annonçai à ma sœur que j'accédais à sa demande et que, le lendemain, je serais son cicerone sur le chemin de Massabielle. Le lendemain, quand il fallut partir, j'avais à mes côtés, non seulement ma sœur, mais encore ses amies, c'est-à-dire toutes les promeneuses de la veille. J'avoue que j'étais un peu confus d'avoir à traverser la ville au milieu d'un cortège aussi solennel. Sur le chemin de la forêt, je poursuivis mes compagnes de route d'une foule de sottises et vulgaires plaisanteries.

« Avez-vous apporté vos lorgnettes ?

— Vous êtes-vous munies d'eau bénie ?

— L'une de vous a-t-elle au moins un cierge ? »

Enfin, vers six heures du matin, au petit jour, j'arrivai à la tête de mon peloton de dames, et affectant des airs de superbe indifférence, je fis ma première entrée sous les voûtes de Massabielle. La voyante n'était pas encore arrivée, mais cent cinquante à deux cents personnes nous avaient déjà devancés. Beaucoup de femmes du peuple priaient à genoux, et j'eus de la peine à contenir mon rire en voyant la foi naïve de ces débonnaires chrétiennes. Quelques messieurs de Lourdes, trois ou

quatre, (1) venus comme moi en complaisants ou en curieux, stationnaient sur le devant des escavations. Pour mon amour-propre alarmé, je fus heureux de les y rencontrer.

Après quelques minutes d'attente, une clameur confuse s'éleva de la foule et l'on dit que la voyante arrivait. On ouvrit les rangs, et bientôt Bernadette apparut. Nous, les hommes, usant de nos coudes, nous écartâmes les petites gens et vîmes nous établir à côté de la jeune fille. A partir de ce moment, la voyante n'avait qu'à bien se tenir, car nous, nous avions les yeux braqués sur elle.

Bernadette se mit à genoux, tira son chapelet de sa poche et salua profondément. Tous ces mouvements s'accomplirent sans gêne, sans contention, et absolument dans la même forme et avec le même naturel que si l'enfant se fût présentée à l'église paroissiale pour y vaquer à ses dévotions ordinaires. Pendant qu'elle faisait glisser entre ses doigts les premiers grains de son chapelet, elle leva sur le rocher un regard interrogatif, traduisant les désirs impatients de l'attente. Tout à coup, comme si un éclair l'avait frappée, elle fit un soubresaut d'admiration et parut naître à une seconde vie. Ses yeux s'illuminèrent et devinrent étincelants ; des sourires séraphiques apparurent sur ses lèvres ; une grâce indéfinissable se répandit sur toute sa personne. A l'étroit dans sa prison de chair, l'âme de la voyante semblait faire effort pour se montrer au dehors et dire ses jubilatons. Bernadette n'était plus Bernadette !... c'était un de ces être privilégiés,

(1) C'étaient, si j'ai bon souvenir, le D^r Dozous, M. Dufo, avocat, le capitaine du fort, et M. de La Fitte, ancien intendant militaire.

à figure céleste, que l'apôtre des grandes visions nous représente en extase devant le trône de l'Agneau.

Spontanément, sans calcul, d'un mouvement machinal, nous, les hommes qui étions là, nous ôtâmes nos chapeaux et nous nous inclinâmes comme les plus humbles femmes. L'heure des raisonnements était passée, et, à l'instar de tous ceux qui assistaient à cette scène du ciel, nous regardions de l'extatique au rocher et du rocher à l'extatique. Nous ne voyions rien ; nous n'entendions rien, — pourquoi le dire ? — mais ce que nous pouvions voir, comprendre, saisir, palper, c'est qu'un colloque s'était établi entre la Dame mystérieuse et l'enfant que nous avions sous les yeux.

Après les premiers transports provoqués par l'arrivée de la Dame, la voyante se mit, en effet, dans l'attitude d'une personne qui écoute. Ses gestes, sa physionomie reproduisirent bientôt après toutes les phases d'une conversation. Tour à tour, souriante ou sérieuse, Bernadette approuvait de la tête ou semblait elle-même interroger. Quand la Dame parlait, elle frémissait de bonheur ; quand, au contraire, elle lui faisait parvenir ses supplications, elle s'humiliait et s'attendrissait jusqu'aux larmes. A certains moments, on pouvait remarquer que l'entretien était suspendu ; alors l'enfant revenait à son chapelet, mais les yeux fixés sur le rocher : on aurait dit qu'elle craignait de baisser les paupières de peur de perdre de vue l'objet ravissant de ses contemplations.

Habituellement l'extatique terminait ses prières par des salutations adressées à la Dame cachée. J'ai été dans le monde, trop peut-être ! et j'y ai rencontré des modèles de grâce et de distinction. Je n'ai

jamais vu personne saluer avec la grâce et la distinction qu'y mettait Bernadette. Durant l'extase, l'enfant faisait aussi par intervalles le signe de la croix. Or, je l'ai dit ce jour-là même sur le chemin de la Grotte, si l'on fait au ciel des signes de croix, ils ne peuvent être faits que de cette manière.

L'extase dura environ une heure ; vers la fin, la voyante, marchant sur ses genoux, se rendit du point où elle priait jusqu'au-dessous de l'églantier qui pendait de la roche. Là, elle se recueillit, comme pour un acte d'adoration, baisa la terre et revint, toujours sur ses genoux, à la place qu'elle venait de quitter. Sa figure s'illumina d'un dernier éclat ; puis, par gradation, sans secousse, d'une manière presque imperceptible, le ravissement se décolora, faiblit et disparut. La voyante continua encore à prier pendant quelques instants ; mais, à ce moment, nous n'avions plus devant nous que la figure aimable, mais rustique, de la petite fille des Soubirous. Enfin, Bernadette se leva, se rapprocha de sa mère et se perdit au milieu de la foule.

Après la scène que je viens de décrire, je me trouvai comme un homme qui sort d'un rêve et je m'éloignai de la Grotte, sans me rappeler que je laissais après moi les dames dont je m'étais constitué le guide. Je ne pouvais revenir de mon émotion, et un monde de pensées s'agitaient dans mon âme. La Dame du rocher avait eu beau se voiler ; j'avais senti sa présence et j'étais convaincu que son regard maternel avait plané sur ma tête. O heure solennelle de ma vie ! Je me troublais jusqu'au délire en pensant que moi, l'homme des ricanements et des suffisances, j'avais été admis à occuper une place auprès de la Reine du ciel.

Quarante années ont passé sur mon existence, et, le front courbé dans la poussière, je me demande encore, ô Vierge Immaculée, à quel mystère de votre cœur vous avez obéi en m'appelant près de vous. Qu'avais-je fait pour m'attirer cet honneur incomparable, et qu'ai-je fait plus tard pour en reconnaître la sublime tendresse ? O Mère ! comme vous le voyez, mes cheveux ont blanchi et je suis près de la tombe. Je n'ose arrêter mon regard sur mes iniquités, et, plus que jamais, j'ai besoin de me réfugier sous le manteau de votre miséricorde. Quand, à l'heure suprême, je paraîtrai devant votre auguste Fils, daignez vous faire ma protectrice et vous souvenir qu'aux jours bénis de vos apparitions vous m'avez vu à genoux, confessant votre nom et implorant vos bénédictions sous les voûtes sacrées de votre Grotte de Massabielle.

Interrogée sur ce que la Dame lui avait dit au cours de la septième apparition, Bernadette répondait qu'elle avait reçu trois secrets, mais que ces secrets ne regardaient qu'elle seule. La voyante ajoutait que les confidences qui lui avaient été faites ne pouvaient être communiquées à personne, pas même à son confesseur. Des indiscrets ont cherché bien souvent, soit par insinuation, soit par ruse, soit par des promesses, à arracher à l'enfant les révélations de la Vierge. Toutes les tentatives ont échoué, et Bernadette a emporté avec elle ses secrets dans la tombe.

XVI

HUITIÈME APPARITION (MERCREDI, 24 FÉVRIER)

Une révolution venait de s'opérer dans mes idées. Chez le commissaire de police, Bernadette m'avait étonné ; à la Grotte, elle m'avait vaincu. Ce n'était plus une figure imaginaire que j'apercevais dans son esprit troublé ; c'était la figure céleste de la Vierge qui m'apparaissait éblouissante dans le regard de l'enfant. Autant, dans le principe, je m'étais égayé avec dérision des événements de Massabielle, autant, après mon premier pèlerinage, je crus devoir m'en occuper avec attention et respect. Si je n'avais écouté que mon inclination, je me serais rendu tous les matins sur le théâtre des apparitions ; malheureusement, je n'étais pas maître de mon temps, et les exigences de ma charge m'obligeaient assez souvent à me transporter hors de Lourdes. La journée du 24 février fut employée à l'une de ces courses officielles qui m'étaient imposées par les devoirs de ma profession. Le soir, à mon retour, ma sœur me fit connaître les incidents qui avaient signalé l'extase du matin.

D'abord, elle avait remarqué que des personnes étrangères commençaient à se montrer à la Grotte, et que les gens de Lourdes continuaient à y accourir plus nombreux et plus empressés que jamais. Bernadette était arrivée à son heure habituelle, et, sans faire attention aux égards qu'on lui témoignait, elle était allée s'agenouiller sur la pierre qu'elle s'était

choisie dans les journées précédentes. Cette place, à l'approche de la voyante, était toujours respectée de la foule.

Jusqu'ici, les communications de la Dame à Bernadette n'avaient paru revêtir qu'un caractère privé. La pensée de l'auguste Souveraine allait plus loin et devait sortir du cadre intime où elle s'était momentanément arrêtée. Bernadette était sans doute l'enfant de sa prédilection ; mais ce n'était pas seulement pour elle, c'était pour le monde entier que la divine Mère venait ouvrir à Lourdes les trésors de sa miséricorde. Embrassant dans la même étreinte tous ses enfants de la terre, elle apportait aux justes ses encouragements et ses sourires ; aux pauvres pécheurs, les secrètes inspirations qui ramènent aux destinées oubliées. Dans la matinée de la huitième apparition, c'était vers ces derniers qu'était tournée sa maternelle sollicitude.

Continuant sa narration, ma sœur me dit que, au moment où Bernadette était plongée dans l'extase, un nuage de tristesse était venu s'arrêter sur sa figure jusqu'alors radieuse. La voyante s'était mise à écouter du côté du rocher ; puis, comme quelqu'un qui apprend une nouvelle douloureuse, elle avait laissé tomber ses bras, et des larmes abondantes avaient coulé sur ses joues. Dans une attitude humiliée, elle avait gravi à genoux la pente qui précédait la niche en collant à chaque pas ses lèvres contre terre. Arrivée sous l'églantier, elle avait renouvelé ses prostrations, puis levé la tête vers l'ouverture ogivale comme pour y prendre un mot d'ordre mystérieux. L'extatique s'était ensuite tournée du côté des spectateurs, et, a-t-on dit plus tard, le visage toujours en pleurs et des sanglots dans la

voix, elle avait répété à trois reprises différentes :
« Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! »

Trop éloignée de Bernadette, ma sœur n'entendit pas ces dernières paroles. Ce qui est certain, du moins, c'est que l'enfant les entendit sortir, elle, des lèvres de la Dame.

Revenue à sa place, Bernadette était retombée dans l'extase. Tandis qu'un silence solennel régnait autour d'elle, une intervention aussi intempestive que grotesque était venue troubler le recueillement des spectateurs. Le maréchal des logis de Lourdes, suivi d'un sous-ordre, avait fait subitement irruption dans la Grotte, en criant d'une voix autoritaire : « Place ! place ! » Après avoir fendu la foule, il était allé s'établir à côté de l'enfant et lui avait dit : « Eh bien ! que fais-tu là, petite comédienne ? » Bernadette n'avait pas sourcillé ; — il s'agissait bien pour elle en ce moment d'un vulgaire gendarme ! — et, tout entière à la vision, elle avait continué à prier et à se recueillir en elle-même. Piqué du peu de déférence que lui marquait la voyante, le militaire s'était alors tourné vers la foule ; prenant une pose théâtrale, il s'était écrié : « Et dire que c'est au dix-neuvième siècle que l'on voit de pareilles sottises !... »

Un instant étourdis par la soudaineté de cette burlesque apostrophe, les spectateurs n'avaient pas tout d'abord protesté. Quand ils eurent vu que le gendarme galonné allait continuer sa harangue, plusieurs ouvriers s'étaient levés et avaient fait entendre des murmures quelque peu nuancés de menaces. Le brave maréchal des logis avait aussitôt pris l'air résigné de l'homme incompris, et, se rappelant que certaines retraites honorent, il avait prudemment cessé de parader.

XVII

NEUVIÈME APPARITION (JEUDI, 25 FÉVRIER). — DÉCOUVERTE
DE LA SOURCE MIRACULEUSE

Je ne peux me défendre, en abordant ce chapitre, de faire remarquer combien l'homme est versatile et comme il faut peu de chose pour troubler son jugement. Il s'exalte, il se refroidit à la légère, et souvent sans attendre que la main qui le guide lui ait montré sa voie. De cette hâte intempestive naissent les inconséquences et les contradictions qui semblent être l'apanage de sa vie passagère. Jusqu'ici, nous avons vu la foule se montrer enthousiaste sous le rocher de Massabielle ; nous la trouverons aujourd'hui abattue et prête à renier ce qu'elle avait glorifié et béni. Le moment était venu où la Dame invisible allait faire éclater à la Grotte le premier trait de sa puissance. Le miracle se fit, mais les spectateurs ne le comprirent pas ; il fut même pour la plupart d'entre eux un sujet de désenchantement et de scandale. Pour moi, qui assistais à la scène mystérieuse que je vais décrire, je sentis une éclipse pénible se produire dans ma foi, et je me retirai de Massabielle entièrement déconcerté.

A ma première visite à la Grotte, j'avais noté avec soin le point précis où s'établissait la voyante pour réciter ses prières. Le matin du 25 février, je fis des efforts pour me rapprocher ; j'y parvins, et, cette fois encore, sans en perdre un seul, je pus suivre les mouvements de la jeune extatique.

Elle était donc là sous mes yeux, dans sa pose angélique, lorsque, après quelques minutes de méditation, elle se leva pour s'avancer vers la Grotte. Elle écarta, en passant, les branches de l'églantier et alla baiser la terre sous la roche, au-delà du buisson. Elle redescendit ensuite la pente, et, s'étant recueillie, elle retomba dans l'extase.

Au bout de deux ou trois dizaines de chapelet, la voyante se leva de nouveau, se montra embarrassée; tout hésitante, elle se tourna vers le Gave et fit deux ou trois pas en avant. Tout à coup, elle s'arrêta brusquement, regarda en arrière, comme quelqu'un qui s'entend appeler, et écouta des paroles qui semblaient lui venir du côté du rocher. Elle fit un signe affirmatif, se remit en marche, non plus vers le Gave, mais vers la Grotte, à l'angle gauche des excavations. Aux trois quarts de la montée, elle fit halte et promena autour d'elle un regard troublé. Elle leva la tête comme pour interroger la Dame; puis résolument, elle se courba et se mit à gratter la terre. La petite cavité qu'elle venait de creuser se remplit d'eau; après avoir attendu un moment, elle y but et s'y lava la figure; elle prit aussi un brin d'herbe qui poussait sur le sol et le porta à sa bouche. Tous les spectateurs suivaient les phases de cette scène étrange avec un sentiment pénible et une espèce de stupeur. Quand l'enfant se releva pour retourner à sa place, elle avait encore le visage barbouillé d'eau boueuse. A cette vue, un cri de déception et de pitié sortit de toutes les bouches : « Bernadette n'y est plus ! la pauvre enfant devient folle ! »

Bernadette revint à sa place sans paraître s'émouvoir, ni même se rendre compte de l'exclamation

qui retentissait à ses oreilles. Après qu'on lui eut essuyé la figure, plus heureuse que jamais, le sourire des anges sur les lèvres, elle se remit à contempler la céleste vision.

L'heure de l'admiration était passée; le prestige s'était évanoui et l'on ne regardait plus la pauvre petite voyante que pour s'attendrir et la plaindre. Les augures de la libre pensée avaient déjà pronostiqué que la démence serait le terme fatal où aboutirait la jeune visionnaire. Un moment, on crut à Lourdes que le funeste présage allait s'accomplir.

Pendant que la foule se détachait de la Grotte, Bernadette continua, tranquille et recueillie, à se délecter dans les douceurs de la prière, sous le regard de Celle qu'elle aimait. Enfin, vers sept heures, heure à laquelle la vision disparaissait, elle fit son magnifique signe de croix et reprit le chemin de la ville.

La plupart des assistants, ce jour-là, se retirèrent de Massabielle les yeux baissés et le cœur rempli d'une poignante tristesse. Pour moi, je me livrais aux réflexions les plus amères et les plus décourageantes. Bernadette folle!... me disais-je. Mais alors ses extases ne sont plus que des hallucinations!... Au fond de ces tableaux, qui ravissent mes yeux et transportent mon âme, il n'y a donc de vrai que ma sottise et mon aveuglement!... Mais si l'esprit et le cœur, les sens et toutes les puissances de notre être se coalisent, se concertent pour nous séduire et nous tromper, sur quelles assises, ô mon Dieu, établissons-nous nos jugements et nos croyances!

Les quelques personnes qui, après l'extase, se trouvèrent à côté de Bernadette, dans le trajet de la

Grotte à la ville, ne tardèrent pas à remarquer qu'aucun symptôme alarmant ne se manifestait dans l'état mental de la jeune voyante. Comme d'habitude, l'enfant parlait, conversait d'une manière sensée et avec cet air confiant et familier qui plaisait tant en elle. Certaines que l'extatique était en possession de toutes ses facultés, ces mêmes personnes l'amènèrent à s'expliquer sur la scène insolite qui venait de se produire à Massabielle.

S'adressant à la jeune fille, elles lui dirent :

« Mais, Bernadette, tu t'es montrée, ce matin, bien distraite à la Grotte. Pourquoi ces allées et venues ? pourquoi gratter la terre ? pourquoi boire de l'eau qui devait te répugner ? »

— Voici, répondit l'enfant d'une manière toute simple et toute naturelle : (1)

« Pendant que j'étais en prière, la Dame m'a dit d'une voix amicale, mais en même temps sérieuse : « Allez boire et vous laver à la fontaine. » Comme je ne savais pas où était cette fontaine, et *que je croyais que cela n'y faisait rien*, je me suis dirigée vers le Gave. La Dame m'a rappelée et m'a fait signe du doigt de me rendre sous la Grotte à gauche ; j'ai obéi, mais je ne voyais pas d'eau. Ne sachant où en prendre, j'ai gratté la terre et il en est arrivé. Je l'ai laissée s'éclaircir un peu, puis j'ai bu et je me suis lavée.

— Tu as aussi mangé de l'herbe, pourquoi cela ?

— Je ne sais, la Dame m'y a poussée par un mouvement intérieur. »

Quelques bonnes chrétiennes, à la foi simple et

(1) Cette réponse, je l'ai entendue plus tard, bien des fois, sortir de la bouche de Bernadette.

persévérante, ne s'étaient point laissé influencer par les mouvements bizarres de la jeune extatique. Après le départ des spectateurs, elles avaient continué à réciter tranquillement leur chapelet sous la roche, sans se préoccuper des impressions de ceux qui avaient disparu. A la fin de leurs prières, elles remarquèrent qu'un filet d'eau, à peine visible, se détachait du point où avait gratté Bernadette et s'efforçait de se frayer un passage vers le Gave. Il glissait timidement de proche en proche, et par intervalles il se perdait dans le sable. Les bonnes femmes ne tirèrent aucune conséquence de ce petit incident.

Dans l'après-midi du même jour, 25 février, d'autres personnes se rendirent à la Grotte et furent étonnées de voir descendre du haut du talus un ruban d'eau qu'elles n'avaient jamais aperçu. Le petit courant grossissait de minute en minute et se traçait déjà sur le sol une petite rigole. Les seconds observateurs constatèrent le fait, mais ignorant ce qui s'était passé, le matin, à la Grotte, ils ne songèrent nullement à le rattacher à l'intervention de la voyante. Le travail latent qui s'accomplissait sous le rocher de Massabielle continuait sa marche mystérieuse et prenait des proportions de plus en plus grandes. Bientôt le petit filet d'eau qui, quelques heures auparavant, se faufilait, hésitant et craintif, à travers les galets du sol, avait pris du volume, et déjà se dirigeait d'un air dégagé vers le lit de la rivière.

Le lendemain, quand les habitués des extases arrivèrent, ils purent admirer sous le rocher de Massabielle l'abondante fontaine qui y coule aujourd'hui.

La nouvelle de l'apparition de la source fit sensation à Lourdes. Grand nombre de personnes accoururent immédiatement à la Grotte pour aller s'assurer de la réalité du fait. Elle était bien là, cette fontaine bienfaisante, cette nouvelle Siloé, où devaient plus tard venir se plonger tant d'infirmes. Encore un peu trouble, l'eau s'épanchait sur la pente du terrain. En se rappelant ce qu'avait dit et fait Bernadette la veille, nul ne douta qu'il n'y eût dans cette source un miracle et un présent du ciel. Les paralytiques, les boiteux, les aveugles ont dit plus tard quelle en était la vertu. Pour le moment, Bernadette se trouvait réhabilitée, et la Viege plus exaltée que jamais.

XVIII

LA SOURCE (SOURCE)

J'ai souvent raconté, quelquefois écrit, et cela sans restriction, qu'à l'époque des premières apparitions aucun source n'existait sous le rocher de Massabicille. Ainsi présenté, ce témoignage, d'accord avec mes convictions, ne l'était pas avec l'état réel des choses. Je dois à ceux qui ont reçu mes déclarations. je me dois à moi-même de dire comment je m'étais établi dans ma croyance et comment j'ai été obligé de m'en départir.

Aux apparitions du 23 et du 25 février, mon premier soin, en arrivant à la Grotte, avait été d'en examiner la disposition et d'en fouiller tous les

recoins. Rien de ce qui pouvait donner l'idée d'une source n'était venu arrêter mon attention. Un petit suintement de surface se présentait sur les rochers extérieurs à gauche, mais ce suintement devait être attribué aux eaux pluviales; car aussitôt qu'une période de beau temps se produisait, il s'évaporait et ne laissait pas de trace. Une flaque boueuse se montrait encore près du Gave, au bas des rochers tournés vers l'ouest; cette flaque, sans écoulement, et piétinée par les visiteurs de la Grotte, n'était l'objet d'aucune attention; tout le monde supposait qu'elle était occasionnée par les eaux de la rivière, dont les bonds, à certains moments, arrivaient jusqu'à elle.

Quand Bernadette reçut l'ordre d'aller boire et se laver à la fontaine, Bernadette connaissait-elle, soupçonnait-elle qu'il existât une source à la Grotte? Nullement. Tout d'abord, elle s'était dirigée vers le Gave; rappelée par la Dame, elle était allée, non pas à la flaque fangeuse, mais sous les excavations, cherchant la fontaine et fort embarrassée pour la trouver.

Du rapprochement de tous ces faits et de toutes ces circonstances, que devaient conclure les témoins de l'apparition de la source? Ils conclurent, et l'on reconnaîtra que ce n'était pas sans quelque raison, que la source avait été produite et mise à la lumière, juste au jour où la voyante avait gratté la terre.

Un certain nombre de personnes, plusieurs pâtres en particulier, affirmaient cependant que la source avait été aperçue et avait coulé à des époques antérieures aux apparitions. Elles expliquaient leurs assertions en faisant remarquer que la fontaine était visible ou cachée suivant que les eaux du Gave,

aux jours d'inondation, venaient déblayer ou remblayer le dessous des excavations.

Les premiers ne pouvaient acquiescer à cette exposition des faits. Ils ne doutaient pas de la bonne foi de ceux qui soutenaient l'opinion contraire, mais cette bonne foi, ils la croyaient égarée. Ils objectaient qu'alors même que la source eût été enfouie, il n'était pas possible, étant donné son importance, qu'elle arrivât jusqu'au Gave sans se montrer au bas des rampes, c'est-à-dire à la lisière découverte où les obstructions cessaient.

La divergence d'opinion sur les commencements plus ou moins récents de la fontaine de la Grotte régnait donc depuis plus de vingt ans, quand une voix autorisée est venue y mettre fin. M. l'abbé Richard, le célèbre hydrogéologue, a déclaré, après une sérieuse étude des lieux, que la source de Massabieille, miraculeuse dans sa découverte et ses effets, ne l'est pas dans son existence. J'ai dû m'incliner devant cet arrêt souverain, et j'avoue qu'il m'en a coûté un peu. Voici, du reste, ce que le savant abbé écrivait, en avril 1879, au R. P. Supérieur des Missionnaires de Lourdes :

« ... Avant l'apparition, le sol de la Grotte de Massabieille était habituellement humide. Au bas du sable qui s'élevait sensiblement depuis l'entrée jusqu'au fond de la Grotte, il y avait constamment une flaque d'eau. Les faits ont été attestés et le sont encore par un grand nombre de témoins. Or, pour expliquer l'abondance de l'eau que débite actuellement la source, sera-t-il nécessaire de recourir à une *création* d'eau, comme au Sinaï, ou à une aug-

mentation et prolongation miraculeuse de l'écoulement de la source, comme à la Salette? Nous ne le croyons pas : nous aimons mieux admettre qu'ici le miracle revêt un caractère plus simple. Sous les sables humides qui existaient dans la Grotte au-dessus de la flaque d'eau, il y avait une source non apparente, réservée par la Providence pour être découverte au moment de l'apparition.

« Bernadette a mis cette source à jour par une inspiration spéciale et surnaturelle, sur la désignation expresse que lui en fit la sainte Vierge, qui lui montra la direction de cette source de sa main droite, en lui disant : *Allez boire à la fontaine.*

« Si, en effet, j'examine le rocher de Massabielle et la petite montagne qui se trouve au-dessus, je les trouve faits pour recéler naturellement des sources, au point qu'en supposant que je n'eusse jamais entendu parler ni de l'apparition, ni de la source, et que je fusse venu sur le chemin de fer qui passe à quelques centaines de mètres de la Grotte, j'aurais pu dire : « Il y a là une fontaine, » absolument comme je le dis ailleurs, quand je suis en présence d'un terrain qui contient des sources cachées.

« En résumé, la source de Lourdes a donc été créée quand Dieu créa toutes les sources ; mais la presque totalité de son débit resta cachée sous le sable comme un trésor destiné à faire briller, dans le temps, les munificences de la grâce divine. Bernadette fut l'instrument dont Dieu se servit pour découvrir cette source, ce qui n'empêche pas qu'il y ait là un miracle. Le miracle est dans le fait de la *découverte* de la source, au lieu d'être, comme à la Salette, dans le fait de la *continuité* de l'écoulement

d'une source qui devait tarir ; comme au Sinäi, il est dans le fait de la *création* de la source qui jaillit du rocher.

« Tout en prenant ainsi les faits tels qu'ils sont, dans leur scrupuleuse vérité, nous les expliquons et nous leur conservons le caractère essentiellement surnaturel qui les distingue. » (1)

XIX

DIXIÈME APPARITION (VENDREDI, 26 FÉVRIER)

J'ai fait connaître l'état de découragement dans lequel je m'étais éloigné de la Grotte, le jeudi, 25 février. Des sommets illuminés d'où je croyais voir le ciel à ma première visite, je tombais dans les obscurités d'un milieu incohérent et ridicule. Je ne pouvais me détacher des impressions qui avaient transporté mon âme, et, d'autre part, se dressait devant moi l'image des faits qui en ruinaient la signification et le charme. J'étais comme un homme qui a perdu sa route, et, ne sachant plus de quel côté avancer, je résolus d'attendre que les événements vinssent éclairer la situation. Par suite de cette détermination, je ne parus pas à la Grotte dans la matinée du 26 février.

Les gens de Lourdes qui avaient assisté à l'extase de cette même matinée rentrèrent en ville la joie sur le visage, apportant la nouvelle du jaillissement de la fontaine miraculeuse. On sait comment la

(1) Voir *Annales de N.-D. de Lourdes*, mai 1879, et l'Appendice qui se trouve à la fin de ce volume.

nouvelle fut accueillie et le sens qu'on y donna. La scène de la veille était expliquée ; Bernadette s'était montrée ce qu'elle devait être ; toutes les faveurs revinrent à la Dame sainte des visions. Pour moi, je me sentis délivré d'un affreux cauchemar, et c'est avec bonheur que le revins à mes premières convictions.

Voici maintenant les renseignements qui me furent donnés au sujet de la dixième apparition.

A son arrivée à la Grotte, Bernadette, sans hésiter, avait franchi la place où elle s'arrêtait d'habitude, et était allée s'agenouiller sur le haut de la pente, au point où, la veille, elle avait gratté la terre. Elle n'avait manifesté aucune surprise de voir couler la nouvelle fontaine, et, s'étant signée, elle y avait bu et s'y était lavée. Après avoir essuyé son visage du coin de son tablier, elle était revenue en arrière s'installer à genoux sur la pierre qui lui servait de prie-Dieu. Entrée immédiatement en communication avec Celle qui faisait tressaillir son âme, elle s'abandonnait avec effusion et tendresse à la récitation de son chapelet, lorsque la voix amie, mais cette fois attristée, qui sortait pour elle du rocher, lui avait fait entendre ces paroles : *Vous baiserez la terre pour les pécheurs !*

Bernadette n'avait pas de sacrifice à demander à son amour-propre ; à l'instant elle avait courbé la tête, et, les larmes aux yeux, elle avait collé sur le sol ses lèvres innocentes. Elle était ensuite montée sous le rosier, et là, aux pieds de Celle qui lui parlait, elle avait renouvelé l'expression humiliée de son anéantissement. Non contente d'avoir répondu personnellement à l'invitation de la Dame, elle avait voulu associer tout le monde à l'œuvre de

réparation. S'étant tournée vers la foule, elle avait indiqué de la main qu'il fallait s'incliner la face contre terre. Comme si l'ordre fût venu directement de la bouche de la Dame, tous les genoux avaient fléchi et toutes les têtes avaient reposé un instant sur le sol de la Grotte. Les personnes qui n'avaient pu se courber jusqu'à terre avaient déposé leur baiser de pénitence sur la façade du rocher.

XX

ONZIÈME APPARITION (SAMEDI, 27 FÉVRIER)

Beaucoup de ceux qui suivent ces récits m'ont déjà demandé, j'en suis convaincu, ce que disait et pensait le clergé de Lourdes en présence des événements qui se déroulaient à la Grotte de Massabielle. Les incidents de la journée du 27 février vont répondre à cette question.

L'homme qui regarde en arrière de la vie n'aperçoit que des tombes échelonnées sur les chemins parcourus. Il sent renaître ses larmes quand, au milieu de ces tombes, il revoit celle d'un vieil ami. L'ancien presbytère de Lourdes, (1) visité par la mort, est demeuré pour moi l'un de ces monuments funèbres dont on n'approche qu'en pleurant. Qu'on juge de l'émotion profonde dont je ne puis me défendre, lorsque, après une trentaine d'années, je

(1) Maison Lavigne, la première à droite en entrant en ville, après le pont de la Chaussée, sur la route de Tarbes.

viens en entr'ouvrir la porte et en exhumer les souvenirs.

Le prêtre vénérable qui occupait ce presbytère au temps des apparitions était pour moi plus qu'un ami de cœur : c'était un père. Il l'était, du reste, pour chacun de ses paroissiens. Aussi ne l'appelait-on jamais que « Monsieur le Curé. » Cette appellation ne semblait formuler qu'un simple signe de politesse ; mais, au sens des habitants de Lourdes, elle exprimait surtout la respectueuse affection qu'ils portaient à leur bon et vénéré Pasteur.

Ce prêtre, d'un grand cœur, d'une intelligence élevée et d'une rare vertu, on l'a déjà nommé. Les événements de la Grôte devaient le faire connaître au loin. Quelques années plus tard, honoré de la dignité de protonotaire apostolique, le curé de Lourdes s'appellera Mgr Peyramale.

Parmi les trois vicaires qui partageaient avec lui les devoirs et les fatigues du ministère paroissial, on distinguait M. l'abbé Pomian, qui était en même temps et qui est resté jusqu'à sa mort, en 1893, aumônier de l'Hospice dirigé par les sœurs de Nevers. C'est là qu'il connut Bernadette, dont il fut le catéchiste et le directeur. Quant aux deux autres, M. l'abbé Serre est mort jeune ; M. l'abbé Pène l'a suivi dans la tombe en 1897.

Ces quatre prêtres formaient ensemble une famille unie où, non seulement les ordres, mais encore les moindres désirs du chef étaient exécutés avec un empressement filial.

La nouvelle des apparitions fit son entrée à la cure de Lourdes un peu comme partout, c'est-à-dire avec le caractère vague et nuageux qui en accompa-

gna les premières données. L'abbé Peyramale s'élevait trop au-dessus du vulgaire pour s'arrêter à ce qu'il croyait être une lubie d'enfant ou un conte de vieille femme. Lorsque, dans un rencontre fortuite, on voulait l'entretenir des choses extraordinaires qui se produisaient à Massabieille, il haussait les épaules et poursuivait son chemin. Arriva cependant le moment où le fait de la Grotte, prenant des proportions inattendues, s'imposa à ses réflexions. Tous les matins, en revenant de la Grotte, un grand nombre de personnes allaient le trouver à la sacristie, au confessionnal, au presbytère, pour lui faire part de leur admiration et le consulter sur la conduite à tenir en présence de ces faits merveilleux.

Le bon curé écoutait, interrogeait quelquefois, mais il ne répondait pas. Il se renfermait en lui-même et se demandait avec souci ce que pouvait bien être cette étrange fascination qui semblait envahir tous ceux qui approchaient du rocher de Massabieille. Ses paroissiens se laissaient-ils éblouir par un de ces phénomènes météorologiques qui donnent lieu à légende et sont interprétés par l'ignorance comme des signes du ciel? N'étaient-ils pas dupes des artifices de quelque prestidigitateur occulte, produisant autour de la visionnaire une espèce de rayonnement momentané? La prétendue voyante ne faisait-elle pas elle-même de la mimique en se donnant les airs inspirés de l'extase? Sans recourir à ce dernier moyen, la jeune fille, d'une manière inconsciente, n'était-elle pas en proie à une de ces maladies nerveuses qui troublent les sens et embellissent parfois la physionomie d'une expression de bonheur? Toutes ces considérations faisaient réfléchir l'abbé Peyramale et le tenaient dans la défiance.

Toutefois, après avoir fait la part des causes naturelles ou calculées qui auraient pu produire les mirages de la Grotte, le doyen de Lourdes n'oubliait pas qu'il était prêtre. Il savait qu'au-dessus du monde matériel il existe un autre monde, avec lequel nous ne sommes pas étrangers. Il savait aussi que de ces hautes régions descendent, à certaines heures solennelles, des messagers de paix chargés par Dieu de soulever un coin du voile qui nous dérobe ce monde invisible. La Reine du ciel en particulier, cette glorieuse Fille de la terre, qui connaît nos besoins et nos ignorances natives, ne s'est-elle pas employée plus d'une fois elle-même à une pareille mission ? L'apparition de la Salette n'était-elle pas de date récente ? Et si la Mère de Dieu avait daigné se montrer sur les Alpes, était-il impossible qu'elle se montrât aussi dans les Pyrénées ?

Une voix secrète invitait le digne pasteur de Lourdes à incliner vers cette dernière hypothèse. Il ne demandait pas mieux que d'écouter cette voix ; mais était-elle de celles auxquelles on peut croire ? En tenant pour certain qu'un être surnaturel apparût à la Grotte, n'y avait-il pas lieu d'examiner la nature de cet être mystérieux ? Représentait-il le bien ? Représentait-il le mal ? Sans doute, d'après les versions qui avaient cours, la Dame qui se montrait à la voyante était revêtue des insignes qui semblaient désigner la Souveraine du ciel ; mais pouvait-on ajouter foi à tous ces beaux dehors ? Le démon n'était-il pas capable de pareilles magies ?

En présence d'un fait à faces si multiples et dont le dénouement demeurerait imprévu, l'abbé Peyramale comprit que la prudence s'imposait. Il continua à garder le silence vis-à-vis de ses paroissiens, et,

se tenant à égale distance de ceux qui prônaient les visions et de ceux qui les dénigraient, il abandonna à la Providence le soin de jeter la lumière sur le mystère qui le préoccupait.

En outre, il fit adopter la même règle de conduite à ses trois vicaires. Les réunissant un jour dans son salon, il leur dit : (1)

« Vous connaissez, messieurs, les bruits qui circulent au sujet de prétendues apparitions qui auraient lieu dans une grotte, près du Gave. J'ignore ce qu'il y a de réel ou de chimérique dans la légende qu'on raconte ; mais ce qui nous importe, à nous prêtres, en des occurrences de cette nature, c'est de nous tenir dans la plus grande réserve. Si les apparitions sont vraies et d'origine céleste, Dieu saura bien nous appeler à son heure ; si elles sont illusoires ou suscitées par l'esprit de mensonge, Dieu n'a pas besoin de notre intervention pour en dévoiler la fausseté. Il serait donc intempestif et regrettable que l'un de nous se montrât en ce moment à la Grotte. Si les visions devaient être plus tard reconnues véritables, on ne manquerait pas d'insinuer que notre participation a été pour quelque chose dans cette décision. Si elles étaient rejetées comme n'ayant pas de fondement, on rirait de ce qu'on appellerait notre déconvenue. Ainsi, messieurs, pas de démarche ou de parole inconsidérées ; les intérêts religieux, notre propre dignité sont en jeu ; sachons nous maintenir à la hauteur de ce que réclament de nous les circonstances. »

Les vicaires étaient trop intelligents pour ne pas

(1) L'allocution que je cite m'a été bien des fois répétée par les vicaires et même par le curé de Lourdes dans nos conversations familières.

comprendre la justesse des réflexions émises par le sage doyen ; ils étaient trop pénétrés du sentiment de leurs devoirs pour chercher à s'écarter de la ligne de conduite qui leur était tracée.

Les journaux de l'impiété ont eu le triste courage de tourner en dérision les apparitions de la Grotte ; ils n'ont jamais osé avancer que le clergé de Lourdes se fût livré à des agissements ou à des connivences de nature à faire supposer qu'il avait poussé à crier au miracle.

*
* * *

Pendant que l'abbé Peyramale et ses vicaires se tenaient dans la plus stricte réserve, Bernadette, conformément à la promesse donnée, continuait ses visites de la quinzaine à la Dame du rocher. Les tendresses de l'enfant pour sa divine Mère allaient toujours croissant, et l'on remarquait que les extases, sans cesser d'être aussi brillantes, prenaient un caractère de plus en plus intime. Au matin du 27 février, les contemplations et les joies de l'extatique se prolongèrent un peu plus que d'habitude. A la fin de l'entretien, la Dame, au rapport de la voyante, parut se recueillir et méditer. Elle sortit bientôt de ses réflexions et fit entendre ces mots à sa petite privilégiée : « *Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle.* »

Bernadette se releva de la vision toute soucieuse et tout absorbée. La mission qu'elle venait de recevoir n'était pas en elle-même ce qui la préoccupait le plus ; ce qui l'embarrassait et constituait pour elle une grosse affaire, c'était d'avoir à se présenter devant son austère curé. Que de fois, plus

tard, la naïve enfant ne m'a-t-elle pas fait part de ses terreurs à l'égard du vénéré pasteur ?

« Quoiqu'il soit bon, disait-elle avec son sourire gracieux, j'en ai plus peur que d'un gendarme. »

Toutefois, à son retour de la Grotte, après avoir fait une halte chez sa mère, Bernadette prit son courage à deux mains et se dirigea vers le presbytère. Au moment où elle se présenta à la maison curiale, l'abbé Peyramale récitait son bréviaire dans les allées de son jardin. Au bruit du portail qui fermait la cour, il leva la tête et vit une jeune fille s'avancer vers lui d'une manière modeste et craintive. Il ne connaissait pas encore Bernadette, ou du moins il n'avait fait que l'entrevoir un jour, au catéchisme de l'Hospice, au moment où elle répondait à l'appel de son nom. Quand l'enfant arriva près du prêtre, celui-ci interrompit ses prières et demanda à la jeune visiteuse qui elle était et ce qu'elle voulait.

« Je suis Bernadette Soubirous, répondit timidement la voyante.

— Ah ! c'est toi, reprit le curé, en fronçant le sourcil et en promenant son regard de la tête aux pieds de la timide enfant ; on raconte de toi de singulières histoires, ma pauvre fille. Suis-moi et entre. »

Et en même temps, le rigide pasteur prenant les devants se dirigea vers l'intérieur du presbytère.

Afin de donner à l'entretien qui va suivre sa véritable physionomie, je dois faire observer que l'abbé Peyramale était un homme de haute stature, au regard imposant, à la figure sévère. C'était le montagnard avec sa nature un peu rugueuse,

quoique adoucie et corrigée par l'éducation, par le commerce du monde et surtout par la grâce. Il parlait court et froid, et de prime abord on ne se sentait pas attiré. Mais il y avait en lui deux hommes, l'un très rude, l'autre très bon, très simple, très digne. Le second faisait oublier le premier. Dès qu'on avait passé quelques instants avec lui, la glace était rompue et on ne savait trop ce qu'il fallait le plus admirer, des qualités de son esprit original et plein de ressources, ou de la générosité naturelle de son cœur. Ce qui était droit et beau l'exaltait; tout le reste, le laid, le faux, le mesquin, ne lui inspirait que du dégoût et le froissait au point de crispier son visage. Prêtre avant tout et toujours, il ne perdait jamais l'occasion de placer le mot qui édifie, le conseil qui éclaire. On l'écoutait avec respect, on subissait alors une irrésistible attraction, et en le quittant on était son ami.

Comme je l'ai indiqué plus haut, le curé de Lourdes reçut la voyante froidement et avec les manières hautaines de l'homme du dehors. Nous l'avons vu sortir de son jardin et entrer dans sa demeure, laissant derrière lui Bernadette qui le suivait. Quand ils furent arrivés au milieu du salon de réception, l'abbé Peyramale se tourna vers sa jeune visiteuse : (1)

« Eh bien ! voyons, que me veux-tu ? »

Bernadette, debout, un peu rougissante, répondit :

« La Dame de la Grotte m'a chargée de dire aux

(1) Le dialogue entre le curé et Bernadette n'est que la reproduction de ce qui m'a été dit plus d'une fois par M. Peyramale lui-même.

prêtres qu'elle désire avoir une chapelle à Massabieille, et c'est pour cela que je suis venue.

— Qu'est-ce que c'est que cette Dame dont tu parles, reprit le curé, feignant de tout ignorer.

— C'est une dame très belle qui m'apparaît sur le rocher de Massabieille.

— Oui, mais enfin, qui est cette Dame ? est-elle de Lourdes ? la connais-tu ?

— Elle n'est pas de Lourdes, je ne la connais pas.

— Et tu acceptes d'une personne que tu ne connais pas des commissions comme celle que tu me fais ?

— Oh ! monsieur le curé, la Dame qui m'envoie ne ressemble pas aux autres dames.

— Que veux-tu dire ?

— Je veux dire qu'elle est belle comme on l'est, je pense, dans le ciel. »

Le curé fit semblant de hausser les épaules ; en réalité, il comprimait une émotion.

« Et tu n'as jamais demandé son nom à cette Dame ?

— Si ; quand je le lui demande, elle incline la tête, sourit, mais ne répond pas.

— Elle est donc muette ?

— Non, puisqu'elle s'entretient tous les jours avec moi ; si elle était muette, elle n'aurait pas pu me dire de venir vous trouver.

— Raconte-moi, du moins, comment tu as fait sa rencontre. »

Bernadette, de sa voix douce et persuasive, fit le récit de la première apparition. Quand elle eut fini :

« Continue et dis-moi ce qui s'est passé aux jours suivants. »

L'enfant entra dans le détail de tout ce qu'elle avait vu et entendu jusqu'alors à la Grotte.

Pendant qu'elle parlait, le curé avait fait signe à Bernadette de s'asseoir et s'était assis lui-même. Il la regardait fixement et ne perdait pas une de ses paroles. Il remarqua tout d'abord qu'il avait devant lui une âme transparente comme le cristal. Il vit ensuite que le récit de la petite paysanne arrivait sur ses lèvres clair, pur, limpide, semblable à ces filets d'eau qui sortent des roches, n'ayant pas encore subi les atteintes des mélanges extérieurs. Non seulement il comprenait que l'enfant disait la vérité, mais encore il était forcé de reconnaître que, dans l'état inculte où elle se trouvait, il lui eût été impossible de s'élever à la conception des choses qu'elle racontait, si une intervention surnaturelle ne fût venue à son aide.

A mesure donc que Bernadette déroulait sa narration, le bon curé sentait que ses préventions s'en allaient une à une. Quand la petite fille arriva à la fin de son récit, l'abbé Peyramale était plus qu'à demi gagné à la cause de la Grotte.

Il dissimula néanmoins ses impressions, et faisant subir une dernière épreuve à la voyante, il continua de l'interroger sur le ton bourru des premières questions.

« Et tu prétends que la Dame qui t'apparaît t'a chargée de dire aux prêtres qu'elle désire avoir une chapelle à Massabielle ?

— Oui, monsieur le curé.

— Mais tu ne vois donc pas que cette Dame a voulu se moquer de toi et te livrer au ridicule ? Car, enfin, si une dame de la ville t'avait chargée d'une pareille mission, est-ce que tu l'aurais écoutée ?

— Oh! monsieur le curé, il y a une grande différence entre les dames de la ville et celle que je vois.

— Elle est grande, en effet, la différence! Comment! une femme qui n'a pas de nom, qui vient on ne sait d'où, qui va se loger dans un rocher, les pieds nus, te paraît digne d'être prise au sérieux? Ma fille, je ne crains qu'une chose : c'est que tu ne sois victime d'une illusion. »

Bernadette baissa la tête et ne répondit pas.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel le curé se leva de son siège et se mit à arpenter à grands pas son salon, Il revint se placer devant Bernadette et lui dit :

« Tu répondras à la Dame qui t'a envoyée que le curé de Lourdes n'a pas l'habitude de traiter avec des gens qu'il ne connaît pas; qu'avant toutes choses, il exige qu'elle fasse connaître son nom, et, de plus, qu'elle prouve que ce nom lui appartient. Si cette Dame a droit à une chapelle, elle comprendra le sens que j'attache à mes paroles; si elle ne le comprend pas, tu lui diras qu'elle peut se dispenser d'envoyer de nouveaux messages à la cure. »

Sans donner aucun signe d'approbation ou d'improbation, Bernadette leva son regard serein sur le curé, fit sa petite révérence de paysanne et sortit.

Le bon pasteur la suivit du regard jusqu'au fond de la cour; quand elle eut disparu, il ne put s'empêcher de se dire à lui-même : Cette enfant, à coup sûr, est une enfant de la Providence.

XXI

DOUZIÈME APPARITION (DIMANCHE, 28 FÉVRIER)

Le temps où il m'était donné de me tenir à côté de Bernadette, durant les apparitions, était définitivement passé pour moi. La population de Lourdes et celle des campagnes environnantes accouraient tous les jours plus nombreuses, et pour conquérir une place à la Grotte, au risque d'en être parfois dépossédé, il fallait y stationner une grande partie de la nuit. Au matin du 28 février, plus de deux mille spectateurs se trouvaient réunis autour du rocher de Massabielle, attendant fiévreusement l'arrivée de la voyante. Bernadette se présenta toute proprette, revêtue de ses modestes habits du dimanche et accompagnée de sa plus jeune tante Lucile. Quand elle passa devant moi, sur le haut du mamelon, elle tenait déjà son chapelet à la main et regardait vers les bas-fonds du Gave avec l'expression de quelqu'un qui a hâte d'arriver.

Je voulus la suivre ; mais à mesure qu'elle avançait, les rangs se refermaient sur elle, et, comme le Zachée de l'Évangile, je fus obligé d'aller m'installer, non pas précisément sur un arbre, mais sur l'un des rebords du rocher qui domine la Grotte.

Du haut de mon observatoire, je vis se créer, sur le devant des excavations, un de ces tableaux merveilleux dont le souvenir ne s'efface plus de la mémoire. Tout autour de Bernadette, comme une immense couronne, se développait une large zone

de têtes humaines, superposées les unes aux autres, serrées, penchées en avant afin de mieux voir. Au fond de cet amphithéâtre vivant, émergeait, comme un foyer lumineux, la figure séraphique de la voyante, reflétant sur les spectateurs les divines irradiations de la Dame cachée du rocher. Là, tout était grave, silencieux, sublime, et l'on ne pouvait en détacher les yeux.

Toutefois, quand par hasard je portais mes regards au delà de la masse compacte, c'est-à-dire sur les lignes plus éloignées d'où il n'était plus possible de voir l'extatique que par échappées, je me trouvais encore en présence de scènes particulières du plus émouvant intérêt. Ici, je voyais un robuste montagnard, à mine rébarbative, s'attendrir et pleurer comme un enfant ; plus loin, un vigoureux laboureur de la plaine traduisait ses émotions en tordant et en retordant son bâton jusqu'à le mettre en deux ; près de moi, un ouvrier de la ville épuisait à voix basse tous les jurons de son vocabulaire pour déverser le trop-plein de son admiration ; dans un coin, un bourgeois lettré, depuis longtemps en rupture de prière, cherchait visiblement à faire revenir sur ses lèvres les formules oubliées de son paroissien d'autrefois.

Un dernier incident fera connaître l'état des esprits en ces heures d'émotion.

Bernadette avait déjà passé un long moment dans les jubilations de l'extase, lorsqu'elle voulut se porter en avant pour aller faire, sous l'églantier, ses prostrations habituelles. La foule était tellement pressée, que les personnes qui se trouvaient sur le passage de la voyante ne pouvaient ni avancer, ni reculer. Deux braves militaires du fort, arrivés à la

Grotte en curieux, fendirent spontanément les rangs et vinrent se placer devant l'extatique, Poussant ensuite les spectateurs de droite et de gauche, et marchant à reculons, ils criaient comme dans un service commandé :

« Allons, place ! place ici ! »

L'un deux, se tournant avec exaltation vers son camarade, s'écriait sur le ton libre de la caserne :

« Et puis, on viendra nous dire, à toi et à moi, que l'apparition est une bourde ! Ah ! nom de nom !... C'est avec moi qu'auront à compter les loustics et les flambards de la chambrée ! »

*
* * *

L'entretien mystérieux de la Dame du rocher avec sa petite confidente ne donna lieu, le 28 février, qu'à des communications intimes et toutes personnelles. Bernadette se taisait sur ces sortes de communications, et chacun se faisait un devoir de respecter son silence. En sortant de la Grotte, après l'extase, la voyante se rendit droit à l'église paroissiale pour assister à la messe du dimanche. Elle y fut accompagnée par sa tante et un grand nombre de gens de la ville et de la campagne.

*
* * *

J'ai déjà dit que les pèlerins qui arrivaient à la Grotte, pressentant la vertu secrète de la fontaine miraculeuse, ne manquaient jamais d'aller se signer, boire et se laver à la rigole qu'on y avait pratiquée. A force de piétiner sur les bords de cette rigole, on en avait rendu l'accès difficile à cause de la boue, et des filets liquides se répandaient en tous sens. Quelques ouvriers de Lourdes s'étant aperçus de

ces inconvénients dans la matinée du dimanche 28 février, résolurent de les faire cesser. Ils allèrent se munir de pioches et de pelles, régularisèrent le canal déformé de la source, et creusèrent, au bas de la pente de la Grotte, un bassin d'environ un mètre de longueur sur quarante ou cinquante centimètres de largeur et de profondeur. Les eaux de la fontaine tombaient dans ce bassin par une canule en écorce de chêne. C'est à cette piscine élémentaire que se manifestèrent les premières guérisons.

Dans la même matinée, les mêmes ouvriers, s'érigeant en pionniers de la Vierge, établirent un sentier en zigzag sur l'escarpement à l'ouest, derrière la Grotte. Ce sentier n'était pas ce qu'on appelle aujourd'hui le *chemin des Lacets*. Il commençait en bas, où commence ce dernier; puis, d'une manière presque verticale, il s'élevait en lignes étroites, courtes et brisées, jusqu'au sommet de la pente.

XXII

TREIZIÈME APPARITION (LUNDI, 1^{er} MARS)

Tandis que la foi aux apparitions de la sainte Vierge à la Grotte devenait tous les jours plus ardente et plus générale, l'incrédulité redoublait d'efforts pour travestir les faits et jeter le trouble dans les esprits. Déjà, au début, les journaux de la libre pensée avaient dépeint Bernadette comme

une petite paysanne inconsciente, à laquelle il était ridicule de prêter la moindre attention. Plus tard, à l'occasion de la découverte de la source miraculeuse, ils publiaient que la voyante était folle, et, pour preuve de leur assertion, ils ajoutaient que la malade elle-même, obéissant à un mouvement instinctif, avait senti le besoin d'aller rafraîchir sa tête aux eaux de ladite source. Un incident de l'extase du 1^{er} mars, dénaturé et grossi par eux, vint fournir matière à de nouvelles déclamations. Or voici ce qui s'était passé.

Une personne de Lourdes, désirant attacher un souvenir pieux à son chapelet, l'avait remis à Bernadette avec prière de vouloir bien le réciter à la Grotte pendant l'apparition de la Dame céleste. Bernadette ne fit aucune difficulté pour se rendre au désir de cette personne. Le matin du 1^{er} mars, en arrivant à la Grotte, la voyante se mit à genoux et prit au hasard le premier chapelet qu'elle rencontra dans sa poche. Quand elle voulut le porter à son front, sa main fut arrêtée, et la Dame lui demanda, sur le ton du reproche, ce qu'était devenu son chapelet. Bernadette, étonnée, avança le bras pour montrer celui qu'elle tenait à la main.

« Vous vous trompez, lui dit la Dame, ce chapelet n'est pas le vôtre. »

Bernadette regarda et reconnut, en effet, que le chapelet dont elle voulait se servir était le chapelet qu'on lui avait confié. Elle le remit prestement dans sa poche, en retira le sien et le présenta à la Dame en allongeant son bras vers la Grotte. La Dame fit un signe de tête affirmatif, et la voyante dès lors put commencer sa prière.

Depuis le jour où Bernadette avait invité la foule

à se mettre à genoux et à baiser la terre, la plupart des assistants imitaient la petite extatique dans tous les exercices de piété qu'elle accomplissait à la Grotte. Quand elle priait, ils priaient avec elle ; quand elle baisait la terre, ils la baisaient également. A l'apparition du 1^{er} mars, la foule donna une fausse interprétation aux mouvements de la voyante et se livra à une manifestation que ne comportaient pas les circonstances. Lorsqu'elle vit Bernadette tirer, par deux fois, son chapelet et l'offrir, semblait-il, à la Dame du rocher, elle crut qu'il s'agissait d'une ovation en l'honneur de la Vierge. A l'instant, tous les chapelets sortirent des poches, et furent présentés et agités avec enthousiasme dans la direction de la Grotte. Pour moi qui regardais de loin cette scène, je ne pouvais m'en expliquer la cause ; mais en tout cas j'y vis une expression de foi qui me toucha profondément.

Après l'extase, Bernadette fit connaître le vrai sens des signes qu'elle avait échangés avec la Dame avant de commencer ses prières. Les manifestants se consolèrent de leur méprise en pensant que la Vierge, elle, ne s'était pas trompée sur la signification des sentiments qu'ils avaient voulu traduire.

L'incident paraissait clos, et personne à Lourdes ne semblait s'y être arrêté, lorsque, deux ou trois jours après, les feuilles de la capitale (on en devine la couleur) reproduisirent, comme il suit, les comérages de correspondants ténébreux :

« La petite comédienne du meunier de Lourdes réunissait encore autour d'elle, ce matin 1^{er} mars, sous le rocher de Massabielle, près de deux mille cinq cents benêts. Impossible de décrire l'abêtissement et le crétinisme moral de ces derniers. La

visionnaire s'en sert comme d'une bande de singes, et leur fait exécuter des momeries de tout genre. Ce matin, la pythonisse, n'ayant pas goût à faire l'inspirée, et pour varier les exercices, n'a rien trouvé de mieux que de se constituer en prêtresse. Prenant ses grands airs d'autorité, elle a exigé des béats la présentation de leurs chapelets et en a fait la bénédiction générale. »

Les ricanements et les odieux mensonges de ceux qui avaient pris à tâche de discréditer l'œuvre de la Vierge ne produisirent d'autre effet que celui de stimuler les étrangers à venir en plus grand nombre à la Grotte.

Une seconde particularité, encore sans importance, intrigua cependant les esprits à Lourdes, beaucoup plus que l'incident des chapelets, dans la journée du 1^{er} mars. Durant l'extase du matin, un jeune ecclésiastique s'était présenté inopinément à la Grotte, avait regardé un instant et avait ensuite disparu en toute hâte. Comme il était le premier prêtre qui se fût montré à Massabielle, les assistants eurent les yeux fixés sur lui, et après son départ il devint l'objet de mille commentaires.

« C'est un envoyé de l'Evêque,... c'est un espion de la police,... c'est un ami,... c'est un ennemi, se disait-on les uns aux autres, et la journée se passa en hypothèses sans que le mystère pût être débrouillé. Le lendemain, le jeune abbé reparut à Lourdes, et, comme on le pense bien, on ne manqua pas de l'interroger, C'était tout simplement un séminariste d'un village voisin, récemment ordonné prêtre et non encore placé. Traversant la ville le jour précédent, il avait profité d'une halte de voiture pour se rendre à Massabielle. Cet ecclésiastique,

aujourd'hui décédé, a déclaré, pendant toute sa vie, que la vue de la Grotte, à sa première visite, avait été pour lui une vision du ciel.

XXIII

QUATORZIÈME APPARITION (MARDI, 2 MARS)

Comme à l'apparition du 27 février, Bernadette se releva de l'extasee visiblement préoccupée de ce que la Dame lui avait ordonné. Elle avait, en effet, reçu un nouveau message qu'elle devait apporter au presbytère; et ce message, comment allait-il être accueilli par le redouté pasteur?

La tante Basile, qui accompagnait, ce jour-là, Bernadette à la Grotte, ne tarda pas à s'apercevoir de l'état soucieux de sa nièce. En rentrant en ville, elle lui demanda ce qui la rendait ainsi rêveuse.

« Ah! répondit l'enfant d'un ton chagrin, c'est que je suis, en vérité, dans un grand embarras : la Dame m'a chargée de redire à M. le curé qu'elle voulait avoir une chapelle à Massabieille, et je ne sais comment faire pour me présenter au presbytère. »

Se rapprochant ensuite de sa tante, et la prenant par le bras, elle lui dit :

« Tante, si vous saviez combien vous me feriez plaisir en venant avec moi chez M. le curé! »

La tante Basile ne demandait pas mieux que d'être agréable à Bernadette; mais elle n'était guère plus brave que sa nièce pour soutenir le regard et la parole un peu rude de l'austère-doyen.

« Quand je passe à côté de ce saint homme, disait en ces temps-là Basile Castérot, les jambes me tremblent et j'ai la chair de poule. »

Toutefois, jugeant des terreurs de sa nièce par les siennes propres, et craignant, d'autre part, de déplaire à la Dame qui semblait réclamer indirectement ses bons offices, elle consentit à accompagner Bernadette au presbytère.

L'accueil du curé fut froid. Aussitôt que les deux visiteuses furent entrées au salon, l'abbé Peyramale se tourna vers Bernadette et lui dit :

« Eh bien ! que viens-tu m'apprendre ? la Dame a-t-elle parlé ? »

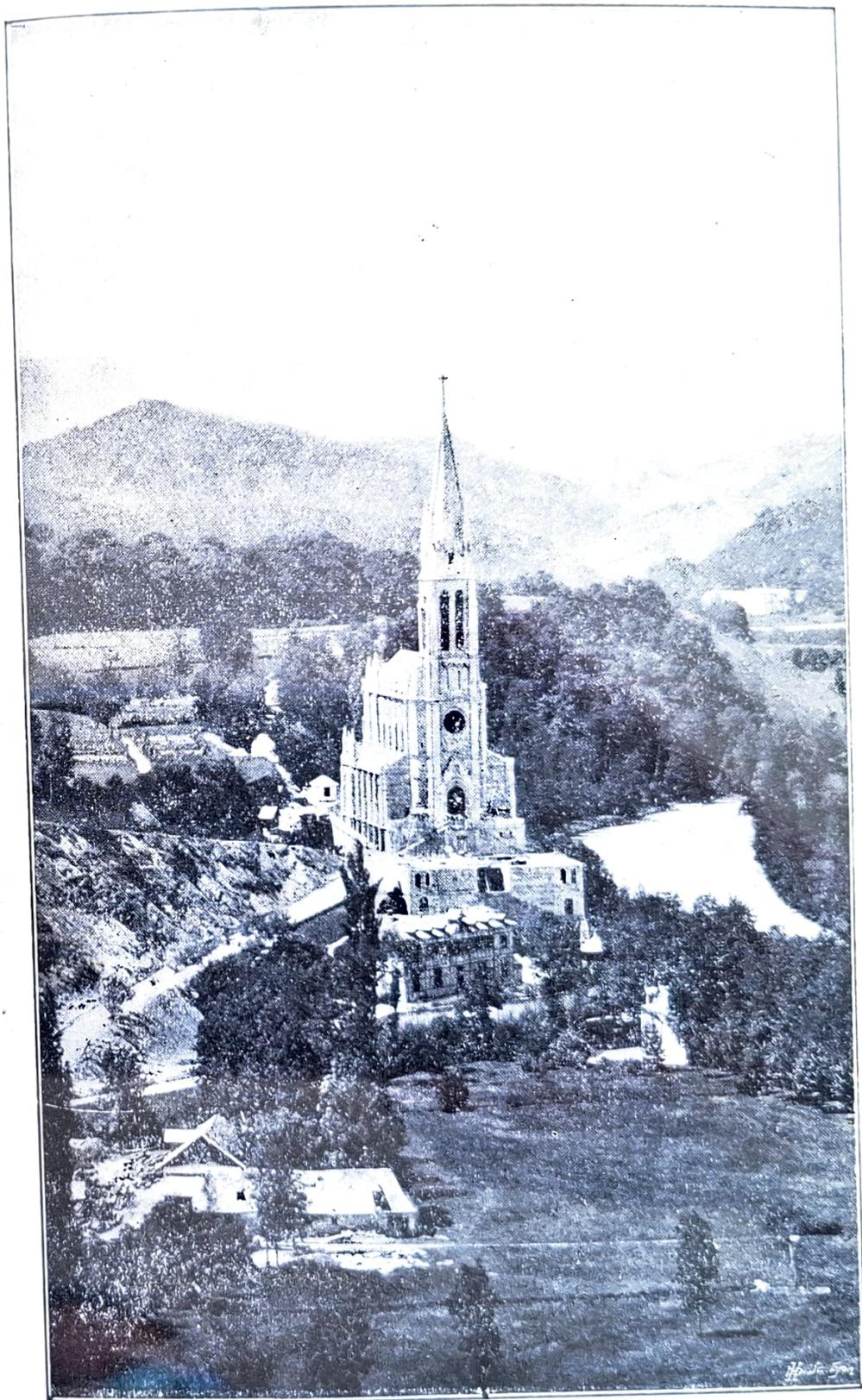
— Oui, monsieur le curé ; elle m'a chargée de vous répéter qu'elle désire avoir une chapelle à Massabielle : de plus elle a ajouté :

— « *Je veux qu'on y vienne en procession.* »

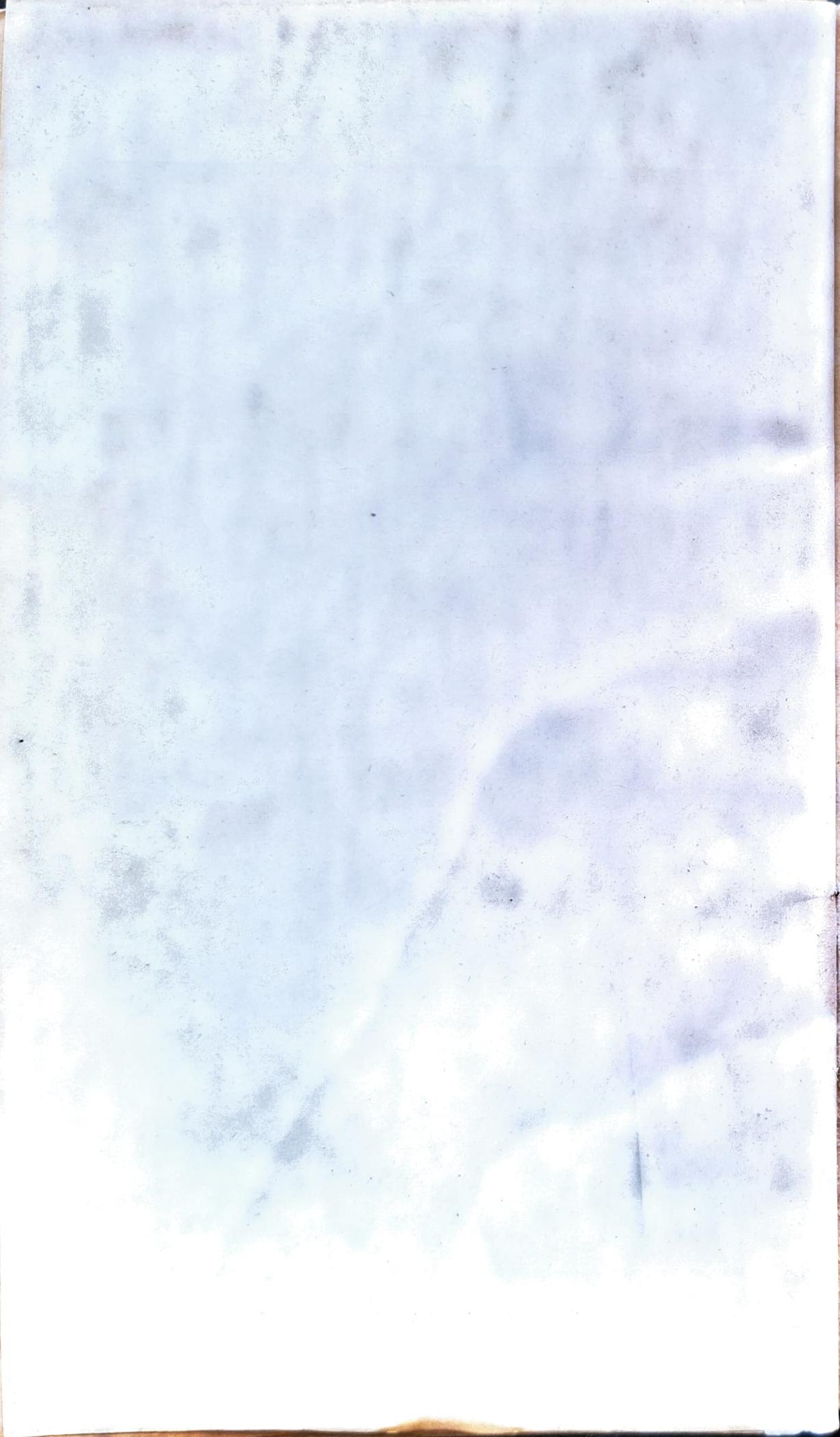
Le curé se rembrunit

« Ma fille, il ne manquait plus que ce dernier complément à toutes tes histoires. Ou tu mens, ou la Dame qui te parle n'est que le masque de Celle qu'elle veut paraître. Elle exige une procession, et pourquoi ? Sans doute pour faire rire les gens sans croyance et déconsidérer la religion, Le piège n'est pas habile. Tu lui diras de ma part qu'elle connaît mal les attributions hiérarchiques du clergé. Si elle était réellement Celle dont elle emprunte les traits, elle saurait que je n'ai pas qualité pour prendre l'initiative d'une pareille manifestation. C'est à l'Evêque de Tarbes, et non à moi, qu'elle aurait dû t'envoyer.

— Mais, monsieur le curé, interrompit timidement Bernadette, la Dame ne m'a pas dit qu'elle voulût



NOTRE-DAME DE LOURDES EN 1872



dès à présent une procession à la Grotte; elle m'a dit simplement : « Je veux qu'on y vienne en procession; » et si j'ai bien compris, c'est de l'avenir et non du présent, qu'elle voulait parler. »

Le curé s'arrêta court à cette réflexion et jeta un regard scrutateur sur l'enfant. Que signifiait l'explication tardive qui arrivait sur les lèvres de la petite messagère ? Est-ce que, sans y prendre garde, lui, curé, se trouvait en présence d'une rusée comédienne qui jetait de la poudre aux yeux par ses airs d'innocence ? La nuance qu'elle faisait ressortir dans les désirs de la Dame était plausible et même vraisemblable ; mais cette nuance n'était-elle pas une subtilité mise au profit de son rôle, et la petite fille ne s'en servait-elle pas pour se tirer adroitement d'embarras ? L'abbé Peyramale sentait revenir ses anciennes préventions, et, craignant d'être trompé, il continuait à regarder l'extatique avec un certain air de défiance. Celle-ci, au contraire, se tenait tranquille sur son siège, ne montrant dans sa physionomie que la sérénité d'une âme qui n'a rien à feindre ni à cacher.

Enfin le curé rompit le silence et dit à l'enfant :

« Il est temps de sortir de l'*imbroglio* dans lequel la Dame et toi vous essayez de m'enchevêtrer. Tu lui diras qu'avec le curé de Lourdes il faut parler clair et net. Elle veut une chapelle ? Elle veut une procession ? Où sont ses titres aux honneurs qu'elle réclame ? Qui est-elle ? D'où vient-elle, et par quels actes s'est-elle recommandée ? Allons droit au but : si ta Dame est celle dont tu laisses deviner le nom, je vais lui indiquer un moyen de se faire reconnaître et de donner de l'autorité à ses messages. Elle se tient à la Grotte, m'as-tu dit, au-dessus d'un

rosier. Eh bien, demande-lui de ma part qu'un de ces jours, en présence de la foule assemblée, elle fasse fleurir subitement le rosier en question. Le matin où tu viendras m'annoncer que ce prodige est accompli, je croirai à ta parole, et je te promets de t'accompagner à Massabielle. »

Un sourire de la tante et de la nièce répondit à ce langage : puis le curé ayant cessé de parler, les deux visiteuses s'inclinèrent et sortirent.

Quelques heures plus tard, un homme de Lourdes, entièrement convaincu de la réalité des apparitions, venait faire visite à l'abbé Peyramale. Il le trouva se promenant, tout absorbé dans les allées de son jardin. Le bon doyen ne cacha pas à son visiteur les préoccupations que lui donnaient les communications de la voyante. Il s'arrêtait particulièrement à la demande de la procession, qui lui paraissait louche, incorrecte, intempestive.

« Si l'enfant dit vrai, faisait observer le curé, celle qui parle à la Grotte m'engage à m'affranchir de la subordination ecclésiastique. Si, au contraire, l'enfant me trompe sur ce point, quelle confiance voulez-vous que je lui accorde sur le reste ?

— Il me semble, Monsieur le curé, objectait le visiteur, que votre raisonnement ne repose que sur un malentendu. En vous déclarant qu'il ne s'agissait que de l'avenir, Bernadette, à mon avis, a traduit fidèlement la pensée de la Dame.

— Qui pourra me le garantir ?

— La logique des faits. De même que la Dame sait que vous ne pouvez commencer dès demain à bâtir une chapelle, de même elle n'ignore pas que vous ne pouvez dès demain faire la procession.

— C'est de la logique d'optimiste.

— Oh ! je suis bien plus optimiste que vous ne pensez : pour moi, il n'est pas douteux que la chapelle et la procession se feront.

— Quel homme !

— Monsieur le curé, faites-moi l'honneur de retenir ce que je vais vous dire :

« Un jour, croix en tête et bannières déployées, vos paroissiens, rangés en procession, et vous, revêtu de votre plus belle chape, tous, dans les transports d'une sainte allégresse, vous vous dirigerez vers la chapelle de Massabielle en chantant : *Sancta Maria*, et moi je serai heureux de vous répondre : *Ora pro nobis.* »

*
* *

Ici, j'ouvre une parenthèse pour dire que j'anticipe sur les événements.

L'homme qui venait de parler ainsi appartenait à une administration publique, et pour continuer sa carrière il avait été obligé de quitter Lourdes.

Après son départ, de grandes choses s'accomplirent au lieu de son ancienne résidence. Les apparitions de la Vierge furent officiellement reconnues et la chapelle fut bâtie. Le 5 octobre 1872, une imposante manifestation nationale, la première en ce genre, amenait dans la cité de Marie près de vingt-cinq mille pèlerins. Le lendemain, à deux heures du soir, au son de toutes les cloches, le curé de Lourdes, précédé ou suivi d'une foule innombrable, sortait de son église et se dirigeait en procession vers la Grotte de Massabielle. Il marchait triomphalement entre deux haies de deux cent cinquante-deux bannières, envoyées de toutes les parties de la

France ; une vingtaine de membres de l'Assemblée Nationale lui faisaient cortège. Huit évêques, crosse en main et mitre en tête, descendaient de la chapelle demandée par la Dame, pour venir à sa rencontre sur le chemin de la ville.

Le visiteur du 2 mars 1858, accouru de loin, se trouvait, durant la procession, à côté de son ancien curé. Après un regard d'intelligence échangé entre eux, le curé surélevait la voix pour chanter : *Sancta Maria*, et le pèlerin, trois fois heureux, répondait : *Ora pro nobis*.

Ai-je besoin de le dire ? celui qui avait prophétisé au jardin du curé de Lourdes n'était autre que le témoin des apparitions qui écrit ces lignes.

XXIV

MERCREDI, 3 MARS, — LA DAME N'APPARAÎT PAS (1)

Au matin du 3 mars, Bernadette récita pieusement son chapelet à la Grotte, mais elle ne donna aucun des signes qui caractérisaient ses extases. Elle alla faire sa prière accoutumée sous l'églantier, baisa la terre et revint s'agenouiller à sa place habituelle. Sans regarder davantage au rocher, elle inclina la tête pour se recueillir, demeura quelques instants dans cette attitude ; puis, ayant baisé la terre de nouveau, elle fit le signe de la croix et se leva. Les personnes qui l'entouraient se mirent à l'interroger comme d'habitude. L'enfant répondit simplement :

(1) Quelques témoignages sembleraient cependant établir le fait d'une apparition de courte durée, non à l'heure habituelle, mais à l'occasion d'une seconde visite de Bernadette à la Grotte.

« La Dame n'est pas venue aujourd'hui.

— Peut-être que les apparitions sont finies ? fit observer l'un des assistants.

— Je n'en sais rien, reprit Bernadette, mais en tout cas, la quinzaine n'est pas terminée et je reviendrai encore demain à la Grotte. »

Comme on le voit, l'humble enfant ne cherchait jamais à se composer ou à déguiser ce qui se passait à l'intérieur de la Grotte. Elle acceptait les événements tels qu'ils se présentaient. Sans croire faire de la vertu, elle était toujours soumise et toujours véridique.

En prévision des affluences qui arriveraient en ville le lendemain, dernier jour de la quinzaine, le maire de Lourdes adressait, le 3 mars, au capitaine commandant le fort, la réquisition suivante :

« La présence considérable d'étrangers que l'on m'annonce pour demain, jour de marché, m'oblige à venir vous demander, dans l'intérêt du bon ordre, de mettre à ma disposition votre troupe. Je viens vous prier de vouloir faire que vos soldats disponibles soient rendus demain matin, à six heures, à l'hôtel de la mairie. »

XVV

QUINZIÈME APPARITION (JEUDI, 4 MARS)

DERNIER JOUR DE LA QUINZAINE

Déjà, au commencement de la troisième semaine de février, les organes de la publicité, depuis le petit *Lavedan*, de Lourdes, jusqu'aux grands jour-

naux de la capitale, avaient fait connaître les événements dont la Grotte de Massabielle était le théâtre. Tandis que les feuilles catholiques, usant de prudence, s'étaient bornées à signaler les faits sans les commenter, les feuilles de la libre pensée, toujours promptes à précipiter leurs jugements, avaient crié au fanatisme, à la superstition, aux singeries dévotes. A mesure qu'il plut à la Vierge d'attester sa présence sur le rocher béni, les premières de ces feuilles se montrèrent plus affirmatives, les secondes plus irritées. Bientôt une levée de boucliers se fit dans toute la presse, et l'on en vint aux polémiques les plus ardentes.

Dieu, qui fait souvent converger nos petites agitations vers le but qu'il se propose, se servit des clameurs des bons et de celles des méchants pour appeler l'attention publique sur l'œuvre de sa Mère. Les esprits réfléchis comprirent, en effet, qu'on ne discute pas sur un objet dénué de portée et que, si les apparitions de Lourdes n'étaient pas encore pleinement démontrées, elles devaient du moins fournir un point d'appui aux observations et aux études.

Quelques personnes étrangères, désireuses de connaître la vérité, commencèrent à se montrer sous le rocher de Massabielle. Ces personnes crurent voir le ciel ouvert au-dessus de Bernadette, et en rentrant dans leurs demeures, elles jetèrent partout, sur les routes parcourues, le cri communicatif de leur admiration. A ces premiers pèlerins, beaucoup d'autres succédèrent immédiatement, et vers la fin de février, les gens venus de l'extérieur se comptaient, aux apparitions, au moins aussi nombreux que ceux de la ville.

Parmi les personnes éloignées qui avaient projeté

le voyage de Lourdes, un grand nombre s'étaient réservées pour le dernier jour de la quinzaine, espérant que la Vierge, ce jour-là, se manifesterait à la Grotte par quelque prodige éclatant. La veille et dans la nuit du 3 au 4 mars, de toutes les parties de la France, mais en particulier des villes et des villages environnants, partirent de petites colonnes de dix, quinze et vingt pèlerins, se dirigeant vers la cité de Marie. Ces caravanes, convergeant vers le même point, se réunirent les unes aux autres comme le ruisseau à la rivière et finirent par créer d'interminables et volumineux courants. Aux approches de Lourdes, sur les routes de Pau, de Tarbes, de Bagnères et d'Argelès, ces courants humains, vus aux premières lueurs du jour, ressemblaient à quatre grands fleuves, prêts à se heurter les uns contre les autres. Après avoir fait cependant pacifiquement leur jonction sur la place de Lourdes, ils descendaient, en flots précipités et puissants, les pentes abruptes qui se trouvaient derrière la citadelle, et allaient se confondre, dans un immense remous, autour de la roche de Massabielle.

Il serait difficile de dire le nombre des spectateurs réunis à la Grotte dans la matinée du 4 mars. Les évaluations les plus modérées le portèrent au chiffre de quinze à vingt mille. Aujourd'hui il n'est pas rare de constater à Lourdes des affluences de cette importance ; mais au jour dont je rapelle les circonstances, les chemins de fer n'arrivaient pas encore aux Pyrénées, et le concours des pèlerins parut prodigieux,

Les autorités chargées du bon ordre, quoique réfractaires à la croyance aux apparitions, se con-

duisirent à la manifestation du 4 mars, avec le zèle et la sollicitude de véritables croyants. Outrant les mesures de protection à l'égard de la foule, elles donnèrent à la clôture de la quinzaine, sans qu'elles y prissent garde, un éclat et une solennité qui tournèrent à la gloire de la Vierge.

Comme nous l'avons vu, la garnison du Fort était réquisitionnée dès la veille. Le lendemain de grand matin, les soldats en tenue de parade, se présentèrent à la mairie et furent échelonnés, l'arme au bras, sur le chemin de Massabieille. Trois ou quatre brigades de gendarmerie, appelées du dehors, les unes à pied, les autres à cheval, faisaient circuler dans les rues et les voies que devait parcourir la voyante. La brigade locale comme un piquet d'honneur se tenait en faction sous l'arcade de la Grotte. Le maire, l'adjoint et le commissaire de police de Lourdes, ceints de leurs écharpes, se portaient un peu partout, distribuant avec bienveillance les avertissements et les conseils. A raison de l'encombrement de la foule et des imprudences qui se commettent en pareil cas, les accidents étaient à craindre ; toutefois, comme il fut remarqué, contre toutes les prévisions, aucun malheur ne vint troubler ces mémorables assises. C'est qu'au-dessus des soldats, des gendarmes et des magistrats municipaux, il y avait quelqu'un qui veillait aussi : c'était la Dame de la Grotte.

Pendant les préparatifs du dehors et les impatiences de l'attente, que se passait-il à la demeure des Soubirous ? Oh ! là rien n'était changé. Le maître et la maîtresse de la maison vaquaient, comme d'habitude aux petits soins du ménage et se demandaient

peut-être comment ils pourraient nourrir leurs enfants dans la journée. Bernadette, toujours fidèle à ses engagements, sentant l'heure de la vision approcher, se levait prestement et procédait à sa petite toilette. Après s'être agenouillée quelques instants devant le modeste crucifix de cuivre appendu à côté de sa couchette, elle prenait son capulet du dimanche et partait pour la Grotte.

Dès que la voyante apparut sur le seuil de sa porte, un frémissement, pareil à celui d'une commotion électrique, parcourut les lignes des spectateurs depuis la ville jusqu'au bord du Gave. Chacun se haussait sur les pieds en disant à son voisin : Bernadette vient, Bernadette arrive ! L'enfant s'enfonça dans les rangs, sans paraître remarquer la foule des admirateurs, ni l'appareil déployé sur son passage. Comme s'il eût été question d'une grande dignitaire, deux gendarmes, sabre au clair, vinrent se placer devant elle pour lui tenir le chemin ouvert et la soustraire aux empressements de la multitude. Elle marchait derrière eux, simple, modeste, tranquille et absolument avec la même désinvolture qu'aux jours où elle conduisait son petit troupeau sur les collines de Bartrès.

Arrivée au plateau de Massabieille, Bernadette remarqua une jeune fille aveugle, à peu près de son âge, pleurant à chaudes larmes, à l'entrée du sentier qui plongeait vers la Grotte. Emue de compassion, elle alla à la petite infortunée et l'embrassa avec effusion. En apprenant qu'elle avait été serrée dans les bras de la voyante, la pauvre infirme se répandit en bénédictions et en remerciements. Autour d'elle, on crut à un miracle et l'on fit courir le bruit que Bernadette venait de guérir une jeune fille de la

montagne, frappée de cécité. Il n'en était rien cependant, et la nouvelle fut, peu après, reconnue controuvée. Enfin, sans autre incident, la voyante parvint sous la voûte de la Grotte à sept heures et un quart du matin.

Il serait difficile de reproduire le tableau qu'offrait, à ce moment, le bassin de Massabielle. Dans les bas-fonds du Gave, c'est-à-dire dans la prairie de M. de La Fitte et sur les terrains vagues qui s'étendaient derrière la Grotte, des masses frémissantes rivalisaient d'efforts pour se rapprocher. Aux flancs du rocher des apparitions, grimpaient des groupes audacieux, accomplissant, au mépris du danger, des miracles d'équilibre et de sang-froid. Sur les arbres qui longeaient la rivière, se tenaient, suspendues entre ciel et terre, des grappes d'hommes, d'enfants, imprimant aux branches des balancements qu'on n'osait regarder. De l'autre côté du Gave, sur la rive droite, la nappe de verdure qui fait face à la niche était noire de spectateurs attendant fiévreusement le commencement de l'extase. Au loin, sur les mamelons, sur tous les points saillants qui entourent le vallon, on remarquait des faisceaux d'observateurs, raides et immobiles comme des statues, tournant leurs regards vers la Grotte. Du sein de cette multitude immense, palpitante, s'élevait une clameur confuse, majestueuse, pareille aux bruit de l'Océan.

Aussitôt que Bernadette eut commencé sa prière, la grande voix, la voix tumultueuse qui remplissait le vallon, cessa de se faire entendre. Comme sur un ordre venu du ciel, toutes les têtes se découvrirent et tous les genoux fléchirent. Saisis d'une secrète terreur, les cœurs battaient d'émotion, et l'on

s'attendait à chaque instant à voir éclater, à la Grotte, quelque signe manifeste de la puissance d'en haut.

Durant ces moments solennels d'attente, Bernadette, comme si elle eût été seule, s'entretenait amicalement avec la Dame cachée au rocher :

« A vous mon âme, à vous mon cœur, à vous ma vie ! » semblait-elle lui dire du regard et du geste.

Au cours de l'extase, la voyante s'attendrit jusqu'aux larmes, et l'on crut que la divine apparition lui faisait ses adieux. Quelques instants après cependant, sa figure se rasséréna, s'épanouit et laissa refléter des rayons d'espérance. Quel était le sujet de ce colloque intime, où les joies et les tristesses se révélaient tour à tour ? La Dame du ciel faisait-elle connaître à sa petite privilégiée les alternatives diverses qui l'attendaient dans la vie ? Lui donnait-elle la vision des grands événements qui devaient s'accomplir à la Grotte, lui apprenant en même temps que pour elle les allégresses des jours futurs seraient rares, et qu'ensevelie dans la retraite, loin de son pays, elle n'entendrait plus guère parler de son rocher de Massabielle ? Rien d'explicite n'a été recueilli à cet égard.

Bernadette resta près d'une heure en extase, tantôt dans l'attitude ravie de sainte Thérèse communiquant avec le ciel, tantôt dans l'abattement éploré des saintes femmes qui, au Calvaire, priaient au pied de la croix du Sauveur. A l'encontre de ce qu'avaient espéré les pèlerins, aucun signe miraculeux ne se produisit à la Grotte.

Aussitôt que la voyante eut repris sa physionomie ordinaire, les personnes qui se trouvaient près

d'elle se hâtèrent de lui demander comment la Dame l'avait quittée.

« Comme toujours, répondit l'enfant; elle m'a souri en s'en allant, mais elle ne m'a pas fait d'adieux.

— Puisque la quinzaine est finie, tu ne reviendras plus à la Grotte ?

— Oh ! si, reprit Bernadette; pour moi, j'y reviendrai toujours, mais j'ignore si la Dame voudra reparaitre. »

Bien que l'extase fût finie et que la voyante se tint debout depuis déjà quelques instants, les spectateurs continuaient à demeurer à leurs places. Les deux gendarmes qui avaient accompagné Bernadette à l'arrivée reprirent leur mouvement d'escorte et firent élargir les rangs. Tout le monde voulait revoir la petite privilégiée de la Vierge, et des exclamations attendries sortaient de toutes les bouches. Pendant que l'enfant traversait le quartier de la Merlasse, des femmes étrangères rompirent les rangs des soldats et, sans peur des baïonnettes, allèrent couvrir de baisers l'enfant bénie du ciel. Enfin, suivie d'une foule immense qui faisait éclater son enthousiasme, Bernadette rentra dans sa demeure, indifférente aux honneurs qu'on lui rendait et sans autre pensée que celle d'avoir répondu au désir de la Dame si belle qui avait ravi son cœur.

* * *

Malgré l'émouvante et splendide manifestation qui venait d'avoir lieu, ceux qui croyaient aux apparitions ne se retirèrent qu'à demi satisfaits de l'extase du 4 mars. Plusieurs avaient espéré que la

Dame relèverait le défi du curé de Lourdes en faisant fleurir subitement le rosier de la Grotte. D'autres, plus enthousiastes encore, allaient jusqu'à penser qu'en ce jour elle pourrait se montrer à la multitude, comme elle se montrait à la voyante. Les sages, les réfléchis, n'osant s'abandonner à des vœux téméraires, formulaient néanmoins des prières instantes pour que la Dame mystérieuse fit connaître son nom et donnât un signe sensible de sa présence à la Grotte... Au grand regret de tous ceux qui avaient témoigné de leur foi aux visions, rien ne se produisit, ce qui fit craindre à plusieurs que le crédit de la Vierge n'en fût atteint.

Pauvres raisonnements humains ! la Dame du rocher qui avait commencé son œuvre ne devait pas la laisser inachevée. Encore quelques jours, et une grande révélation allait éclaircir le mystère et dissiper les craintes.

XXVI

PÉRIODE DU 4 AU 25 MARS

Les incrédules et les esprits forts de Lourdes, malgré les airs d'assurance qu'ils se donnaient, n'étaient pas sans se préoccuper des incidents éventuels de la dernière apparition. N'ayant pas dans leurs doctrines une confiance absolue, ils redoutaient une de ces surprises à sensation que les croyants appelaient de leurs vœux. Durant les deux ou trois jours qui précédèrent le 4 mars, ils se tin-

rent dant une prudente réserve et se déroberent aux discussions. Le matin de la grande démonstration, on les aperçut disséminés çà et là sur les hauteurs de la rive droite du Gave, épiant d'un œil anxieux le rocher de Massabielle. Quand l'épreuve redoutée eut dissipé leurs craintes, ils relevèrent la tête et revinrent à leurs détractations, plus acharnés que jamais. Les journaux qui recevaient leurs communications ne tardèrent pas à publier que la comédie des visions avait fini par un immense éclat de rire, et que les dévots eux-mêmes, désabusés de leurs illusions, n'osaient plus se montrer à la Grotte. Quant à la voyante, délaissée par la faveur populaire, elle vivait en recluse dans la demeure de son père, méditant avec tristesse sur les gloires fugitives de son métier de sibylle.

Autant d'affirmations données par les publicistes ou leurs correspondants, autant de mensonges à mettre à leur actif; c'est ce que tout le monde pouvait constater à Lourdes.

Je ne reviendrai pas sur la physionomie et les impressions de la journée du 4 mars. A partir de ce jour, comme les apparitions étaient censées terminées, les pèlerins, il est vrai, n'arrivaient plus en masse s'agenouiller, tous les matins, sous le rocher de Massabielle. Était-ce à dire que leur foi fût moins grande et leur concours moins empressé? Nullement. Tous les jours et à chaque heure du jour, un mouvement incessant de va-et-vient était établi sur le chemin du Pont-Vieux, et le dessous de la Grotte ne désemplissait jamais. Le dimanche, en particulier, les travaux des champs étant suspendus, on voyait, sur toutes les routes, de lon-

gues files de villageois qui venaient renouveler leurs hommages à la Dame de Bernadette. Ces pèlerins des premiers temps recevaient toujours un accueil gracieux et désintéressé de la part des habitants de Lourdes.

Si nous allons maintenant à Bernadette, nous la trouvons telle que nous l'avons laissée à son retour de Bartrès. Ne soupçonnant pas qu'elle pût être l'objet d'une attention quelconque, elle ne mettait aucun soin ni à se cacher, ni à se produire. Quatre fois par jour, comme avant les apparitions, elle traversait une partie de la ville, causant et babilant avec ses camarades d'école. Sans calcul de sa part, elle n'affichait ni les dehors de la grande dévotion, ni la dissipation exubérante particulière à son âge. C'était l'innocence marchant avec la sérénité d'une conscience tranquille.

Bernadette avait-elle oublié sa Dame ?

Oh ! non. Souvent, le soir, à la sortie des classes, on apercevait une jeune fille se détacher sans bruit de ses compagnes et prendre en toute hâte la direction de Massabielle. Parvenue sous le rocher béni, elle baisait la terre, jetait un regard ardent sur la niche mystérieuse et répandait son cœur dans une affectueuse prière. Avant que la nuit arrivât, elle se levait souriante, faisait un salut d'adieu et disparaissait avec le même empressement qu'elle était venue. Quelle était cette jeune fille qui témoignait d'un zèle si touchant pour la Dame de la Grotte. Cette jeune fille n'était autre que Bernadette.

Aux jours où l'école était fermée, elle allait passer de longues heures avec Celle qui lui avait pro-

mis de la rendre heureuse, non pas en ce monde, mais dans l'autre. Elle ne se présentait plus à la Grotte comme durant la quinzaine des apparitions, c'est-à-dire accompagnée de la foule et à travers les ovations. Elle arrivait seule, enfoncée dans son capulet et faisant le moins de bruit possible. Soit par un sentiment d'humilité, soit pour ne pas attirer l'attention des assistants, elle franchissait la place qu'elle occupait au temps des visions et allait se réfugier au fond de la Grotte. Là, recueillie, effacée, souvent inconnue, elle se livrait à ses méditations et récitait avec piété son petit chapelet.

Aussitôt que les apparitions de la quinzaine eurent cessé, des mains pieuses élevèrent à l'intérieur de la Grotte une espèce d'autel rustique, sur lequel on plaça une statue de la Sainte Vierge. A cette statue vinrent bientôt s'ajouter des médailles, des cadres, une foule d'objets de piété, de telle sorte que le creux du rocher prit l'aspect d'une chapelle livrée au culte. Des cierges en grand nombre brûlaient nuit et jour, et les voûtes de Massabielle commencèrent à retentir du chant des cantiques en l'honneur de la Madone des Pyrénées. Aucun pèlerin ne quittait la Grotte sans jeter sur le sol, et plus tard dans un coffret, une pièce de monnaie destinée à l'érection de la chapelle réclamée par la Dame. Le petit trésor n'était gardé par personne, et cependant jamais aucune main téméraire n'osa y toucher.

XXVII

SEIZIÈME APPARITION (JEUDI, 25 MARS)
LA DAME MYSTÉRIEUSE RÉVÈLE SON NOM

Une opinion, tenace comme une certitude, régnait à Lourdes et dans toute la contrée environnante relativement aux visions : c'était que la dame de la Grotte n'avait pas dit son dernier mot. Les merveilles des extases, le jaillissement extraordinaire de la fontaine, les récits et les ambassades de la voyante demeuraient, en effet, sans explication suffisante, si l'Apparition continuait à se taire sur son nom et sur le but de ses visites. Or, les personnes qui analysaient les événements se refusaient à croire qu'un drame, dont toutes les données étaient célestes, pût se terminer sans laisser dans les esprits autre chose que le souvenir brillant, mais stérile, d'une représentation théâtrale. La période du 4 au 24 mars s'était néanmoins écoulée, et aucun fait nouveau n'était venu dissiper les nuages, ni précipiter le dénouement attendu.

En ce dernier jour, veille de l'Annonciation, un souffle du ciel passa dans toute la région, invitant les âmes pieuses à se rendre, le lendemain, à la Grotte de Massabielle. D'habitude, ces âmes, aux fêtes consacrées à la Vierge, allaient porter leurs prières et retremper leur dévotion soit à l'antique et pieux sanctuaire de Garaison, soit au sanctuaire non moins ancien et non moins vénéré de Bétharram. (1) A cet appel, qui les détournait de leur pè-

(1) Deux lieux de pèlerinage très populaires dans les Hau-

lerinage traditionnel, elles éprouvèrent un moment de trouble et se demandèrent s'il leur était bien permis d'abandonner des oratoires déjà consacrés, pour se porter vers des lieux où la prière liturgique n'avait pas encore résonné. La Dame du rocher, par une de ces illuminations dont elle avait le secret, fit comprendre aux personnes hésitantes qu'elle était la même que Celle qu'on invoquait aux anciens sanctuaires de la contrée, et que, par conséquent, leurs hommages allaient au même but. A l'instant, les scrupules cessèrent, et, quand il fallut se mettre en route, les pas des pèlerins se dirigèrent vers Lourdes.

Il faut cependant le dire, on ne vit pas à la Grotte, ce jour-là, les grandes foules des apparitions précédentes. On y remarquait plutôt, avec quelques hommes agenouillés çà et là, une riche couronne de jeunes vierges et de pieuses mères, faisant une garde d'honneur à la Dame cachée. En obéissant à l'impulsion intérieure qu'elles avaient ressentie, toutes ces âmes d'élite s'étaient pénétrées de la pensée que quelque grand événement se préparait à la Grotte. A l'avance, elles se demandaient quel pouvait être cet événement.

La Dame mystérieuse allait-elle déchirer les voiles qui la couvraient et se présenter, comme on l'avait espéré le 4 mars, dans toutes les splendeurs de sa gloire et l'éclat de ses divines perfections ? Ferait-elle jaillir de la nouvelle fontaine probatique coulant sous ses yeux un de ces prodiges qui apportent la guérison et la joie aux cœurs souffrants ? Prentes et les Basses-Pyrénées : l'un, situé à la partie orientale du diocèse de Tarbes ; l'autre, à l'ouest, dans la circonscription de Bayonne.

drait-elle occasion de la fête du jour, dont le vocable (l'Annonciation) semblait être une promesse, pour déclarer son nom et révéler son origine céleste? Toutes ces hypothèses se présentaient à l'esprit des pèlerins et y faisaient l'objet de mille vœux et de mille espérances.

La voix qui s'était fait entendre aux amis de la Vierge avait retenti du même coup, mais d'une manière plus intime et plus suave, dans le cœur de Bernadette. Oh! pour l'enfant, cette voix n'était pas un voix étrangère; c'était la messagère fidèle qui prenait toujours les devants pour annoncer la visite de la Dame aux célestes sourires.

Depuis les jours heureux de la quinzaine des apparitions, la petite voyante était allée s'agenouiller plusieurs fois sous le rocher béni. Cédant aux aspirations de son âme, souvent elle élevait son regard vers la niche bien-aimée; hélas! la niche demeurait toujours vide, et les rayons du ciel ne venaient plus l'éclairer. Qu'on juge de la joie de Bernadette, quand elle comprit que la divine Mère l'appelait à un nouveau rendez-vous. Peu importaient à l'enfant les calculs et les prévisions du dehors sur ce que ferait ou ne ferait pas la Dame. Sa foi, à elle, était établie, et elle n'avait d'autre désir que celui de contempler, de savourer les charmes de l'auguste Souveraine qui résumait en sa personne toutes les grâces et toutes les beautés du ciel.

Auprès de l'âtre de famille, dans la veillée du 24 mars, Bernadette fit part à ses parents de l'avis intérieur qu'elle avait reçu et parla, comme d'une chose assurée, du bonheur qui l'attendait, le lendemain, à la Grotte.

Toute pleine de cette pensée, elle alla se reposer, mais le sommeil ne put arriver à ses paupières. La nuit lui parut longue, et bien des *Ave Maria* du chapelet passèrent sur ses lèvres. Aussitôt que les premières lueurs du jour parurent, elle quitta sa couchette, s'habilla avec diligence et, sans écouter son asthme qui se réveillait dans sa petite poitrine, elle prit, d'un pas agile, le chemin de Massabielle. O confusion pour elle ! la niche était déjà illuminée et la Dame attendait !... « Elle était là, disait Bernadette, paisible, souriante et regardant la foule comme une mère affectueuse regarde ses enfants. »

La voyante ajoutait :

« Quand je fus à genoux devant la Dame, je lui demandai pardon de ce que j'arrivais en retard. Toujours bonne pour moi, elle me fit signe de la tête que je n'avais pas besoin de m'excuser. Alors je lui exprimai toutes mes affections, tous mes respects et le bonheur que j'avais de la revoir. Après l'avoir entretenue de tout ce qui me vint dans le cœur, je pris mon chapelet. Pendant que j'étais en prière, la pensée de lui demander son nom se présenta à mon esprit avec une persistance qui me faisait oublier toutes les autres pensées. Je craignais de me rendre importune en réitérant une demande toujours demeurée sans réponse, et cependant quelque chose m'obligeait à parler. Enfin, d'un mouvement que je ne pus contenir, les paroles sortirent de ma bouche, et je priai la Dame de vouloir bien me dire qui elle était. (1)

« Comme à mes précédentes questions, la Dame inclina la tête, sourit, mais ne répondit pas. Je ne

(1) Bernadette n'indiquait pas en quels termes elle avait formulé sa demande.

sais pourquoi, je me sentis plus courageuse, et je revins à lui demander la grâce de me faire connaître son nom.

« Elle renouvela son sourire et sa gracieuse salutation, mais elle continua à garder le silence.

« Une troisième fois, les mains jointes et tout en me reconnaissant indigne de la faveur que je réclamaï, je recommençai ma prière. »

Arrivée à ce point de sa narration, l'enfant était gagnée par l'émotion, et elle continuait ainsi :

« La Dame se tenait debout au-dessus du rosier et se montrait comme elle se montre dans la médaille miraculeuse. A ma troisième demande elle prit un air grave et parut s'humilier... Elle joignit ensuite ses mains et les porta sur le haut de la poitrine..., elle regarda le ciel... ; puis séparant lentement les mains et se penchant vers moi, elle me dit en laissant trembler la voix :

JE SUIS L'IMMACULÉE-CONCEPTION ! » (1)

En prononçant ces dernières paroles, Bernadette baissait la tête et reproduisait le geste de la Dame.

Le grand mystère de la Grotte était enfin dévoilé ! Et en quel jour ! Précisément en l'anniversaire du jour trois fois béni où l'archange Gabriel vint, de la part du Très-Haut, annoncer la venue prochaine du Rédempteur attendu, et saluer « pleine de grâce », c'est-à-dire *Immaculée*, la Femme prédestinée qui, d'après l'antique promesse faite à nos premiers parents, devait écraser la tête du serpent maudit. Quelle coïncidence ! Et pour nous quel sujet d'espérance ! Anges qui entouriez la Vierge dans sa niche rustique, quelles furent vos louanges et vos félicita-

(1) En patois : *Qué soy ér'Immaculada Councepsiou.*

tions en entendant votre auguste Souveraine se désigner et se personnifier dans l'un de ses plus beaux titres de gloire ? Ne fîtes-vous pas retentir les voûtes de Massabielle des accords de vos lyres vibrantes et des acclamations de vos cœurs enflammés ?

Les pèlerins agenouillés à la Grotte n'entendirent ni les harmonies, ni les transports des esprits bienheureux ; mais ils se sentirent pénétrés de saintes et suaves allégresses. Durant l'extase, ils se tinrent suspendus aux lèvres de la voyante, espérant que de cette bouche pure descendrait à chaque instant quelque mot révélateur. Quand Bernadette eut parlé, un saisissement indéfinissable s'empara de toutes les âmes, et les assistants tombèrent à genoux. Après avoir rendu ce premier hommage à la Vierge, transportés d'enthousiasme, les uns allaient déposer leurs baisers sur les parois de la roche bénie, les autres allaient serrer dans leurs bras, comme un être animé ou des reliques saintes, les branches de l'églantier, qui tombaient de la niche. Du milieu de la foule, des îlots du Gavè, du haut du mamelon, s'élevait l'invocation populaire :
(1) Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !

Quelques minutes après l'apparition, la ville de Lourdes était remplie de la grande nouvelle apportée par la jeune voyante. En se rencontrant dans les rues, les habitants se serraient la main et se congratulaient les uns les autres comme d'un heureux événement arrivé à chacun d'eux.

Quant aux pèlerins étrangers, ils ne savaient plus se détacher de la Grotte ; lorsqu'ils avaient récité un chapelet, ils en récitaient un second, et après avoir chanté, ils chantaient encore. Enfin, vers la

chute du jour, ils se dispersèrent dans toutes les directions, proclamant partout sur leur passage les paroles de la Vierge.

* * *

Dans l'après-midi du 25 mars (je ne me rappelle plus les circonstances qui en firent naître l'occasion), nous eûmes inopinément, ma sœur et moi, la visite de la petite Bernadette. Un ange serait entré dans la maison qu'il ne nous eût pas procuré une joie plus profonde et plus vive. C'est que la jeune voyante était aussi un ange, et au moment où elle se présenta chez nous, on aurait dit qu'elle exhalait encore les parfums de la Rose mystique. On devine les pensées qui devaient nous occuper ; notre conversation avec l'enfant ne pouvait rouler que sur les événements de la Grotte. Aussitôt après que nous eûmes donné la bienvenue à notre affectionnée visiteuse, nous nous empressâmes de lui demander les détails intimes de la vision du matin. Quelque chose d'heureux passa sur sa figure, et, sans se faire attendre, Bernadette se mit à raconter les incidents que l'on connaît déjà. L'attitude et les gestes de la Vierge furent reproduits d'une manière si vraie et si saisissante, que le divin modèle parut se dessiner vivant devant nos yeux. Vers la fin du récit, l'enfant fut prise d'un grand attendrissement ; elle s'arrêta un instant ; puis, les larmes aux yeux et le tremblement dans la voix, elle nous répéta, avec une expression séraphique, la réponse à jamais mémorable de la Vierge : *Je suis l'Immaculée Conception !*

En consignait ici la scène que je viens de décrire,

je ne me proposais pas seulement de m'arrêter à un souvenir qui m'est doux ; je voulais surtout donner une nouvelle preuve de la sincérité de Bernadette.

La pauvre enfant ne savait pas articuler le mot *conception*, qu'elle prononçait *con-chep-tion*. (1) D'autre part, elle ignorait ce que voulaient dire les paroles de la Vierge : « Je suis l'Immaculée Conception. » (2)

Quand elle eut fini de parler, ma sœur redressa le mot « conception » qu'elle venait d'estropier. L'enfant se reprit, puis elle se tourna vers ma sœur et lui demanda avec une ingénuité embarrassée :

« Mais, Mademoiselle, que veulent dire ces paroles : Je suis l'Immaculée Conception ? »

Après une telle question, qui pourrait douter de la véracité de Bernadette ! On ment avec des mots que l'on connaît, mais non avec des mots dont on ignore le sens.

XXVIII

DIX-SEPTIÈME APPARITION (MERCREDI, 7 AVRIL)

Le témoignage que la Vierge avait rendu d'elle-même confirmait les convictions de Bernadette, mais il ne les augmentait pas. Pour la petite

(1) En patois : *Coun-chet-siou*.

(2) Bernadette savait bien que l'appellation d'*Immaculée Conception* se rapportait à la Sainte Vierge, mais elle ignorait le sens littéral de cette expression.

voyante, la Dame de la Grotte avait toujours été la glorieuse Mère qui règne dans les cieux, et c'est bien à elle qu'elle adressait les invocations affectueuses de son pieux chapelet. Toutefois, par une prudence qui semblait être inspirée, jamais, durant la période des extases, elle ne prononça le nom béni de Celle qui remplissait son âme. Dans tous ses récits, la Dame de la vision était simplement appelée la *Dame*, et ce ne fut que lorsque la Vierge eut parlé que Bernadette modifia son langage. A partir du jour de l'Annonciation, la douce Vision ne reçut plus le nom vague et impersonnel de « la Dame », mais bien le nom plus tendre et mieux déterminé de *Notre-Dame de la Grotte* ou de *Notre-Dame de Massabielle*.

Les fêtes de Pâques suivirent de près le jour où la Dame du rocher s'était déclarée la Mère immaculée du divin Rédempteur. Heureux et fiers de ce que la Reine du ciel prenait droit de cité parmi eux, les habitants de Lourdes allèrent avec enthousiasme s'asseoir au banquet eucharistique; à part quelques philosophes sans foi, l'entraînement fut général.

Tandis que la ville était dans l'allégresse, la petite fille, objet des prédilections de la Vierge, devait-elle être mise à l'écart et sevrée des joies de la Résurrection? Le cœur de la céleste Mère ne put y consentir, et le mercredi de Pâques (7 avril) nous retrouvons encore Bernadette à la Grotte, contemplant dans les jubilations de l'extase son affectionnée et puissante protectrice (1).

Je n'assistai pas à l'apparition du 7 avril; mais

(1) Plusieurs documents authentiques établissent clairement cette date du mercredi 7 avril.

M. le docteur Dozous la raconte à ses lecteurs dans les termes suivants :

« Un jour que Bernadette paraissait plus absorbée que d'habitude par la vue de son apparition, je fus témoin, ainsi que toutes les personnes qui l'entouraient, du fait que je vais raconter :

« Elle était à genoux, récitant avec une ferveur angélique les prières de son chapelet qu'elle avait à la main gauche, pendant qu'elle tenait de la main droite un gros cierge bénit allumé.

« Au moment où elle commençait à faire à genoux son ascension ordinaire, il survint tout à coup un temps d'arrêt dans ce mouvement, et sa main droite se rapprochant alors de la gauche, plaça la flamme du gros cierge sous les doigts de cette main, assez écartés les uns des autres pour que cette flamme pût facilement passer entre eux. Activée en ce moment par un courant d'air assez fort, elle ne parut produire sur la peau qu'elle atteignait aucune altération.

« Etonné de ce fait étrange, j'empêchai que personne ne le fit cesser, et, prenant ma montre, je pus, durant un quart d'heure, l'observer parfaitement.

« Bernadette, après cet intervalle de temps, toujours en extase, s'avança vers le haut de la Grotte, en déplaçant ses mains et les éloignant l'une de l'autre. Elle fit ainsi cesser l'action de la flamme sur la main gauche.

« Sa prière terminée et la transformation de son visage ayant disparu, Bernadette se leva et se disposa à s'éloigner de la Grotte. Je la retins un moment et je lui demandai de me montrer sa main gauche que j'examinai avec le plus grand soin. Je ne trouvai nulle part la moindre trace de brûlure.

« M'adressant alors à la personne qui s'était emparée du cierge, je la priai de le rallumer et de me le remettre. Aussitôt, je plaçai plusieurs fois de suite la flamme du cierge sous la main gauche de Bernadette qui l'en éloigna bien vite, en me disant : « Vous me brûlez. »

« Ce fait je le rapporte ainsi que je l'ai vu, et que bien des personnes placées comme moi près de Bernadette l'ont parfaitement constaté ; je le rapporte tel qu'il s'est produit sans l'expliquer. » (1)

XXIX

DIX-HUITIÈME ET DERNIÈRE APPARITION
(VENDREDI, 16 JUILLET)

Je franchis un intervalle de trois mois pour dire que Bernadette fut favorisée d'une dernière appa-

(1) M. le docteur Dozous a négligé de nous donner la date précise du fait qu'il a observé. Il commence son récit par l'expression vague *un jour*. La date du mercredi, 7 avril, est cependant généralement acceptée. D'ailleurs, pour être exact, je dois faire remarquer que le fait extraordinaire dont parle M. Dozous s'est produit en plus d'une circonstance. Ma sœur, qui, pas plus que moi, n'assistait à l'apparition du mercredi, 7 avril, affirme, et avec elle plusieurs autres personnes, qu'à l'une des dernières apparitions de la dernière dizaine de février, elle a été témoin d'un fait semblable à celui que raconte M. Dozous. Elle se souvient qu'au moment où les doigts de Bernadette reposaient sur la flamme du cierge et que toute l'assistance était dans la stupeur, elle n'avait pu s'empêcher de s'écrier : « Mais enlevez donc le cierge à l'enfant ; vous voyez bien qu'elle se brûle ! »

rition, le 16 juillet, jour de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. J'aurai à revenir sur la période que je laisse en arrière, car bien des faits devront y être rapportés, mais pour le moment je complète le tableau des apparitions.

En invitant la fille des Soubirous à venir à la Grotte pendant quinze jours, la céleste Dame du rocher ne semblait s'être engagée elle-même à se trouver au rendez-vous assigné que durant le laps de temps qu'elle avait déterminé. Toutefois, au bout de la quinzaine, par une de ces inductions qui naissent de l'analyse des événements, toutes les âmes, dans le monde des croyants, comprirent que la sainte épopée de Massabielle n'était pas encore achevée. La Vierge reparaisait, en effet, le 25 mars, et couronnait son œuvre par l'immortelle déclaration que l'on connaît. Ce n'était pas assez pour la divine Mère du ciel.

Afin d'adoucir par degrés à sa petite privilégiée les regrets de la séparation, elle revint encore à la Grotte le 7 avril et le 16 juillet. Il me reste à rendre compte de cette dernière apparition.

A l'époque où je transporte mon récit, Bernadette avait fait sa première communion, et le matin de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, pour la troisième ou quatrième fois, elle s'était nourrie du pain des anges. Dans l'après-midi de la même journée, vers le soir, se trouvant en prière à l'église paroissiale, elle entendit la voix douce de la Vierge Immaculée retentir au fond de son cœur, lui disant de venir à la Grotte. Aussitôt Bernadette se leva et courut chez sa plus jeune tante Lucile pour la prier

de l'accompagner à Massabieille. L'entrée de la Grotte était alors défendue par ordre de l'autorité administrative, et une palissade en planches fermait le devant des excavations. (1) Pour ne pas tomber sous les coups de l'arrêté préfectoral, Bernadette et sa tante prirent le chemin qui conduit aux prairies dites *de la Ribère*, et allèrent s'agenouiller sur la rive droite du Gave, en face du rocher des apparitions. En traversant le quartier de Lapaca, elles furent accostées par d'anciennes voisines qui, leur ayant demandé où elles allaient, se mirent à leur faire cortège. Plus loin, sur les pelouses qui se trouvaient en contre-bas de la route de Pau, elles rencontrèrent plusieurs groupes de femmes priant à genoux, tournées vers la niche miraculeuse. Dès que Bernadette apparut, tous ces groupes se levèrent et vinrent s'établir en demi-cercle autour d'elle. On était si heureux de prier à côté de la petite voyante !

Presque aussitôt que l'enfant eut fixé son regard sur le rocher au delà du Gave, les rayonnements de l'extase éclatèrent sur sa figure, et, dans les transports de son âme ravie, elle s'écria :

« Oui, oui, la voilà ! elle nous salue et nous sourit par-dessus les barrières ! »

A l'instant commença entre la Vierge et Bernadette cet admirable commerce d'expansions dont j'ai souvent parlé et qui semblait établir un courant lumineux entre les deux interlocutrices. Au milieu de ses béatitudes, la petite extatique paraissait faire

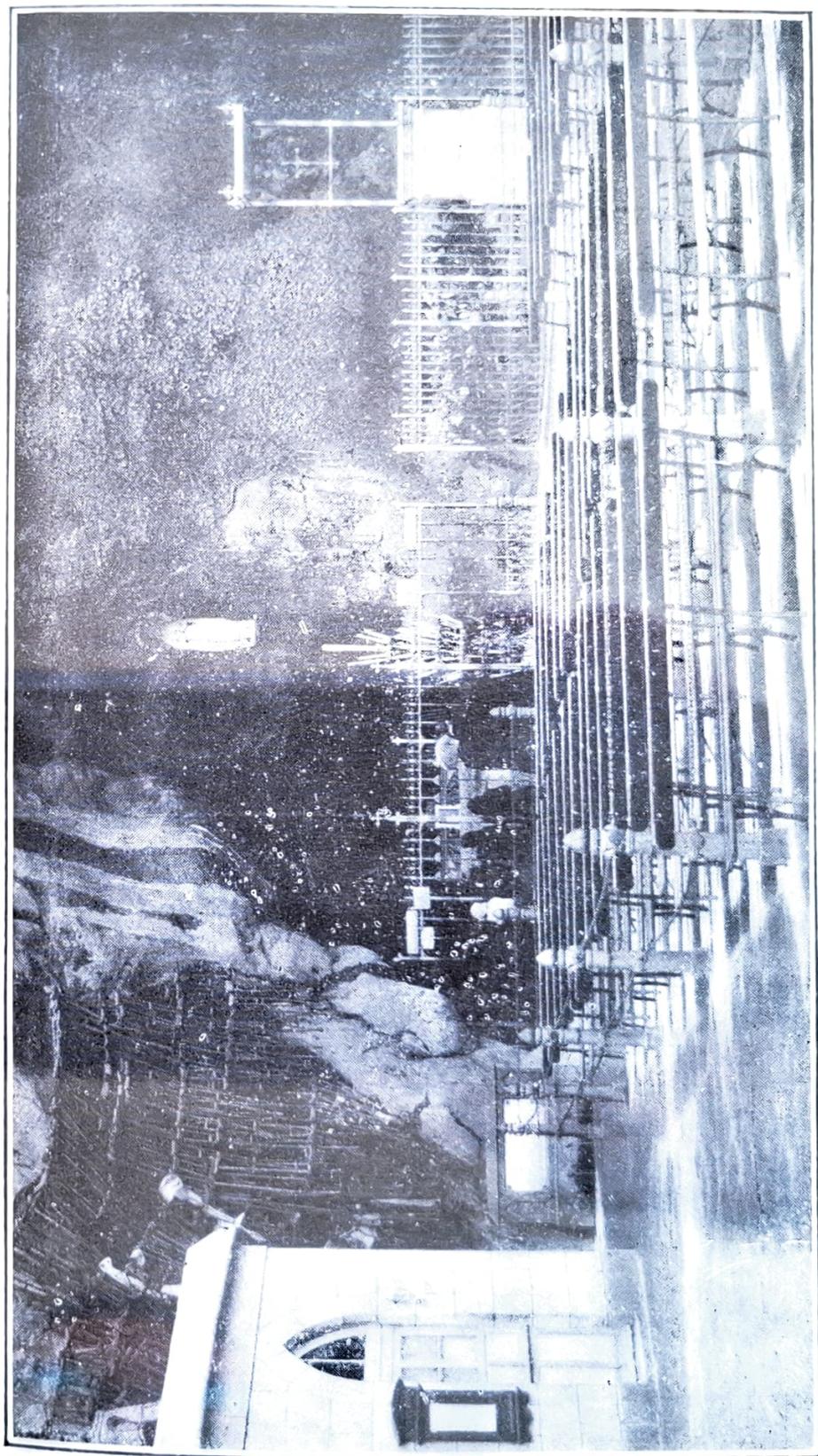
(1) J'aurai à parler plus tard des ingérences de l'administration civile dans l'affaire de la Grotte et des mesures de rigueur prises par elle pour en comprimer le développement.

effort pour se détacher de la terre et s'envoler dans les bras de sa divine Mère. Ses traits comme spiritualisés respiraient l'enthousiasme, et les femmes qui l'entouraient se crurent revenues aux plus beaux jours des apparitions.

Le moment où la Vierge allait quitter la Grotte pour ne plus y reparaitre d'une manière sensible approchait. Comment préparer l'enfant aux épreuves d'une séparation qui pouvait briser son âme ? La douce Mère allait-elle répandre des larmes et lui adresser des adieux attristants ? Lui dirait-elle qu'aux jours mauvais de la vie, elle se trouverait invisiblement à ses côtés pour la protéger et la défendre ? Lui rappellerait-elle la promesse déjà donnée de la rendre heureuse, non pas en ce monde, mais dans l'autre ? Rien de tout cela ne fut dit ni fait, et par un effort de sublime tendresse que les mères de la terre comprendront, la Vierge Immaculée préféra se taire que d'affliger le cœur de son enfant. Durant toute la vision, elle demeura souriante et laissa la petite extatique dans la plénitude de ses joies.

Le soleil se couchait cependant à l'horizon, et les ombres de la nuit commençaient à gagner le bassin de Massabielle. La Vierge jeta un dernier et profond regard d'affection sur sa petite privilégiée, puis elle disparut.

C'était fini ! Bernadette ne devait plus revoir la Mère de Dieu que dans les splendeurs du paradis.



LA GROTTÉ DES APPARITIONS, ÉTAT ACTUEL



DEUXIÈME PARTIE

I

LES CONTREFAÇONS DE LA VISION CÉLESTE (1)

L'enfer ne pouvait demeurer inactif en présence des évènements qui s'accomplissaient à Lourdes. Le prince des ténèbres, vaincu dans son orgueil, ne l'est pas dans ses haines, et n'osant plus attaquer Dieu dans sa toute-puissance, il cherche à traverser ses œuvres et à détruire l'ordre providentiel qu'il a bien voulu établir. Jamais peut-être, à aucune époque de l'histoire, le génie du mal n'a manifesté son action pernicieuse comme au temps où nous vivons. Il est partout, il se faufile en toutes choses. Jaloux des glorieuses destinées qui sont promises à l'homme, il le détourne de sa voie en corrompant ses mœurs, en pervertissant ses idées, en l'arrachant aux nobles et saintes affections. Dans son activité dévorante, il préside les sociétés secrètes

(1) Ici, comme en tout ce qui précède, je remplis l'office de *témoin* qui a vu ou entendu, et non celui de *critique* qui apprécie et qui juge. Je raconte, je ne discute pas.

s'emploie dans les pratiques des spirites, parle par les tables tournantes et se laisse presque voir dans les expériences de l'hypnotisme. Le journal et le livre sont à son service ; certains arts et certaine science lui rendent de continuels hommages.

Le propagateur du mensonge ne s'endort pas dans ses triomphes et surveille avec un soin jaloux les causes qui peuvent contribuer à amoindrir sa domination néfaste. Son regard soucieux se porte d'un bout du monde à l'autre et s'arrête sur tous les points qui lui paraissent menacés. Dans ce travail attentif, incessant, lui était-il possible de ne pas apercevoir le grand spectacle qui s'étalait au pied des Pyrénées ? Evidemment non. Le vieux serpent vit la Grotte illuminée et reconnut, en s'agitant dans un frémissement de rage, la Femme ennemie qui, de son talon puissant, lui avait écrasé la tête. A l'instant toutes les humiliations des temps passés revinrent à sa mémoire et le poussèrent à de nouvelles révoltes. Il savait par expérience que ce n'est pas sans danger que l'on s'expose à lutter face à face contre Celle qui est « terrible comme une armée rangée en bataille ». Il résolut donc de prendre des moyens détournés et de la combattre, non pas dans sa personne, mais dans les projets qu'elle voulait réaliser, pareil à ces malfaiteurs obscurs qui, n'osant attaquer de front un adversaire redouté, se mettent nuitamment à ravager ses domaines. D'un œil d'envie, il remarqua les trésors de grâces et de bénédictions que la Reine du ciel tenait en réserve sous les voûtes de Massabielle. A tout prix, il voulut stériliser ces richesses et éloigner de la Grotte ceux qui venaient les recueillir. Aussitôt Satan se mit en

marche, et dans l'exercice de ses agissements tortueux nous le verrons se travertir, se grimer et répandre l'épouvante autour du rocher des visions.

*
* *

Il commença ses exploits par la petite privilégiée de la Vierge.

J'ai déjà dit, en parlant de la quatrième apparition, que Bernadette, se trouvant en extase, avait entendu derrière elle, sur le courant du Gave, une explosion formidable de voix sauvages qui lui criaient d'une manière stridente : « Sauve-toi, sauve-toi ! » ; que l'enfant, saisie de frayeur, avait levé les mains et imploré le secours de la Dame du rocher ; que celle-ci avait froncé les sourcils et jeté un regard terrible sur les lieux d'où partaient les vociférations sinistres ; enfin, que les auteurs de ces vociférations s'étaient enfuis subitement en exhalant au loin les râlements de leur fureur.

Les personnes qui assistaient à cette apparition n'entendirent pas les cris forcenés qui avaient rempli de terreur le petite voyante. Sûres d'elles-mêmes, elles crurent que Bernadette s'était trompée et ne prêtèrent aucune attention à son récit. Or, Bernadette ne s'était pas trompée, et plus tard il fut reconnu que son récit marquait la première invasion du diable à Massabielle. On sait comment l'envahisseur et ses suppôts y furent accueillis ; ils n'osèrent plus se montrer à la Grotte jusqu'après le 7 avril, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où la Vierge parut l'avoir quittée.

Le récit qui précède est sorti quant au sens de la bouche même de Bernadette. Il nous a été fait di-

rectement par la voyante à ma sœur et à moi. D'autres personnes de Lourdes, après les apparitions, parlaient de l'incident du 19 février à peu près dans les mêmes termes, et comme émanant de la même source, notamment *Honorine...*, vendeuse plus tard d'objets de piété, non loin de la Grotte. A l'occasion d'un voyage fait à Tarbes, Bernadette fut présentée à M. l'abbé Nogaro, curé de la cathédrale, qui reçut également communication du fait en question par l'extatique elle-même.

*
* * *

Dès que les apparitions de la divine Mère eurent cessé, (1) l'esprit trompeur recommença son entreprise ténébreuse.

Un jour, une jeune fille de la rue Basse, de Lourdes, nommée Marie..., très recommandable d'ailleurs par sa piété, revint de la Grotte en racontant qu'elle avait entendu à l'intérieur de la masse rocheuse de Massabielle un concert mystérieux de voix célestes, produisant sur les sens comme une espèce d'enivrement narcotique. Dans sa bonne foi, elle disait et croyait que les anges seuls étaient capables d'exécuter de pareilles symphonies.

Le lendemain, la même jeune fille retourna à la Grotte avec le projet d'y réciter le chapelet, mais aussi avec l'espoir secret d'y entendre répéter les merveilleuses harmonies de la veille. Aussitôt qu'elle fut en prière, des notes ineffables, des notes pures et suaves comme celles qui sortent des bou-

(1) J'entends parler des apparitions qui se terminèrent au 7 avril, car l'apparition du 16 juillet fut considérée comme une simple visite faite par la Vierge à sa fille bien aimée, Bernadette.

ches séraphiques se firent, en effet, entendre de nouveau à ses oreilles ravies. Elle en suivait, sans oser respirer, les mélodieux et séduisants accords, quand peu à peu, mais *crescendo*, des dissonances étranges, des tons faux et criards vinrent jeter le trouble et la confusion dans le poème musical. Bientôt les rythmes enchanteurs ne furent plus qu'un tohu-bohu tumultueux, qu'une cacophonie indescriptible. Tout à coup le silence se fit. Quelques secondes après, une rumeur sinistre, pareille à celle d'une lutte entre animaux immondes, éclata dans les profondeurs des excavations. C'étaient des grognements étouffés, des heurts sauvages, le bruit sourd de combattants qui succombent. Sans attendre la fin de la mêlée, la jeune fille s'enfuit, et de plusieurs semaines elle n'osa plus revenir à la Grotte. Quand elle parlait de ce fait, elle devenait pâle et tremblait de frayeur.

Les gens de Lourdes, qui ne se doutaient pas à cette époque des interventions diaboliques, dirent que la jeune fille était une exaltée et que pour se créer un certain renom elle avait voulu ajouter une note fantaisiste à l'histoire vraie des divines apparitions.

*
* *

Presque dans le même temps, il fut question à Lourdes d'une aventure extraordinaire survenue à un homme de Saint-Pé ou d'un hameau voisin.

Cet homme se rendait pacifiquement au grand marché de Tarbes et cheminait, avant le jour, sur la route de Pau à Lourdes. Arrivé en face de la Grotte, selon la pieuse coutume des habitants des Pyrénées quand ils rencontrent une croix, une ma-

done, un sanctuaire, le bon villageois ôta son béret et fit le signe de la croix. A l'instant, il fut enveloppé d'un globe de lumières fantastiques, et, malgré ses efforts, il ne pouvait ni avancer, ni reculer. Eperdu et transi, il se mit d'instinct et machinalement à refaire le signe de la croix. Aussitôt le ballon éclata avec une détonation formidable, et tout rentra dans l'obscurité. A travers l'espace, il entendit des rires moqueurs et des ironies blasphématoires. Sans perdre une minute, le voyageur prit son chemin à rebours et rentra dans sa famille.

Les lettrés de Lourdes s'amuserent beaucoup de la surprise qui avait épouvanté le paysan de Saint-Pé. Du haut de leur science, ils expliquèrent l'incident par un jeu de feux follets.

*
* *

De nouvelles histoires, empreintes de merveilleux ne tardèrent pas à arriver aux oreilles du public. Les gens sérieux de la localité n'en comprenaient pas le sens et les considéraient comme des fables ou des rêveries enfantées par l'imagination populaire, très surexcitée à cette époque. Il fallut cependant compter avec la réalité et reconnaître que quelque chose de mystérieux, qui n'avait aucun rapport avec ce qu'on avait observé précédemment, s'agitait d'une manière pernicieuse autour de la Grotte. Aux visions si belles et si harmonieuses de Bernadette succédèrent des scènes burlesques, disparates, quelquefois terrifiantes. Une véritable épidémie de visionnaires parut se révéler subitement à Lourdes; elle attaquait particulièrement les jeunes filles et les petits garçons. Lorsque certains de ces

enfants approchaient des excavations de Massabielle, ils tombaient dans une espèce de contemplation fébrile et apercevaient à l'intérieur des roches toutes sortes de figures fantasmagoriques. A tel sujet fasciné se présentait une madone quelconque ornée de sceptres et de couronnes ; à tel autre, un saint Joseph, avec le lis traditionnel dans sa main ; celui-ci croyait voir saint Pierre, celui-là saint Paul, un troisième les quatre évangélistes. En peu de temps, ce fut le défilé complet de tous les saints et de toutes les saintes les plus notoires du paradis. Les personnages d'emprunt qui vinrent figurer à ces diverses parodies, quoique revêtus d'une certaine beauté artificielle, étaient inquiets, remuants, et laissaient apercevoir des convulsions involontaires qui les rendaient repoussants,

*
* *

Aux jongleurs et aux saltimbanques cachés qui opéraient à l'intérieur de la Grotte, vinrent s'ajouter des comparses d'une nature moins subtile et d'un génie moins inventif. Ces derniers étaient de pauvres individus, en chair et en os, qui cherchaient sciemment à se donner un rôle dans la comédie diabolique. Ainsi on parla d'un gros lourdaud de village, âgé de dix-huit à vingt ans, sorti on ne sut jamais d'où, venant parader, le soir à l'entrée de la nuit, sur la rive droite du Gave, en face du rocher de Massabielle. Il arrivait sur le théâtre de ses exploits, harnaché de banderolles de verdure et le visage affreusement barbouillé. Après s'être mis à genoux et avoir marqué sa poitrine d'un grand signe de croix, il se livrait à mille contorsions et poussait

des beuglements à faire retentir le bassin de la Grotte. On hua ce grossier personnage et il n'en fut plus question.

On s'entretint encore, pour ne citer qu'un second cas, d'une servante de la ville, qui s'efforçait d'imiter Bernadette dans ses ravissements. Partant pour Massabielle, elle sortait de la maison de ses maîtres la tête basse et soigneusement cachée dans son capulet. En route, elle feignait de ne rien entendre et ne répondait jamais aux questions qui lui étaient adressées. Sous la Grotte, elle multipliait ses prostrations et prenait des airs inspirés. Ses sourires étaient des grimaces et ses prières partaient du bout des lèvres. La pantomime qu'elle exécutait paraissait si visiblement calculée et si maladroitement réussie, que tout le monde se prenait à rire. Déçue et bafouée, la prétendue voyante rentra dans l'obscurité.

*
* *

Autrement significatifs, dramatiques et malfaisants se révélèrent les effets ressentis par les personnes qui se trouvaient directement sous le regard fascinateur du diable. Voici quelques observations faites à ce sujet, et je commence par une scène dont j'ai été personnellement le témoin.

C'était au début des visions de cette espèce; aucun fait du genre que je rappelle n'était encore parvenu à ma connaissance. Deux de mes collègues, le receveur et le commis principal d'Argelès, passant à Lourdes, vinrent me voir, et après nous être entretenus des grandes manifestations de la Vierge, auxquelles ils ne croyaient pas, ils me prièrent de les accompagner à la Grotte, qu'ils désiraient visiter.

Nous arrivâmes sous les voûtes de Massabielle au moment où une jeune fille de la ville, la nommée Joséphine..., de la rue de Bagnères, paraissait être tombée dans un de ces états pathologiques qui ressemblent à la catalepsie. Une douzaine de femmes faisaient cercle autour d'elle et la regardaient avec étonnement. Nous nous approchâmes du groupe, et nous trouvâmes la jeune fille à genoux, dans l'attitude d'une *Mater dolorosa*. Sa figure, sans avoir la grâce surnaturelle de celle de Bernadette, ne laissait pas que d'être belle et dépassait le charme des figures ordinaires. Les mains jointes, elle priait en soupirant, et de grosses larmes tombaient le long de ses joues. Des mouvements fébriles venaient par intervalles saccader sa prière.

Mes collègues furent tellement frappés par la vue de ce tableau, qu'ils ployèrent le genou, et avant de se relever ils jetèrent chacun sur le sol de la Grotte une pièce de monnaie. Je dois le reconnaître, j'éprouvai moi-même une vive impression quand je me trouvai en présence de la jeune fille, et un instant je crus voir une nouvelle et véritable extatique. Quelque chose de secret gênait cependant mon admiration et semblait m'avertir que la vérité n'était pas là. J'établissais des comparaisons et me rappelais que devant les ravissements de Bernadette je me sentais transporté, tandis que devant ceux de Joséphine... je n'étais que surpris. En allant au fond des premiers, j'y saisis une action vraiment céleste; en envisageant les seconds, je n'y trouvais que les agitations d'un organisme fortement surexcité. Je me retirai avec mes doutes et mes incertitudes.

Joséphine..... ne laissa pas égarer l'opinion sur

le sens à donner à ses extases. Après être revenue deux ou trois fois à la Grotte, elle déclara franchement qu'il était vrai que divers personnages mystérieux se montraient à elle à l'intérieur des roches ; mais ces personnages lui paraissaient suspects et de mauvais aloi.

* * *

Voici encore les détails d'un fait dont je peux personnellement garantir l'authenticité.

A l'un des côtés de la maison que j'habitais à Lourdes avec ma sœur, logeait une famille de braves gens, qui nous étaient particulièrement dévoués et que nous avions pris en affection. Un jour, l'un des enfants de cette famille, nommé Alex..., âgé de onze à douze ans, aujourd'hui homme fait, revint de la Grotte les yeux hors de leur orbite et ne pouvant plus parler. Transi de peur, il alla se jeter précipitamment dans les bras de sa mère en paraissant réclamer protection. La mère anxieuse se hâta d'interroger l'enfant, mais celui-ci ne répondait que par des signes désespérés. Tout alarmée, la pauvre mère appela ma sœur, en la priant de venir à son aide. Ma sœur accourut, et après quelques soins et quelques paroles rassurantes données à l'enfant, celui-ci revint au calme. Quand il eut entièrement repris ses sens, il raconta ce qui suit :

« En sortant de la maison, j'ai été me promener avec d'autres enfants du côté de Massabielle. Arrivé dans la Grotte, j'ai prié un moment ; puis, pour attendre mes camarades, je me suis approché du rocher et je m'y suis appuyé la tête sur le coude. J'étais là à regarder ceux qui étaient autour de moi

et *je ne pensais à rien*, lorsque me tournant vers le creux du rocher, j'ai vu arriver vers moi une dame dorée toute couverte de *farbalas* (*sic*). Cette dame cachait ses mains et le bas du corps dans un nuage cendré pareil à celui des orages. Elle me fixait avec de grands yeux noirs et semblait vouloir me happer.

« J'ai pensé aussitôt que c'était le *laid* (le démon), et ne sachant plus ce que je faisais, je me suis échappé. »

En faisant ce récit, l'enfant tremblait encore de tous ses membres et se cramponnait à la robe de sa mère.

Quelques semaines après, le jeune Alex... faisait sa première communion, et la veille du jour où il recevait son Dieu il répétait à ma sœur la narration qui précède.

*
* * *

Un grand nombre de personnes de Lourdes ont été les témoins des singularités qui vont suivre.

Un jeune paysan de la vallée de Batsurguère, aux allures naturellement gauches, se présentait seul à certains jours sous le rocher de Massabieille. Dès qu'il approchait de la Grotte, il était pris d'une espèce de saisissement et se mettait à tourner avec une rapidité vertigineuse. Quand il interrompait son mouvement de rotation, il regardait en l'air et paraissait poursuivre de ses mains un être chimérique. Au cours de ce dernier exercice, il montait de plusieurs pas sur la façade verticale du rocher et s'y maintenait contre les lois de l'équilibre. Revenu à son état ordinaire, le jeune villageois tombait dans l'abattement et se retirait tout confus

de la Grotte. Interrogé, il répondait qu'il n'était pas maître de sa volonté et qu'un moteur secret, agissant à l'intérieur des roches, l'obligeait à faire ce qu'il faisait.

* * *

Toujours à la même époque, ma sœur se rendit une après-midi à la Grotte pour y réciter son chapelet. Elle y rencontra plusieurs femmes qui appelèrent son attention sur une jeune fille de huit à neuf ans, à genoux sous le rocher et paraissant avoir une vision. Cette enfant, en effet, se tenait dans une attitude recueillie et poursuivait du regard, au fond du môle rocheux, quelque chose d'énigmatique qui semblait lui imposer un demi-rire forcé. Tout à coup la jeune visionnaire tomba à la renverse, et, pareille à un cylindre sur une pente, elle se mit à rouler d'une manière désordonnée, depuis le fond de la Grotte jusqu'au bord du Gave. On jeta de grands cris, et plusieurs femmes s'enfuirent. Rentrée en possession d'elle-même, l'enfant ne sut pas expliquer les causes de sa chute ni de sa descente précipitée.

* * *

Un soir (c'était dans le temps où la Grotte était fermée), plusieurs femmes priaient en groupe au sommet du mamelon de Massabielle. L'une de ces femmes, une mère, tenait devant elle une enfant de trois à quatre ans, qu'elle entourait de ses bras. Personne ne faisait attention à cette enfant, qui, du reste, demeurait tranquille et regardait d'une manière indifférente dans la direction du Gave. Sou-

dain la petite fille laissa échapper un cri de surprise, se détacha de sa mère, et, marchant en avant, elle agitait ses mains vers un être invisible. Une exclamation de terreur sortit de toutes les bouches, et la mère, semblable à une lionne à qui on enlève ses petits, s'élança d'un bond sur son enfant et la retint sur le bord du précipice. Un pas de plus, et la mère avec sa fille roulaient au fond de l'abîme.

La jeune visionnaire savait à peine parler; elle ne put fournir aucune explication sur les causes qui l'avaient troublée.

*
* *

Quelques mois après les faits que je viens de raconter le fils d'un métayer dont l'habitation se trouvait à quelques centaines de pas de la Grotte, en amont de la rivière, fut pris d'une maladie étrange que les médecins ne pouvaient définir.

L'enfant, âgé d'une douzaine d'années, était d'un caractère doux, sympathique, et avait joui jusque-là d'une santé parfaite. Sans transition, il devint taciturne, irascible, et son corps se pelotonna comme une boule informe. Il grommelait plutôt qu'il ne parlait et se servait de termes dont personne autour de lui ne connaissait la signification. Par crises, à certains moments du jour, il entraît dans des convulsions effrayantes.

Nous avions quelques rapports avec cette famille de métayers, et un jour ma sœur, rencontrant le père dans une rue de Lourdes, lui demanda des nouvelles de son fils.

« Il ne va pas bien, répondit le père, et je crains que quelque sort ou quelque maléfice n'ait été jeté sur lui. »

Ma sœur chercha à éclairer le brave homme sur ce point et lui promit d'aller visiter le jeune malade sans tarder.

Elle s'y rendit en effet, le lendemain ou le surlendemain, dans l'après-dîner, accompagnée de deux ou trois de ses amies. Les visiteuses trouvèrent l'enfant seul, affaissé sur lui-même auprès du feu, dans une salle basse servant de cuisine. Malgré leur instance pour le faire parler, elles ne purent obtenir aucune réponse. Comme les parents travaillaient dans les champs, elles se disposaient à se retirer et s'étaient assises un moment dans la cour de la maison, lorsque le père parut et les pria de revenir sur leurs pas. Ces dames consentirent à rentrer; mais arrivées sur le seuil de la cuisine, elles furent arrêtées par les vociférations et les regards exaspérés du malade. Dans un accès de rage, celui-ci se mit à les insulter et à vomir contre elles les épithètes les plus ordurières. Au fort de sa colère, dans un mouvement subit, il fut soulevé comme par un ressort secret et projeté, en saut de crapaud, d'un bout de la cuisine à l'autre. Les visiteuses eurent peur, et, malgré les assurances du métayer disant qu'elles n'avaient rien à craindre, elles s'enfuirent à toutes jambes.

Le P. Beluze, prêtre des Missions de France, qui vint prêcher une station à Lourdes, entendit parler de la maladie extraordinaire du fils du bordier et voulut s'en rendre compte par lui-même. Il se transporta sur les lieux; après avoir suivi l'enfant dans une de ses crises, il n'hésita pas à déclarer que le malade était en proie à une possession diabolique. Exorcisé quelques jours plus tard par le même missionnaire, le jeune

garçon revint presque immédiatement à sa santé première.

*
* *

Malgré ses grimaces, ses intimidations et ses méfaits, l'esprit trompeur ne put attiédir le zèle des habitants de Lourdes et de la contrée à l'égard de Notre-Dame de Massabielle; les populations accouraient pour témoigner de leur foi et de leur attachement à la Vierge Immaculée du rocher. De jour, de nuit, la prière du chapelet retentissait sous les excavations et se dressait comme une protestation permanente contre les empiètements du pernicieux envahisseur.

Durant ces temps, Bernadette venait aussi à la Grotte; jamais les fausses clartés et les faux visages ne se montrèrent à elle. Le diable se rappelait le coup d'œil terrifiant qui l'avait obligé à fuir au cours de la quatrième apparition. Depuis ce jour, il n'avait plus osé s'attaquer à la privilégiée de la Vierge.

*
* *

Enfin arriva le moment où le diable s'aperçut que ses industries et ses efforts demeuraient impuissants à détruire ce que la Vierge avait fondé. Plus il s'ingéniait à accumuler sur la Grotte nuages sur nuages, plus la figure aimée de l'Immaculée-Conception s'y laissait deviner resplendissante et belle. Les sinistres visions disparurent peu à peu, comme disparaissent, à l'arrivée du jour, certaines phosphorescences nocturnes engendrées par la famille répugnante des larves.

II

COUP D'ŒIL SUR LES CAUSES ORIGINELLES DE L'OPPOSITION CONTRE L'ŒUVRE DE LA GROTTÉ. — QUELQUES MOTS SUR M. LACADÉ, MAIRE DE LOURDES, ET SUR M. MASSY, PRÉFET DE TARBES. — PÉRIODE DU 21 FÉVRIER AU 25 MARS. — LA FAMILLE SOUBIROUS SURVEILLÉE. — M. ROULAND, MINISTRE DES CULTES, DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS.

La suffisance et l'aveuglement des hommes ne pouvaient manquer de se joindre à l'action diabolique pour enrayer l'œuvre de la Vierge à la Grotte. Jamais, peut-être, la fureur de contredire aux choses surnaturelles n'a été portée aussi loin qu'à l'époque où nous vivons. Fiers de nos progrès intellectuels et de nos conquêtes modernes, nous voulons tout sonder et tout abaisser au niveau de notre raison. L'évidence des faits ne nous suffit plus ; il nous faut l'analyse, il nous faut la démonstration ; et si la cornue ou le chiffre se refusent à éclaircir nos problèmes, nous les repoussons comme absurdes ou comme indignes de notre attention.

C'est pour n'avoir pas voulu regarder au-delà du monde matériel que les agents de l'État firent fausse route dans l'affaire de la Grotte. Ces fonctionnaires, au milieu desquels j'ai vécu quelque temps, n'étaient, au demeurant, ni méchants, ni irréguliers. Ils payaient simplement tribut, et cela d'une manière inconsciente, aux idées de leur

époque. Le miracle leur paraissait chose surannée, et s'ils l'admettaient spéculativement aux périodes lointaines où Dieu avait besoin de frapper les sens pour se faire connaître, ils ne l'admettaient plus et n'en comprenaient pas la nécessité dans un siècle où les intelligences s'élevaient par leurs propres forces aux plus hautes conceptions.

N'ayant pas d'autre flambeau que celui de leur vaine science, les hommes officiels ne virent dans le fait de la Grotte qu'une de ces illusions enfantines qui ne peuvent en imposer qu'à la naïveté ou à la niaiserie populaire. Trop soucieux de leur propre considération, ils dédaignèrent tous, à l'exception du commissaire Jacomet, qui était forcé de remplir les devoirs de sa charge, de descendre à Massabielle pour se rendre compte des extases de Bernadette. Dans les premiers temps, il ne firent qu'une guerre de railleries; mais plus tard, quand ils s'aperçurent que la croyance à l'apparition de la Vierge prenait racine et que le mouvement vers la Grotte allait toujours croissant, ils crurent faire acte de sagesse en cherchant à étouffer la superstition naissante. Quand les visions de mauvais aloi se produisirent, les représentants de l'autorité s'indignèrent et, — je dois le reconnaître, — ils s'indignèrent avec sincérité. Au récit des scènes burlesques provoquées par l'esprit du mal, ils se raffermirent dans la pensée que tout ce qui s'agitait à Massabielle était un amas confus d'exaltations malsaines et de drôleries scandaleuses. Ne pouvant pas comparer le vrai avec le faux, c'est-à-dire les extases de Bernadette avec celles des énergumènes séduits, ils confondi-

rent le surnaturel divin avec le surnaturel diabolique, et, les mettant tous deux sur le même pied, ils les poursuivirent de la même réprobation.

*
* *

Les quatre hommes qui se signalèrent le plus dans cette campagne d'obstruction furent : le commissaire de police, le procureur impérial, le maire de Lourdes et le préfet qui siégeait à Tarbes. J'ai déjà donné la physionomie des deux premiers ; faisons connaître les deux autres.

M. Lacadé, maire de Lourdes, était un honnête homme dans toute l'acception du mot. Notaire prudent et rompu aux affaires, il possédait à juste titre la confiance d'une nombreuse clientèle. Comme chef de la commune, il était d'un abord facile et savait attirer à lui les sympathies de tous ses concitoyens. Aux élections municipales, il arrivait presque toujours en tête des candidats élus, et le pouvoir central lui confia, pendant de longues années, l'administration de la ville. Vers l'époque des apparitions, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, en récompense de ses bons et loyaux services. Au point de vue religieux, M. Lacadé n'était ni un sceptique, ni un dévot ; il se montrait ostentiblement l'ami des prêtres.

L'homme qui, à cette époque, présidait aux destinées du département des Hautes-Pyrénées se nommait le baron Massy. Ce fonctionnaire avait une réputation méritée d'excellent administrateur et possédait un tact particulier pour rapprocher les divergences politiques. Homme de devoir et de

labeur, il s'occupait avec zèle des intérêts de sa circonscription et n'aimait pas les solutions différées. Par tempérament, il aurait été autoritaire; par éducation, il se montrait affable et poli. Correct dans la vie civile, le préfet Massy ne négligeait pas non plus ses devoirs de chrétien; tous les dimanches, il assistait à la messe, et régulièrement, à Pâques, on le voyait s'asseoir à la Table sainte. Quelque temps avant les événements de Lourdes, le Pape Pie IX l'avait nommé commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

*
* *

Un contraste frappant ressortira, au cours de ce récit, entre les actes des chefs de l'opposition et ce que je viens de dire de leur personne. Esprits réfléchis et clairvoyants dans le commerce ordinaire de la vie, ils se montreront sans logique et comme aveuglés dans l'affaire de la Grotte. Catholiques convaincus et même pratiquants, ils accorderont, en théorie, toute puissance à la divine Mère du ciel; puis, en réalité, il lui refuseront le simple privilège de se montrer à Bernadette. Dominés par leurs préventions, ils iront jusqu'à recourir aux mesures les plus gauches et à se donner les apparences de persécuteurs intransigeants.

Les hommes dont j'ai esquissé les traits demeurèrent-ils toujours d'accord avec leur conscience? en d'autres termes, ces hommes, en faisant la guerre aux visions, crurent-ils réellement s'élever contre une erreur? Pour moi, qui connaissais la loyauté de leur caractère, l'affirmative ne saurait faire l'objet d'un doute. Si, dans le temps, j'ai désapprouvé

leur ligne de conduite. ce n'était pas parce que je voyais en eux des ennemis de la Vierge, mais bien à raison des moyens mis en œuvre pour empêcher les autres de croire ce à quoi il ne leur convenait pas de croire eux-mêmes.

Ceci étant posé, il me sera donc permis de critiquer certaines de leurs résistances, sans attaquer la droiture de leurs intentions. Au surplus, ces résistances n'entraient-elles pas dans les desseins de la Vierge? et celle-ci, en les frappant d'impuissance, ne témoignait-elle pas qu'elle était venue à la Grotte, et qu'elle entendait s'y maintenir malgré eux? La divine Mère ne se servit-elle pas précisément de leurs barrières mêmes pour mettre un terme aux scènes affligeantes que l'esprit du mal y provoquait?

Ce qui me confirme dans la pensée que les hommes du pouvoir n'obéissaient pas à un mobile coupable dans leur opposition, c'est que la Dame de la Grotte n'a jamais cessé de leur être propice et de les couvrir de sa maternelle protection. Des quatre fonctionnaires qui s'étaient ouvertement déclarés les adversaires des Apparitions, trois sont morts en chrétiens: M. Jacomet, M. Lacadé et M. Massy. Chacun d'eux, à l'heure suprême, avait un prêtre à ses côtés et un crucifix sur ses lèvres. Quant à M. Dutour, décédé également, j'ignore les circonstances de sa mort. Je sais seulement que, dans les dernières années de sa vie, il faisait à un ami de la Grotte cette déclaration significative: « Nous combattons pour l'honneur de la religion, et nous devons vous vaincre; si nous n'avons pas réussi, — je n'hésite plus aujourd'hui à le reconnaître, — c'est que vous aviez avec vous la Vierge contre nous. »

Cet aveu loyal n'aura sans doute pas été perdu pour M. Dutour.

Entrons maintenant dans l'épopée des tracasseries administratives.

*
* *

On se souvient que, le dimanche 21 février, le procureur impérial et le commissaire de police de Lourdes, chacun de son côté, firent comparaître Bernadette à leur barre, afin de l'amener par voie de persuasion à ne plus retourner à Massabielle. On se rappelle encore que les invitations doucereuses des magistrats, pas plus que leurs menaces, ne purent modifier les résolutions de l'enfant, et que celle-ci, forcée de parler, répondit avec fermeté qu'ayant promis à la Dame de se rendre pendant quinze jours à la Grotte, elle ne manquerait pas à sa parole. Le père Soubirous, en cette même occasion, s'était montré moins inflexible aux instances, je devrais dire aux injonctions du représentant de la loi. Dominé par M. Jacomet, et se rappelant certains ennuis qui lui avaient été suscités quelque temps auparavant par la justice, le timide meunier s'était hâté de promettre qu'à l'avenir il s'opposerait aux visites de sa fille à la Grotte de Massabielle. Nous avons vu que, le lendemain, Bernadette mettait en défaut les engagements de son père et que, arrêtée sur le chemin de l'école par une force mystérieuse, elle avait été obligée de revenir en arrière et d'aller s'agenouiller, comme malgré elle, sous le rocher des apparitions.

En apprenant que la voyante avait reparu à Massabielle, le commissaire de police se crut joué par la famille Soubirous. Abandonnant le premier

soupçon qu'il avait conçu d'une intrigue dévote, il s'arrêta à la pensée que les anciens locataires du moulin de Boly voulaient réparer leur fortune en posant leur fille comme une espèce de thaumaturge et en se servant d'elle pour exploiter la crédulité populaire. Tout un système de surveillance occulte fut établi autour du vieux cachot de la rue des Petits-Fossés. Le père et la mère étaient épiés dans leurs moindres démarches, les enfants de la maison, adroitement circonvenus pour obtenir d'eux quelque révélation indiscrete.

Dans la nuit, des personnages mystérieux venaient se coller aux portes et aux fenêtres pour voir, à travers les fentes, ce qui se passait au domicile suspecté. Enfin, sous prétexte de bienfaisance, de faux amis se présentaient à la même demeure pour y faire des offres fallacieuses d'argent. Tous les espionnages, toutes les ruses et tous les traquenards de la police n'aboutirent qu'à prouver une chose : c'est que la famille Soubiours était une famille honnête et, de plus, incorruptible.

Une plaie encore mal cicatrisée vint faire cependant pleurer de nouveau l'infortuné ménage. Dans l'année qui avait précédé les visions, le père Soubiours, victime d'une odieuse calomnie, avait été accusé d'un vol de bois et de farines, et pour ce motif enfermé pendant huit jours à la maison d'arrêt de la ville. Afin de renouveler le discrédit qui avait frappé un instant cette famille, les agents subalternes de la police, outrepassant peut-être la pensée de leur chef et voulant donner le change sur les allées et venues, rappelaient partout la malheureuse affaire du vol et laissaient comprendre qu'il s'agissait d'un fait caché de même nature. Ils

oubliaient de dire, ce qui heureusement était notoire, que la prévention avait été reconnue sans fondement, et que le juge chargé des poursuites avait réclamé lui-même l'élargissement du prisonnier.

Pendant que la police se livrait à des investigations occultes, le mouvement vers la Grotte allait toujours en grandissant. L'officier de paix, M. Jacomet, qui possédait à un haut degré la clairvoyance des choses, commença à s'apercevoir qu'il serait difficile de l'enrayer. Toujours en éveil sur les devoirs de sa charge, il jugea opportun d'instruire le préfet de Tarbes des faits singuliers qui se manifestaient à Lourdes. Dans une communication du 24 ou 25 février, il transmet à son chef hiérarchique la narration recueillie de la bouche de Bernadette et y joignit ses propres observations. « Quoique les récits de la petite fille, disait-il, ne méritent d'autre attention que celle qu'on prête en passant aux contes d'enfants, il n'en est pas moins vrai que la contrée les prend au sérieux et que beaucoup de personnes se rendent tous les matins à Massabielle, se persuadant qu'elles accomplissent un acte de dévotion. »

Presque en même temps, une relation de même nature était rédigée, à peu près dans des termes identiques, par le maire de Lourdes, et arrivait au chef du département.

L'instituteur communal laïque de la localité, M. Clarens, ne voulut pas demeurer en reste de bons offices. Dans une exposition étudiée, il fit part à la préfecture de l'impression qu'il avait ressentie à l'une de ses visites à la Grotte.

Le baron Massy lisait la correspondance de

Lourdes en haussant les épaules et n'y prêtait attention que pour en égayer ses bureaux.

A ne regarder qu'à la surface, tout parut se tenir dans le calme durant la quinzaine des apparitions. Les autorités locales n'étaient pas cependant aussi tranquilles que semblait l'indiquer leur attitude. Les avalanches toujours croissantes de pèlerins qui arrivaient à la Grotte les déroutaient ; le maire et le commissaire de police, dans une occurrence sans précédent pour eux, ne savaient quelle ligne de conduite adopter. D'un côté, il leur répugnait d'accorder protection à ce qu'ils croyaient être une parade idolâtrique et, de l'autre, ils craignaient d'abandonner les foules à leurs propres entraînements. Puis, quel que fût le parti auquel ils s'arrêteraient, étaient-ils sûrs d'être soutenus, ou, pour mieux dire, de ne pas être désavoués par l'autorité supérieure ? Les deux magistrats voulaient sortir du vague et de l'embarras de leur situation.

Le 2 mars, en prévision des affluences qui sans doute se concentreraient à Massabielle au jour marqué pour la dernière apparition, c'est-à-dire au 4 mars, le maire, M. Lacadé, écrivit au préfet, mais cette fois d'une manière officielle, pour lui demander son avis, ou plutôt ses instructions, sur le rôle à tenir dans l'affaire de la Grotte. Le lendemain, le préfet répondit pacifiquement qu'il n'y avait pas à s'occuper des faits et gestes de la fille Soubirous, et que le seul devoir de l'administration municipale était de dégager les chemins et de veiller à la sécurité des personnes.

On ne pouvait agir plus sagement ; et cependant,

dans la même journée du 3 mars, une première méfiance entra dans l'esprit du baron Massy au sujet des événements de Lourdes. Informé par l'un des familiers de son cabinet, que de grands prodiges étaient attendus à Massabielle pour le dernier jour des apparitions, le préfet devint soucieux et rêveur. Il se demanda si le fameux rocher devant lequel s'extasiait la visionnaire n'était pas habilement préparé pour éclater, à heure convenue, en effets fantasmagoriques. Donnant suite à cette idée, il expédia une seconde dépêche à Lourdes, avec invitation au maire de faire explorer les excavations de la Grotte, de manière à s'assurer qu'aucune manœuvre de fraude n'y était et ne pouvait y être pratiquée.

Le lendemain, 4 mars, avant d'entrer dans le détail de la grande scène qui avait accompagné, ce jour-là, l'extase de Bernadette, le maire rendait compte au préfet, dans les termes suivants, de l'exécution des ordres consignés dans la seconde dépêche.

« Lourdes, 4 mars.

« Monsieur le Préfet,

« J'ai reçu hier soir, à sept heures, la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, et pour me conformer à son contenu, j'ai fait visiter, à onze heures du soir, la Grotte par M. le commissaire de police, le maréchal des logis de la gendarmerie et par mon secrétaire ; trois agents de la mairie ont été chargés de la surveiller jusqu'à l'arrivée de la jeune fille.

« M. Capdevielle, mon adjoint, et M. le commissaire de police se sont rendus dans la Grotte, ce matin, à cinq heures, pour attendre l'arrivée de cette

filles, de manière à constater tout ce qui pourrait se produire... » (1)

Tout ce beau zèle fut en pure perte ; on ne découvrit pas la moindre trace de connivences coupables. Et pourquoi ne l'avouerais-je pas ? J'ai toujours soupçonné la céleste Dame de Massabielle d'avoir inspiré au préfet l'idée de cette campagne d'opposition qui devait, en définitive, tourner à sa gloire. Je trouve, en effet, que personne n'avait plus d'intérêt qu'elle à ce que la Grotte fût examinée et surveillée de très près, et qu'il fût authentiquement démontré et plus tard consigné dans l'histoire qu'aucune supercherie n'avait pu se glisser dans la Grotte pendant qu'Elle la remplissait de sa douce présence. — Si j'ai fait un jugement téméraire à son préjudice, qu'Elle daigne me le pardonner.

Comme je l'ai écrit précédemment, quand les apparitions eurent pris fin, les étrangers, n'ayant plus de motifs pour se trouver à heure fixe à Massabielle, n'y venaient qu'individuellement ou par groupes assez peu considérables. Cette succession de pèlerins qui se remplaçaient sans interruption sous le rocher béni ne constituait pas moins, à la fin de la journée, une somme de visiteurs au moins égale à celle de la période des apparitions. Toutefois, comme les encombrements n'étaient plus à craindre et que Bernadette ne figurait plus en tête des manifestations, les autorités locales semblèrent ne plus s'occuper des affaires de la Grotte.

* * *

Pendant que le calme régnait à Lourdes, un pli

(1) Registre de correspondance de la mairie de Lourdes. année 1858, lettre n° 64.

cacheté, au timbre du ministère des cultes, arrivait à la préfecture de Tarbes et venait réveiller le baron Massy de la somnolence à laquelle, de son côté, il s'était abandonné.

Je suspends un moment mon récit pour faire remarquer que la Vierge n'entendait pas prendre possession de la Grotte d'une manière clandestine ; au contraire, elle voulait s'y installer en pleine lumière et presque en se conformant aux prescriptions légales. A cet effet, nous l'avons vue et nous la verrons encore se présenter aux dépositaires du pouvoir et leur signifier sa volonté. Déjà elle s'est fait entendre chez le commissaire de police, le maire et le procureur impérial de Lourdes. Plus tard, nous avons suivi sa trace à la préfecture de Tarbes ; aujourd'hui, elle se révèle au ministère des cultes ; bientôt, nous la trouverons en face de l'empereur des Français. Les ressorts administratifs seront durs et peu flexibles ; n'importe, elle saura les détendre et les faire servir à ses fins.

La direction du ministère des cultes, en 1858, était confiée à M. Rouland. Ce haut fonctionnaire avait vu passer sous ses yeux, dans la presse, l'annonce du miracle de Lourdes ; mais trop absorbé par les affaires de son département, et jugeant qu'il ne s'agissait que d'une de ces légendes dont on se sert pour piquer la curiosité populaire, il n'avait prêté à ces faits qu'une attention fugitive. Les discussions et les clameurs des journaux élevèrent cependant, bientôt après, le fait des apparitions au rang d'un événement national. Dans les hautes régions gouvernementales, on demandait des renseignements au ministre, et

M. Rouland, les mains vides de tout document officiel, ne savait que répondre. Vers le 10 mars, il écrivit une lettre pressante au préfet de Tarbes, l'invitant à le renseigner sans retard sur ce qui se passait à la Grotte de Lourdes.

Le baron Massy, se sentant en défaut, chercha à excuser son silence par cette considération que, respectant les précieux moments du ministre, il aurait craint d'en abuser en le détournant de soins autrement sérieux que ceux que comportait l'affaire de Massabielle. Il exposait ensuite le récit de Bernadette et signalait l'engouement superstitieux qui se manifestait dans la contrée. Il clôturait son rapport en disant que, depuis le 4 mars, les plus chauds partisans du merveilleux ne se rendaient plus à la Grotte, et que, par conséquent, il n'y avait pas lieu de s'occuper des prétendues visions.

III

BERNADETTE EST SOUPÇONNÉE DE DÉMENGE. — FORMATION D'UN JURY MÉDICAL. — RAPPORT DE CE JURY. — LETTRE DU MINISTRE DES CULTES. — LE PRÉFET MASSY SE REND CHEZ L'ÉVÊQUE DE TARBES.

A l'hôtel de la préfecture, comme au ministère des cultes, on supposait donc que l'odyssée de la Grotte était parvenue à sa fin, et cette confiance dura jusqu'au 25 mars.

Grande fut l'émotion dans toutes les Pyrénées et

au loin, à l'annonce des paroles recueillies, en ce jour, par Bernadette, des lèvres de la Vierge Immaculée. Jusque-là, les témoins émerveillés des extases avaient bien compris, par les battements de leur cœur, que celle qui se montrait à l'enfant ne pouvait être que l'auguste Reine du ciel. Toutefois, un certain doute, une certaine inquiétude demeurait encore au fond de leur conscience, et leur foi n'était garantie que par les assurances du sentiment. Heureuses et mille fois heureuses furent les populations du pays, en apprenant que la Vierge avait parlé : elles pouvaient en toute certitude se livrer à tous les élans de leur foi enthousiaste. Dès que la grande nouvelle fut connue, les habitants de Lourdes, les premiers, allèrent se prosterner, ravis et reconnaissants, devant le trône agreste de l'Immaculée Conception.

Quoiqu'ils ne le considérassent qu'au point de vue des conséquences matérielles, le maire et le commissaire de police de Lourdes saisirent aussitôt l'importance qui s'attachait à l'évènement du 25 mars. Ce même jour, et sans se concerter, l'un et l'autre écrivirent au préfet de Tarbes pour lui faire connaître la nouvelle révélation apportée par la voyante et la recrudescence du mouvement populaire qu'elle provoquait.

Un vif sentiment de contrariété s'empara du baron Massy à la lecture des communications qui lui venaient de Lourdes. Lui aussi comprit que tout allait recommencer et qu'il serait difficile de désabuser les gens simples des imaginations que faisaient naître les récits de la fille du meunier. Il avait, de plus, à compter avec le ministre, et il se

voyait dans la nécessité d'avoir à revenir sur des assurances trop précipitamment données. Sa réputation de magistrat sérieux n'était-elle pas exposée à subir une atteinte de ce fâcheux contre-temps ?

Souvent le préfet résumait ses appréciations sur Bernadette en disant qu'elle était folle ; mais il n'attachait à ce mot d'autre signification que celle qu'on lui donne dans le sens familier et badin. En présence de la nouvelle déclaration faite par l'enfant, il se demanda si l'épithète de *folle*, qu'il lui avait donnée jusqu'alors sans y ajouter d'importance, ne répondait pas exactement à l'état d'esprit de l'héroïne de la Grotte. Cette idée prit de la consistance dans son imagination surexcitée, et il crut avoir trouvé le trait de lumière qui allait tout éclairer.

Le même soir, 25 mars, M. Massy écrivit au maire de Lourdes pour le prier de faire examiner le plus tôt possible, par un jury médical, l'état mental de l'extatique, et au cas où l'avis des hommes de l'art s'y prêterait, d'apprécier lui-même s'il n'y aurait pas lieu d'envoyer la jeune fille dans un hospice ou dans une maison de santé.

Conformément aux instructions reçues, le maire de Lourdes choisit trois médecins, dont deux de la ville et troisième d'un village voisin, pour procéder à l'enquête réclamée par le préfet. En bonne justice, M. le docteur Dozous, qui avait suivi les extases et longuement interrogé Bernadette, aurait dû faire partie du comité. Trop ouvertement compromis par son adhésion loyale au surnaturel des visions, il fut systématiquement écarté. Je me fais cependant un devoir de reconnaître que les praticiens qui obtinrent les préférences du maire étaient tous des hommes très honorables, et quoiqu'ils ne

reconnussent pas l'intervention divine dans l'affaire de la Grotte, on pouvait compter qu'ils ne transigeraient pas avec ce qui serait ou ce qu'ils croiraient être la vérité.

En exécution du mandat qui leur avait été conféré, les trois médecins se transportèrent à l'école des Sœurs de l'Hospice, et là, en présence de la supérieure, ils soumirent Bernadette à un long entretien. Sans se douter qu'elle subissait un interrogatoire médical, l'enfant s'abandonna, comme toujours, à la franchise et à la naïveté de son âme. Tout ce qui sortit de sa bouche fut franc, clair et précis, car elle ne connaissait pas le subterfuge. Les trois enquêteurs eurent beau l'arrêter par des raisonnements captieux et des réflexions embarrassantes ; elle franchit tous les obstacles avec un à-propos charmant et une logique irréfutable. Comme résultat de leurs observations, les médecins délégués rédigèrent un procès-verbal dont voici la teneur dans ses parties essentielles :

«... Rien ne démontre que Bernadette ait voulu en imposer au public ; cette enfant est d'une nature impressionnable ; elle a pu être victime d'une hallucination. Un reflet de lumière a sans doute frappé son attention du côté de la Grotte ; son imagination, sous l'influence d'une prédisposition morale, a donné à ce reflet une forme qui frappe les enfants, celle des statues de la Vierge, qu'on remarque sur les autels...

« En conséquence, les soussignés pensent que la fille Bernadette Soubirous a pu présenter un état extatique qui s'est renouvelé plusieurs fois ; que c'est là une affection morale dont les effets expliquent les phénomènes de la vision.

« Y a-t-il nécessité de traiter cette affection ?

« La maladie que nous croyons pouvoir attribuer à Bernadette ne peut faire courir aucun risque à la santé de l'enfant dans les limites qu'elle nous offre. Il est vraisemblable au contraire que lorsque Bernadette aura repris ses habitudes ordinaires, elle cessera de songer à la Grotte et aux choses merveilleuses qu'elle raconte. »

* * *

Le préfet ne pouvait se faire illusion sur la valeur à donner au rapport des médecins. De la folie présumée de la voyante il n'était pas question ; car la disputer eût semblé laisser croire que des doutes s'étaient élevés à ce sujet.

L'hypothèse d'une hallucination n'était guère plus soutenable, ni acceptable. Si le reflet de lumière qui était censé avoir frappé la jeune fille ne s'était produit qu'une seule fois, il fallait convenir que sa puissance de fascination était bien extraordinaire ; car, depuis le 11 février jusqu'au 25 mars, il aurait retenu Bernadette sous son charme et l'aurait ravie seize fois en extase. Si au contraire, par une coïncidence inexplicable, on admettait que le prétendu reflet se produisit à la Grotte toutes les fois que Bernadette y entrait, on se trouvait en présence d'une alternative encore plus embarrassante. Comment, en effet, les gens qui entouraient la voyante, malgré la bonne volonté qu'ils y mettaient, n'avaient-ils jamais pu apercevoir le fameux rayon séducteur ? Le préfet était trop intelligent pour ne pas remarquer ces diverses oppositions, et ce qui ressortait de plus clair pour lui dans ce rapport des médecins,

c'est que, si Bernadette était folle ou hallucinée, il fallait lui abandonner le soin de se guérir elle-même.

Le 1^{er} avril, en transmettant les conclusions de la commission médicale, le maire de Lourdes, sans le vouloir, venait encore aigrir la mauvaise humeur du préfet par la lettre suivante :

«... L'affluence à la Grotte est toujours la même, et le temps pascal où nous sommes y contribue considérablement. Le plus grand nombre des personnes qui s'y rendent par piété y prient Dieu avec beaucoup de ferveur. Je présume que cette affluence viendra en décroissant après les fêtes.

« Tant que la tranquillité publique règne et que l'ordre n'est pas troublé, je pense qu'il n'y a rien à faire. Si vous en jugez autrement, veuillez, monsieur le préfet, me donner des nouvelles instructions, et je les suivrai exactement. » (1)

Les conjectures du maire de Lourdes, relatives à la décroissance du nombre des pèlerins à la Grotte, ne rassuraient plus le baron Massy. Déjà, le 26 mars, précisément à raison de la difficulté qu'il entrevoyait à désabuser les masses de ce qu'il croyait être une fiction, il avait écrit au ministre des cultes, d'abord pour l'informer des faits nouveaux qui s'étaient produits, la veille, à Lourdes; puis pour le prier d'intervenir auprès de l'évêque de Tarbes, afin que ce dernier, en vertu de son autorité spirituelle, réprouvât les prétendues apparitions de la Vierge à Bernadette. A la fin de la lettre, le préfet réclamait des instructions pour la conduite qu'il aurait à tenir lui-même.

(1) Registre de correspondance précité, lettre n° 81.

Tandis qu'il attendait une réponse du ministre, le baron Massy pouvait remarquer qu'il ne s'était pas trompé sur l'obstination que mettraient les foules à manifester leur ferme croyance. Chaque matin, depuis la fête de l'Annonciation, le commissaire Jacomet lui signalait un concours toujours croissant aux roches de Massabielle. Le maire, M. Lacadé, était obligé de revenir lui-même sur les espérances qu'il avait données, et le 7 du même mois il faisait parvenir à la préfecture la lettre suivante :

Monsieur le préfet.

« La jeune Bernadette s'est rendue de nouveau ce matin, vers cinq heures, à la Grotte, où était réunie une foule de curieux ; elle est restée longtemps en extase ; elle a prié Dieu pendant trois quarts d'heure environ, et puis elle s'est retirée.

« Les personnes qui étaient venue sont également prié Dieu avec un grand recueillement.

« L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner. L'affluence des curieux a été considérable le 4 et le 5 du courant. On y remarquait et on y a compté, savoir :

| | | |
|------------------------|-------|-------|
| « Etrangers. | 4.238 | |
| « De la ville. | 4.822 | |
| | | <hr/> |
| Total. | 9.060 | » (1) |

*
* *

Le 11 avril, pour la première fois, nous voyons l'évêque de Tarbes s'entremettre dans l'affaire des

(1) Mairie de Lourdes, lettre n° 86.

visions. Défavorablement impressionné par le rapport des médecins enquêteurs, dont la copie lui était parvenue par voie officieuse, il craignit que Bernadette ne fût réellement atteinte de l'hallucination supposée, et aussitôt il manda au curé de Lourdes d'user de tous les moyens en son pouvoir pour empêcher provisoirement la voyante de reparaitre à la Grotte.

« Tout en admettant la possibilité des apparitions surnaturelles de Massabielle, je tiens à m'assurer, avant tout, disait le prélat, si les jugements de la science médicale ne sont pas sans quelque fondement. »

Le lendemain, 12 avril, pendant que la lettre de l'évêque arrivait au presbytère de Lourdes, le ministre des cultes écrivait de son côté au préfet de Tarbes :

« Monsieur le préfet,

« J'ai examiné les deux rapports que vous avez bien voulu m'adresser, le 12 et le 26 mars, sur une prétendue apparition de la Vierge, qui aurait eu lieu dans une grotte voisine de la ville de Lourdes.

« Il importe, à mon avis, de mettre un terme à des actes qui finiraient par compromettre les véritables intérêts du catholicisme et affaiblir le sentiment religieux des populations.

« En droit, nul ne peut constituer un oratoire, ou lieu public du culte, sans la double autorisation du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique. On serait donc fondé, dans la rigueur des principes, à fermer immédiatement la Grotte, qui a été transformée en une sorte de chapelle.

« Mais il y aurait vraisemblablement des incon-

vénients graves à vouloir user brusquement de ce droit. Il convient de se borner à empêcher la jeune fille visionnaire de retourner à la Grotte, et à prendre les mesures qui pourront insensiblement détourner l'attention du public, en rendant chaque jour les visites moins fréquentes.

« Je ne pourrais d'ailleurs, monsieur le préfet, vous donner en ce moment d'instructions plus précises : c'est avant tout une question de tact, de prudence et de fermeté ; et, à cet égard, mes recommandations seraient inutiles.

« Il sera indispensable que vous vous concertiez avec le clergé ; mais je ne saurais trop vous engager à traiter directement cette affaire délicate avec monseigneur l'Évêque de Tarbes, et je vous autorise à dire en mon nom au prélat que je suis d'avis de ne pas laisser un libre cours à un état de choses qui ne manquerait pas de servir de prétexte à de nouvelles attaques contre le clergé et la religion. »

Muni de cette lettre, le baron Massy se rendit chez l'évêque de Tarbes.

IV

MONSEIGNEUR LAURENCE. — CONTRADICTIONS APPARENTES DANS LA CORRESPONDANCE DU CURÉ DE LOURDES. — VISITE DU PRÉFET A L'ÉVÊQUE. — DIVERGENCES DE VUES. — GRAVE INCIDENT. — RUPTURE DES RELATIONS ENTRE L'ÉVÊQUE ET LE PRÉFET. — CONSEIL DE RÉVISION. — SPOLIATION DE LA GROTTE. — ILLUMINATION.

L'un des évêques les plus remarquables qui aient

occupé le siège de Tarbes est sans contredit Monseigneur Laurence, qui administrait le diocèse à l'époque des Apparitions. Né d'une famille de petits artisans dans un village obscur qui avoisine le Béarn, le futur évêque, si éminent, avait passé son jeune âge presque sans fréquenter l'école; à vingt ans, il ne savait encore que lire et écrire, et ses connaissances intellectuelles ne semblaient pas devoir aller au-delà. Par un concours de circonstances que la Providence fit naître, on découvrit son intelligence lumineuse comme on découvre le diamant brut qui laisse percer ses feux à travers ses scories. Dès que les horizons des choses de l'esprit lui furent ouverts, il se trouva dans son élément et franchit à pas de géant les distances qui séparent les classes élémentaires des classes supérieures.

Elève distingué à la pension de Bordères et à l'école secondaire de Betharram, il fut particulièrement remarqué au collège d'Aire (Landes), où il avait été envoyé pour terminer ses études. Retenu dans cette dernière maison, il monta, presque d'emblée, de son banc d'élève à la chaire de philosophie.

En 1821, à l'âge de trente et un ans, il était ordonné prêtre, et l'année suivante, il était nommé supérieur d'un petit séminaire qu'il s'agissait de créer à Saint-Pé, sur les ruines de l'ancien monastère des Bénédictins.

Ici, tout était à faire. L'abbé Laurence fit face à toutes les difficultés. C'est alors que se révélèrent son esprit d'initiative et son talent d'administrateur.

Après avoir créé le petit séminaire de Saint-Pé

et lui avoir imprimé une impulsion féconde, l'abbé Laurence le quitta en 1834. Mgr Double, évêque du diocèse, reconnaissant en lui l'homme de savoir et de bon conseil, venait de l'attacher à sa personne en qualité de vicaire général, et lui confiait, bientôt après, la direction du grand séminaire de Tarbes.

A la mort de Mgr Double, tous les prêtres du diocèse, la plupart condisciples ou élèves de l'abbé Laurence, le réclamèrent spontanément pour leur évêque, et, à l'âge de cinquante-cinq ans, Mgr Laurence portait la crosse épiscopale sur les lieux où, enfant, il avait promené sa houlette de berger.

Mgr Laurence était un esprit froid, méditatif, pratique ; il n'abandonnait jamais rien au hasard, et ses actes, comme ses décisions, étaient toujours marqués au coin de la plus haute sagesse. D'une dévotion filiale envers la Mère de Dieu, à qui il attribuait son élévation, il fit réédifier en son honneur, dans le diocèse, plusieurs sanctuaires que la Révolution avait détruits : Garaison, Héas, Poueylaün, Piétat, et il y rétablit le culte et les manifestations populaires des anciens temps. Toujours en éveil sur les intérêts matériels et moraux de ses ouailles, il s'occupa des hôpitaux, fonda des écoles pour l'instruction des jeunes filles, favorisa les missions paroissiales, et partout on retrouve encore la trace de son initiative bienfaisante.

En résumé, petit par sa naissance, grand par sa vertu, aussi savant que dévoué et sage : tel fut l'évêque que la Vierge Immaculée s'était choisi pour se faire reconnaître et proclamer à la Grotte de Massabielle.

Mgr Laurence mourut à Rome, le 30 janvier 1870,

au cours du Concile du Vatican. Avant de quitter sa ville épiscopale, déjà menacé par la maladie qui devait le conduire au tombeau, il fut prié par quelques-uns de ses amis de différer son voyage.

« Et mon devoir d'évêque ? » répondit gravement l'intrépide vieillard. Si je meurs, n'y a-t-il pas des cimetières à Rome ? »

*
* * *

De même que le préfet était informé au jour le jour des événements qui se produisaient aux bords du Gave, ainsi l'évêque du diocèse recevait, tous les matins, sur les mêmes faits, les communications de l'abbé Peyramale, curé-doyen de Lourdes. Ce dernier, comme on sait, s'était fait un devoir de ne pas se montrer à la Grotte, et les renseignements qu'il fournissait provenaient le plus souvent des bruits divers qui circulaient dans la foule. Or, ces renseignements lui parvenaient tantôt enthousiastes et tantôt très attédis. Comme le bon doyen ne pouvait rien contrôler par lui-même et qu'il se bornait à transmettre les récits tels qu'ils lui étaient fournis, il semblait que sa correspondance ne fût pas sans quelque contradiction. Parfois, en effet, il était obligé de dire que ce qui était admis la veille ne l'était plus le lendemain, et réciproquement. Ainsi, pour ne citer qu'un fait qui donna lieu à des versions différentes, je rappellerai que, jusqu'au jour où elle découvrit la fontaine miraculeuse, Bernadette fut considérée à la Grotte comme une véritable incarnation angélique ; le jour où la fontaine jaillit sous ses doigts, la voyante fut traitée de folle : le lendemain, toutes les faveurs lui étaient rendues, et elle fut exaltée à l'égal d'une thaumaturge ou

d'une sainte. Ces différentes impressions se reflétèrent dans les rapports de l'abbé Peyrample et furent nécessairement y être consignées.

Mgr Laurence n'était pas homme à se laisser troubler par ces divergences. Tout en se tenant sur ses gardes, il remarquait que ces rapports, quoique différant entre eux, finissaient par concorder et que souvent ils prêtaient un nouvel appui à la foi aux visions. Il traversa ainsi la quinzaine des apparitions sans rien préjuger, priant simplement Dieu de l'éclairer sur le mystère de la Grotte. Le jour où on lui annonça que la Dame de Massabielle s'était déclarée l'Immaculée-Conception, une grande joie, suivie d'une espèce de rayonnement divin, pénétra dans l'âme de l'évêque. A l'instant, il comprit, et l'intelligence qu'il avait des choses saintes lui donnait l'assurance qu'une déclaration aussi hardie n'aurait jamais pu se produire sur des lèvres humaines, si cette déclaration n'était sortie de la bouche même de Celle qui en était l'objet. Il cacha néanmoins ses convictions personnelles, se bornant à tendre l'oreille vers Lourdes pour écouter si la Vierge ne confirmerait pas la révélation de Bernadette par quelque acte extérieur de sa haute puissance. Il traversait cette période d'attente, quand, un certain jour, le préfet du département lui fit demander une audience.

Après les compliments d'usage et la lecture de la lettre du ministre des cultes, le baron Massy posa à l'évêque le dilemme suivant :

« Ou les apparitions de Lourdes sont vraies et méritent une sanction, ou elles ne le sont pas et doivent être réprochées. Si vous les prenez pour surnaturelles, dans le sens théologique du mot,

dites-le hautement, et pour mon compte je serai le premier à m'incliner. Si, au contraire, vous les considérez comme suspects, je craindrais de vous faire injure en vous indiquant votre devoir. Permettez-moi seulement de vous soumettre mon avis et de vous dire que, quelle que soit votre appréciation sur les événements de Lourdes, une déclaration expresse de votre part me paraît absolument indispensable. Un grand trouble moral règne dans la contrée, et si ce trouble n'est pas dissipé à bref délai par l'autorité de votre parole, il est à craindre qu'il ne dégénère en discussions et en conflits regrettables.

— Je ne partage pas vos préoccupations, répondit l'évêque, et tout d'abord je dois vous déclarer que je ne peux pas vous imiter dans votre empressement. Si les apparitions de la Grotte étaient manifestement vraies ou fausses, mon rôle serait facile, et mes diocésains n'auraient plus à chercher ma pensée. Dans les conditions difficiles où se présente le problème qui nous occupe, le devoir d'un évêque est de surseoir à tout jugement et d'attendre que la Providence ait dégagé la vérité. Cette conduite sera la mienne dans l'affaire de Massabielle, et, si vous le croyez utile, je vous autorise à instruire monsieur le ministre des cultes de ma détermination bien arrêtée.

— Votre silence, Monseigneur, peut devenir un danger pour la tranquillité publique.

— Ce n'est pas mon avis, car on prie à la Grotte, et la prière n'est pas un danger redoutable.

— Si l'on prie à la Grotte, on y ricane aussi.

— Vous êtes mal renseigné, et je peux vous don-

ner l'assurance que tout le monde s'y tient dans le recueillement.

« Du reste, ajouta l'évêque, ne nous perdons pas en dissertations, et précisons notre entretien. Pour vous, j'en suis convaincu, vous réduisez le fait de Lourdes aux simples proportions d'un embarras administratif, et il vous tarde d'en finir. Pour moi, j'y vois une question d'un ordre plus élevé, et cette question, si j'en crois mes prévisions, fera l'objet de mes longues méditations. Dans cette divergence de vues, nous ne sommes pas près de nous entendre.

— Souffrez, monseigneur, que je vous fasse observer qu'un véritable culte public s'est établi, au mépris de la loi, à la Grotte de Massabielle; l'administration ne peut pas tolérer à Lourdes ce qu'elle défend ailleurs.

— A cet égard, je n'ai pas à m'immiscer dans vos scrupules; toutefois, avant de vous mettre à l'œuvre, je vous engage à bien méditer vos mesures.

— Comme vous, monseigneur, j'ai des règles à suivre et des devoirs à remplir. Je n'entends pas m'y dérober. »

Les deux interlocuteurs se séparèrent en froid. (1)

*
* * *

Un incident, indépendant des apparitions, vint rompre quelque temps après, et d'une manière définitive, les bonnes relations qui avaient précédemment existé entre l'évêque et le préfet.

La cathédrale de Tarbes possédait, attendant à ses murailles, un terrain vague affecté, dans les temps

(1) Le colloque du préfet et de l'évêque me fut rapporté dans le temps par M. Peyramale, curé de Lourdes, qui recevait les confidences de l'évêché. J'en garantis, quant au sens, la rigoureuse exactitude,

anciens, à la sépulture des chanoines. Ce terrain n'était séparé de la cour de la préfecture que par un mur de hauteur d'homme. S'appuyant sur une prétendue autorisation tacite de l'évêque lui-même, le baron Massy fit démolir le mur en question et s'empara du vieux cimetière pour y bâtir des écuries. Les réclamations s'élevèrent de toutes parts, et Mgr Laurence rappela le préfet au respect des droits d'autrui et aussi des convenances. Dans un mémoire qu'il lui fit parvenir, après avoir mis en relief les considérations morales qui avaient de tout temps protégé le terrain envahi, Mgr Laurence signifiait au baron Massy d'avoir à remettre les lieux usurpés en leur premier état, sous peine, en cas de refus, de se voir exposé aux rigueurs d'une poursuite judiciaire. Sans tenir compte des représentations et des menaces de l'évêque, le préfet continua tranquillement ses constructions.

En homme modéré, mais toujours ferme, Mgr Laurence, cherchant à éviter le retentissement d'un procès, écrivit à M. le ministre des cultes pour le prier de vouloir bien se constituer le juge du différend. Le ministre reconnut le bien fondé des revendications de l'Evêque. Toutefois les constructions furent maintenues; on décida seulement qu'elles recevraient une autre destination, et l'on y installa les bureaux de la préfecture; mais à partir de ce moment, le préfet ne voulut plus revoir le chef du diocèse.

*
* * *

Sur ces entrefaites, arrivait la période des conseils de révision. Suivant l'itinéraire tracé, le pré-

fet vint à Lourdes dans la journée du 4 mai. Contrairement à ses habitudes, il ne reçut pas les autorités locales, à part celles dont la présence était absolument indispensable aux opérations du jour. Durant l'inspection, il se montra fantasque, nerveux, cassant. Une tout autre préoccupation que celle qui faisait l'objet de sa mission officielle remplissait visiblement son esprit. On pouvait remarquer qu'il lui tardait de lever la séance, laquelle, en effet, ne traîna pas en longueur. Pendant que les conscrits évacuaient la salle, il chargea le commissaire de police d'appeler les maires du canton : il avait à leur faire une communication importante. Lorsque ceux-ci furent réunis, le préfet se leva d'un air solennel de son fauteuil, et voici, en substance, la harangue qu'il leur adressa et qui fut connue, le soir même, dans toute la ville de Lourdes.

« Vous n'ignorez pas, messieurs, les agitations qui règnent dans le pays au sujet de prétendues visions surnaturelles qui auraient eu lieu près de cette ville, dans une Grotte rustique, sur les bords du Gave. Tous les jours, au grand regret des gens sensés, on voit des masses fanatiques s'ébranler vers Lourdes et courir se répandre, autour de la susdite Grotte, en pratiques et en prostrations idolâtriques. Ces déplacements désordonnés, comme ces parodies sacrilèges, constituent un danger pour la tranquillité publique et un véritable dommage pour les intérêts de la religion.

« Messieurs, il est temps que toutes ces manifestations scandaleuses aient un terme. Déjà, pour les réprimer, j'aurais pu mettre en action les moyens de rigueur que m'accorde la loi. Attaché comme je

le suis aux populations que j'administre, j'ai préféré, avant tout, parler à leur bon sens et les ramener aux idées saines par la persuasion.

« Messieurs, vous êtes les représentants du pouvoir dans vos communes respectives, et, à ce titre, je vous prie de me servir d'interprète. Dites de ma part à vos bons villageois que les divagations de la visionnaire de Lourdes ne reposent que sur de vaines illusions et ne peuvent être acceptées que par des esprits maladifs. Usez de votre influence pour les retenir dans leurs foyers, et faites-leur bien comprendre que leurs pérégrinations naïves ne font que favoriser un mouvement superstitieux. Messieurs, il s'agit de guérir les habitants des campagnes de la contagion qui les atteint, et d'opérer chez eux un relèvement moral. Vos lumières et votre dévouement ne sont pas au-dessous de cette tâche ; l'administration attend de vous ce service. »

Les braves magistrats municipaux écoutèrent la harangue et les prières du préfet, mais ils restèrent muets et impassibles. Cette attitude était une protestation à sa manière, et le baron Massy le comprit si bien, qu'il abrégéa l'entretien et congédia l'assistance.

*
* * *

Sans écho chez les maires, en dissidence avec l'évêque, peu soutenu par le ministre, le préfet de Tarbes ne savait à quelle branche se rattacher. Se voyant isolé, il se crut amoindri et voulut relever son prestige par un coup d'autorité. Des mains pieuses, je l'ai déjà dit, avaient édifié dans la Grotte une espèce d'autel qu'elles avaient orné d'une foule d'images religieuses. Sans réfléchir que la pensée

des croyants s'élevait au-dessus de ces innocentes décorations, le préfet s'abusa jusqu'à se persuader qu'en les faisant disparaître il allait faire disparaître aussi les souvenirs qu'elles rappelaient. Au moment de quitter Lourdes, il fit appeler le commissaire de police et lui enjoignit d'avoir à prendre les mesures nécessaires pour retirer de la Grotte tous les objets de piété qu'on y avait installés en oubli de la loi.

Dès que l'ordre du préfet fut connu, la consternation fut générale en ville. Les habitants sortaient aux portes et s'entretenaient de la nouvelle comme s'il eût été question d'une calamité publique.

Le commissaire de police, en quête d'un attelage pour accomplir sa misérable besogne, avait beau faire des réquisitions, des offres exagérées d'argent, partout il était repoussé avec dédain et force invectives. Le maître de poste de la localité, M. Barioge, au risque de perdre le privilège attaché à sa charge, répondit fièrement au représentant de la loi qu'il ne prêtait pas ses chevaux pour des corvées odieuses. A force de chercher, le commissaire trouva néanmoins, dans les bas quartiers de la ville, une femme vivant seule, qui, terrorisée par la menace des amendes et des condamnations, consentit à prêter sa charrette et sa modeste bête de somme. (1) L'officier de paix et ses agents se dirigèrent vers Massabielle, poursuivis par les huées et les réprobations de ceux qu'ils rencontraient. Aucune opposition matérielle ne fut cependant faite à leurs opérations, et les quelques personnes qui

(1) Par une coïncidence qui frappa les esprits à Lourdes, cette femme, le lendemain, se cassa deux côtes en tombant d'un grenier à foin.

stationnaient à la Grotte au moment de l'arrivée des policiers se bornèrent à protester par leurs larmes et à prier pour les malheureux spoliateurs.

Quand le convoi des statues et des images saintes fut rendu à la mairie, le crieur public passa dans tous les quartiers de la ville, annonçant que les objets de piété enlevés de la Grotte seraient mis à la disposition de ceux qui viendraient les reconnaître et les réclamer. Comme si un mot d'ordre eût été donné à l'avance, toutes les femmes de la classe ouvrière accoururent à la maison commune, s'emparèrent des ex-voto qui leur appartenaient et aussi de ceux qui ne leur appartenaient pas ; puis, d'un pas agile, et sans dévier à droite ou à gauche, elles allèrent triomphalement les replacer à la Grotte. Le soir, quand la nuit fut venue, ces mêmes femmes, en réparation de l'outrage fait à la Vierge, firent resplendir le rocher de Massabielle d'une superbe illumination.

V

ANNONCE DE GUÉRISONS. — EMBARRAS DES LIBRES PENSEURS.
— DISCUSSIONS AU CERCLE DE LOURDES. — ANALYSE DE
L'EAU DE LA GROTTÉ PAR M. LATOUR, PHARMACIEN A TRIE.
— TRIOMPHE PASSAGER DES ENNEMIS DU SURNATUREL.

Les fortes têtes de Lourdes, pour lesquelles l'avenir n'avait pas de secrets, s'étaient empressées

d'annoncer que la source de la Grotte ne manquerait pas de tarir aussitôt que les neiges des montagnes voisines cesseraient de lui envoyer leurs eaux. Or, les neiges disparurent, le soleil du printemps avait séché les terrains, et la fontaine continuait de couler avec une ténacité désespérante. De jour en jour, elle était plus belle, plus limpide et plus abondante. Depuis le 25 mars, et même dans quelques circonstances précédentes, un grand nombre de personnes avaient été guéries subitement au contact de ses eaux. Après une simple lotion, certains avaient recouvré la vue ; d'autres, l'ouïe compromise ; celui-ci, l'usage d'un membre paralysé ; celui-là, le principe même de la vie, attaqué petit à petit par quelque mal rongeur. Dans les commencements, on ne s'occupa de ces guérisons que d'une manière confuse ; car ceux qui en avaient été l'objet les cachaient avec un soin rigoureux dans la crainte qu'elles ne fussent pas durables, et qu'elles ne les exposassent, en cas de rechute, aux moqueries des malveillants. Arriva cependant le moment où les secrets firent explosion, et de toutes parts on se mit à crier au miracle. Il y eut certainement des exagérations, et même des faussetés dans les premiers récits qui circulèrent ; mais dans le nombre des déclarations qui furent faites, il fut constaté que des cures vraies, authentiques, quotidiennement contrôlées par les personnes qui avoisinaient les anciens malades, avaient été obtenues à la fontaine de Massabielle. Les ennemis du surnaturel commençaient à se troubler et ne savaient plus à quelle cause attribuer les phénomènes qui s'accomplissaient à la Grotte.

Au cercle de Lourdes, divisé, comme je l'ai dit,

en deux camps, nos discussions étaient vives et interminables. A l'époque où nous étions arrivés, il ne s'agissait plus entre nous de théories ou d'appréciations purement métaphysiques, mais de faits matériels et tangibles. Les convertis des premiers jours, alors accrus en nombre, faisaient remarquer à leurs adversaires que la fontaine miraculeuse continuait à couler malgré leurs prévisions contraires. Ils les mettaient ensuite au défi d'expliquer les transformations pathologiques qui s'opéraient soudainement à la source, en dehors des lois de la nature. Nos contradicteurs, ne pouvant nier la réalité de la fontaine de Massabielle, récusèrent en bloc toutes les guérisons, et pour soutenir leur cause, à défaut d'arguments, employaient la satire et la raillerie.

Un jour, — et ce jour ne passa pas inaperçu pour nous, les croyants, — nous apprîmes que nos irréductibles savants, dont plusieurs faisaient partie du conseil municipal, s'étaient faits, au sein du conseil, les promoteurs d'une proposition tendant à autoriser le maire de Lourdes à faire analyser les eaux de la nouvelle fontaine. C'était les surprendre en flagrant délit de contradiction. Si, comme ils le disaient, ils ne croyaient pas en réalité aux guérisons annoncées, comment s'étaient-ils décidés à en rechercher la cause ? Dans nos réunions du soir, nous mettions en évidence cette opposition de conduite ; mais nos braves récalcitrants se dérobaient à la logique de nos inductions en nous répondant qu'ils nous attendaient à plus tard.

* * *

Le maire de Lourdes, qui, dans toutes les affaires

de la Grotte, réglait sa conduite d'après les ordres du préfet, ne voulut pas donner suite au vœu exprimé par son conseil sans en avoir, au préalable, déféré à son chef hiérarchique. Non seulement le baron Massy donna son approbation au projet d'analyse, mais il se reprocha de n'en avoir pas été le premier instigateur. Si la source de Massabielle avait, en effet, quelque affinité chimique avec les sources minérales de Cauterets, de Saint-Sauveur et de Barèges, dont la vertu curative est si grande, les prétendues guérisons de la Grotte n'étaient-elles pas expliquées tout naturellement? Sans retard le préfet chercha à découvrir l'homme de la science qui serait le mieux en mesure de répondre au vœu du conseil municipal de Lourdes. Son choix se porta tout de suite sur l'un de ses amis, M. Latour, pharmacien à Trie, membre du conseil général, réputé l'un des chimistes les plus distingués du département. Le préfet Massy félicita les édiles de Lourdes de leur intelligente initiative, et pria M. Lacadé d'expédier sans retard un échantillon d'eau de la Grotte à l'analyste dont lui, préfet, avait fait choix. L'échantillon fut adressé à Trie dans les derniers jours d'avril, et le 6 mai suivant, M. Latour, qui avait hâté ses opérations, faisait parvenir à la mairie de Lourdes le rapport suivant :

EXAMEN CHIMIQUE

« L'eau de la Grotte de Lourdes est très limpide, inodore et sans saveur tranchée ; sa pesanteur spécifique est très voisine de celle de l'eau distillée.

Elle contient les principes suivants :

« 1° Chlorures : de soude, de chaux et de magnésie, — abondants ;

« 2° Carbonates : de chaux et de magnésie ;

« 3° Silicates : de chaux et d'alumine ;

« 4° Oxyde de fer ;

« 5° Sulfate de soude ;

« 6° Phosphate : traces ;

« 7° Matière organique.

« Nous constatons, dans la composition de cette eau, une absence complète de sulfate de chaux ou sélénite.

« Cette particularité, assez remarquable, est toute à son avantage, et doit nous la faire considérer comme étant très légère, facile à la digestion, et imprimant à l'économie animale une disposition favorable à l'équilibre de l'action vitale.

« Nous ne croyons pas trop préjuger en disant, vu l'ensemble et la qualité des substances qui la constituent, que la science médicale ne tardera peut-être pas à lui reconnaître des vertus curatives spéciales qui pourront la faire classer au nombre des eaux qui forment la richesse minérale de notre département.

« A, LATOUR,

« Pharmacien à Tric. »

* * *

Un cri de victoire éclata dans le camp des adversaires du surnaturel. Le rapport de M. Latour donnait la clef de tous les mystères et mettait en honneur les droits de la raison.

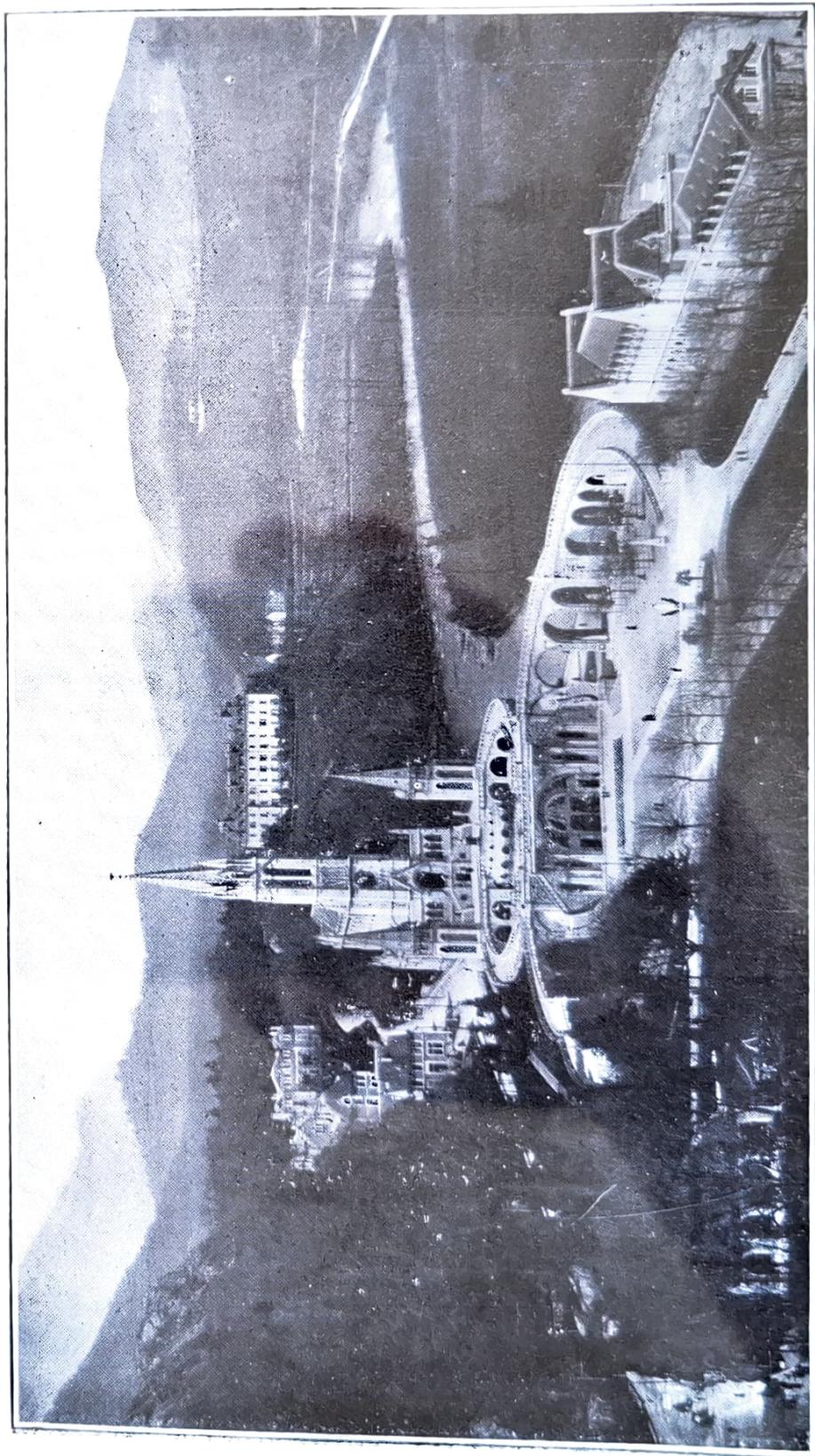
« Oui, oui, criaient en se tournant vers nous ces

superbes triomphateurs, nous vous concédons toutes vos cures merveilleuses, mais inclinez-vous devant la science, car c'est elle qui vous indiquera, par ses lois inflexibles, les causes réelles qui les ont produites. Quelles que soient vos attaches à vos séduisantes illusions, nous vous engageons à les abandonner; filles du temps passé, elles ne sont plus de mise aujourd'hui.

— Votre joie et vos conseils, leur répondions-nous, nous paraissent un peu prématurés. D'abord vous remarquerez avec nous que les conclusions de M. Latour sont appuyées en partie sur un fragile « peut-être », ce qui leur donne un caractère dubitatif. D'autre part, et en admettant que les appareils de l'expérimentateur aient donné la solution vraie, il vous restera toujours un difficile problème à résoudre : c'est celui de l'instantanéité des guérisons. Pour nous, nous n'avons jamais compris que les eaux qui sont la richesse minérale de notre département aient jamais suivi, pour guérir les diverses maladies, la méthode succincte et accélérée des eaux de Massabielle. Quoi qu'il en soit, afin de circonscrire les débats, et pour prévenir vos évolutions habituelles, nous constatons aujourd'hui que vous avez reconnu, en les expliquant à votre manière, les cures extraordinaires qui se sont produites à la Grotte. Souvenez-vous de votre aveu, et nous verrons si plus tard vous tiendrez le même langage. »

Nos observations n'étaient plus écoutées.

Dans les transports de leur succès passager, les prôneurs des solutions naturelles jetaient un regard confiant vers l'avenir, et faisaient déjà de Lourdes une ville thermale. Ils aimaient à se représenter au pied du rocher de Massabielle un établissement



PANORAMA DES SANCTUAIRES DE NOTRE-DAME DE LOURDES



monumental, répartissant généreusement la santé aux malades ; tout autour, des casinos merveilleux donnant asile aux oisifs et favorisant leur dissipation mondaine ; ailleurs, des hôtels somptueux, des logements confortables, des magasins aux mille et mille fantaisies ; partout, dans les rues, sur les places, le long des promenades, le mouvement et la vie.

A n'envisager que le côté décoratif du tableau, nos contradicteurs étaient réellement prophètes. Les magnificences futures, qu'ils entrevoyaient à travers le prisme de leur imagination, sont devenues des réalités. Le rocher de Massabielle, les collines qui l'encadrent ont vu s'élever, comme par enchantement, de superbes édifices dont la majesté sévère le dispute au bon goût. Ce dont nos philosophes étaient loin de se douter, c'est que ces édifices dussent être surmontés d'une croix, et qu'au lieu de favoriser le désœuvrement, le jeu ou le vice, ils dussent servir de refuge à la prière, à la pénitence, à toutes les œuvres de sanctification. Les foules aussi accourent à Lourdes ; mais ce qui n'avait pas été prévu, c'est que les malades viennent guérir à la Grotte, à l'encontre des conclusions des chimistes et des pronostics des médecins.

VI

LES DONS EN ARGENT DÉPOSÉS A LA GROTTÉ SONT REMIS A LA CAISSE DU RECEVEUR MUNICIPAL DE LOURDES. — FAUSSE INTERPRÉTATION DONNÉE PAR LA POLICE AUX PAROLES DU CURÉ PEYRAMALE. — LE PRÉFET DE TARBES PORTE UN ARRÊTÉ INTERDISANT L'ACCÈS DE LA GROTTÉ. — PROTESTATION DES OUVRIERS DE LOURDES. — DESTRUCTION DES BARRIÈRES. — INTERVENTION DU CURÉ : APAISEMENT DES ÉSPRITS.

Quoique blessé dans son amour-propre de fonctionnaire, le préfet de Tarbes ne laissa percer aucun ressentiment pour la mystification que lui avaient fait subir les femmes de Lourdes à l'occasion de la spoliation de la Grotte. Il eût le bon esprit de comprendre qu'il ne pouvait pas se mettre en guerre avec de vulgaires ménagères; et d'ailleurs, alors qu'il l'eût voulu, il prévoyait la difficulté qu'il y aurait à préciser le délit dont elles s'étaient rendues coupables.

Prétextant l'oubli où l'on avait laissé tomber ses ordres précédents, oubli regrettable, à son avis, le préfet écrivit donc, sans amertume toutefois, au maire de Lourdes, deux ou trois jours après sa rentrée à Tarbes, pour lui recommander de faire retirer de la Grotte les dons en argent que la générosité des pèlerins y avait déposés, et de veiller à l'avenir à ce que ces dons fussent recueillis tous les soirs et remis intégralement à la caisse du receveur municipal. A ces sages prescriptions, on reconnaissait le baron

Massy, le prévoyant administrateur, et tout le monde, dans la contrée, applaudit à la mesure de prudence prise par lui. Aucune soustraction jusque-là n'avait été commise, il est vrai, au trésor de la Vierge; mais qui pouvait répondre de l'avenir? et, en tout cas, n'y avait-il pas sagesse et même urgence à prévenir le danger de convoitises coupables?

J'ai hâte d'ajouter, à la louange de la municipalité de Lourdes, que ces fonds, peu considérables, furent scrupuleusement remis à l'administration diocésaine, et qu'ils servirent plus tard à l'érection de la chapelle réclamée par la Dame de la Grotte.

Dès que le mois de mai, c'est-à-dire le mois de Marie, fut arrivé, une véritable et incessante procession de pèlerins s'établit sur le chemin de Massabielle. Les charmes de la nature, si puissants en cette saison, se joignirent au sentiment religieux pour augmenter l'attrait des promenades à la Grotte. Le chemin qui y conduisait était bordé de deux haies toutes parfumées des senteurs des buis, des aubépines et des rosiers sauvages. Les arbres, alors couverts de leur nouveau feuillage, projetaient sur le passage une ombre délicieuse. Les rochers eux-mêmes semblaient vouloir charmer le regard des visiteurs en se revêtant de leurs fraîches tentures de mousse. Pas un de ceux qui, à Lourdes, croyaient aux divines apparitions, et c'était le plus grand nombre, ne passait un jour sans aller prier, tout en se récréant, auprès de la Grotte bénie.

Cependant le démon, furieux des hommages rendus à Notre-Dame de Massabielle, se prit de

rage pour en arrêter le cours. On se rappelle l'histoire des terrifiantes visions. Ce fut précisément au temps dont nous parlons que l'enfer déploya toutes ses batteries pour tromper, séduire et épouvanter les fervents serviteurs de la Vierge. Il arriva un moment où les âmes timides n'osèrent approcher qu'en tremblant des roches fréquentées par l'esprit du mensonge; leur hésitation devint d'autant plus grande, qu'un dimanche de cette époque-là, le curé monta en chaire pour recommander aux mères de famille de surveiller leurs enfants et de ne plus leur permettre d'aller prendre leurs ébats du côté de Massabielle. Il chassa même de la sacristie et des bancs du catéchisme un enfant de chœur qui avait contrevenu à ses recommandations.

L'homme a souvent de la peine à démêler les voies dont Dieu se sert pour arriver à ses fins. On le vit bien dans cette circonstance.

Au sermon de l'abbé Peyramale assistaient deux agents subalternes de la police qui interprétèrent à contre-sens les paroles du prédicateur. Ils s'imaginèrent que le bon doyen se prononçait contre la réalité des apparitions et qu'il engageait ses paroissiens à ne plus retourner à la Grotte. Or, celui-ci avait été très explicite dans son sermon, et, sans user de périphrases, il avait parlé du diable et de son action néfaste à Massabielle avec toute la liberté des temps apostoliques. Il avait recommandé de se méfier de ses maléfices; puis, voyant le trouble qui régnait dans l'auditoire, et ne voulant pas laisser de doute sur sa véritable pensée, il avait ajouté ceci :

« Rassurez-vous, mes frères; les machinations de l'enfer ne prévaudront jamais contre ce que Dieu s'est proposé d'établir; l'esprit de ténèbres a beau obscurcir les événements de la Grotte, ils brilleront malgré lui, pour la glorification de la Reine du Ciel. »

Ces dernières paroles semblaient ne pouvoir donner lieu à aucune méprise, et cependant les deux agents conservèrent leur illusion. Ils allèrent rapporter à leur chef, M. Jacomet, ce qu'ils avaient cru entendre; et celui-ci, confirmé dans cette opinion par l'incident de l'enfant de chœur qui, sur ces entrefaites, fut congédié du catéchisme, s'empressa de porter à la connaissance du préfet les paroles mal interprétées qu'il avait recueillies dans la journée. Il lui disait, en substance, que le clergé de Lourdes, enfin désabusé des folles imaginations qu'il avait acceptées jusque-là, désavouait publiquement les fantasmagories de la Grotte et engageait les fidèles à ne plus participer aux extravagances qui se pratiquaient en ce lieu.

Déjà le préfet, à son dernier voyage à Lourdes, c'est-à-dire lors des opérations du conseil de révision, avait été informé de l'apparition à Massabielle de nouveaux visionnaires et des mimiques étranges auxquelles ils se livraient. Il en avait ri et avait répondu que, pour lui, les faits et gestes des nouveaux illuminés n'étaient que le prolongement de la comédie jouée par Bernadette; qu'il n'y avait qu'une simple différence : c'est que l'actrice du premier moment, ou en d'autres termes la petite meunière, avait su jouer son rôle avec adresse, tandis que les acteurs de la dernière heure n'étaient que de grossiers et maladroits parodistes. Il s'était néanmoins réjoui de cette complication; car, à son

point de vue, elle ajoutait la confusion à la confusion, et laissait espérer que la légende des visites de la Vierge à Massabielle se perdrait par ses propres exagérations et ses propres absurdités. Quand il apprit par les rapports erronés de la police que le clergé de Lourdes tonnait publiquement contre les apparitions et conseillait de s'éloigner des lieux qui en avaient été le théâtre, il crut que ses prévisions allaient s'accomplir. Pendant quelques jours, il tendit l'oreille du côté du palais épiscopal, pour écouter si l'évêque ne prononçait pas quelque censure contre les prétendus miracles des bords du Gave. Voyant que son attente était vaine, et que l'autorité spirituelle continuait à demeurer impassible, il se promit, lui laïque, de mettre un terme aux scandales qui, dans sa pensée, pervertissaient le sens moral et religieux de la contrée.

Ce ne fut pas sans un dessein marqué de la Providence que le baron Massy déploya tant de zèle contre le sanctuaire naissant. Le moment était venu où Dieu ne voulait plus permettre que le démon continuât à profaner l'humble Grotte que la Vierge avait sanctifiée par sa présence.

L'homme qui résumait en sa personne les diverses oppositions dirigées contre la Grotte, je l'ai déjà dit, était loyal, mais prévenu et mal renseigné; il s'était posé en irréconciliable. Ce fut précisément ce redoutable adversaire, la plus haute expression de l'autorité publique dans le pays, que Dieu choisit pour en faire l'exécuteur, et, par contre-coup, le souffre-douleur des projets qu'il avait médités.

Je n'ai pas besoin de rappeler que le baron Massy ne voyait dans le surnaturel divin ou diabolique qui se manifestait à Massabielle qu'un assemblage

confus de fourberies et de pantomimes. Il était donc naturellement porté à faire la guerre à ce^r qu'il croyait être une vaine superstition; mais en se mettant en avant, il ne s'aperçut pas qu'il obéissait moins à son propre mouvement qu'aux impulsions d'une volonté supérieure.

Se rappelant l'insuccès de ses premières entreprises, le baron Massy était devenu circonspect. Avant de recommencer ses attaques contre la Grotte, il jugeait nécessaire de se munir d'une arme plus expressément légale que celles dont il s'était servi jusqu'alors. Cette arme, il la cherchait, mais ne la trouvait pas. La main secrète qui dirigeait les évènements la lui fit rencontrer dans le rapport chimique de M. Latour, de Trie.

Il était dit, en effet, dans ce rapport, que l'eau de Massabielle paraissait douée de vertus curatives, et que *peut-être* la science médicale ne tarderait pas à l'admettre dans ses prescriptions.

D'autre part, il était notoire que les gens de Lourdes et des environs, sans se préoccuper de ce que disaient ou ne disaient pas les savants, se rendaient d'une manière ostensible à la source miraculeuse pour y boire et y faire des lotions.

En rapprochant ce dernier fait des indications de l'analyse chimique, le préfet se mit en mesure de reprendre ses hostilités contre la Grotte sans crainte de s'exposer à une défaite. Il se souvint que la réglementation des eaux minérales appartient à l'Etat et que, par conséquent, jusqu'à décision de l'autorité supérieure, il avait le droit d'interdire l'usage public des eaux de Massabielle. Dès que le rapport de M. Latour fut dans ses mains, il rédigea un arrêté aux termes duquel, non seulement la

fontaine miraculeuse, mais encore tous les terrains communaux qui enclavaient le rocher de Massabielle étaient mis en interdit. D'office, et pour ne pas perdre de temps, il revêtit cet arrêté de la signature du maire de Lourdes et l'envoya à l'imprimerie.

Par trop de hâte et de sans-gêne, le baron Massy vint se heurter à un premier obstacle. Le maire de Lourdes, qui jusque-là avait obéi passivement aux ordres de la préfecture, se sentit blessé dans son amour-propre en recevant les placards où son nom était étalé sans consentement préalable de sa part. Il écrivit énergiquement au préfet qu'il n'accordait à personne le droit de disposer de sa signature; plutôt que de sanctionner les mesures de rigueur indiquées sur l'arrêté, il donnerait sa démission de maire.

Le préfet ne s'attendait pas à cette résistance; il fut donc obligé de venir à composition avec son subordonné. Après une correspondance de plusieurs jours où le premier magistrat renouvelait ses instances et le second ses refus, des amis communs intervinrent et amenèrent une transaction. Il fut convenu que le préfet, par le texte de l'arrêté, dégagerait le maire de toute responsabilité, et que celui-ci, pour la forme, laisserait revêtir de sa signature le susdit arrêté. Par suite de cet accord, les anciennes affiches furent détruites; et le 8 juin, sur les murs de la ville et sur un poteau hissé au sommet du rocher de Massabielle, apparaissait la pancarte de prohibition, dont voici la teneur :

« Le Maire de la ville de Lourdes,

« *Vu les instructions à lui adressées par l'autorité supérieure;*

« Vu les lois du 14-22 décembre 1789, du 16-24 août 1790, du 19-22 juillet 1791 et celle du 18 juillet 1837, sur l'administration municipale;

« Considérant qu'il importe dans l'intérêt de la religion de mettre un terme à des scènes regrettables qui se passent à la Grotte de Massabielle, sise à Lourdes, sur la rive gauche du Gave;

« Considérant, d'un autre côté, que le devoir du Maire est de veiller à la santé publique locale;

« Considérant qu'un grand nombre de ses administrés et de personnes étrangères à la commune viennent puiser de l'eau à une source de la dite Grotte;

« Considérant qu'il y a de sérieuses raisons de penser que cette eau contient des principes minéraux, et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage, d'attendre qu'une analyse scientifique fasse connaître les applications qui en pourraient être faites par la médecine;

« Que d'ailleurs la loi soumet l'exploitation des sources minérales à l'autorisation préalable du gouvernement;

« ARRÊTE :

« ARTICLE PREMIER. — Il est défendu de prendre de l'eau de la dite source.

« ART. 2. — Il est également interdit de passer sur le communal dit rive de Massabielle.

« ART. 3. — Il sera établi à l'entrée de la Grotte une barrière en planches pour en empêcher l'accès.

« Des poteaux seront également placés, qui porteront ces mots : *Il est défendu d'entrer dans cette propriété.*

« ART. 4. — Toute contravention au présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

« ART. 5. — M. le commissaire de police, la gendarmerie, les gardes champêtres et les autorités de la commune demeurent chargés de l'exécution du présent arrêté.

« Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 8 juin 1858.

« *Le Maire*, A. LACADÉ.

« Vu et approuvé :

« *Le Préfet*, O. MASSY.

*
* * *

L'irritation habituelle que provoquent les actes oppressifs s'empara des habitants de Lourdes à la lecture de l'arrêté qui mettait la Grotte en interdit. Un tollé général s'éleva de tous les quartiers de la ville, et ceux-là mêmes qui étaient le moins portés à reconnaître l'action de la Vierge à Massabielle blâmèrent la mesure du préfet comme excessive, vexatoire et imprudente. Les femmes criaient dans les rues qu'elles ne se soumettraient jamais à des injonctions qui molestaient la douce Mère de Dieu.

Une portion notable de la population, la plus redoutable par sa force, n'avait cependant pas encore fait entendre sa voix. Il s'agissait des ouvriers des carrières, très nombreux à Lourdes, et particulièrement attachés à la croyance aux divines apparitions de la Grotte. Au moment de l'affichage des prescriptions préfectorales, retenus au dehors dans les divers chantiers qui entourent la ville, ils n'eurent connaissance du séquestre jeté sur la Grotte que le soir en rentrant dans leurs familles. Isolés les uns des autres, ils ne purent se communiquer

leurs impressions, et la cité, durant la nuit, demeura dans le calme.

Le lendemain, les ardoisiers et les tailleurs de pierre, quoique un peu excités, reprirent pacifiquement le chemin de leurs carrières. Quand ils se trouvèrent réunis en groupes, l'arrêté devint le sujet de toutes les conversations; les récriminations prirent corps et les têtes s'échauffèrent :

« Eh ! qu'importe au préfet que nous croyions ou que nous ne croyions pas aux faits de la Grotte ? De quel droit veut-il nous empêcher de boire à telle source plutôt qu'à telle autre ? Sommes-nous des hommes libres, ou bien des esclaves ? »

Le mot de *révolte* fut prononcé, et dans tous les chantiers il fut décidé que les barrières déjà plantées sur le devant de la Grotte devaient disparaître.

Le soir, avant leur rentrée en ville, les hommes des carrières s'attendirent les uns les autres, et dans une réunion plénière ils sanctionnèrent en commun le projet de rébellion conçu séparément. Les plus sages de l'assemblée firent cependant observer qu'il ne fallait pas procéder par surprise, qu'avant de recourir aux moyens extrêmes on ferait mieux de se contenter d'une manifestation pacifique. La motion fut acceptée et il fut entendu qu'à la cessation du travail dans la journée du 10 juin, tous les adhérents à la manifestation se réuniraient près du Pont-Vieux et de là se transporteraient à la Grotte.

En effet, ce jour-là, au coucher du soleil, on vit les rudes champions de la cause de la Vierge, le marteau sur l'épaule, descendre des hauteurs qui dominent la ville et se diriger d'un pas ferme vers le lieu du rendez-vous.

Arrivés au lieu convenu, ils s'établirent sur deux rangs et se mirent en marche vers la Grotte. Ceux qui étaient en tête de la colonne jetèrent au vent, d'une voix vigoureuse et dans le rythme traditionnel des Pyrénées, les premières invocations des litanies de la Sainte Vierge. Aussitôt, un formidable *Ora pro nobis*, pareil aux rumeurs lointaines de l'océan, alla réveiller les échos de la ville et des montagnes environnantes. Les manifestants avancèrent ainsi, en répétant leurs invocations, jusqu'au sommet du mamelon de Massabielle, franchirent la limite du poteau, et par le talus où serpentent aujourd'hui les lacets, descendirent près du Gave.

Là, ils déposèrent leurs outils, et debout, la tête haute, ils envoyèrent, par dessus les barrières, à la Dame du rocher les derniers accents de leurs supplications. La nuit venue, le signal du départ fut donné, et chacun des manifestants rentra paisiblement à son domicile.

Comme le maire de Lourdes ne voulait pas s'aliéner les sympathies de ses concitoyens et que le commissaire de police ne se sentait pas en état de résister au mouvement de la corporation ouvrière, ils feignirent l'un et l'autre d'ignorer ce qui s'était passé à Massabielle. Les tailleurs de pierre et les ardoisiers, afin de réveiller les autorités locales de leur torpeur et de les forcer à voir le but qu'ils poursuivaient, renouvelèrent une seconde et une troisième fois, leur pacifique tentative dans la période du 10 au 16 juin. Au bout de ce temps, s'apercevant que leurs moyens d'action demeuraient sans effet et que leurs revendications n'étaient pas écoutées, ils se décidèrent à donner une expression plus énergique à leur protestation.

Le 17 juin au soir, ainsi qu'il avait été convenu, les robustes travailleurs des carrières descendirent de nouveau vers la Grotte, marchant d'un pas résolu et laissant comprendre, cette fois, qu'il ne s'agissait plus d'une banale manifestation. Réunis autour du rocher de l'apparition, ils se regardèrent les uns les autres comme pour se compter et s'encourager ; puis, sans prononcer une seule parole, ils prirent leurs instruments de travail, s'avancèrent vers la barrière de planches et la firent sauter en éclats. Leur œuvre accomplie, ils rentrèrent tranquillement en ville.

Le lendemain, 18 juin, le maire de Lourdes rendait compte, en ces termes, au préfet, de la dévastation commise, la veille, à Massabielle :

« ... Le garde champêtre, qui s'est rendu sur les lieux ce matin, à cinq heures, a trouvé la barrière détruite et les planches et les piquets sur les bords du Gave. Le poteau seul a été respecté. Je viens de faire ramasser le bois qui n'est pas perdu, et je m'occupe de faire rétablir la barrière. Je vais faire faire des recherches pour tâcher de découvrir les auteurs. La Grotte se trouve isolée de Lourdes. Pour éviter que de pareils faits ne se renouvellent, il conviendrait, Monsieur le Préfet, que cette grotte fût gardée pendant la nuit. » (1)

La palissade fut, en effet, reconstruite par les soins du maire, et, suivant des prescriptions adressées par la préfecture, une surveillance permanente fut établie autour de Massabielle.

C'était mal connaître la fibre montagnarde, que

(1) Lettre n° 130 (1858, correspondance de la mairie de Lourdes),

de croire les ouvriers de Lourdes capables de se laisser décourager par l'insuccès, ou, pour mieux dire, par l'inefficacité de leurs premières tentatives. Comment s'y prirent-ils pour tromper la vigilance des gardiens ? Toujours est-il que, le 27 juin et le 5 juillet suivants, les barrages disparurent de nouveau sans qu'on pût jamais découvrir les auteurs de ces dégâts.

Deux dépêches successives allèrent informer le préfet des nouvelles dévastations commises à la Grotte. Dans la première, on lui disait que non seulement la fermeture, mais encore le poteau indicateur dressé au sommet de Massabielle avaient été abattus; dans la seconde, où le maire laissait percer un certain dépit découragé, il était spécifié, en outre, que le poteau, planches et piquets avaient été jetés dans le Gave et emportés par le courant. (1)

*
* * *

La guerre ouverte se trouvait donc engagée entre la préfecture et les ouvriers de Lourdes. Le préfet se faisait un point d'honneur de ne pas se laisser braver par des gens sur lesquels il avait autorité; les ouvriers n'admettaient pas que, sans motifs sérieux, on portât atteinte à leur indépendance religieuse.

Les barrières furent rétablies, et des ordres nouveaux arrivèrent au maire de Lourdes pour qu'il eût à rendre la surveillance plus active et à faire dresser procès-verbal, d'une manière rigoureuse, contre tous ceux qui entreraient sur le domaine communal de Massabielle. Devant l'obstination du préfet à maintenir ses défenses, la colère des travailleurs des carrières s'éleva jusqu'au paroxysme.

(1) Lettres n^{os} 136 et 144 du registre précité.

Ils manifestaient tout haut leur irritation contre le chef du département, et ne se gênaient pas pour dire devant les autorités locales : « Ce n'est plus la police, c'est nous qui nous chargeons, à l'avenir, de surveiller la Grotte, et gare à qui osera venir nous déloger ! »

Au moment où les esprits étaient le plus surexcités et où la conciliation ne paraissait plus possible, un homme se leva dans Lourdes pour conjurer les périls de la situation. Cet homme, dont on connaît déjà la grandeur d'âme, n'était autre que le curé Peyramale. Un jour, un familier de son presbytère vint lui dire qu'il avait entendu proférer dans la rue cette parole sinistre : « Les policiers peuvent numéroter leurs membres, car avant peu ils auront à les pêcher dans le courant du Gave comme les planches des barrières. »

C'était plus qu'il n'en fallait pour émouvoir le digne pasteur de la paroisse. A l'instant, il se rendit dans les divers quartiers de la ville principalement habités par la classe ouvrière, et là, parcourant les maisons une à une, il se mit à prêcher partout la concorde et le respect dû aux décisions de l'autorité supérieure. Il jugea néanmoins sa démarche incomplète ; car au moment où il s'était présenté, les hommes valides se trouvaient dans leurs chantiers, hors de la ville, et il n'avait guère pu s'adresser qu'à des femmes. Le bon curé rentra chez lui, prit son repas de midi à la hâte ; puis il sortit de nouveau et se dirigea vers les collines qui encadrent la ville.

Dans tous les chantiers, il fut accueilli avec respect et sympathie ; car ces braves travailleurs savaient par expérience que, dans les jours d'épreuve,

le curé était leur meilleur et leur plus fidèle ami. Toutefois, quand ce dernier vint à leur parler d'apaisement et du danger qu'il y avait à s'élever contre les ordres de la préfecture, il remarqua que les figures s'assombrissaient et que ses conseils n'étaient pas écoutés avec la déférence habituelle. Il reprit le chemin de la ville, l'âme un peu attristée, ne sachant dans quelle mesure il devait compter sur le résultat de sa mission. Dans la nuit qui suivit, l'inquiétude de ce qui allait advenir demeura dans son esprit et pesa sur son sommeil comme un lourd cauchemar.

Le lendemain, — c'était un dimanche, — il se leva de bonne heure, se promettant de prendre la parole à la première messe de la paroisse, plus particulièrement fréquentée par les gens du peuple. Il monta, en effet, en chaire, et fit des évènements qui troublaient la cité le sujet de son prône. S'adressant directement aux ouvriers des carrières, massés au fond de l'église, il leur reprocha leurs violences et leur dit que, plus que les barrières, ils entravaient l'œuvre de la Vierge à la Grotte. Il traita leur dévouement de dévouement de parade, et ne leur laissa pas ignorer qu'à ses yeux il entraînait plus d'orgueil que de vrai zèle religieux dans les revendications qu'ils poursuivaient. « Prenez garde ! s'écria-t'il, l'autorité séculière connaît vos préméditations criminelles, elle a son regard fixé sur vous. Ne vous abusez pas, elle dispose de la force armée ; à la moindre de vos incartades, elle pourra bien la mettre en mouvement pour vous réduire. »

Des signes négatifs de tête accueillirent ces paroles. Comme mu par un ressort, l'abbé Peyramale se dressa sur la chaire de toute sa haute stature, et

avec un accent de particulière énergie : « Je m'aperçois, s'écria-t-il, qu'il y a dans cette enceinte des hommes obstinés qui veulent faire de leur ville une ville de sang. Eh bien, soit! mais je les prévins que le premier sang qu'ils auront à verser sera celui de leur pasteur. Ce n'est plus avec la police, c'est avec celui qui leur parle en ce moment qu'ils auront à compter. Dès ce jour, — car je n'ai pas peur, moi, de leurs marteaux et de leurs barres de fer, — dès ce jour, je me rendrai sur le chemin de la Grotte, et malheur à ceux qui essaieront de venir forcer le passage! S'ils arrivent en masse, je sais qu'ils pourront me fouler aux pieds, mais du moins j'aurai le droit de les traiter de lâches : s'ils se présentent séparément et que l'un deux se hasarde à commencer la lutte, en loyal adversaire je crois devoir l'avertir que ce n'est pas lui qui l'emportera. » Sans autres ambages et sans péroraison, le curé descendit de chaire.

Les ouvriers de Lourdes étaient fiers de leur curé, parce qu'à l'occasion il savait prendre le langage et les véhémences des milieux populaires. « Celui-là, disaient-ils, ose nous déclarer la vérité en face, et nous savons qu'il n'est pas homme à reculer devant une résolution prise. » A la fin de la mercuriale que je viens de citer, les factieux des carrières se regardèrent les uns les autres en souriant et se sentirent vaincus. Ces terribles enfants des montagnes, qui n'auraient pas craint de se commettre avec des bataillons armés, n'eurent pas le courage de résister aux admonitions de leur bien-aimé pasteur. Quand la messe fut dite, ils l'attendirent devant l'église, et là, lui tendant amicalement

leurs mains calleuses, ils lui promirent de ne plus revenir à la Grotte, du moins en révoltés. A partir de ce moment, le calme revint dans la cité, et tout le monde à Lourdes, croyants et incroyants, bénissait l'heureuse intervention de l'abbé Peyramale.

VII

RUSES DES FEMMES DE LOURDES. — LE GARDIEN CALLET. — PROCÈS-VERBAUX. — JUSTICE DE PAIX. — DEUX ILLUSTRÉS CONTREVENANTS. — POURSUITES ABANDONNÉES. — RENCONTRE AVEC LOUIS VEUILLOT. — CHICANE DU PROCUREUR IMPÉRIAL DE LOURDES. — COUR D'APPEL DE PAU. — UNE DÉFECTION NOUVELLE DANS LE CAMP DES LIBRES PENSEURS. — UNE LÉGENDE ODIEUSE.

Les femmes de Lourdes avaient été les premières à jeter le cri de révolte contre l'arrêté du préfet. Quand elles virent que leurs maris se portaient à la violence et faisaient entendre des menaces sinistres, elles eurent peur pour eux et cherchèrent à les apaiser. Après la solution pacifique de la crise, il semble qu'elles eussent dû se tenir tranquilles. Mais il n'en fut rien ; elles trouvèrent que leurs maris étaient allés trop loin et trop vite en se rendant sans condition aux désirs de leur curé. A leur avis, ils auraient pu renoncer provisoirement au droit qu'ils avaient de faire usage de l'eau de la source, puisqu'on soutenait, à tort ou à raison, que la nature de cette eau n'était pas déterminée ; mais ils devaient insister pour que la prière fût libre sous

les roches de Massabielle : la prière, disaient-elles, ne fait de mal à personne. Dès que cette manière de voir fut entrée dans l'esprit et dans les conversations des femmes de Lourdes, il ne fut plus possible de l'y maintenir à l'état théorique. Nos braves ménagères s'entendirent spontanément pour reprendre en sous-œuvre les revendications de leurs maris ; mais trop faibles pour s'insurger contre la force matérielle, elles combinèrent une campagne de ruses.

Après le quatrième relèvement des barrières, la surveillance de la Grotte fut spécialement confiée à un agent de la mairie, nommé Callet. Cet agent était bonhomme, serviable, pas tracassier du tout ; cependant Callet avait été soldat, et comme tel, par réminiscence de l'ancien temps, il entendait que la consigne fût respectée. Les malignes femmes de Lourdes saisirent du premier coup d'œil les côtés vulnérables du gardien et le parti qu'elles pouvaient en tirer,

Tous les jours, après une entente préalable, elles sortaient de la ville et s'acheminaient vers le bassin du Gave, divisées en deux escouades distinctes. Quand celles qui formaient l'avant-garde étaient arrivées à la pointe de Massabielle, elles feignaient un instant de prier ; puis, sous mille prétextes, elles appelaient Callet sur le haut de la butte. Callet, sans méfiance, et nullement fâché de rompre un moment la monotonie de la surveillance, se rendait au désir des insidieuses pèlerines. Lorsque la conversation était bien engagée en haut, les femmes demeurées en arrière, sur un signe convenu, traversaient rapidement la prairie de M. de

La Fitte, franchissaient le lit du canal qui avait arrêté Bernadette et s'introduisaient dans la Grotte. Quand leur dévotion était satisfaite, elles revenaient sur leurs pas, montaient vers le groupe qui retenait Callet, faisaient échange de rôle avec leurs compagnes et leur facilitaient, grâce à la même supercherie, le moyen de satisfaire, à leur tour, leur pieuse dévotion.

Ce stratagème se renouvela plusieurs fois, et toute la ville en riait, quand le brave Callet n'en savait pas le premier mot. Enfin, le chef de la police locale, mieux informé, l'en avertit en lui infligeant une verte réprimande.

A partir de ce moment, Callet ferma l'oreille à toutes les sollicitations et devint inexorable. Usant de contre-ruse à l'égard des femmes qui l'avaient trompé, il trouva l'occasion, dans le courant de juillet et le commencement d'août, de déclarer quatre-vingt-quatorze procès-verbaux. Dans le nombre des délinquants figuraient, il est vrai, une quarantaine de personnes étrangères, qui, se rendant aux stations thermales du haut de la vallée, ou à leur retour, n'avaient pas voulu traverser Lourdes sans entrer dans la Grotte, malgré la consigne sévère alors en vigueur. Callet remettait, tous les soirs, au commissaire de police la liste des récalcitrants surpris dans la journée, et comme il n'était pas fort en rédaction, il abandonnait à son chef le soin de constater les délits dans la forme juridique.

Devant la multiplicité des contraventions dont il devait connaître, le juge de paix de la localité se sentit débordé. Afin de ne pas laisser chômer les affaires, et sans s'attarder aux nuances de culpabilité, il adopta une méthode qui était en même

temps expéditive et peu embarrassante. A jour marqué, il faisait citer les prévenus par groupes de semaine; puis, les englobant dans la même sentence, il les condamnait tous et chacun, en coupe réglée, à cinq francs d'amende et solidairement aux dépens.

Les femmes de Lourdes ne prirent jamais au sérieux ni les procès-verbaux, ni les amendes. Elles se rendaient à la justice de paix comme à une partie de plaisir, les unes en tricotant des bas, les autres en filant leur quenouille. Les curieux et les oisifs de la ville se faisaient aussi un régal de ces séances, car ils étaient témoins des scènes les plus désopilantes.

D'abord le juge de paix, qui, soit dit en passant, était un parfait honnête homme, mais nerveux et endoctriné par le parquet de Lourdes, arrivait sur son siège, tout huppé de colère. Il agitait la clochette et ordonnait d'un ton bref la lecture de l'acte d'accusation.

« Appelez la première contrevenante, ajoutait-il.

— Comment vous appelez-vous?

— Hé, monsieur le juge, vous le savez bien, je suis votre voisine; est-ce que vous ne me reconnaissez plus?

— Faites attention que vous êtes ici devant la Justice. Répondez à ma demande. »

Très souvent, les joviales prévenues cachait à dessein leurs vrais noms pour se donner des sobriquets de famille qui excitaient l'hilarité générale.

« Si de pareilles manifestations se reproduisent, s'écriait le juge, je ferai évacuer la salle. »

Revenant à l'inculpée :

« Reconnaissez-vous les faits articulés dans le procès-verbal ?

— Certainement ; mais ce que je nie, c'est la compétence de Callet à verbaliser contre nous.

— Comment ! qu'est-ce que vous voulez dire ?

— Je veux dire que Callet s'enferme dans la Grotte et y prie à cœur-joie, tout le monde le sait ; il n'a pas le droit de défendre aux autres ce qu'il se permet à lui-même. (1)

— Pas tant de verbiage ! Est-il vrai, oui ou non, que vous soyez entrée dans la Grotte à l'aide d'effraction ?

— A l'aide des *fractions* !... Oh ! monsieur le juge, je ne suis pas une savante, moi, et en tout cas, si je m'en suis servie, c'est bien à mon insu.

— Vous êtes une sotte ; je vous demande si vous avez pénétré dans la Grotte en brisant les planches des barrières ?

Moi !... oh ! cela non, Dieu m'en garde ! Nous ne faisons pas comme les carriers, nous autres, pauvres femmes... A propos, monsieur le juge, pourquoi ne sont-ils pas cités comme nous, les carriers ? Vous savez qu'ils n'y allaient pas de main morte, eux ?

(1) On racontait, en effet, que Callet, tous les jours, avant de monter sa garde, prenait son chapelet dans son gousset et le récitait devant la Grotte. S'inspirant du texte de l'Evangile : *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu*, Callet avait pris pour règle de ne déplaire ni au commissaire de police, ni à Notre-Dame de Massabielle. Etait-il donc si coupable ?

Le brave Callet est mort en 1899, chargé d'ans et d'infirmités. Dans ses dernières années, il était encore gardien de la Grotte et heureux de fournir aux pèlerins tous les renseignements qui lui étaient demandés sur les origines et les transformations du pèlerinage.

— Cela ne vous regarde pas ; mais vous, qu'allez-vous faire à la Grotte ? des singeries ?

— Permettez, monsieur le juge : nous faisons, à Massabieille, exactement ce que vous faites le dimanche à l'église, rien de plus ; je vous le dis sans malice.

— Vous croyez honorer la Vierge ? vous la déconsidérez.

— Mais, monsieur le juge, lorsque vous allez en frac rendre visite à quelque grande dame de la ville, est-ce que vous croyez la déconsidérer ?

Tel était le ton habituel des audiences de la justice de paix, et le plus souvent elles se terminaient par un grand éclat de rire.

*
* *

Deux incidents survenus dans la même journée, et qui n'étaient pas entrés dans les prévisions de l'administration, vinrent arrêter cette débauche de procès et de condamnations.

Dans l'après-midi du 28 juillet, le gardien Callet vit descendre des hauteurs de Massabieille une dame en deuil, ayant un air de grande distinction ; elle était accompagnée de deux jeunes personnes qui attiraient également l'attention par la dignité et le charme de leurs manières. C'étaient une mère et ses deux filles. Toutes trois vinrent s'agenouiller sans bruit près du Gave en dehors des barrières. Callet ôta instinctivement son képi et s'approcha du petit groupe avec un visible embarras.

« Madame, dit-il en s'adressant à la mère, vous ignorez sans doute qu'il est défendu de venir jusqu'ici. »

La dame releva la tête, et à la première vue, elle jugea Callet.

« Voyez, gardien, vous m'avez l'air d'un brave homme; je suis étrangère et je ne reviendrai pas souvent à Lourdes; permettez-moi, je vous prie, d'entrer à la Grotte avec mes deux filles, et je vous serai bien reconnaissante.

— Mais, Madame, vous vous mettriez dans le cas d'un procès-verbal.

— Oh! qu'à cela ne tienne! faites le procès-verbal, je le paierai; mais laissez-moi entrer. »

On pouvait remarquer que Callet faiblissait: il se gratta l'oreille, regarda si la silhouette du commissaire n'apparaissait pas sur quelque mamelon voisin; puis, un peu hésitant, un peu craintif, il détacha une planche et laissa pénétrer les trois voyageuses.

Celles-ci se mirent à genoux, et à haute voix elles dirent ensemble le chapelet. Quand elles eurent assez longtemps prié, elles s'approchèrent de la fontaine miraculeuse, y burent du creux de la main, avancèrent vers l'églantier qui descendait de la niche, en détachèrent une petite branche; puis, faisant un dernier signe de croix et une profonde révérence, elles se disposèrent à partir. Quand elles furent en dehors des barrières, Callet, toujours respectueux, se présenta, le carnet à la main et pria la dame de vouloir bien lui donner ses nom et prénoms.

« Je suis l'amirale Bruat, gouvernante du prince impérial, » répondit simplement l'étrangère.

La foudre serait tombée sur le rocher de Massabielle, qu'elle n'aurait pas ébranlé Callet comme la déclaration qu'il venait d'entendre. Ses mains furent saisies d'un tremblement subit, et il lui fut im-

possible d'écrire le nom de l'amirale. Celle-ci ne put s'empêcher de sourire, et, prenant l'agenda du garde avec une familiarité charmante, elle y inscrivit son nom. Les trois visiteuses saluèrent Callet avec bienveillance et disparurent.

*
* *

Quelques minutes plus tard, un homme de quarante-cinq à cinquante ans, un nouvel arrivant, apparaissait sur le sentier qui descendait à la Grotte. Doué d'une forte corpulence, il marchait d'un pas lent, ferme et résolu. Sa figure présentait quelques traces de variole, mais elle était expressive, et son regard parlait. Sans faire attention au gardien, l'inconnu alla droit à la barrière qu'il trouva encore ouverte; levant sa jambe un peu lourde par-dessus la traverse horizontale qui retenait les planches, il entra, sans plus de façon, dans la Grotte.

« Holà, hé! vous, s'écria, cette fois, Callet en se fâchant, vous n'avez donc pas regardé au poteau du haut de la côte?

— Si fait, mon brave homme, et j'ai même lu l'arrêté de Monsieur votre maire.

— Alors, vous ne vous gênez pas! je vous dresse procès-verbal et vous somme de me décliner vos noms et qualités.

— Ecrivez : je me nomme Louis Veillot et suis rédacteur en chef du journal l'*Univers*, à Paris. »

Callet, qui était moins ferré sur la notoriété des gens de lettres que sur celle des amiraux, fut plus heureux, à part un petit accroc d'orthographe, pour écrire le nom du célèbre publiciste que celui de Mme Bruat.

Louis Veillot ôta son chapeau en entrant dans la Grotte, examina la conformation du rocher déjà fameux, arrêta longuement son regard sur la niche ; puis, se renfermant en lui-même, il se prit à méditer. Au bout d'un quart d'heure, il releva la tête, promena un dernier regard sur l'ensemble de la Grotte et s'éloigna en oubliant de saluer le garde.

Piqué de ce manque d'égards, Callet se mit à grommeler entre ses dents et à proférer les appellations peu gracieuses de « gros bouffi », « d'homme mal élevé », qu'il appliquait à Louis Veillot, pendant que celui-ci montait l'escarpement de Massabielle.

*
* * *

En parcourant la liste des contrevenants surpris dans la journée, le commissaire de police fronça le sourcil. Bien qu'il ne fût qu'un simple instrument de l'autorité supérieure, il se demanda s'il était bien prudent pour lui de verbaliser contre deux puissances telles que l'amirale Bruat et le redoutable rédacteur en chef de l'*Univers*. Ne pouvait-il pas être accusé de zèle intempestif et d'incapacité à comprendre ce que l'on doit aux convenances sociales ? Dans les perplexités de sa position, il se rendit chez le maire pour lui demander conseil. Le maire trouva le cas trop épineux pour oser se prononcer, et par ailleurs, ne voulant pas prendre à son compte la responsabilité d'une situation qu'il n'avait pas créée, il engagea le commissaire à soumettre ses préoccupations au préfet. Celui-ci à son tour ne se trouva pas moins embarrassé. En poursuivant l'amirale et Louis Veillot, il craignait les désaveux du pouvoir et les éclats de la presse ; en

ne les poursuivant pas, il tombait dans l'arbitraire et perdait toute influence auprès de ses administrés. Avec sa fierté de caractère, il aurait incliné vers le premier parti; mais il avait à ménager les intérêts de sa charge, et à ce point de vue il reconnaissait que l'approbation ministérielle lui était nécessaire. Il se décida donc à la réclamer, en faisant observer à M. le ministre des cultes qu'il se trouvait dans la fâcheuse alternative d'avoir à poursuivre M^{me} Bruat et Louis Veillot ou de ne pouvoir poursuivre personne. Sans entrer dans des explications, le ministre répondit immédiatement qu'il ne fallait poursuivre personne.

A partir de ce moment, les procès-verbaux cessèrent, les amendes ne furent pas exigées et les frais de justice retombèrent à la charge du Trésor.

*
* * *

On me permettra, je pense, de raconter ici ma rencontre avec Louis Veillot, qui venait à Lourdes pour la première fois. C'est un de mes bons souvenirs.

La journée avait été chaude. Le soir, près du ruisseau de Lapaca, je me promenais avec un de mes frères, curé dans le diocèse de Tarbes, et mon voisin, M. l'abbé Pène. Comme nous passions devant un établissement de bains, Louis Veillot en sortit, se dirigea vers notre petit groupe, et, après nous avoir salués, demanda si les prêtres qui m'accompagnaient faisaient partie du clergé de la paroisse. L'abbé Pène s'empressa de décliner sa qualité de vicaire, et le rédacteur en chef de l'*Univers* parut enchanté.

« Je suis allé au presbytère, dit-il, et n'ai pas vu M. le doyen, qui est absent et ne doit rentrer que demain. Je voulais l'interroger sur les faits étranges dont tout le monde parle et qui se sont produits, m'assure-t-on, dans une grotte du voisinage. Il m'en coûterait de quitter Lourdes sans avoir puisé à bonne source des renseignements authentiques. J'espère qu'à défaut du pasteur, son vicaire voudra bien me les donner. »

L'abbé Pène apprit à Louis Veillot que le clergé de Lourdes s'était abstenu de paraître à la Grotte durant la période des apparitions.

« Mais voici M. Estrade, ajouta-t-il en me désignant du doigt, qui a vu de ses yeux la plupart des extases de Bernadette, et vous ne trouverez pas ici de témoin mieux informé ni plus sûr. Il mérite à tous égards votre confiance.

— Oh! la bonne aubaine! s'écria Louis Veillot.

— Monsieur, dit-il en me prenant par le bras, je vous retiens. »

Puis se tournant vers les deux prêtres :

« Je vous l'enlève. Il n'a plus rien à vous apprendre à vous, messieurs, et moi je suis curieux de tout savoir. Je veux pouvoir l'écouter sans distraction d'aucune sorte. Et puis, ajouta-t-il avec un malin sourire, nous sommes des laïques, nous, et pour discuter nous ne serons pas fâchés d'être seuls. Qui sait si je ne vous scandaliserais pas? »

J'étais encore sous le coup de mes premières impressions, et je commençai mon récit avec tant de chaleur et d'enthousiasme, avec une foi si vive et si fortement accusée, que Louis Veillot m'interrompit dès le début.

« Je ne doute pas de votre sincérité, monsieur,

me dit-il, mais permettez-moi de vous donner tout de suite un conseil. Vous vous prononcez trop catégoriquement : ne le faites pas, attendez le jugement de l'évêque, Lui seul a grâce d'état pour démêler le vrai du faux dans ces sortes d'affaires. Et ce n'est pas facile. Il faut à l'évêque beaucoup de prudence, de tact, de savoir, et surtout la lumière d'en haut. J'ai été amené par la nécessité de ma profession de journaliste chrétien à étudier un peu la théologie mystique. C'est intéressant et fort instructif. On signale dans les ouvrages qui traitent de cette science une infinité de prodiges qui, à première vue, semblent des faits divins, et ne sont en réalité que des prestiges diaboliques ou des artifices purement humains. Personnellement, je vous l'avoue, j'ai été pris au piège, et voilà pourquoi je me défie tant. Un jour, on m'annonce qu'une extatique merveilleuse s'est révélée en Allemagne, et on me persuade que je pourrais peut-être rendre service à la cause religieuse en allant constater *de visu* la réalité de ce phénomène. Aussitôt je boucle ma valise, et me voilà parti pour les régions d'Outre-Rhin. J'entre chez la voyante, je l'observe, je l'admire dans ses ravissements, je lui prodigue mes respects, et je ne m'aperçois pas que j'étais pipé comme un vulgaire dindon (*sic*). A quelques jours de là, rentré à Paris, j'apprenais que ma belle extatique était une habile comédienne et que sa moralité laissait à désirer... »

Cela dit, M. Veillot s'excusa de m'avoir interrompu et me pria de vouloir bien continuer mon récit, qu'il écouta jusqu'au bout avec un intérêt passionné. Evidemment, ma cause était gagnée, je le devinais à son émotion, et j'en eus la certitude quand il me demanda de relater dans une note

écrite tout ce que j'avais vu et entendu à la Grotte lors de ma première visite.

Cette note, envoyée à Bagnères-de-Bigorre, où Louis Veuillot passait la saison en compagnie de Mgr de Salinis, archevêque d'Auch, fut reproduite intégralement deux ou trois jours après, dans les colonnes de l'*Univers*, qui, je crois, n'avait pas encore parlé des apparitions de Lourdes. Quelques années plus tard, je trouvai dans *les Mélanges* de Louis Veuillot (4^e vol., p. 348) quelques traces de mes communications sous une signature impersonnelle : « Un témoin. »

Le rédacteur en chef de l'*Univers*, si redoutable et si redouté dans ses polémiques de presse, était d'une parfaite bonhomie dans ses causeries familières. J'ai gardé de lui un souvenir plein de charme. Après notre long entretien sur les visions de Bernadette, le temps était venu de rentrer au logis. Nous allâmes donc rejoindre l'abbé Pène et mon frère, et la conversation s'engagea sur un autre thème, sur la confession. Comme le sujet n'était pas de ma compétence, je me contentai de prêter l'oreille ; mais tout à coup Louis Veuillot, se tournant vers moi, me dit à brule-pourpoint :

« Et vous, est-ce que vous vous confessez souvent ? »

Etourdi par cette question inattendue, je me mis à bredouiller, ne trouvant pas de réponse.

L'abbé Pène eut pitié de moi ; il fit connaître à mon indiscret questionneur que je me confessais aux grandes fêtes.

« C'est beaucoup, dit Veuillot, mais ce n'est pas trop. Moi je me confesse tous les quinze jours, et quoique mes épaules soient robustes, quand arrive

la fin de la quinzaine, je sens le besoin de presser le pas pour me débarrasser de ma charge. Vous agissez autrement, et cela prouve une chose : c'est que votre fardeau est moins lourd que le mien. »

Sur ce mot, il me serra la main et prit congé de nous.

* * *

Je viens de dire qu'à la suite de la décision ministérielle il n'avait plus été question de procès-verbaux ; je me trompe, et je répare l'erreur.

Le procureur impérial de Lourdes, qui était devenu l'un des hommes les plus aigris de l'opposition, demeurait avec le regret de n'avoir pu exercer son action juridique sur les affaires de la Grotte. Il en recherchait l'occasion et la fit naître dans un misérable incident. M. Dutour, qui jusque-là passait pour un magistrat de bon sens et de haute prévoyance, perdit beaucoup dans l'estime publique.

Un jour, un facétieux, qu'on ne put jamais découvrir, fit courir le bruit que l'empereur et l'impératrice se proposaient de venir en pèlerinage à Lourdes, et qu'avant d'entreprendre leur voyage ils avaient fait demander des prières à la Grotte. La plaisanterie, colportée de bouche en bouche dans la classe ouvrière, fut saisie sur les lèvres de trois bonnes femmes aussi inoffensives que crédules. Le procureur, par une aberration d'esprit qu'il est malaisé de comprendre, crut voir, dans le propos futile qui circulait, une réclame indirecte au profit de la Grotte et un outrage infligé à la considération de la famille impériale. Sans se douter qu'il se livrait au ridicule, il fit dresser procès-verbal contre les trop

naïves commères et ordonna qu'elles fussent traduites en police correctionnelle pour colportage de fausses nouvelles.

A l'appel de la cause, les juges du tribunal de Lourdes se mirent à sourire et n'écoutèrent le ministère public que par pure convenance. Ils relaxèrent deux des prévenues et ne condamnèrent la troisième qu'à une faible amende pour quelque parole malsonnante adressée par elle aux agents de la police. La sentence finit d'irriter le chef du parquet de Lourdes, déjà piqué de l'attitude prise par le tribunal à l'ouverture de l'audience; il s'empressa, espérant par là relever son honneur, de porter le procès devant la juridiction de la cour d'appel de Pau.

Au jour marqué pour les débats, grand nombre de femmes de la capitale du Béarn, dont plusieurs avaient assisté aux extases de Bernadette, accoururent au-devant des inculpées de Lourdes, leur firent ovation et les accompagnèrent, au milieu de bruyantes et de chaleureuses sympathies, jusqu'au palais de justice. Le procureur général, se trouvant en face d'une manifestation qui, contrariée, pouvait dégénérer en désordre public, reconnaissant, par ailleurs, que l'instance engagée par son subordonné ne présentait pas un caractère sérieux, et qu'au fond du procès il n'existait qu'une mesquine revendication d'amour-propre, déclara, aussitôt que les juges de la cour furent arrivés sur leurs sièges, qu'il renonçait à donner suite à l'affaire de Lourdes. Un tonnerre d'applaudissements éclata dans la salle d'audience, et plusieurs personnes, en sortant, se mirent à crier : « Vive Notre-Dame de la Grotte ! »

Les femmes acquittées, après avoir été retenues deux ou trois jours à Pau, revinrent à Lourdes un laurier à la main (*sic*). Dans les rues, on allait à elles pour leur donner la bienvenue et les féliciter de l'issue de leur procès. M. Dutour fut obligé de dévorer en silence l'humiliation de son échec.

*
* * *

L'action judiciaire intentée par M. Dutour aux femmes de Lourdes me remet en mémoire une défection qui se produisit, en ces temps-là, dans le camp de la libre pensée, et qui fit dans la localité une certaine impression. Le substitut du procureur impérial, M. de L..., tomba malade, atteint d'une de ces affections de poitrine qui ne pardonnent pas. Le jeune magistrat en question était d'un caractère doux, conciliant et, dans nos débats au cercle, il discutait toujours avec beaucoup de courtoisie. Sans qu'il eût manifesté d'opinion tranchée sur les événements de la Grotte, les opposants le comptaient pour un des leurs. Dès que le malade comprit la gravité de sa situation, il fit appeler l'abbé Peyramale et se confessa. Quand celui-ci revint pour lui apporter le saint Viatique, M. de L..., se dressa sur son séant, et dit à haute voix :

« Monsieur le curé, avant de recevoir mon Dieu, j'ai un aveu à faire, et je ne suis pas fâché, pour mon humiliation, que cet aveu soit entendu par tous ceux qui vous entourent. Bien que profondément convaincu de la réalité des apparitions de la Vierge à Massabielle, — j'avais mes raisons pour cela, — je n'ai pas eu le courage de confesser ma croyance... »

A l'instant, l'abbé Peyramale l'arrêta pour calmer

ses scrupules ; puis, profondément édifié, il lui administra la sainte communion. M. de L... se releva de cette première crise ; mais quelque temps après, transporté dans les Landes, il mourut pieusement au sein de sa famille.

*
* *

Je donne place ici, pour en faire sommairement justice, à une fable aussi misérable qu'odieuse dont les esprits licencieux, dans les cafés, amusèrent longtemps leur incrédulité. Cette histoire absurde inventée dans les bas lieux de quelque officine immonde, et reproduite par des journaux sans scrupule et sans délicatesse, atteignait du même coup la réputation d'une très honorable famille de Lourdes et la croyance aux apparitions surnaturelles de Massabielle. Il était, en effet, raconté qu'à la première visite de Bernadette à la Grotte, le 11 février 1858, la voyante avait surpris dans un rendez-vous une belle dame de Lourdes, dont on citait le nom, avec un brillant officier de cavalerie. La femme infidèle, pour dérouter la petite fille et ne pas se laisser reconnaître, s'était mise à imiter les poses de la Vierge et à débiter des paroles étranges sur un ton de prophétesse. En 1892, à l'occasion de la visite à la Grotte du trop fameux romancier Zola, une espèce de levée de boucliers se fit dans la presse à scandales pour rééditer la légende de l'épouse coupable. J'étais moi-même à Lourdes en septembre 1892, et je me préoccupais de l'influence pernicieuse que pouvait exercer sur les âmes simples la reproduction persistante de cette légende ignoble. J'avais une vague idée que la personne

dont on flétrissait la mémoire, — car elle avait déjà quitté ce monde, — était devenue mère et gardait le lit durant la période des apparitions. Pour préciser mes souvenirs, je me rendis à l'hôtel de la mairie, et demandai communication des registres de l'état civil. Oh ! trouvaille heureuse ! La femme accusée d'avoir trahi ses devoirs de femme mariée avait mis au monde un enfant du sexe féminin, le 8 février 1858, trois jours avant la première apparition de la Vierge à la Grotte. (1) Cette constatation se passait de commentaires, et transmise à la presse, avec menace de la correctionnelle, elle fit cesser les racontars calomnieux.

VIII

CLAMEURS DE LA PRESSE. — NOUVELLE ANALYSE RÉCLAMÉE PAR LES HABITANTS DE LOURDES. — RÉSULTAT DE CETTE ANALYSE FAITE PAR M. FILHOL, CHIMISTE A TOULOUSE. — INTERVENTION DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III. — BARRIÈRES SUPPRIMÉES. — LE PRÉFET DE TARBES ET LE COMMISSAIRE DE POLICE DE LOURDES SONT DÉPLACÉS.

Parallèlement aux événements que je viens de relater, se poursuivait, à Lourdes, la solution d'un problème qui mettait en jeu les plus graves intérêts de la Grotte. Il s'agissait de faire lever les doutes qui existaient encore sur la nature des eaux de Massabielle.

(1) L'acte de naissance de cette enfant est inscrit sur les registres de l'état civil de Lourdes, à la date du 8 février 1858, sous le n° 13.

On se rappelle les cris de joie poussés par les adversaires du surnaturel à l'arrivée du rapport chimique de M. Latour, de Trie. Ces cris se répercutèrent dans une infinité de journaux, depuis le petit *Lavedan*, de Lourdes, et l'*Ere impériale*, de Tarbes, organe de la préfecture, jusqu'aux feuilles de la capitale les plus en vogue dans le monde des cafés. Partout on déclarait que la grande féerie de la Grotte allait se résumer en une simple et vulgaire question de buvette.

Les habitants de Lourdes, — j'en excepte les incroyants, — témoins journaliers des prodiges qui s'accomplissaient à la fontaine miraculeuse, ne se laissaient troubler ni par les persiflages de la libre pensée, ni par les décisions de la science. S'inspirant uniquement de leur bon sens, ils soutenaient, envers et contre tous, que l'eau de Massabielle ne pouvait renfermer des principes minéraux propres à guérir, et surtout à guérir subitement. Les expériences du chimiste de Trie, ils les repoussaient, et ils réclamaient à haute voix qu'elles fussent renouvelées et conduites par des mains plus habiles.

Les promoteurs de la première analyse, tenant leur triomphe pour assuré, ne demandaient pas mieux que de confondre une seconde fois les partisans aveugles de la croyance au merveilleux. Une nouvelle expertise, dégagée de toute formule restrictive, ne porterait-elle pas au comble la gloire de leur initiative? Leurs projets de constructions étaient-ils insensés? Leurs prévisions de fortune pour la ville demeuraient-elles irréalisables? Puis, qui sait, les circonstances aidant, ne pouvaient-ils pas espérer pour eux une colonne d'honneur à côté

de la fontaine bienfaisante, mais non cléricale, de Massabielle ?

Le maire de Lourdes n'avait donc qu'à se rendre au vœu général de ses administrés, et il se prêta d'autant plus volontiers à ce désir que, sans partager l'engouement des uns ou des autres, il entrevoyait qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir pour la ville. S'il était démontré, en effet, que l'eau de la Grotte guérissait en vertu de ses principes naturels, Lourdes devenait de ce fait une station balnéaire. Si au contraire elle agissait en dehors des lois de la nature, elle constituait, à Massabielle, avec la légende qui s'y rattachait, un lieu de pèlerinage. En résumé, quel que fût le résultat de la nouvelle analyse, la cité n'y trouvait que des avantages.

Déjà, par anticipation, le maire avait écrit au préfet pour le consulter sur le choix à faire de l'homme qui devait procéder à l'analyse définitive et officielle de l'eau de la Grotte. Le préfet avait répondu que le chimiste le plus en renom, dans le Midi, était M. Filhol, l'un des membres les plus éminents de la Faculté des sciences de Toulouse. Il conseillait de s'adresser à lui, non pas seulement parce que M. Filhol était un savant très estimé, mais encore parce qu'il avait fait une étude consciencieuse de la plupart des sources minérales des Pyrénées.

Aussitôt après avoir reçu la réponse du préfet, le maire convoqua le conseil municipal pour obtenir de lui l'autorisation de poursuivre les recherches relatives à la nature vraie des eaux de Massabielle. Sans toucher au côté religieux de la question, il exposa brièvement à l'assemblée l'intérêt qu'il y avait pour la ville à connaître d'une manière irréfragable la constitution chimique de ces mêmes

eaux, et proposa M. Filhol comme étant le spécialiste le plus apte à donner entière satisfaction à cet égard. Le conseil ne fit aucune objection aux réflexions du maire, et prit, à l'unanimité des voix, la délibération suivante : (1)

« L'an mil huit cent cinquante-huit, et le trois juin, le conseil municipal de Lourdes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Lacadé, maire.

« Étaient présents : MM. Normande, Capdevielle, adjoints, Claverie, Latapie, Cousté, Duprat, Dupont, Rouy, Rives, Labayle, Gesta, Lapeyre, Pagès.

« M. le maire, après avoir ouvert la séance, a exposé au conseil les faits suivants :

« On a découvert à Lourdes, sur la rive gauche du Gave, une eau que l'on dit avoir des vertus curatives spéciales.

« Cette eau a été succinctement analysée par M. Latour, chimiste distingué de ce département, qui lui a reconnu des propriétés telles, que la science médicale pourrait *peut être* la classer au nombre des eaux qui font la richesse de ce pays.

« La ville a grand intérêt à connaître les principes qui la constituent, ainsi que sa propriété.

« Dans ces circonstances, je viens vous demander l'autorisation de la soumettre de nouveau à une analyse.

« Le conseil, considérant que la proposition faite par M. le maire doit être accueillie ;

« Considérant que l'analyse à laquelle M. Latour

(1) Copie extraite du registre des délibérations du conseil municipal de Lourdes.

s'est livré constate que l'eau de Massabielle paraît avoir des principes minéraux ;

« Considérant qu'ayant déjà l'opinion de M. Latour, l'intérêt bien entendu de la commune est de la faire analyser de nouveau par un autre chimiste aussi distingué, à l'effet d'avoir l'opinion de deux hommes spéciaux ;

« A délibéré que M. le maire était autorisé à faire faire l'analyse de cette eau par M. Filhol, chimiste à Toulouse, et à lui payer ses honoraires au moyen des fonds libres.

« N'ayant plus rien à soumettre au conseil, M. le maire a levé la séance et les délibérants ont signé. »

(*Suivent les signatures.*)

Le maire écrivit donc à M. Filhol pour lui proposer l'analyse en question. (1) M. Filhol s'empressa de répondre qu'il acceptait, et bientôt il se mettait à l'œuvre.

La population ouvrière de la ville, absorbée à cette époque par la guerre entreprise contre les barrières, ne se préoccupa que médiocrement de la décision demandée à la science au sujet de l'eau de Massabielle. Elle avait vu Bernadette transfigurée ; elle avait vu des malades se relever guéris de la fontaine miraculeuse : cela lui suffisait pour asseoir son jugement.

Il n'en était pas de même dans le monde lettré, représenté à Lourdes par les membres du cercle du *Café Français*, Là, tous les esprits étaient inquiets et attendaient avec une impatience fébrile la réponse de M. Filhol

(1) Lettre n° 429, 16 juin 1858, mairie de Lourdes.

Les croyants redoutaient, au cas où l'analyse donnerait des résultats défavorables, que les apparitions elles-mêmes ne fussent contestées et la foi ébranlée.

Les opposants n'étaient pas non plus entièrement rassurés sur les conséquences de la mesure provoquée par eux. Ils craignaient pour leur amour-propre et pour les projets qu'ils méditaient.

Les uns et les autres se confinèrent dans le silence, et pendant quelque temps ils firent trêve à leurs discussions irritantes. C'était le moment anxieux et recueilli qui précède le coup de foudre.

Le rapport de M. Filhol parut long à venir. Enfin, un certain jour, comme une trainée de poudre en feu, la nouvelle se répandit dans tous les quartiers de la ville que les conclusions du chimiste officiel étaient connues et que le surnaturel triomphait. Un grand nombre de personnes accoururent à la mairie pour s'assurer de l'exactitude du fait : puis, suivant l'opinion qu'elles avaient manifestée, elles se retiraient la figure rayonnante ou allongée. L'arrêt du laboratoire était précis : l'eau de la Grotte ne renfermait que les éléments dont se compose l'eau ordinaire ; c'était tout simplement de l'eau bonne à boire.

Voici comment s'exprimait l'éminent chimiste dans son rapport :

« Je soussigné,..... certifie avoir analysé une eau provenant d'une source qui jaillit dans une grotte aux environs de Lourdes. »

Après avoir exposé en détail les réactifs mis en œuvre pour amener la décomposition de l'eau, M. Filhol ajoutait :

« Il résulte des faits qui précèdent que l'eau de la Grotte de Lourdes tient en dissolution :

- 1° De l'oxygène ;
- 2° De l'azote ;
- 3° De l'acide carbonique ;
- 4° Des carbonates de chaux, de magnésie et une trace de carbonate de fer ;
- 5° Un carbonate ou un silicate alcalin, des chlorures de potassium et de sodium ;
- 6° Des traces de sulfate de potasse et de soude ;
- 7° Des traces d'ammoniaque ;
- 8° Des traces d'iode.

« L'analyse quantitative de cette eau a été faite par les procédés ordinaires ; elle a donné les résultats suivants :

EAU, UN KILOGRAMME

| | | | |
|------------------------------------------------------------|---|---------|--------------|
| Acide carbonique..... | » | 8 | cc. |
| Oxygène..... | » | 5 | cc. |
| Azote..... | » | 17 | cc. |
| Ammoniaque..... | | | traces |
| Carbonate de chaux..... | 0 | gr. 096 | mil. |
| Carbonate de magnésie..... | 0 | 012 | |
| Carbonate de fer..... | | | traces |
| Carbonate de soude..... | | | traces |
| Chlorure de sodium..... | 0 | 008 | |
| Chlorure de potassium..... | | | traces |
| Silicate de soude et traces de silicate de potasse..... | 0 | 018 | |
| Sulfate de potasse, de soude..... | | | traces |
| Iode..... | | | traces |
| Total..... | | 0 | gr. 134 mil. |

« Il résulte de cette analyse que l'eau de

la grotte de Lourdes a une composition telle, qu'on peut la considérer comme une eau potable, analogue à la plupart de celles que l'on rencontre sur les montagnes, dont le sol est riche en calcaire.

« Cette eau ne renferme aucune substance active capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées ; elle peut être bue sans inconvénient. »

Toulouse, le 7 août 1838.

« Signé : FILHOL. »

Dans la lettre qui accompagnait son rapport, M. Filhol écrivait au maire de Lourdes :

« Les effets extraordinaires qu'on assure avoir obtenus à la suite de l'emploi de cette eau ne peuvent pas, au moins dans l'état actuel de la science, être expliqués par la nature des sels dont l'analyse y décèle l'existence. »

*
* * *

La déception fut grande dans le camp des adversaires du surnaturel, en apprenant la décision suprême de la science. Nos braves philosophes locaux, pris dans leurs propres filets, se sentaient blessés au plus intime de leur âme. Ils ne pouvaient plus nier les guérisons de la Grotte, car ils les avaient trop ouvertement reconnues, et, d'autre part, ils ne savaient quel chemin s'ouvrir pour échapper aux humiliations de la défaite. En stratégestes peu sûrs de leur terrain, mais qui ne veulent pas cependant abandonner leur drapeau, il firent une dernière évolution et employèrent l'argutie à la place de l'argument. Ils disaient qu'il n'était pas rare de constater des guérisons subites sans que la cause

en fût déterminée ; que, sous l'empire d'une forte émotion, des paralytiques avaient marché, des muets avaient recouvré la parole ; qu'enfin tous les secrets de la nature n'étaient pas révélés, et que ce qui s'offrait à nous aujourd'hui comme un mystère pouvait devenir demain une vérité manifeste. Que n'eussent-ils pas dit s'ils avaient connu les prodiges spécieux et charlatanesques qui s'accomplissent de nos jours dans nos écoles de thérapeutique suggestive !

Les déclamations et les subterfuges sont des armes depuis longtemps émoussées : la vérité les dédaigne. Nos amis, qui avaient foi en la vertu surnaturelle des eaux de Massabielle, ripostaient, non plus par des théories en l'air, mais par des faits saisissables et actuels. Ils plaçaient sous les yeux de leurs antagonistes une foule de cas pathologiques, tels que cancers, plaies béantes, ankyloses, membres déformés, maladies où l'imagination ne peut jouer aucun rôle, et qui cependant avaient été guéries instantanément et d'une manière radicale à la Grotte, sous l'action de ses eaux bienfaisantes ; ils les mettaient en demeure d'avoir à expliquer ces sortes de phénomènes et de dire, une fois pour toutes, ce qu'ils en pensaient. Nos obstinés contradicteurs revenaient à leurs digressions, battaient la campagne et semblaient prendre à tâche d'injurier le bon sens.

Les rares survivants de l'époque dont je parle, adversaires autrefois, sont aujourd'hui enrôlés, heureux croyants, sous la bannière de la Vierge Immaculée. Que de fois, dans ces dernières années, venant de loin et me présentant à la Grotte, n'ai-je pas trouvé de nos anciens contradicteurs humblement

agenouillés sur les dalles de la Grotte bénie ? En me rapprochant d'eux, je leur faisais un signe d'intelligence, je leur indiquais la blanche Madone, et ce geste réveillait en nous tout un monde de souvenirs ; dans une amicale entente, nous échangeons un sourire significatif.

*
* *

Arrêté par le ministre dans sa campagne de procès-verbaux, et fixé désormais par un maître de la science sur l'innocuité de l'eau de Massabielle, le préfet de Tarbes, en homme logique, aurait dû couper court à ses rigueurs contre la Grotte. Il ne le fit pas cependant, et si jusque-là on s'était plu à trouver une excuse aux mesures vexatoires qu'il avait provoquées, dans la droiture et la sincérité de ses convictions, il n'en fut plus de même dès qu'on s'aperçut qu'il agissait par caprice et par pur entêtement.

Deux motifs étaient invoqués dans son arrêté pour interdire l'accès de la Grotte : la crainte de voir la religion compromise et le souci de la santé publique.

Devant les déclarations formelles de la science, le baron Massy dut abdiquer ses inquiétudes sur l'hygiène publique ; mais, par contre, ce point d'appui venant à lui manquer, il s'efforça de donner plus de couleur au prétexte du danger qui menaçait les croyances religieuses. Afin de justifier la persistance de son interdiction, il disait et faisait répéter partout qu'un culte illégal s'était établi à la Grotte et que ce culte était d'autant plus à réprimer, qu'il mettait en honneur tout un système de mensonges et de superstitions.

A l'arrivée du rapport de M. Filhol, le préfet, craignant que ses ordres antérieurs fussent négligés, prescrivit au maire de Lourdes de ne rien modifier au régime de la Grotte, et notamment de maintenir les barrières et de les surveiller, en s'abstenant toutefois de dresser des procès-verbaux. Il s'en suivit que la Grotte de Massabielle continua de rester fermée pendant deux longs mois, des premiers jours d'août au commencement d'octobre.

Le récit détaillé des tracasseries qui furent alors suscitées aux pèlerins serait fastidieux pour le lecteur. Je le lui épargne, et j'arrive tout de suite au dénouement de ces misérables querelles.

J'ai dit, au cours de ce récit, qu'un jour viendrait où Notre-Dame de Massabielle se présenterait au chef de l'Etat et l'amènerait à reconnaître ses lettres de créance. On était à la veille de ce jour-là.

Napoléon III, comme il le faisait tous les ans, s'était transporté à sa résidence particulière de Biarritz pour y passer la saison des bains de mer. Les habitants de Lourdes et des environs, las de l'arbitraire du préfet Massy et de la sujétion dans laquelle il les tenait, profitèrent du voisinage de l'empereur pour lui faire parvenir leurs doléances. Ils trouvèrent dans la contrée des hommes considérables qui voulurent bien s'employer à cette mission. Napoléon III parlait peu, mais il agissait promptement. A l'exposé des événements qui s'étaient produits à la Grotte de Lourdes, le souverain demeura impassible ; quand il apprit les chicanes absurdes soulevées par l'administration départementale, il fronça le sourcil, et, sans attendre la fin de l'audience, il sonna son secrétaire. En termes laconi-

ques et secs, il lui donna ordre de télégraphier au préfet de Tarbes d'avoir à faire disparaître immédiatement les barrages qui obstruaient la Grotte de Lourdes et de ne plus s'immiscer à l'avenir dans l'affaire des apparitions.

Le 5 octobre, les barrières furent démolies par ceux qui les avaient élevées, et le placard suivant affiché sur les murs de la ville de Lourdes :

« Le Maire de la ville de Lourdes,

« Vu les instructions à lui adressées par l'autorité supérieure,

« Arrête :

« L'arrêté pris par lui le 8 juin 1858 est rapporté.

« Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 5 octobre 1858.

« *Le Maire, A. LACADÉ.* »

*
*
*

Quelques semaines après, le *Moniteur officiel* publiait un décret en vertu duquel M. Massy, préfet de Tarbes, était transféré à Grenoble, et, à date rapprochée de ce décret, par décision ministérielle, M. Jacomet, commissaire de police à Lourdes, était nommé à Alais (Gard).

IX

VISITE INATTENDUE DE L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER. — SES IMPRESSIONS A LOURDES. — COMMISSION CHARGÉE PAR L'ÉVÊQUE DE TARBES D'ÉtudIER LES FAITS DE LA GROTTÉ. — CLAMEURS DES JOURNAUX DE LA LIBRE PENSÉE. — TRAVAUX DE LA COMMISSION. — JUGEMENT DOCTRINAL RELATIF AUX APPARITIONS DE LA VIERGE A MASSABIEILLE.

Une foule d'incidents avaient surgi, durant l'été de 1858. Pour les exposer dans leur ordre chronologique, je suis obligé de revenir en arrière.

Vers le milieu du mois de juillet, arrivait à Lourdes un personnage éminent dont le savoir théologique lui permettait de bien juger des choses surnaturelles. Cet homme était Mgr Thibaud, évêque de Montpellier.

Se trouvant en traitement aux eaux de Cauterets, il entendit beaucoup parler de la Grotte de Lourdes et des prodiges qui s'y accomplissaient, mais les impressions qu'il avait recueillies étaient fort diverses. Avant de rentrer dans son diocèse, il désira s'édifier par lui-même sur les lieux, et reconnaître ce qu'il y avait de fondé dans les mille bruits qui circulaient au sujet des apparitions.

Un jour donc, sans autre avis préalable, il vint frapper à la porte du presbytère de Lourdes. L'abbé Peyramale se fit un plaisir de satisfaire sa légitime curiosité. Après l'avoir entendu, l'évêque n'hésita pas à convenir qu'il y avait de sérieuses raisons pour croire que la Vierge était apparue à Massa-

bieille. Sur le désir exprimé par le prélat, on fit appeler Bernadette.

L'air d'innocence de l'enfant, son regard modeste, son sourire virginal impressionnèrent vivement Mgr Thibaud. Il l'accueillit avec beaucoup d'égards, la fit asseoir près de lui, et après lui avoir adressé quelques paroles pleines de bienveillance, il la pria de lui faire le récit des faveurs dont elle avait été l'objet.

Pendant que Bernadette parlait, le prélat, la tête penchée en avant, écoutait avec une avide attention et ne changeait d'attitude que pour essuyer des larmes involontaires qui coulaient de ses yeux.

Quand la petite fille eut terminé sa narration, l'évêque était entièrement convaincu de la réalité des apparitions de la Sainte Vierge à Lourdes. Il retint néanmoins encore longtemps Bernadette, et lorsque le moment fut venu de la congédier, il lui donna sa bénédiction avec un accent qui trahissait l'émotion et le respect.

Après le départ de l'enfant, Mgr Thibaud se tourna vers le curé et les vicaires présents à l'entretien, et leur dit :

« Si le récit de cette enfant n'est pas vrai, on peut révoquer en doute tout ce que notre entendement nous propose de croire. Quoi ! une pauvre paysanne sans culture intellectuelle, une créature simple et naïve comme une fleur des champs, viendrait nous débiter un poème à mettre en défaut les imaginations les mieux douées ? Non, cela n'est pas possible, et ce que la jeune fille raconte, elle l'a vu, elle l'a entendu. »

La pieuse curiosité de Mgr Thibaud n'était pas encore satisfaite. Avant de quitter Lourdes, il vou-

lut connaître le sentiment de diverses personnes qui avaient assisté aux extases de Bernadette. Je fus appelé et j'eus l'honneur de témoigner devant lui ; il me retint près de deux heures. J'étais encore dans le feu de mon premier enthousiasme, et, après avoir longuement parlé, je terminai mes récits par les paroles suivantes :

« Monseigneur, j'ai vu sur les grands théâtres des actrices célèbres ; elles n'étaient que des statues grimaçantes à côté de Bernadette. Elles traduisaient, en se torturant, les passions de la terre ; mais l'extatique, comme un ange, reflétait délicieusement, à la Grotte, les vertus et les béatitudes des demeures éternelles.

— C'est cela ! c'est cela ! s'écriait l'évêque. D'autres, monsieur, m'ont parlé comme vous. Qu'y a-t-il d'étonnant ? La voyante n'avait-elle pas sous les yeux la Vierge sans tache qui fait l'admiration des phalanges célestes ? »

Mgr Thibaud, autant que je pus en juger, était d'une nature ardente et expansive. Au salon de l'hôtel où il m'avait reçu et où se trouvaient plusieurs prêtres, il se promenait à grands pas et ne cessait de répéter :

« Eh ! que fait donc Mgr Laurence sur son siège épiscopal de Tarbes ? Que signifie l'inaction dans laquelle il se renferme ? Je comprends la réserve du premier moment ; mais aujourd'hui que les faits sont notoires, que tarde-t-il à les reconnaître, ou du moins à les étudier ? Est-ce qu'il a peur d'un préfet ? Est-ce qu'il craint les ricanements d'une presse idiote et abâtardie ? Est-ce qu'il suppose que tout le monde est halluciné à Lourdes ? Je n'avais pas l'intention de m'arrêter à Tarbes ; ma conscience d'évêque m'en fait

aujourd'hui un devoir. Si monseigneur l'évêque de Tarbes hésite encore à croire aux apparitions de la Grotte, je lui dirai de venir ici et de faire ce que j'ai fait. Je le défie de se retirer incroyant. »

Mgr Thibaud donna-t-il suite à son projet de faire visite à l'évêque de Tarbes ? je l'ignore ; ce qu'il y a de certain, c'est que, peu de jours après le passage de l'évêque de Montpellier, — pour préciser, c'était le dimanche 1^{er} août, — Mgr Laurence faisait publier dans toutes les églises de son diocèse une ordonnance, en vertu de laquelle une commission ecclésiastique était nommée afin de constater l'authenticité et la nature des faits qui s'étaient accomplis à la Grotte de Lourdes.

Ce document est trop remarquable pour que je ne le reproduise pas ici.

Ordonnance de Mgr l'Evêque de Tarbes, constitutive d'une commission chargée de constater l'authenticité et la nature des faits qui se sont produits, depuis environ six mois, à l'occasion d'une apparition, vraie ou prétendue, de la Très Sainte Vierge, dans une grotte, sise à l'ouest de la ville de Lourdes.

BERTRAND-SÉVÈRE LAURENCE, par la Miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Evêque de Tarbes :

« *Au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

« Des faits d'une haute gravité, se rattachant à la Religion, qui remuent le diocèse et retentissent au

loin, se sont passés à Lourdes depuis le 11 février dernier.

« Bernadette Soubirous, jeune fille de Lourdes âgée de quatorze ans, aurait eu des visions dans la grotte de Massabielle, située à l'ouest de cette ville; la Vierge Immaculée lui aurait apparu; une fontaine y aurait surgi; l'eau de cette fontaine, prise en boisson ou en lotions, aurait opéré un grand nombre de guérisons; ces guérisons seraient réputées miraculeuses; des gens en foule sont venus et viennent chaque jour, soit de notre diocèse, soit des diocèses voisins, demander à cette eau la guérison de leurs maux divers, en invoquant la *Vierge Immaculée*. L'autorité civile s'en est émue; de toutes parts, et dès le mois de mars dernier, on demande que l'autorité ecclésiastique s'explique sur ce pèlerinage improvisé.

« Nous avons d'abord cru que l'heure n'était pas venue de nous occuper utilement de cette affaire; que, pour asseoir le jugement qu'on attend de Nous, il faut procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, laisser calmer les esprits, donner du temps à la réflexion et demander des lumières à une observation attentive et éclairée.

« Trois classes de personnes font appel à notre décision, mais dans des vues différentes.

« Ce sont d'abord celles qui, se refusant à tout examen, ne voient dans les faits de la grotte et dans les guérisons attribuées à l'eau de la fontaine que superstition, jongleries et moyens de faire des dupes. Il est évident que Nous ne pouvons être de leur avis *a priori* et sans un sérieux examen; leurs journaux ont d'abord crié, et bien haut, à la superstition, à la supercherie, à la mauvaise foi; ils ont affirmé

que les faits de la grotte avaient leur raison d'être dans un intérêt sordide, une cupidité coupable, et ont ainsi blessé le sens moral de nos populations chrétiennes. Le parti de tout nier, d'accuser les intentions est le plus facile pour trancher les difficultés, Nous en convenons ; mais, outre qu'il est peu loyal, il est irrationnel et plus propre à irriter les esprits qu'à les convaincre. Nier la possibilité des faits surnaturels, c'est suivre une école surannée, c'est abjurer la religion chrétienne et se traîner dans l'ornière de la philosophie incrédule du siècle dernier. Nous ne pouvons, nous catholiques, ni prendre conseil, dans cette circonstance, auprès des personnes qui dénie à Dieu le pouvoir de faire des exceptions aux lois générales qu'il a établies pour gouverner le monde, l'ouvrage de ses mains, ni entrer en discussion avec elles pour arriver à connaître si tel ou tel fait est surnaturel, attendu que, d'avance, elles proclament que le surnaturel est impossible. Est-ce à dire que Nous repoussons, sur les faits dont il s'agit, une discussion large, sincère, consciencieuse, éclairée par la science et ses progrès ? Non, certes ; Nous l'appelons, au contraire, de tous nos vœux ; Nous voulons que ces faits soient d'abord soumis aux règles sévères de la certitude qu'admet une saine philosophie ; qu'ensuite, pour décider si ces faits sont surnaturels et divins, on appelle à la discussion de ces graves et difficiles questions des hommes spéciaux et versés dans les sciences de la théologie mystique, de la médecine, de la physique, de la chimie, de la géologie, etc. ; et enfin, que la science soit entendue et qu'elle prononce. Nous désirons avant tout que, pour arriver à la vérité, aucun moyen ne soit omis.

« Il est une seconde classe de personnes qui n'approuvent ni ne blâment les faits que l'on raconte, mais qui suspendent leur jugement ; avant de se prononcer, elles désirent connaître la décision de l'autorité compétente et la sollicitent de tous leurs vœux.

« Il est enfin une troisième classe très nombreuse, qui a déjà, sur les faits qui nous occupent, des convictions acquises, quoique prématurées ; elle attend avec une vive impatience que l'Évêque diocésain prononce en premier ressort sur cette grave affaire ; bien qu'elle espère de notre part une décision favorable à ses pieux sentiments, Nous connaissons assez sa soumission à l'Église, pour être assuré qu'elle accueillera notre jugement, quel qu'il soit, dès qu'il lui sera connu.

« C'est donc pour éclairer la religion et la piété de tant de milliers de fidèles, pour répondre à un besoin public, fixer les incertitudes et calmer les esprits, que Nous cédon's aujourd'hui aux instances qui se renouvellent depuis longtemps de toutes parts : Nous appelons la lumière sur des faits qui intéressent au plus haut degré les fidèles, le culte de Marie, la Religion elle-même. Nous avons résolu, à cet effet, d'instituer dans le diocèse une commission permanente pour recueillir et constater les faits qui se sont passés ou qui pourraient se produire encore dans la grotte de Lourdes, ou à son occasion ; pour Nous les signaler, Nous en faire connaître le caractère, et Nous fournir ainsi les éléments indispensables, afin d'arriver à une solution.

« A CES CAUSES,

« LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ

« NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

« ART. 1^{er}. — Une commission est instituée dans le diocèse de Tarbes, à l'effet de rechercher :

1^o Si des guérisons ont été opérées par l'usage de l'eau de la grotte de Lourdes, soit en boisson, soit en lotion, et si ces guérisons peuvent s'expliquer naturellement, ou si elles doivent être attribuées à une cause surnaturelle ?

2^o Si les visions que prétend avoir eues, dans la grotte, l'enfant Bernadette Soubirous sont réelles, et, dans ce cas, si elles peuvent s'expliquer naturellement, ou si elles revêtent un caractère surnaturel et divin ?

3^o Si l'objet apparu a fait des demandes, manifesté des intentions à cette enfant ? Si celle-ci a été chargée de les communiquer ? à qui ? et quelles seraient les demandes ou intentions manifestées ?

4^o Si la fontaine qui coule aujourd'hui dans la grotte existait avant la vision que Bernadette Soubirous prétend avoir eue ?

« ART. 2. — La Commission ne Nous présentera que des faits établis sur des preuves solides ; elle Nous adressera sur ces faits des rapports circonstanciés contenant son avis.

« ART. 3. — MM. les doyens du diocèse seront les principaux correspondants de la Commission. Ils sont priés de lui signaler : 1^o les faits qui se seront produits dans leurs doyennés respectifs ; 2^o les personnes qui pourraient rendre témoignage sur l'existence de ces faits ; 3^o celles qui, par leur

science, pourraient éclairer la Commission ; 4° les médecins qui auraient soigné les malades avant leur guérison.

« ART. 4. — Après renseignements pris, la Commission pourra faire procéder à des enquêtes. Les témoignages seront reçus sous la foi du serment. Lorsque les enquêtes se feront sur les lieux, deux membres au moins de la Commission s'y transporteront.

« ART. 5. — Nous recommandons avec instance à la Commission d'appeler souvent dans son sein des hommes versés dans les sciences de la médecine, de la physique, de la chimie, de la géologie, etc., afin de les entendre discuter les difficultés qui pourraient être de leur ressort à certains points de vue, et de connaître leur avis. La Commission ne doit rien négliger pour s'entourer de lumières et arriver à la vérité, quelle qu'elle soit.

« ART. 6. — La Commission se compose des neuf membres du Chapitre de notre cathédrale, des supérieurs de nos grand et petit séminaires, du supérieur des Missionnaires du diocèse, du curé de Lourdes et des professeurs de dogme, de morale et de physique de notre séminaire. Le professeur de chimie de notre petit séminaire sera souvent entendu.

« ART. 7. — M. Nogaro, chanoine, archiprêtre, est nommé président de la Commission. MM. les chanoines Tabariès et Soulé sont nommés vice-présidents. La Commission nommera un secrétaire et deux vice-secrétaires pris dans son sein.

« ART. 8. — La Commission commencera ses travaux immédiatement et se réunira aussi souvent qu'elle le jugera nécessaire.

« Donnée à Tarbes, dans notre palais épiscopal,

sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 28 juillet 1858.

Signé : † BERTRAND-SÉVÈRE,
Evêque de Tarbes

« Par mandement :

FOURCADE, *chanoine, secrétaire.* »

En lisant ce document, on ne peut s'empêcher d'admirer l'esprit de franchise et de sagesse qui en caractérise le fond. Ici, pas de détours, pas de mystère, pas de tempéraments ; tout devait se faire au grand jour par les règles de la saine raison, et l'on sent que l'Evêque n'avait d'autre souci que celui de connaître la vérité quelle qu'elle fût. Il confia l'étude du grand problème qui l'occupait à des hommes dont le savoir théologique et la maturité de l'âge répondaient de la sûreté du jugement qui serait porté. Après avoir écarté de l'enquête les pseudo-philosophes qui nient non seulement le miracle, mais encore la possibilité du miracle, il prescrivit au comité qu'il venait de créer de s'entourer de vrais savants, de tenir compte de leurs observations et, selon l'occurrence, d'opposer leur opinion aux crédulités du vulgaire et aux révoltes des esprits indépendants. Enfin, pour assurer la sincérité des témoignages, il fit intervenir la Religion et recommanda de n'accepter les déclarations concernant la Grotte que sous la foi et les responsabilités du serment. Quand ces diverses précautions furent prises, — la sollicitude humaine ne pouvait aller au-delà, — l'évêque se renferma dans son oratoire et pria Dieu, qui est la source de toute lumière, de vouloir éclairer la Commission et de la conduire sur le chemin de la vérité.

*
* *

A la publication de l'ordonnance épiscopale, les journaux de la libre pensée, soit à Paris, soit en province, entreprirent une nouvelle levée de boucliers en criant au scandale et aux empiètements de l'autorité cléricale. Selon leurs doctrines, la décision de l'évêque de Tarbes était offensante pour la raison et ne pouvait que réveiller les conflits sanglants des siècles d'ignorance. A tout le moins, le Prélat en cause devait être poursuivi comme d'abus et déclaré indigne des fonctions qu'il exerçait.

Deux journaux de la capitale, l'*Univers* et l'*Union*, défendaient seuls l'Evêque de Tarbes, et sans se prononcer encore sur le cas actuel de Lourdes, ils soutenaient avec énergie les principes et les enseignements de l'Eglise en matière de miracles. Louis Veillot, en particulier, écrasait de sa logique irrésistible tous les fétichistes des lois générales et immuables. En les combattant, il laissait échapper les mots les plus heureux et les plus piquants. Un jour, à l'adresse du *Siècle*, il commençait ainsi un article de fond : « *Le Siècle*, qui a pris, ce matin, à son service un théologien de louage..., » ce mot de *théologien de louage* ne pouvait être trouvé que par lui. Dans une autre circonstance, le rédacteur en chef de *la Presse*, M. Guérault, terminait une diatribe contre les miracles par ces paroles : « Si on m'assurait qu'un fait surnaturel, fût-il des plus frappants, s'accomplit, à l'heure même, à côté de chez moi, sur la place de la Concorde, je ne me détournerais pas pour l'aller voir. » Et Louis Veillot de répondre : « Si l'on annonçait à M. Guérault qu'au nom du Christ un grand miracle s'accomplit

sur la place de la Concorde, il n'irait pas. Il ferait bien, puisqu'il tient à demeurer incrédule; devant un tel spectacle, il ne serait pas assuré de trouver une explication physique qui le dispensât d'aller se confesser. »

Enfin, cette bruyante tempête s'apaisa comme les précédentes, c'est-à-dire sans grand dommage pour la Grotte et pour la tranquillité de l'évêque de Tarbes.

*
* *

Bien que constituée depuis les derniers jours de juillet, la Commission d'enquête ne commença ses travaux que dans la troisième semaine de novembre. La grotte ayant continué à demeurer fermée jusqu'au mois d'octobre, les délégués de l'évêque ne voulurent pas enfreindre les ordres du préfet et se firent un devoir de n'apparaître à Massabielle que lorsque les barrières furent enlevées. A la date dont je viens de parler, alors que les causes de conflit étaient dissipées et que le calme était revenu dans les esprits, les principaux membres du chapitre de Tarbes vinrent à Lourdes et y procédèrent à leurs premières investigations.

Après la messe du Saint-Esprit, dite dans l'église de la paroisse, ils firent appeler Bernadette et, en présence du public, ils la soumirent à un long et minutieux interrogatoire. L'enfant, dans ses réponses, se montra telle qu'elle avait toujours été, c'est-à-dire simple, claire, précise, convaincue. Elle fit avec émotion le portrait de la Dame céleste, raconta jusqu'aux moindres détails les phases diverses des apparitions et traduisit particulièrement avec une grâce inexprimable la scène où la Vierge s'était

révélée à elle sous le nom de l'IMMACULÉE CONCEPTION. Lorsque le président de la commission lui demanda si, en son âme et conscience, elle pouvait affirmer avec serment la vérité de ses déclarations, Bernadette parut se recueillir un instant; puis, avec une gravité qui frappa les assistants, elle leva la main et répondit : « Je le jure. »

Dès cette première épreuve, le comité d'enquête inclinait à croire que non seulement Bernadette ne trompait pas, mais qu'elle ne s'était pas trompée. Poursuivant néanmoins le cours de ses investigations, il se rendit à la grotte miraculeuse, pour en examiner la structure et les divers effets d'optique. Un moment, il s'était demandé si quelque forme fantastique ou quelque faux jeu de lumière n'avaient pas pu excercer une fascination quelconque sur le regard de l'enfant. Après avoir exploré les lieux et fait des expériences de toutes sortes, il fallut abandonner cette hypothèse et reconnaître que rien, dans la grotte, ne se prêtait à de pareilles illusions.

Bernadette était là. On la pria d'indiquer le point précis de la niche où la Dame mystérieuse lui avait apparu, la place d'où elle l'avait aperçue pour la première fois et enfin les divers mouvements qu'elle avait exécutés pour découvrir la fontaine. L'enfant montra ici tant de précision et de simplicité que, en voyant le parfait accord qui existait entre ce qu'elle avait raconté et ce qu'elle montrait, il était impossible de ne pas se rendre à l'évidence.

A cette occasion aussi, un grand nombre de personnes furent entendues par la commission au sujet de l'existence, plus ou moins plausible, de la fontaine miraculeuse. A cet égard, comme je l'ai dit précédemment, les dépositions des témoins se par-

tagèrent. Beaucoup de pêcheurs à la ligne, des ouvriers qui avaient travaillé sur les bords du Gave, déclaraient qu'en temps de pluie ils étaient venus s'abriter dans la grotte, et que jamais ils n'y avaient aperçu de source d'aucune sorte. Des pâtres, des fermiers voisins assuraient, au contraire, l'avoir vue couler en d'autres circonstances, à des époques anciennes. Tous cependant étaient unanimes à reconnaître qu'au début des apparitions la source ne se montrait pas, et que son jaillissement subit sous les doigts d'une enfant constituait évidemment un fait en dehors des lois ordinaires de la nature. (1)

Au cours de cette même journée, plusieurs personnes de Lourdes, guéries miraculeusement à la grotte, furent appelées au presbytère pour témoigner par leur présence sur leur état nouveau, et raconter les circonstances dans lesquelles elles avaient recouvré la santé. M. Dozous, médecin de la localité, qui avait soigné la plupart de ces personnes durant la période de leur maladie, vint apporter au jury ecclésiastique l'attestation des prodiges qui s'étaient produits, et reconnaître que la médecine se trouvait impuissante à en donner une explication scientifique. En quittant Lourdes, les membres de la Commission emportaient la conviction que le doigt de Dieu s'était montré à la grotte.

Ce ne fut pas seulement à Lourdes que la délégation épiscopale porta ses investigations. Elle se rendit sur tous les points de la contrée où, par l'usage de l'eau de Massabielle, des guérisons surnaturelles

(1) Voir à la fin du volume, l'Appendice donnant sur la fontaine de la Grotte une étude de M. l'abbé Richard.

avaient été obtenues. Tout ce que la sagesse humaine peut inspirer de précautions fut mis en œuvre dans cette seconde mission pour arriver à la connaissance complète et rigoureuse de la vérité. Afin de se prémunir contre les surprises de la mauvaise foi ou les entraînements d'un faux zèle religieux, les enquêteurs, avant d'entreprendre l'instruction des guérisons elles-mêmes, prenaient des renseignements aux sources les plus sûres sur la moralité, les habitudes et la trempe d'esprit des personnes guéries. Ils demandaient si les maladies dont elles se trouvaient précédemment atteintes étaient notoirement connues, et si le retour à la santé s'était produit en présence de témoins et sous l'action immédiate de l'eau de la grotte de Lourdes. Lorsque ces informations préliminaires avaient donné un résultat satisfaisant, ils se transportaient aux domiciles où la Vierge s'était plu à répandre ses faveurs. Les interrogatoires se faisaient toujours en présence des médecins respectifs qui avaient soigné les malades, et si les hommes de la science, sans parti pris, émettaient quelque doute sur le caractère surnaturel des guérisons, celles-ci étaient rigoureusement écartées.

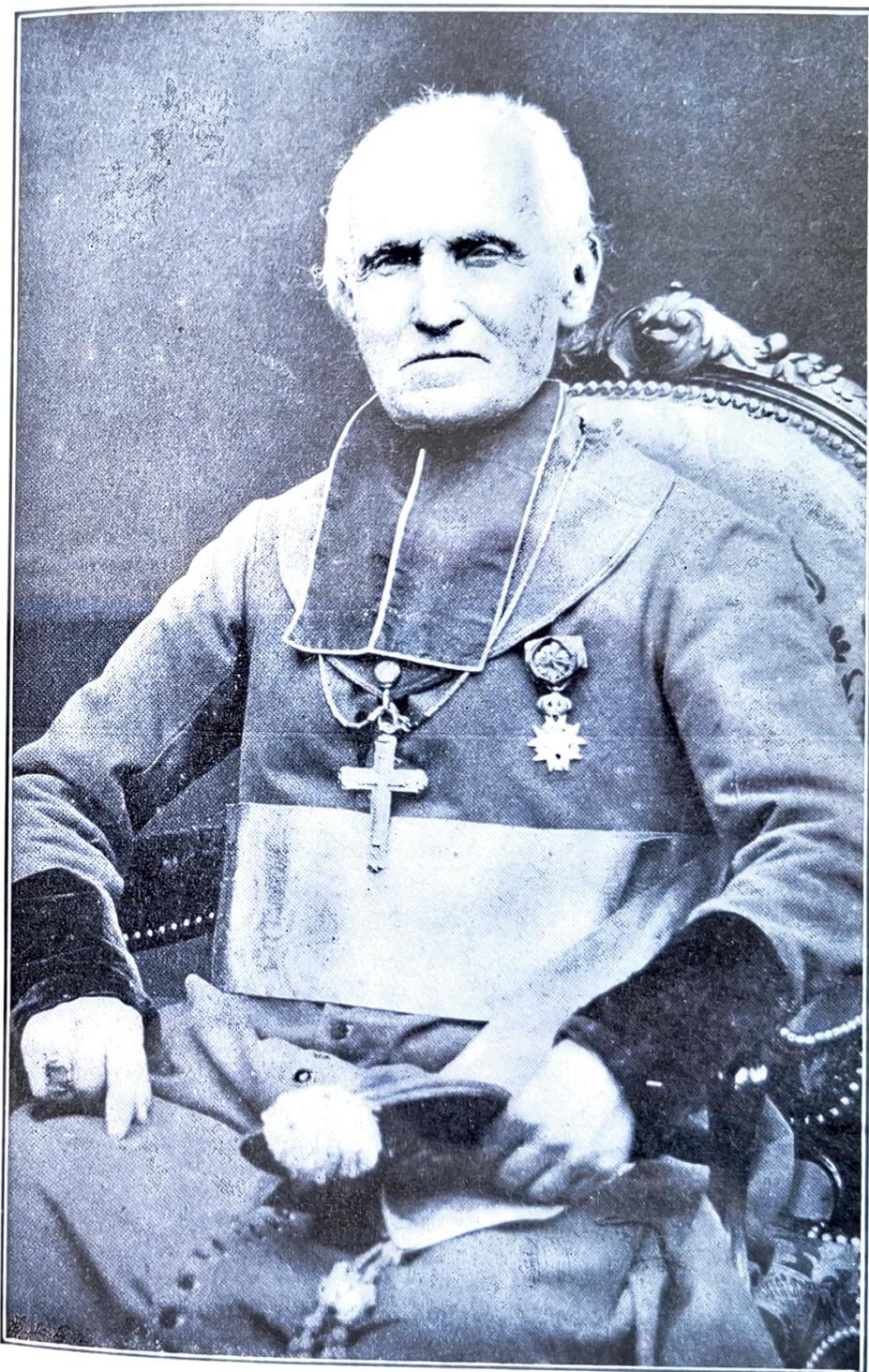
Les travaux de la Commission se prolongèrent pendant quatre ans. La moisson des faits miraculeux recueillis fut riche et variée; et cependant, comme on ne pouvait éterniser l'enquête, il fallut abandonner l'examen d'un grand nombre de guérisons où la puissance de la Vierge s'était manifestée. Les délégués de l'autorité épiscopale allèrent en corps, et avec la solennité que comportaient les circonstances, faire connaître à Mgr Laurence le résultat de leurs patientes et laborieuses observa-

tions. Les cures merveilleuses consignées dans leurs rapports étaient non seulement frappantes et reconnues telles par la science médicale, mais de plus elles avaient reçu, pour la plupart, le sceau que le temps imprime à tout ce qui est durable. En déposant leur mandat, les membres de la Commission purent dire à leur évêque, avec une petite variante des lieux, ce que Jésus-Christ avait dit aux disciples de Jean : « A la piscine de Lourdes, les boiteux marchent, les sourds entendent et les muets retrouvent la parole. »

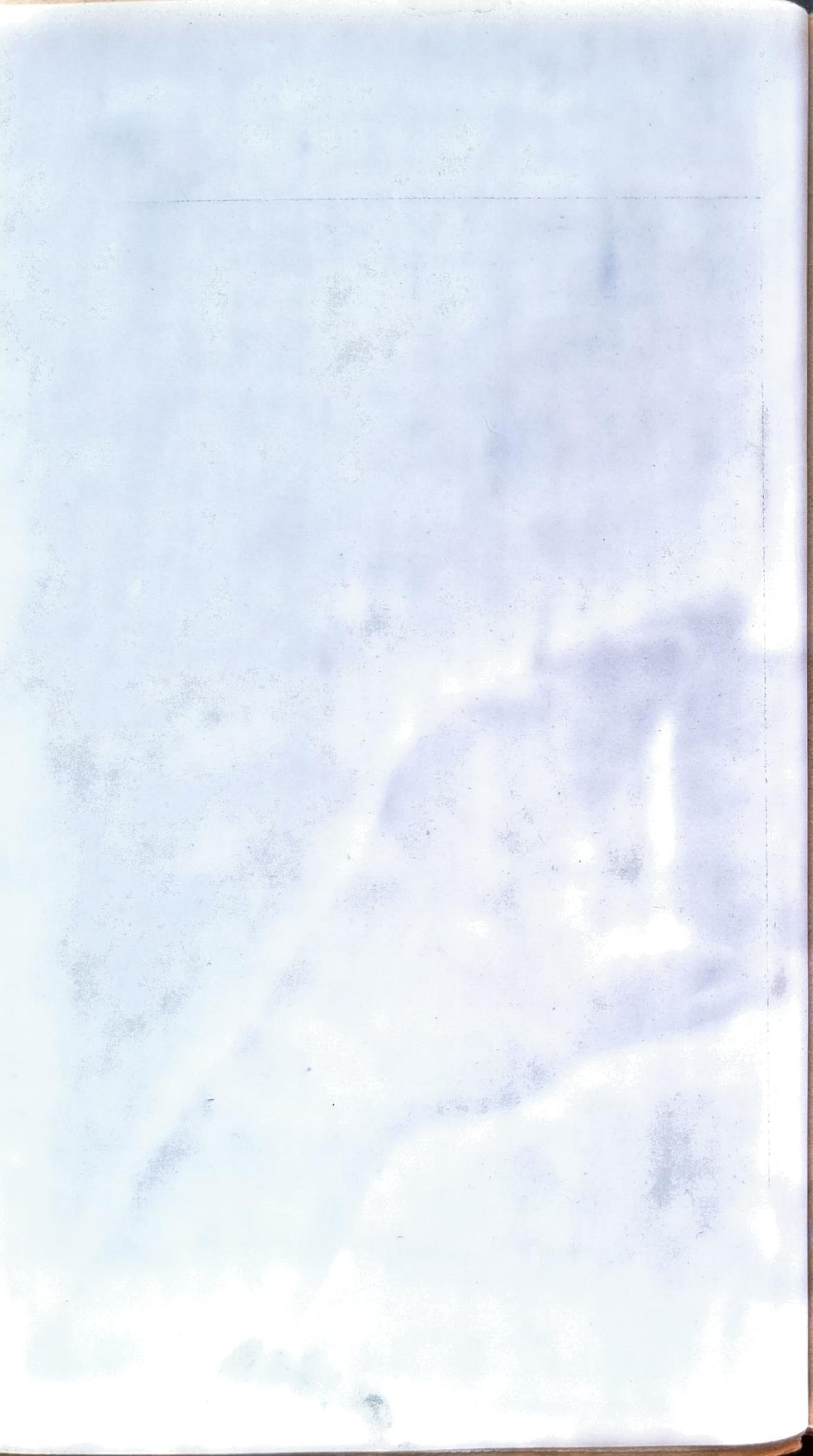
Enfin, le 18 janvier 1862, parut le *Mandement de Mgr l'Evêque de Tarbes, portant jugement sur l'apparition qui a eu lieu à la grotte de Lourdes.*

En quelques lignes, le prélat établissait d'abord le fait des apparitions divines sous les deux Testaments, signalait, dans l'histoire de l'Eglise, les apparitions de la Sainte Vierge et rapportait, en substance, le récit de l'apparition de la grotte de Lourdes. Puis, posant la nécessité de lentes études pour l'appréciation des faits surnaturels, il développait dans une discussion ample, lumineuse et irréfutable, les motifs de son jugement. Et il ajoutait :

« L'évènement dont Nous vous entretenons est, depuis quatre années, l'objet de Notre sollicitude; Nous l'avons suivi dans ses phases différentes; Nous sommes inspiré auprès de la commission composée de prêtres pieux, instruits, expérimentés, qui ont interrogé l'enfant, étudié les faits, tout examiné, tout pesé. Nous avons aussi invoqué l'autorité de la science, et Nous sommes demeuré convaincu que l'apparition est surnaturelle et divine, et que, par conséquent, ce que Bernadette a vu, c'est la Très



MGR BERTRAND-SÉVÈRE LAURENCE
Evêque de Tarbes



Sainte Vierge. Notre conviction s'est formée sur le témoignage de Bernadette, mais surtout d'après les faits qui se sont produits et qui ne peuvent être expliqués que par une intervention divine.

« Le témoignage de la jeune fille présente toutes les garanties que nous pouvons désirer. Et d'abord, sa sincérité ne saurait être mise en doute. Qui n'admire, en l'approchant, la simplicité, la candeur, la modestie de cette enfant? Pendant que tout le monde s'entretient des merveilles qui lui ont été révélées, seule, elle garde le silence; elle ne parle que quand on l'interroge; alors elle raconte tout sans affectation, avec une ingénuité touchante, et, aux nombreuses questions qu'on lui adresse, elle fait, sans hésiter, des réponses nettes, précises, pleines d'à-propos, empreintes d'une forte conviction. Soumise à de rudes épreuves, elle n'a jamais été ébranlée par les menaces; aux offres les plus généreuses, elle a répondu par un noble désintéressement. Toujours d'accord avec elle-même, elle a, dans les différents interrogatoires qu'on lui a fait subir, constamment maintenu ce qu'elle avait déjà dit, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. La sincérité de Bernadette est incontestable. Ajoutons qu'elle est incontestée. Ses contradicteurs, quand elle en a eu, lui ont eux-mêmes rendu cet hommage.

« Mais, si Bernadette n'a pas voulu tromper, ne s'est-elle pas trompée elle-même? N'a-t-elle pas cru voir et entendre ce qu'elle n'a point vu ni entendu? N'a-t-elle pas été victime d'une hallucination? — Comment pourrions-nous le croire? La sagesse de ses réponses révèle dans cette enfant un esprit droit, une imagination calme, un bon sens au-dessus de

son âge. (1) Le sentiment religieux n'a jamais présenté en elle un caractère d'exaltation ; on n'a constaté dans la jeune fille ni désordre intellectuel, ni altération des sens, ni bizarrerie de caractère, ni affection morbide qui aient pu la disposer à des créations imaginaires. Elle a vu, non pas une fois seulement, mais dix-huit fois ; elle a vu d'abord subitement, alors que rien ne pouvait la préparer à l'évènement qui s'est accompli, et durant la quinzaine, lorsqu'elle s'attendait à voir tous les jours, elle n'a rien vu pendant deux jours, quoiqu'elle se trouvât dans le même lieu et dans des circonstances identiques. Et puis, que se passait-il pendant les apparitions ? Il s'opérait une transformation dans Bernadette : sa physionomie prenait une expression nouvelle, son regard s'enflammait, elle voyait des choses qu'elle n'avait jamais vues, elle entendait un langage qu'elle n'avait jamais entendu, dont elle ne comprenait pas toujours le sens, et dont cependant elle conservait le souvenir. Ces circonstances réunies ne permettent pas de croire à une hallucination ; la jeune fille a donc réellement vu et entendu un être se disant l'Immaculée-Conception ; et ce phénomène ne pouvant s'expliquer naturellement, Nous sommes fondé à croire que l'apparition est surnaturelle.

« Le témoignage de Bernadette, déjà important par lui-même, emprunte une force toute nouvelle, Nous dirons même son complément, des faits merveilleux qui se sont accomplis depuis le premier évènement. Si l'on doit juger l'arbre par ses fruits, Nous pouvons dire que l'apparition racontée par la

(1) L'intelligence de Bernadette ne se fait bien remarquer que lorsqu'elle parle de ce qui a rapport à l'apparition.

jeune fille est surnaturelle et divine ; car elle a produit des effets surnaturels et divins. Que s'est-il passé, Nos Très Chers Frères ? L'apparition était à peine connue, que la nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair ; on savait que Bernadette devait aller pendant quinze jours à la Grotte, et voilà que toute la contrée s'ébranle ; des flots de peuple se précipitent vers le lieu de l'apparition ; on attend avec une religieuse impatience l'heure solennelle ; et pendant que la jeune fille ravie, hors d'elle-même, est absorbée par l'objet qu'elle contemple, les témoins de ce prodige, émus, attendris, se confondent dans un même sentiment d'admiration et de prière.

« Les apparitions ont cessé, mais le concours continue ; les pèlerins venus des contrées lointaines, comme des pays voisins, accourent à la Grotte ; on voit s'y presser tous les âges, tous les rangs, toutes les conditions. Et quel est le sentiment qui pousse ces nombreux visiteurs ? Ah ! ils viennent à la Grotte pour prier et demander quelques faveurs à l'Immaculée Marie. Ils prouvent, par leur attitude recueillie, qu'ils sentent comme un souffle divin qui anime ce rocher devenu désormais célèbre. Des âmes déjà chrétiennes se sont fortifiées dans la vertu ; des hommes glacés par l'indifférence ont été ramenés aux pratiques de la Religion ; des pécheurs obstinés se sont réconciliés avec Dieu, après qu'on a eu invoqué en leur faveur Notre-Dame de Lourdes. Ces merveilles de la grâce, qui portent un caractère d'universalité et de durée, ne peuvent avoir que Dieu pour auteur ; ne viennent-elles pas, par conséquent, confirmer la vérité de l'apparition ?

« Si des effets produits pour le bien des âmes

Nous passons à ceux qui concernent la santé des corps, que de nouveaux prodiges n'avons-Nous pas à raconter? On avait vu Bernadette boire et se laver dans le lieu désigné par l'Apparition, et cette circonstance avait éveillé l'attention publique. On se demandait si ce n'était pas l'indication d'une vertu surnaturelle descendue sur la fontaine de Massabielle. Dans cette pensée, des malades essayèrent de l'eau de la Grotte, et ce ne fut pas sans succès; plusieurs, dont les infirmités avaient résisté aux traitements les plus énergiques, recouvrèrent subitement la santé. Ces guérisons extraordinaires eurent un immense retentissement; le bruit s'en répandit bientôt au loin. Des malades de tous les pays demandaient de l'eau de Massabielle, quand ils ne pouvaient pas se transporter eux-mêmes à la Grotte. Que d'infirmités guéries! que de familles consolées!... Si Nous voulions invoquer leur témoignage, des voix innombrables s'élèveraient pour proclamer, avec l'accent de la reconnaissance, l'efficacité souveraine de l'eau de la Grotte. Nous ne pouvons faire ici l'énumération de toutes les faveurs obtenues; mais ce que Nous devons vous dire, c'est que l'eau de Massabielle a guéri des malades abandonnés et déclarés incurables. Ces guérisons ont été opérées par l'emploi d'une eau privée de toute qualité naturelle curative, au rapport d'habiles chimistes qui en ont fait une rigoureuse analyse. Elles ont été opérées, les unes instantanément, les autres après l'usage de cette eau deux ou trois fois répété, soit en boisson, soit en lotion. En outre, ces guérisons sont permanentes. Quelle est la puissance qui les a produites? Est-ce la puissance de l'organisme? La science, consultée à ce sujet, a répondu négativement. Ces

guérisons sont donc l'œuvre de Dieu. Or, elles se rapportent à l'apparition ; c'est elle qui en est le point de départ ; c'est elle qui a inspiré la confiance aux malades ; il y a donc une liaison étroite entre les guérisons et l'apparition ; l'apparition est divine, puisque les guérisons portent un cachet divin. Mais ce qui vient de Dieu est vérité ! Par conséquent, l'Apparition se disant l'Immaculée-Conception, ce que Bernadette a vu et entendu, c'est la TRÈS SAINTE VIERGE ! Ecrivons-nous donc : le doigt de Dieu est ici ! *Digitus Dei est hic !* (1)

« Comment ne pas admirer, Nos Très Chers Frères, l'économie de la Providence ? A la fin de l'année 1854, l'immortel Pie IX proclamait le dogme de l'Immaculée Conception. Les échos portèrent jusqu'aux extrémités de la terre les paroles du Pontife ; les cœurs catholiques tressaillirent d'allégresse, et partout on célébra le glorieux privilège de Marie, par des fêtes dont le souvenir restera à jamais gravé dans notre mémoire. Et voilà qu'environ trois ans après, la Sainte Vierge apparaissant à une enfant lui dit : *Je suis l'Immaculée Conception... Je veux qu'on élève ici une chapelle en mon honneur*. Ne semble-t-elle pas vouloir consacrer par un monument l'oracle infallible du successeur de saint Pierre ?

« Et où veut-elle que ce monument soit érigé ? C'est au pied de nos montagnes pyrénéennes, contrée où se réunissent les nombreux étrangers qui, de toutes les parties du monde, viennent demander la santé à nos eaux thermales. Ne dirait-on pas qu'elle convie les fidèles de toutes les nations à venir l'honorer dans le nouveau temple qui lui sera bâti ?

(1) Exod. chap. 8, v. 19.

« Habitants de la ville de Lourdes, réjouissez-vous ! L'auguste Marie daigne abaisser sur vous ses regards miséricordieux. Elle veut qu'à côté de votre cité on lui élève un sanctuaire où elle répandra ses bienfaits. Remerciez-la de ce témoignage de prédilection qu'elle vous donne ; et puisqu'elle vous prodigue ses tendresses de mère, montrez-vous ses enfants dévoués par l'imitation de ses vertus et votre attachement inébranlable à la Religion.

« Du reste, Nous aimons à le reconnaître, l'apparition a déjà porté parmi vous des fruits abondants de salut. Témoins oculaires de l'évènement de la Grotte et de ses heureux résultats, votre confiance a été grande, comme a été forte votre conviction. Nous avons admiré votre prudence, votre docilité à suivre Nos conseils de soumission à l'autorité civile, lorsque, pendant quelques semaines, vous avez dû cesser vos visites à la Grotte et refouler dans vos cœurs les sentiments que vous avait inspirés le spectacle qui avait si vivement frappé vos yeux pendant la quinzaine des apparitions.

« Et vous tous, Nos Bien Aimés Diocésains, ouvrez vos cœurs à l'espérance ; une ère nouvelle de grâces commence pour vous ; vous êtes tous appelés à recueillir votre part des bénédictions qui nous sont promises. Dans vos supplications et dans vos cantiques, vous mêlerez désormais le nom de Notre-Dame de Lourdes aux noms bénis de Notre-Dame de Garaison, de Poueylaün, de Héas et de Piétat.

« Du haut de ces sanctuaires sacrés, la Vierge Immaculée veillera sur vous et vous couvrira de sa protection tutélaire. Oui, Nos Très Chers Collaborateurs et Nos Très Chers Frères, si, le cœur plein de confiance, nous tenons les yeux fixés sur cette

étoile de la mer, nous traverserons, sans crainte de naufrage, les tempêtes de la vie, et nous arriverons sains et saufs au port de l'éternel bonheur.

« A CES CAUSES :

« Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Dignitaires, Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale ;

« LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ,

« Nous fondant sur les règles sagement tracées par Benoît XIV dans son ouvrage de la Béatification et de la Canonisation des Saints, pour le discernement des apparitions vraies ou fausses ; (1)

« Vu le rapport favorable qui Nous a été présenté par la Commission chargée d'informer sur l'apparition à la Grotte de Lourdes et sur les faits qui s'y rattachent ;

« Vu le témoignage écrit des docteurs médecins que Nous avons consultés au sujet de nombreuses guérisons obtenues à la suite de l'emploi de l'eau de la Grotte ;

« Considérant d'abord que le fait de l'apparition envisagé, soit dans la jeune fille qui l'a rapporté, soit surtout dans les effets extraordinaires qu'il a produits, ne saurait être expliqué que par l'intervention d'une cause surnaturelle ;

« Considérant, en second lieu, que cette cause ne peut être que divine, puisque les effets produits étant, les uns, des signes sensibles de la grâce, comme la conversion des pécheurs, les autres, des dérognations aux lois de la nature, comme les guéri-

(1) Liv. III, ch. 51.

sons miraculeuses, ne peuvent être rapportés qu'à l'Auteur de la grâce et au Maître de la nature :

« Considérant enfin que Notre conviction est fortifiée par le concours immense et spontané des fidèles à la Grotte, concours qui n'a point cessé depuis les premières apparitions et dont le but est de demander des faveurs ou de rendre grâces pour celles déjà obtenues ;

« Pour répondre à la légitime impatience de Notre Vénérable Chapitre, du clergé, des laïques de Notre diocèse et de tant d'âmes pieuses qui réclament depuis longtemps de l'autorité ecclésiastique une décision que des motifs de prudence Nous ont fait retarder ;

« Voulant aussi satisfaire aux vœux de plusieurs de Nos collègues dans l'Episcopat et d'un grand nombre de personnages distingués, étrangers au diocèse ;

« Après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit et l'assistance de la Très Sainte Vierge ;

« AVONS DÉCLARÉ ET DÉCLARONS CE QUI SUIT :

« ARTICLE 1^{er}. — Nous jugeons que l'IMMACULÉE MARIE, MÈRE DE DIEU, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabielle, près de la ville de Lourdes ; que cette apparition revêt tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.

« Nous soumettons humblement Notre jugement au jugement du Souverain Pontife, qui est chargé de gouverner l'Eglise universelle.

• • • • •
« ART. 3, — Pour Nous conformer à la volonté de la Sainte Vierge, plusieurs fois exprimée lors de

l'apparition, Nous Nous proposons de bâtir un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des Evêques de Tarbes.

« Cette construction, vu la position abrupte et difficile des lieux, demandera de longs travaux et des fonds relativement considérables. Aussi avons-Nous besoin, pour réaliser Notre pieux projet, du concours des prêtres et des fidèles de Notre diocèse, des prêtres et des fidèles de la France et de l'étranger. Nous faisons appel à leur cœur généreux et particulièrement à toutes les personnes pieuses de tous les pays qui sont dévouées au culte de l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie...

« ART. 8. — Et sera Notre présent Mandement lu et publié dans toutes les églises, chapelles...

« Donné à Tarbes... le 18 janvier 1862, fête de la Chaire de Saint Pierre à Rome.

« *Signé* : † BERTRAND-SÉVÈRE,

« Evêque de Tarbes »

*
* *

Le jugement doctrinal de l'évêque de Tarbes eut un grand retentissement et fut accueilli partout avec des transports d'allégresse. La fibre nationale se réveilla quand on eut l'assurance que la Reine du ciel, dans son corps glorieux, était venue, encore une fois, visiter son vieux Royaume des Gaules. C'était un événement d'heureux présage, car la Vierge avait apparu à Bernadette le sourire sur les lèvres, et déjà de ses mains maternelles étaient tombées les prémices de ses insignes bienfaits. Dès que l'on

apprit, par la voix de l'évêque, que la Dame de Massabielle réclamait une chapelle et qu'elle désirait qu'on vint en procession, un cri spontané de générosité et de tendresse filiale sortit de toutes les poitrines françaises. « Quoi, Mère ! disait-on de toutes parts, vous, la Reine du ciel et la Souveraine du monde, vous vous bornez à nous demander une humble chapelle ? Vous ne reconnaissez donc plus les fils aînés de l'Eglise et les descendants des croisés ? Non, non, il n'en sera pas ainsi ; c'est un temple digne de vous, que nous aurons l'honneur insigne de vous offrir. Vous nous invitez ensuite à venir vous visiter dans la demeure rustique que vous vous êtes choisie dans nos montagnes. O Mère, aviez-vous besoin de le dire, et ne vous apecevez-vous pas que nous sommes déjà debout et que la France entière est prête à s'ébranler pour aller recevoir les bénédictions de votre cœur maternel ? »

La France chrétienne, en effet, demeura fidèle à ses engagements. Avec un élan spontané, les bourses se délièrent et des aumônes abondantes arrivèrent à Lourdes pour l'érection du sanctuaire réclamé par l'Immaculée Conception. Quant à la seconde promesse, on sait comment elle a été acquittée. Qui pourrait compter aujourd'hui les foules innombrables qui ont passé devant le rocher béni et privilégié de la colline de Massabielle ?

X

BERNADETTE APRÈS LES APPARITIONS

I. — SÉJOUR DANS LA FAMILLE. — LA FAMILLE SOUBIROUS

Après la période des apparitions, Bernadette rentra dans les habitudes de sa vie ordinaire, ne soupçonnant même pas que l'évènement qui venait de la mettre en relief pût lui attirer un hommage ou une attention quelconque. Tandis que d'un bout de la France à l'autre, et jusque dans les contrées lointaines, des milliers et des milliers de voix redisaient le nom de l'heureuse enfant, elle seule parut s'ignorer et ne pas comprendre qu'on pût s'intéresser à sa chétive personne. Afin de la préserver des atteintes de l'orgueil, la Providence, qui veillait sur elle, se plut à lui laisser son intelligence toute modeste, sa pauvreté et jusqu'à son asthme tenace. Bernadette reprit donc le cours ordinaire de son existence en demeurant toujours l'humble fille des Soubirous, la candide et innocente bergère de Bartrès.

Comme avant les apparitions, on la voyait passer, chaque matin, se rendant à l'école, portant un pauvre cabas mal joint, au fond duquel on apercevait pêle-mêle son bas à tricoter, son croûton de pain noir et son alphabet racorni. Aux récréations du préau de l'Hospice, elle se mêlait aux jeux avec un abandon charmant, riait, chantait, sautillait avec ses jeunes compagnes. Quand vint le moment

de se préparer à la première communion, rien de saillant ne distingua Bernadette des autres enfants. Comme ces dernières, elle avait tour à tour ses distractions et ses recueils, ses étourderies et ses ferveurs. Auprès du confessionnal, sans être dissipée, elle ne prenait point des airs confits. En toutes choses, en un mot, elle allait à Dieu tout naturellement, c'est-à-dire avec l'abandon de son innocence et la confiante familiarité de son cœur aimant.

Bernadette s'approcha pour la première fois de la Table sainte, le 3 juin 1858, à la chapelle de l'Hospice, où elle avait été instruite de ses devoirs religieux. A l'occasion de cette douce et sainte fête, on espérait à Lourdes que la petite voyante serait favorisée d'un de ces ravissements angéliques qui faisaient l'admiration des foules aux roches Massabielle. Il n'en fut rien. Bernadette, les mains jointes, s'avança vers l'autel, reçut son Dieu dans son cœur virginal et revint à sa place, sans donner d'autre signe que celui d'une immense et profonde félicité. A la Grotte, Bernadette remplissait une mission; ici, elle accomplissait un acte grandiose sans doute, et à nul autre comparable, mais un acte de la vie privée.

A quelque temps de là, l'abbé Peyramale racontait néanmoins qu'un certain dimanche, pendant qu'il distribuait la sainte communion dans l'église paroissiale, son attention avait été attirée par un nimbe de lumière brillant sur la tête d'une jeune fille à genoux. Il avait regardé... C'était Bernadette.

Dans la visite que nous fit l'heureuse enfant à

l'occasion de sa première communion, ma sœur lui demanda :

« Dis-moi, Bernadette, qu'est-ce qui t'a rendue le plus heureuse, ou de recevoir le bon Dieu, ou de converser à la Grotte avec la Sainte Vierge? »

Bernadette hésita un moment, puis elle répondit :

« Je ne sais ; ces choses-là vont ensemble et ne peuvent pas être comparées. Ce que je sais, c'est que j'ai été bien heureuse dans les deux circonstances. »

Le mot que je viens de rapporter me remet en mémoire une foule de réponses faites par Bernadette au cours de ses entretiens familiers avec nous. Ces réponses, échappées spontanément de sa bouche, caractérisent cette enfant et relèvent la saveur de certains détails consignés dans mes récits précédents. Je vais en citer quelques-unes au hasard de la plume, regrettant de ne pouvoir les reproduire dans la pittoresque expression du patois que parlait si bien Bernadette.

Mais, tout d'abord, je dois faire connaître que, vers la fin des apparitions, nous cherchâmes, ma sœur et moi, à attirer la voyante à notre domicile, afin d'obtenir d'elle des renseignements intimes sur tout ce qui s'était passé à la Grotte. Elle vint d'abord à nous avec timidité et réserve ; mais bientôt, encouragée par nos franches et cordiales sympathies, elle s'abandonna à sa nature expansive, et devint notre petite et familière amie. Pendant près de deux ans, sinon tous les jours, du moins à intervalles rapprochés, nous eûmes sa visite et pûmes lire dans son âme, aussi pure et aussi transparente que le cristal.

Au risque de me répéter, j'ajouterai que Bernadette, dans les sujets ordinaires de la conversation, ne montrait qu'une intelligence assez bornée ; mais il n'en était pas de même quand on lui parlait de la Grotte et des faits qui s'y rattachaient. Alors elle n'était plus elle-même et répondait avec un charme et un à-propos qui ravissaient ses interlocuteurs. Et maintenant citons.

*
* *

Un jour qu'elle causait avec nous, au salon, je lui adressai cette question :

« Dis-moi, Bernadette, est-ce que la Dame de la Grotte te parle français, ou bien patois ?

— Oh ! patois !...

— Bah !... tu veux qu'une dame d'un rang si élevé sache parler patois ?

— Mais oui !... »

Puis avec fierté :

« Et le patois de Lourdes, encore, qu'elle parle !
(tournure patoise.)

*
* *

Un autre jour, à propos de la promesse de bonheur que lui avait faite la Vierge, un missionnaire de Garaison (1) voulut savoir ce qu'en pensait la voyante, et lui fit devant nous cette observation :

« Puisque la Dame t'a promis de te rendre heureuse dans l'autre monde, tu n'as plus à t'inquiéter de rien, et tu peux te reposer tranquillement sur cette promesse.

— Ho ! ho ! monsieur le curé, comme vous y allez !

(1) Le P. Vignes.

Je serai heureuse, oui ; mais attention ! si je fais comme il faut et si je marche droit mon chemin. »

* *

Dans une autre circonstance, parlant à Bernadette des secrets que lui avait confiés la Vierge, je lui dis :

« Es-tu bien sûre que les secrets ne soient connus que de toi seule ? C'est que nous étions aussi bien près de la Dame, et alors tu conçois ?

— Oh ! je suis bien sûre que vous ne les avez pas entendus, parce que cela ne se passait pas comme lorsque nous causons ici.

— Que veux-tu dire ?

— Lorsque la Sainte Vierge me confiait les secrets, elle me parlait par ici, et non par les oreilles ; et en disant « par ici », Bernadette indiquait la région du cœur.

— Je ne te comprends pas.

— Ni moi je ne sais me faire comprendre. Tenez, pour tous ceux qui étaient autour de moi à la Grotte, c'était comme si une personne se trouvait à cent pas de nous : cette personne verrait bien que nous parlons, mais elle n'entendrait pas ce que nous disons. (1)

— Bah ! tu n'es qu'une radoteuse, »

Et l'enfant, sans insister, se mettait à sourire.

* *

En nous donnant les détails de l'apparition du 18 février, Bernadette nous disait :

(1) Le langage de Bernadette, en cette circonstance, ressemblait beaucoup à celui de sainte Thérèse parlant de ses extases.

« La Dame me pria de venir pendant quinze jours à la Grotte... »

Je l'interrompis :

« Cite-nous les paroles mêmes de la Dame.

— La Dame me dit : Voulez-vous avoir la bonté... et s'arrêtant à ce mot, confuse et la tête baissée, l'enfant ajouta : La Vierge me dit *vous !...* »

*
* *

Durant la période aiguë des oppositions administratives, revenant un jour du dehors, je trouvai Bernadette en conversation avec ma sœur.

« Tu ne sais pas ? lui dis-je ; il paraît que maintenant on connaît toutes tes supercheries, et que l'on ne songe à rien moins qu'à te mettre en prison. De plus, comme en certaines circonstances j'ai voulu te soutenir, on ajoute que je pourrais bien te suivre... »

Comprenant la plaisanterie, Bernadette se leva d'un air enjoué :

« Oh ! la bonne affaire que ça serait pour moi !... D'abord, je ne coûterais rien à mes parents, et puis vous seriez là, juste à point, pour m'apprendre à lire et à réciter mon catéchisme, comme on fait à l'Hospice. »

*
* *

« Dis-moi, Bernadette, lui demanda un jour ma sœur : est-ce que la Vierge, quand nous étions à la Grotte, ne regardait que toi seule ?

— Oh ! si ! Elle regardait tout le monde, et même avec beaucoup d'affection. Parfois, elle semblait considérer les personnes une à une, et pour

certaines, son regard s'arrêtait sur elles comme quand on retrouve un ami. »

*
* *

Le jour où les membres de la Commission nommée par l'Évêque se transportèrent à la Grotte, le président adressa à Bernadette cette question :

« Vous venez de nous raconter qu'au moment de la découverte de la source vous aviez mangé un brin d'herbe. Pourquoi cela ? »

— Je ne sais, la Dame m'y a poussée et me l'a fait comprendre.

— Mais, mon enfant, il n'y a que les animaux qui mangent de l'herbe crue ?

— Oh ! pour cela, monsieur l'abbé, vous vous trompez ; nous mangeons bien, nous, des salades crues. Il est vrai, continua-t-elle en souriant, que nous y ajoutons un peu d'huile et de vinaigre. »

Je m'arrête, car, si je voulais rappeler toutes ses reparties intéressantes, cela me mènerait trop loin.

*
* *

J'ai dit, en commençant ce chapitre, que Bernadette, après les apparitions, était revenue à ses occupations habituelles. On l'aura compris, je n'ai voulu marquer par là que la grande modestie et la simplicité de la voyante ; mais la renommée, qui déjà s'était attachée à elle, devait nécessairement modifier les conditions de son existence obscure et paisible. Nul étranger, en effet, ne voulait plus traverser Lourdes sans avoir vu et entendu la petite privilégiée de Marie. Aux heures de halte des voitures qui se rendaient à Cauterets, à Saint-Sauveur

ou à Barèges, une véritable procession s'établissait vers la demeure des Soubirous. Quand Bernadette ne s'y trouvait pas, tous les voyageurs se dirigeaient à pas précipités vers l'hospice. Il serait difficile de dire les sujétions et les ennuis de la pauvre enfant durant les trois ou quatre années qui suivirent les apparitions. Rentrée chez elle après les classes, c'est à peine si elle trouvait le temps de prendre son repas. Pendant qu'elle se trouvait à la salle d'école, la sonnette était sans cesse agitée. Dix fois, vingt fois par jour, elle était obligée de commencer et de recommencer son récit. A certains moments, à bout de forces et suffoquée par son athsme, elle ne donnait plus signe d'émotion, et racontait les plus belles scènes des apparitions comme une leçon apprise. Sans tenir compte de son état d'abattement, les femmes en particulier, se cramponnaient à elle avec une ténacité désespérante. Les unes lui demandaient un souvenir ; les autres lui présentaient des chapelets à toucher ; il y en avait qui tombaient à genoux et lui demandaient une bénédiction. Au milieu de toutes ces obsessions, Bernadette demeurait doucement souriante, et pour se défendre, elle employait souvent les mots les plus heureux. A l'occasion d'une bénédiction sollicitée avec insistance par une visiteuse l'enfant répondit :

« Mais vous voyez bien, ma pauvre femme, que je ne porte pas l'étole ; attendez au moins que l'évêque m'ait délégué ses pouvoirs. »

* * *

Une dernière épreuve, la plus pénible pour elle, attendait Bernadette à la fin des audiences qu'elle

était obligée de donner. L'état de détresse où se trouvait la famille Soubirous n'était plus un mystère pour personne. Avant de s'éloigner de Bernadette, chacun voulait lui laisser un gage de sa sympathique commisération. Celle-ci refusait avec humilité, mais non sans faire comprendre qu'il était inutile d'insister. Prières, ruses, violences même étaient employées pour vaincre les délicatesses de l'enfant.

Rien ne pouvait l'ébranler, et, quoique souvent à bout de forces, Bernadette sortait toujours victorieuse de ces sortes d'assaut.

Voici deux faits particuliers dont je peux personnellement rendre témoignage :

Un jour, une dame étrangère, aux manières distinguées, vint frapper à notre porte pour nous demander à voir la petite héroïne de la Grotte, qui se trouvait en ce moment avec nous. Nous lui donnâmes accès dans la maison, et nous la mîmes en rapport avec notre chère visiteuse. Elle se confondit en remerciements et manifesta une grande joie en voyant qu'elle pouvait s'entretenir en toute liberté avec celle qui avait reçu les sourires de la Vierge. Elle la fit parler, et demeura plus d'une heure suspendue à ses lèvres. Quand l'étrangère se disposa à partir, avec la délicatesse de ceux qui savent donner, en embrassant l'enfant, elle glissa furtivement un rouleau sous les plis de son tablier. Comme si un charbon ardent était tombé sur elle, Bernadette se leva d'un bond et laissa tomber le cadeau de la dame. Confuse de son mouvement, elle ramassa le rouleau d'or et le remit gentiment à la charitable étrangère. Aucune supplication ne put la décider à prendre ce trésor.

Quelques jours plus tard, — ceci se passait au presbytère de la paroisse, — l'évêque de Soissons, se rendant aux eaux de Cauterets ou de Barèges, s'arrêta à Lourdes pour s'informer des événements de la Grotte. Il vit Bernadette et eut avec elle une longue conversation. Comme Mgr Thibaud, il fut profondément impressionné des récits de la voyante. Vers la fin de l'entrevue, l'évêque tira de sa poche un chapelet à chaîne d'or et l'offrit à l'enfant.

— « Oh ! il est trop beau pour moi, s'écria Bernadette ! Je vous remercie, Monseigneur, mais je ne peux pas l'accepter.

— Remarquez, ma fille, dit le prélat avec une affectueuse bienveillance : mon cadeau n'est pas aussi désintéressé que vous le supposez ; car en vous donnant mon chapelet, j'avais l'intention de vous demander le vôtre.

— Oh ! qu'à cela ne tienne, » répondit l'enfant. Et aussitôt avec une grâce charmante, elle tira son modeste chapelet et le remit entre les mains de son illustre interlocuteur. Celui-ci eut beau prendre mille détours ; il dut quitter Lourdes sans avoir pu faire accepter son chapelet, mais il emportait celui de Bernadette.

Bien des gens, à Lourdes, ont cru dans le temps que l'un des secrets confiés par la Vierge à Bernadette était une recommandation expresse de n'accepter aucune offre d'argent ou de quoi que ce fût, à l'occasion des choses de la Grotte. J'ignore jusqu'à quel point était fondée la croyance populaire ; car, comme on le sait, la voyante s'en est allée au ciel emportant avec elle les confidences de la céleste Dame. Ce que je peux assurer, c'est qu'il

lui a fallu une force d'âme surhumaine pour résister aux assauts de la charité, et que, si réellement il y a eu défense de rien accepter, jamais consigne n'a été mieux observée.

Un exemple plus héroïque encore, et qui montre jusqu'à quel point peut s'élever la délicatesse chrétienne, était donné par le père et la mère de Bernadette. Dans les temps qui avaient précédé les apparitions, les deux époux Soubirous s'en allaient tous les matins au travail qui leur était offert au dehors, et, à force de dévouement, ils parvenaient, au jour le jour, à gagner de quoi subsister, eux et leur nombreuse famille. Du jour où les événements de la Grotte eurent mis Bernadette en évidence, les conditions d'existence de la famille furent aggravées, et de mauvaises qu'elles étaient, elles devinrent critiques. Les Soubirous avaient leur maison continuellement envahie par la foule, et ne pouvant se livrer à leurs occupations ordinaires d'une manière suivie, ils étaient souvent aux prises avec la faim. L'état de dénuement du malheureux ménage inspirait déjà la compassion ; mais les figures hâves qui s'y montraient provoquaient un sentiment plus pénible. Après avoir donc satisfait leur pieuse curiosité auprès de la voyante, les âmes charitables eussent voulu soulager tant de misère. On connaît déjà les efforts qui étaient tentés pour forcer la délicatesse de Bernadette. Quand ces efforts avaient échoué, les visiteurs se tournaient vers le maître et la maîtresse de la maison, espérant que ceux-ci feraient meilleur accueil à leurs libéralités. Ils se trompaient ; le père et la mère Soubirous opposaient les mêmes résistances que leur fille, et ne se laissaient ébranler par aucune considération. Quelque-

fois il arrivait que certaines personnes généreuses ne pouvaient se résigner à ces refus. Agissant alors au sens de l'Évangile, elles feignaient l'indifférence : puis, au moment opportun, elles déposaient leurs offrandes à la dérobée, soit sur un meuble, soit sur une étagère. C'était peine perdue : les Soubirous mettaient autant de zèle à déjouer les industries de la bienfaisance qu'on en met ailleurs à se garder des surprises du vol. Tout le monde put se convaincre alors de la fausseté de l'imputation portée contre les anciens meuniers, de faire un trafic cupide des divagations mystiques accréditées par leur fille.

Une pensée pénible comme un remords assombrissait néanmoins les figures en ville et y oppressait les cœurs. Parce que la famille Soubirous était inébranlable dans sa délicatesse, fallait-il la laisser dépérir dans les affres de la misère ? Ce désolant problème, malgré les plus ingénieux efforts de la charité, demeura sans réponse durant plusieurs années.

La position déjà lamentable des Soubirous paraissait ne pouvoir plus s'aggraver, et cependant une épreuve plus cruelle que les précédentes allait encore fondre sur la malheureuse famille. Aux premiers jours du mois de décembre 1866, l'épouse dévouée de François Soubirous, celle en qui se concentraient toutes les affections du foyer, atteinte d'une maladie subite et très grave, s'éteignait doucement, le 8 décembre 1866. en la fête même de l'Immaculée-Conception, après quatre ou cinq jours de souffrance. (1) La douleur des enfants fut bien

(1) Bernadette aimait à se rappeler cette heureuse coïncidence et y trouvait une grande consolation. A l'heure même où s'éteignait la mère de Bernadette, on chantait, pour la première fois, dans la chapelle de la crypte, les vêpres de l'Immaculée-Conception.

amère, on le conçoit; mais le pauvre malheureux père, frappé comme d'un coup de foudre, tomba dans une sorte de prostration hébétée. Il demeura quelque temps sous le poids de cette accablante torpeur; puis, d'instinct, se rappelant que ses bras étaient encore nécessaires aux petits êtres qui l'entouraient, il fit effort sur lui-même, et reprit le travail pour donner du pain à sa jeune famille.

Personne plus que le vénérable abbé Peyramale ne souffrait à Lourdes de la misère et des malheurs de la famille Soubirous. Persuadé, comme la plupart de ses paroissiens, que l'infortuné ménage ne résistait aux offres de secours que par obéissance à des injonctions secrètes venues de la Grotte, le bon pasteur priait avec instance la Mère des miséricordes de vouloir bien adoucir la sévérité de ses ordres. Enfin, après avoir longtemps attendu, il crut reconnaître dans une circonstance fortuite une réponse du ciel à ses pressantes supplications.

Un jour que le charitable doyen traversait les bas quartiers de la ville, il apprit par hasard que le moulin Lacadé, sur le ruisseau de Lapaca, était à vendre, et que le propriétaire de l'immeuble cherchait un acquéreur. Cette nouvelle fut pour lui comme un trait de lumière. A l'instant sa pensée se porta sur le malheureux père de Bernadette. Celui-ci avait repris, depuis quelques années, son ancienne profession de meunier, parce que cette profession répondait mieux à ses goûts et qu'elle facilitait, à lui et à sa femme, les moyens de surveiller et de nourrir leurs enfants; mais il ne réussissait pas à acquitter les termes de ses loyers. Le zélé pasteur, sans perdre une minute, alla s'adjoindre le supérieur de la Grotte, le R. P. Sempé, et, quelques

heures plus tard, les deux voyageurs se trouvaient en présence de l'évêque de Tarbes. Mgr Laurence connaissait depuis longtemps la profonde misère dans laquelle vivaient les parents de Bernadette. Aussi, quand il eut appris l'objet de la démarche des deux visiteurs, il fut d'avis qu'il fallait négocier sans retard l'achat de l'usine. Il s'engageait à pourvoir lui-même à la dépense. Le traité fut conclu, et par acte du 29 août 1867, passé devant M^e Daléas, notaire à Tarbes, François Soubirous, le père de la voyante, était constitué propriétaire du moulin Lacadé. A partir de ce moment, la famille Soubirous ne fut plus exposée aux privations des temps passés, et, sauf le grand vide laissé par la mort de la mère, elle vécut relativement heureuse.

Tout le monde applaudit à Lourdes à la généreuse initiative de l'abbé Peyramale, et tint compte au bon doyen du service rendu aux Soubirous comme d'un service d'ordre public rendu à la ville.

XI

BERNADETTE APRÈS LES APPARITIONS (SUITE)

II. — BERNADETTE A L'HOSPICE DE LOURDES

Bernadette avait déjà quitté Lourdes depuis plus d'un an : la mort de sa mère était survenue quatre mois après son départ pour Nevers.

Pour compléter sa biographie, il me faut repren-

dre les faits de plus haut et remonter jusqu'au temps où elle habitait encore avec ses parents.

A cette époque, une préoccupation pénible obsédait les parents de Bernadette. Celle-ci, malgré les soins dont elle était entourée, continuait à demeurer languissante et chétive. Longtemps le père et la mère avaient espéré qu'après avoir traversé l'âge où l'économie organique subit une crise, l'enfant se fortifierait. Il n'en fut rien.

Bernadette ne paraissait pas faire attention à son état de santé : tous les jours, comme d'habitude, elle continuait à se rendre en classe ; puis, quand les circonstances le lui permettaient, elle se drapait dans son capulet, et allait prier à la Grotte. Elle passa ainsi quelque temps à Lourdes, sans que rien de saillant fût à noter dans son existence.

Les sœurs de l'hospice de Lourdes s'étaient fortement attachées à leur élève. Les qualités aimables de l'enfant, son air d'innocence, les souvenirs ineffables qu'elle rappelait, forçaient les sympathies. Déjà les bonnes religieuses avaient remarqué avec inquiétude que la complexion de Bernadette se détériorait de jour en jour davantage. Elles attribuaient la marche envahissante du mal à l'insuffisance de soins. Partant de cette pensée, et s'abandonnant à l'élan de leur cœur, les bonnes sœurs résolurent d'appeler l'enfant sous leur toit hospitalier. Après avoir obtenu la permission de leurs supérieures, elles allèrent trouver les parents de Bernadette, et, ne traitant la question qu'au point de vue hygiénique, elles leur représentèrent la nécessité qu'il y avait de déplacer la petite malade.

Elles s'offrirent à la recevoir chez elles et à la soigner comme leur fille. Les Soubirus acceptèrent

avec reconnaissance les avances qui leur étaient faites, et Bernadette suivit les sœurs. La séparation se fit sans les tristesses habituelles, car l'enfant ne s'éloignait de la maison parternelle que de quelques centaines de pas : d'ailleurs il était bien entendu qu'elle aurait toute facilité d'aller revoir sa famille à peu près chaque jour.

Dans le mois de juillet 1860, Bernadette entra à l'hospice de Lourdes à titre de malade indigente, mais, en réalité, elle ne fut pas soumise au régime des invalides et des pauvres. Elle était pour les sœurs un dépôt sacré, et la supérieure de la maison, s'inspirant de cette considération, la fit installer dans une chambre à part, bien riante et bien saine, et lui assigna une place de choix à la table des pensionnaires de l'école.

Malgré les attentions délicates et dévouées que l'on eut pour elle, Bernadette n'alla pas mieux, au contraire. Quelque temps après son arrivée à l'hospice, elle éprouva une crise si forte, que l'aumônier, M. l'abbé Pomian, se crut obligé de lui administrer les derniers sacrements. Les médecins de la localité, appelés en toute hâte, furent unanimes à déclarer que la jeune fille était perdue sans ressources. En désespoir de cause, ils prescrivirent néanmoins un remède énergique, qui pouvait produire une certaine réaction. Après leur départ, les sœurs qui entouraient Bernadette lui firent prendre une cuillerée de l'eau de la Grotte. A l'instant la malade recouvra la parole, et presque sans transition elle se sentit guérie. Les sœurs se mirent à crier au miracle, et les habitants de Lourdes en prolongèrent l'écho. Y eut-il réellement miracle en cette circonstance ? C'est ce dont il est permis de douter ; car Bernadette,

plus tard, fut soumise aux mêmes épreuves, suivies des mêmes relèvements spontanés.

En appelant près d'elles la petite privilégiée de Marie, les religieuses de l'hospice avaient espéré la délivrer des visites importunes qui venaient l'obséder et lui enlever ses forces. Encore, sous ce rapport, les bonnes sœurs n'avaient compté qu'avec leur cœur et non avec les exigences tenaces du public. Elles résistaient, autant qu'il était en leur pouvoir, aux demandes d'audience qui leur étaient faites ; mais généralement les visiteurs se recommandaient de personnages ou de titres si puissants, qu'à la fin elles étaient obligées de céder. Bernadette avait fait abandon complet de sa volonté, et, se souvenant des bontés de la Vierge, elle se montrait à tous également souriante. Elle racontait simplement ce qu'elle avait vu, ce qu'elle avait entendu, sans rien ajouter, sans rien retrancher. Si quelqu'un faisait mine de ne pas croire ou présentait quelque objection oiseuse, l'enfant répondait d'un ton aimable :

« Oh ! je ne suis pas savante, moi, pour discuter. Je vous ai dit ce qui s'est passé à la Grotte ; examinez vous-même ce qu'il faut en penser. »

A l'extérieur, dans ces colloques, Bernadette semblait heureuse ; au fond, quand la conversation dégénérait en passe-temps ou en réflexions futiles, la pauvre enfant était à la torture. Un mot d'elle fera comprendre les lassitudes morales et physiques qu'elle éprouvait dans ces sortes d'entretiens. Un jour qu'elle était prise par l'une des indispositions qui lui étaient familières, une dame de Lourdes vint la trouver dans son lit :

« Te voilà donc toujours souffrante, ma chère

Bernadette ? lui dit la dame en entrant. Mon Dieu, ma pauvre enfant, que je te plains !

— Ne me plaignez pas tant, répondit gaiement la malade, j'ignore si j'ai grand profit à vivre avec la fièvre ; mais, en tout cas, je préfère cela aux séances du parloir.

— Il faut te rappeler, ma fille, que tu remplis un devoir imposé par la Vierge.

— Oh ! ce devoir, je le remplis avec joie ; mais tenez, il y a des gens qui viennent me voir et m'entendre, comme ils vont voir et entendre certaines bêtes curieuses dans une ménagerie. »

Bernadette franchit la dix-huitième et la dix-neuvième années de son âge dans des alternatives de santé bonnes et mauvaises. Durant cette période, elle grandit un peu et apprit, non sans peine, à lire et à écrire. Elle vivait heureuse, au jour le jour, ne se préoccupant nullement de son avenir.

Dans l'année 1863, Mgr Forcade, évêque de Nevers et supérieur général des Dames de la Charité de cette ville, vint à Lourdes visiter les sœurs de l'Hospice, qui relevaient de son obéissance. Après avoir salué et béni la communauté, il s'empressa de demander à la supérieure des nouvelles de Bernadette. Quelques minutes après, faisant l'inspection de l'établissement, il la trouva, occupée à éplucher des légumes, à l'office. Il fut charmé du regard doux et modeste de la jeune cuisinière et lui adressa en passant quelques paroles bienveillantes.

Quand le soir fut venu, il la fit appeler au salon de réception et la pria de lui raconter les merveilles dont elle avait été l'heureux témoin. Mgr Forcade

était déjà gagné à la cause des apparitions depuis la décision doctrinale de l'évêque de Tarbes ; mais lorsqu'il eut entendu Bernadette, il devint enthousiaste. Un moment de silence suivit la narration de la voyante, et l'on pouvait s'apercevoir que l'évêque poursuivait une idée fixée dans son esprit. Le prélat réfléchissait, en effet, et se demandait avec anxiété ce qu'allait devenir la fleur d'innocence qu'il avait devant lui, si cette fleur était transplantée sans protection dans l'atmosphère corrompue du monde. La préoccupation dont il était assailli se traduisit bientôt dans ses paroles. Levant la tête, il dit à Bernadette :

— « Oui, ma fille, vous avez reçu de grandes grâces de la part de la sainte Vierge ; maintenant, que comptez-vous faire pour reconnaître ces faveurs ? »

— Monseigneur, je n'ai jamais songé qu'à faire ce que je fais déjà ici, c'est-à-dire travailler et prier avec les chères sœurs.

— Remarquez, ma pauvre enfant, que vous n'êtes ici qu'à titre provisoire et que les bonnes sœurs ne pourront vous garder que pour un temps limité.

— Mais si elles me prennent pour servante ?

— Elles ne le peuvent pas, car les servantes de l'Ordre sont liées par des vœux, et vous ne l'êtes pas. »

Bernadette baissa la tête.

— « Voyons, ma fille, reprit l'évêque, ouvrez-moi bien votre cœur ; ne vous est-il jamais venu dans la pensée d'entrer dans la congrégation des bonnes sœurs qui vous soignent ? »

— Non, Monseigneur, ou si j'y ai jamais pensé, c'était pour me dire que cela n'était pas possible.

— Comment cela ?

— Parce que je suis trop ignorante et que je n'ai pas de fortune.

— Il est vrai, continua l'évêque, qu'en règle générale on exige une dot et une certaine instruction; mais quand nous nous trouvons en face d'une vraie vocation, nous savons faire fléchir la règle.

— Je crois comprendre votre pensée, monseigneur, et je vous en remercie; mais avant de m'engager je désire réfléchir longuement.

— Oh! Dieu me garde, mon enfant, de provoquer en vous une résolution précipitée. Ce que j'ai voulu vous dire, c'est d'examiner au fond de votre conscience ce que la Vierge attend de vous. Priez cette bonne Mère de vous éclairer, suivez ses inspirations; puis, si un véritable attrait vous incline vers le cloître, c'est-à-dire vers une vie d'immolation, écrivez-moi, et, de mon côté, j'examinerai devant Dieu ce qu'il convient de faire. »

La séance fut levée.

L'invitation de l'évêque de Nevers ne parut modifier en rien la conduite extérieure de Bernadette. Celle-ci continuait à aller et venir comme d'habitude et ne remplissait ses devoirs religieux ni avec plus de zèle, ni avec plus de ferveur. Défense, du reste, avait été faite aux religieuses de la pressentir sur ses projets d'avenir ou de peser sur sa détermination. Tandis que tout le monde supposait que Bernadette ne consentirait jamais à s'éloigner de la Grotte, un travail intérieur s'opérait en elle et la prédisposait à la vie d'abnégation. Après un an de méditations et de prières, Bernadette fit demander une audience particulière à la Mère supérieure de la maison.

« Ma mère, lui dit-elle d'un ton grave, j'ai lon-

guement réfléchi, devant Dieu et la sainte Vierge, sur les paroles qui me furent adressées, vous vous en souvenez sans doute, par Mgr l'Evêque de Nevers. Aujourd'hui mon parti est pris, et si la chose est faisable et que je n'en sois pas trop indigne, je vous prie d'écrire à Sa Grandeur que je désire vivre et mourir sous le voile des religieuses dont il a la direction.

— Ah! béni soit ce jour! s'écria la supérieure, en embrassant Bernadette et en l'arrosant de ses larmes. Depuis longtemps, je priais secrètement avec vous, et depuis longtemps j'attendais cette heure fortunée. Oui, oui, ma chère Bernadette, nous serons tout heureuses de vous recevoir parmi nous, et n'êtes-vous pas déjà notre fille bien-aimée?.... »

A quelques jours de là, en effet, Mgr Forcade informait la supérieure de l'hospice que les portes du noviciat de la maison-mère de St-Gildard, à Nevers, étaient ouvertes à la privilégiée de la Vierge, et qu'il autorisait deux sœurs de Lourdes à venir accompagner la postulante.

La Vierge Immaculée voulut-elle que Bernadette demeurât encore son apôtre à la Grotte? Se proposait-elle de prouver que sa petite messagère, en entrant au couvent, n'avait obéi à aucune contrainte, ni cédé à aucun entraînement? Toujours est-il que la jeune aspirante fut assaillie d'une foule de maladies successives qui la retinrent à Lourdes jusqu'à l'été de 1866. Durant cette période d'attente, et lorsque sa santé le lui permettait, elle suivait avec beaucoup de ferveur les exercices de la communauté et commençait à se préparer à la vie religieuse.

Enfin arriva le moment où Bernadette dut se détacher de sa famille, de la Grotte, des bonnes sœurs

qui l'avaient élevée. Un cruel et terrible déchirement allait se faire dans son âme.

La veille de son départ, elle se rendit à sa Grotte bien-aimée de Massabielle, accompagnée de deux ou trois religieuses de l'hospice. A la vue de ces lieux bénis, sa poitrine se gonfla. Bientôt elle éclata en sanglots, et un torrent de larmes coula de ses yeux : elle se prosterna la face contre terre. Un cri intraduisible s'échappa en même temps de ses lèvres et de son cœur :

« O ma mère ! ma mère ! comment pourrais-je vous quitter ! »

Elle voulait prier, mais la pauvre enfant était anéantie, et le chapelet demeurait immobile dans ses mains. Elle s'approcha du rocher au-dessus duquel se trouve la niche, et, à différentes reprises, elle y colla ses lèvres, comme si elle eût voulu y laisser l'empreinte de son âme. Elle revint se placer à genoux en dehors de la Grotte et se mit à regarder d'un œil ardent la niche où elle avait contemplé la Reine du ciel. Hélas ! la figure aimée qui l'illuminait autrefois de ses sourires n'était plus là, et Bernadette se répandait de nouveau en torrents de larmes.

Les sœurs crurent qu'il était prudent de l'arracher à cette scène de désolation. Elles s'approchèrent doucement et lui dirent qu'il était temps de s'éloigner.

« Oh ! de grâce, s'écria-t-elle d'un air suppliant, c'est pour la dernière fois !... Je vous en prie, mes sœurs, accordez-moi encore un moment ! »

Le délai fut accordé et même renouvelé ; mais à la fin, les religieuses prirent, avec les ménagements de l'affection, Bernadette sous les bras et l'emmenè-

rent. La jeune fille, baignée de pleurs, s'arracha enfin à ces lieux aimés qu'elle ne devait plus revoir; après avoir fait quelques pas, prise d'une résolution héroïque, elle essuya ses larmes, jeta un dernier regard sur la Grotte, et se mit à marcher avec précipitation vers la ville. Quand elle eut retrouvé un peu de calme les sœurs lui dirent :

« Mais, Bernadette, pourquoi vous chagriner comme vous l'avez fait? Ne savez-vous donc pas que la Vierge est partout, et que partout elle sera votre mère? »

— Oh! oui, je le sais, répondit-elle, mais à Lourdes, mes sœurs, la Grotte était mon ciel! »

Le lendemain, (1) de grand matin, Bernadette alla faire ses adieux à toute sa famille. En entrant sous le toit paternel, elle tomba évanouie dans les bras de sa mère. On lui prodigua des soins, et elle reprit bientôt connaissance. Toujours assise, comme l'ange de la douleur, sur les genoux de sa mère, elle regardait avec une tendresse ineffable tous les membres de la famille. Ceux-ci, l'un après l'autre, venaient l'embrasser et la couvrir de pleurs. Soudain un roulement de voiture se fit entendre devant la porte. Comme mue par un ressort, Bernadette se leva, s'arracha des bras de ses parents et disparut précipitamment en redisant plusieurs fois :

« Adieu! adieu! »

Elle s'arrêta un instant en face de l'hospice, où ses bienfaitrices éplorées l'attendaient pour lui donner leurs derniers embrassements. Deux de ces dernières monterent avec elle, puis la voiture partit, Bernadette ne devait plus revoir Lourdes que du haut des demeures éternelles!

(1) 4 juillet 1866.

XII

BERNADETTE APRÈS LES APPARITIONS (SUITE)

III. — BERNADETTE AU COUVENT DE NEVERS
SA VIE RELIGIEUSE. — SA MORT.

La Mère et les religieuses du couvent de Nevers attendaient Bernadette avec l'émotion qu'elles auraient éprouvée à l'arrivée prochaine d'un ange dans leur maison. Elles étaient heureuses de penser que bientôt elles auraient pour compagne et pour amie celle qui avait eu l'insigne honneur de se trouver face à face et de converser dans l'intimité avec la Mère de Dieu. Quels admirables récits n'allaient-elles pas entendre ! et en leur exposant les scènes des apparitions, la voyante ne leur ferait-elle pas le tableau des magnificences du ciel ! Tout était donc dans la joie au couvent de Nevers, et chacune des religieuses se proposait de faire le meilleur accueil possible à leur nouvelle sœur, quand un scrupule, ou mieux une crainte s'éleva dans l'âme de la supérieure. Elle se demanda si les égards que l'on allait prodiguer à la jeune postulante ne pourraient pas fausser sa conscience et la porter aux enivrements de l'orgueil. Elle fit part de ses préoccupations aux vénérables sœurs qui formaient son conseil ; celles-ci, entrant dans les vues de la Mère, déclarèrent d'un commun accord qu'il y avait prudence à ne manifester à Bernadette d'autres égards que ceux que l'on avait pour les aspirantes ordinaires.

Le lendemain de cette décision, les deux sœurs de Lourdes qui avaient accompagné Bernadette frappaient à la porte de la Mère et lui annonçaient l'arrivée de la jeune postulante. La Mère fut prise d'un religieux saisissement, et pour calmer son émotion, après avoir renvoyé les deux religieuses, elle tomba à genoux aux pieds de son crucifix. Longtemps elle resta dans cette attitude, et lorsqu'elle se crut enfin maîtresse d'elle-même, elle descendit au parloir où, seule et le cœur déjà bien gros, l'attendait Bernadette. Elle jeta un regard intentionnellement distrait sur la jeune fille et se mit à l'interroger comme si elle n'avait jamais entendu parler d'elle.

« Vous êtes la postulante qu'on a amenée de Lourdes ? »

— Oui, madame la supérieure.

— Comment vous nommez-vous ?

— Bernadette Soubirous.

— Que savez-vous faire ?

— Oh ! pas grand chose, madame la supérieure.

— Mais alors, mon enfant, que voulez-vous que nous fassions de vous ? »

Bernadette ne répondit pas.

— « Qui vous a recommandée à notre congrégation ? »

— C'est Mgr l'Evêque de Nevers.

— Ah ! ce cher et saint homme, il n'en fait jamais d'autres !... Venez, ma fille, je vais vous accompagner au réfectoire, où vous souperez avec les sœurs de Lourdes ; puis, demain matin, si vous n'êtes pas trop fatiguée, vous vous rendrez à la cuisine où vous aiderez la sœur converse à laver la vaisselle. »

En lui assignant l'un des bas emplois de la mai-

son, la Mère avait cru soumettre Bernadette à une épreuve d'humilité. Elle se trompait, et celle qui devait exécuter les ordres eut moins à se contraindre que celle qui les avait donnés. Bernadette ne s'était jamais demandé ce à quoi elle pourrait être employée au couvent ; elle se rendit à son poste de travail avec la même gaieté de cœur que si elle l'avait choisi de son propre mouvement.

Dès son entrée au noviciat, Bernadette reçut le nom de sœur Marie-Bernard ; jamais nom ne fut plus heureusement appliqué, puisque c'étaient, réunis en un seul, celui de la Vierge apparue et celui de l'heureuse voyante.

La sœur Marie-Bernard, déjà familiarisée avec la vie du couvent, n'eut aucun effort à faire pour se plier aux exigences de la règle. D'une piété douce, mais persévérante, elle ne manifesta ni les ardeurs habituelles des novices, ni les lassitudes et les découragements qui suivent les excès de zèle. Toujours simple et sans prétentions, elle forçait les sympathies, et les religieuses de Nevers, comme celles de Lourdes, s'attachèrent à la jeune novice, non seulement à raison des faveurs extraordinaires dont elle avait été l'objet, mais encore à raison de l'amabilité naturelle de son heureux caractère.

Le séjour de Nevers parut influencer d'une manière favorable sur la complexion de Bernadette. Durant les premiers mois, elle reprit des forces, et son visage avait un air de santé. Hélas ! cet état de choses, avec les espérances qu'il donnait, ne fut pas de longue durée.

Un soir, après la sortie du réfectoire, la pauvre enfant eut un vomissement de sang tellement prolongé, que tout le monde autour d'elle désespéra de



BERNADETTE SOUBIROUS
en religion
SCEUR MARIE-BERNARD



sa vie. Le médecin de la maison, appelé en grande hâte, déclara, au premier coup d'œil, que la novice était perdue. Il essaya plusieurs remèdes, mais ils demeurèrent sans effet. La Mère générale, pleine d'angoisse et de douleur, fit avertir Mgr Forcade de la situation alarmante où se trouvait Bernadette. Malgré l'heure avancée de la nuit, l'évêque traversa la ville à pied et se rendit en toute hâte auprès de la malade. Ne pouvant lui donner le saint viatique, car les vomissements persistaient avec violence, il lui administra le sacrement des mourants. Après de longues prières et une dernière bénédiction, croyant que tout était fini, il s'éloigna du lit de l'agonisante avec des larmes dans les yeux.

Pendant qu'il descendait l'escalier, la Mère supérieure, qui l'accompagnait, lui exprima le regret qu'elle éprouvait de voir mourir Bernadette avant d'avoir reçu le voile et fait sa profession religieuse.

« Eh ! qu'est-ce qui en empêche ? répondit vivement le prélat. Oui, oui, accordons cette dernière faveur à l'enfant privilégiée de la Vierge. »

Et revenant sur ses pas, il se transporta de nouveau auprès du lit de la malade.

— « Sœur Marie-Bernard, murmura doucement l'évêque à l'oreille de l'agonisante, la Vierge de Lourdes n'est pas encore satisfaite ; elle veut vous voir arriver au ciel avec la livrée de professe. Recueillez toutes les ferveurs de votre âme et préparez-vous à prononcer vos vœux. Si vous entendez mes paroles, faites-le moi comprendre. »

A l'instant Bernadette éleva un regard de reconnaissance vers le ciel. L'évêque s'empressa de réciter les prières d'usage ; puis, d'un ton solennel, il invita la novice à répondre, ou mieux, à donner de

cœur son adhésion à la formule des engagements qu'on allait prononcer en son nom. La malade, incapable de parler, fit de la tête un signe d'acquiescement.

Après la cérémonie, elle tomba dans une espèce d'état comateux qui paraissait annoncer l'agonie. Son heure, cependant, n'était pas encore venue. Tandis que les religieuses de la maison se pressaient autour du lit de douleur pour recevoir le dernier soupir de leur bien-aimée compagne, celle-ci s'endormit tout doucement d'un sommeil réparateur ; bientôt sa respiration devint plus libre et mieux accentuée. Après quelques heures de repos, la sœur Marie-Bernard se réveilla toute souriante et se mit à parler. On s'empressa de lui donner quelques aliments qui la réconfortèrent, et au bout de deux ou trois jours, Bernadette entra en pleine convalescence.

Mais, hélas, comme tous ceux qui sont marqués du sceau des élus, la pauvre enfant n'échappait à une épreuve que pour retomber dans une autre. Du reste, pour elle, les paroles de la Vierge : « Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, mais dans l'autre, » ne devaient-elles pas pleinement s'accomplir ? A peine relevée de la secousse qui avait mis ses jours en danger, Bernadette reçut une nouvelle qui vint la frapper au plus intime de son âme.

Sans y être préparée, elle apprit tout à coup la mort de sa mère ! Elle tomba à la renverse et demeura longtemps évanouie. Quelques mois auparavant, elle avait laissé sa mère à Lourdes, encore jeune et pleine de santé ; l'une des dernières paroles qu'elle avait entendues sortir de sa bouche était

la promesse de venir la voir, soit à Nevers, soit dans tout autre couvent où elle serait envoyée. Bien des larmes coulèrent en secret dans la cellule de la jeune religieuse ; mais les larmes n'excluent pas la résignation, et Bernadette, après avoir payé son tribut aux tristesses et aux défaillances de la nature, se montra l'imitatrice et la digne fille de Celui qui a souffert sur le Calvaire. Elle répétait souvent :

« Mon Dieu, vous l'avez voulu, j'accepte le calice que vous m'avez présenté ; que votre saint nom soit béni ! »

Les terribles commotions qu'elle venait d'éprouver coup sur coup jetèrent la sœur Marie-Bernard dans une grande faiblesse. Pendant quelque temps, elle fut dispensée de toute règle et soumise à un régime particulier de soins et de ménagements. Quand ses forces furent revenues, et nonobstant sa profession faite *in extremis*, elle dut rentrer au noviciat pour y compléter sa formation religieuse. Elle se prépara à l'immolation définitive d'elle-même avec un abandon pieux qui témoignait moins d'un sacrifice que d'une joie. Enfin, après avoir bien prié et bien médité, Bernadette renouvelait ses vœux entre les mains bénissantes de Mgr Forcade, dans l'église de la maison-mère de Saint-Gildard, à Nevers, le 30 octobre 1867.

Peu de jours après sa profession, la sœur Marie-Bernard reçut l'ordre de quitter son tablier de cuisinière pour aller prendre celui d'infirmière à l'hospice annexé au couvent. Sans en avoir jamais parlé à personne, elle avait toujours ambitionné secrètement, depuis qu'elle était en religion, de pouvoir être employée au soulagement des malades : ceux qui souffrent sont les mieux disposés à compatir

aux souffrances d'autrui. La jeune professe se trouvait donc au comble de ses vœux : mais la pauvre enfant n'avait calculé qu'avec son dévouement, et bientôt elle succombait aux fatigues de sa charge. Le médecin de la maison fit observer à la supérieure que Bernadette serait mieux à sa place dans un lit d'infirmes que dans les agitations d'une fonction d'infirmière. La supérieure comprit, et immédiatement elle releva la sœur Marie-Bernard de son emploi pour lui confier le soin de la chapelle de la communauté.

Dans cette charge, la sœur Marie Bernard révéla des aptitudes qu'on n'avait pas soupçonnées en elle. Dès son entrée dans la chapelle, elle montra un goût exquis pour la décoration des autels, et en peu de temps elle devint très habile aux travaux d'aiguille. On conserve encore d'elle, comme des reliques, des ouvrages de broderie rivalisant de finesse et d'inspiration avec ce que l'on a produit de plus parfait en ce genre.

L'humble religieuse passait la plus grande partie de sa vie à l'ombre du sanctuaire. Là, recueillie et méditative, elle travaillait, du matin au soir, sous le regard de Dieu et de son auguste Mère. Pour elle, la foi n'avait pas d'ombres, et elle se sentait comme incorporée à la sainte Famille.

Tandis que la dévouée sacristine mettait son bonheur et sa gloire à parer les images des saints qu'elle affectionnait, les anges tressaient pour elle le diadème qui devait orner son front pour l'éternité. Bernadette avait déjà beaucoup souffert. En avançant vers le terme de sa vie, elle put s'apercevoir que le cortège des maladies dont le germe était en elle depuis longtemps l'assailait de toutes parts

avec violence : asthme, tumeurs, rhumatismes, expectorations sanguines, carie des os, tout parut se liguier pour abattre et ruiner sa complexion déjà si délicate. La pauvre enfant était souvent à bout de forces, et il arrivait parfois qu'en offrant ses douleurs au Dieu du tabernacle, elle tombait inerte sur les marches du sanctuaire. Elle demeurait confuse de ses défaillances et disait aux sœurs qui la soignaient :

« Mon Dieu ! mes sœurs, que je vaux peu, et que vous devez être scandalisées de mon peu de courage ! »

La mesure paraissait comble, et cependant la patiente était loin encore du terme de ses épreuves. Un jour qu'elle gardait le lit, une lettre, au cachet noir, lui fut remise. Cette lettre lui inspira tout d'abord de lugubres pressentiments : l'instinct du cœur ne l'avait pas trompée. La pauvre infirme l'ouvrit d'un main tremblante et y lut que son père, à peine âgé de cinquante-cinq ans, après une maladie saintement supportée, était décédé à Lourdes, le 4 mars 1871. (1) Elle fut plongée de nouveau dans la plus affreuse désolation. Depuis la mort de sa mère, elle croyait avoir épuisé toutes les larmes de sa tendresse ; elle en retrouva pour pleurer son père bien aimé.

Le corps de sœur Marie-Bernard était comme broyé sous le poids de la souffrance ; son cœur se

(1) C'était le treizième anniversaire du dernier jour de la quinzaine des apparitions. Les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* racontent sur cet homme de bien un trait touchant : « Se trouvant, un jour, seul au parloir des missionnaires, il s'agenouilla devant le tableau représentant sa fille et se mit à prier avec ferveur. Le missionnaire qui vint interrompre sa prière en fut vivement ému. »

déchirait par la violence des regrets; il ne restait plus que l'âme qui eût conservé sa sérénité. Dieu allait l'atteindre par une épreuve suprême.

Sœur Marie-Bernard avait joui jusque-là d'une sécurité parfaite au sujet de son salut. Dans les dernières années de sa vie, elle fut assaillie de terreurs morales mille fois plus poignantes que les douleurs physiques. Elle s'accusait de fautes imaginaires et se tenait pour une grande pécheresse. L'innocente enfant ne parlait des apparitions que pour dire qu'elle en avait été indigne, et que par son peu de reconnaissance elle méritait la réprobation de la Vierge de la Grotte. Dieu ne fit cesser ce supplice qu'au moment où il se préparait à couronner sa fille bien aimée.

Mes lecteurs me sauront gré, je pense, d'emprunter aux *Annales de Notre-Dame de Lourdes* le récit ému et détaillé des circonstances qui ont accompagné la mort de sœur Marie-Bernard. (1)

*
* *

« Bernadette vient de s'endormir dans le Seigneur; sa mission était achevée et son âme prête pour le ciel. L'enfant innocente et naïve, la religieuse constamment fidèle à ses vœux et observatrice scrupuleuse de sa règle, la douce victime qui porta, durant sa vie entière, le sceau de la croix, sœur Marie-Bernard allait recevoir le bonheur que lui promit la Vierge Immaculée.

« Elle avait admirablement rempli la mission que lui confia la Mère de Dieu. Pendant plus de huit ans, elle lui avait rendu témoignage devant les fou-

(1) Livraison du 30 avril 1879.

les, racontant avec une simplicité évangélique ce qu'elle avait vu et entendu, se prêtant aux exigences de la curiosité et aux tortures d'interrogatoires quelquefois malveillants et perfides, ne se contredisant jamais et finissant souvent par convaincre même les esprits les plus prévenus.

« Enfin elle avait trouvé le silence et la paix au cher couvent de Saint-Gildard, à Nevers. Après plus de douze ans d'une vie religieuse modèle, elle avait, le 22 septembre 1878, fait ses vœux perpétuels et s'était ainsi ensevelie à jamais dans le cœur de son Epoux crucifié. L'humble vierge était prête pour les noces de l'Agneau.

« Peu de jours après sa consécration définitive et solennelle, sœur Marie-Bernard fut atteinte de sa dernière et cruelle maladie; et le 11 décembre 1878, en l'octave de l'Immaculée-Conception, elle reprit à l'infirmerie sa place ordinaire, qu'elle ne devait plus quitter.

« Le lendemain 12 et le surlendemain 13, Dieu lui demanda de proclamer encore, par un dernier et solennel témoignage, les merveilles que la Vierge Immaculée lui avait révélées à la Grotte. Sœur Marie-Bernard fit cette déposition suprême devant les représentants des évêques de Tarbes et de Nevers, en présence de la Supérieure générale de la Congrégation de Nevers et de son Conseil. Elle témoigna en ce moment une joie très grande, qui ne lui était pas habituelle en ces occasions; elle répondit volontiers à de longues séries de questions; elle redit avec charme, dans sa douce langue des Pyrénées, les paroles tombées des lèvres de Marie. Plus de vingt ans après les événements, en présence de la mort et de l'éternité, la religieuse affirma ce qu'elle avait

dit encore enfant ; elle fut l'écho toujours fidèle de la Mère du Verbe divin.

DERNIÈRE MALADIE

« Bernadette pouvait maintenant mourir ; déjà la mort la consumait cruellement. L'asthme, qui avait empoisonné sa vie entière, la tourmentait de crises plus fréquentes ; sa poitrine était devenue plus faible et plus oppressée ; une tumeur énorme enveloppait son genou droit et l'avait ankylosé ; enfin la carie dévorait intérieurement ses os. La pauvre infirme ne quittait plus le lit ou le fauteuil, et bientôt elle ne reposa plus que sur des plaies vives qui couvraient son corps délicat ; comme son Epoux divin, la religieuse était bien sur la croix.

« La violence de la douleur lui arrachait des cris qu'elle ne pouvait contenir ; mais elle les changeait en prières ardentes. Elle disait avec énergie :

— « Mon Dieu, je vous l'offre... Mon Dieu, je vous aime..., oui, mon Dieu, je la veux ; je veux votre croix. »

« La croix avait aussi touché son âme. Le démon la torturait de ces terribles épreuves de la conscience qui donnent ici-bas une idée de l'enfer aux âmes généreuses qui ont accepté d'être victimes pour les péchés du monde. Bernadette n'avait pas oublié une des grandes paroles de la Grotte, la prière et la pénitence pour les pécheurs. Lorsque le directeur de son âme la fortifiait par la pensée du ciel et par le souvenir des attrait divins de la Sainte Vierge qu'elle avait contemplée à la Grotte :

— « Oh ! oui, répondait la religieuse ; cette pensée me fait du bien. »

« La croix brisait ainsi les liens qui rattachaient Bernadette à la vie. Quand on l'engageait à en faire le sacrifice :

— « Ce n'est pas un sacrifice, disait-elle, de quitter une pauvre vie dans laquelle on éprouve tant de difficultés pour appartenir à Dieu. »

« A mesure que son corps se consumait, son âme prenait une nouvelle force. La vie semblait s'être concentrée dans ses grands yeux qui devenaient de plus en plus limpides et radieux. Ils s'animaient d'un feu céleste lorsqu'elle regardait le ciel, la croix ou l'image de Marie.

« L'aumônier de la communauté, M. l'abbé Febvre, pense qu'elle eut un pressentiment de sa mort prochaine.

— « Qu'avez-vous demandé à saint Joseph ? » disait-il à sœur Marie-Bernard, après la fête du 19 mars.

« La religieuse répondit avec force :

— « Je lui ai demandé la grâce d'une bonne mort. »

« Il sembla qu'elle allait être exaucée. Le 28 mars, son confesseur lui porta les sacrements des mourants. Avant de lui donner le saint viatique, le prêtre lui fit une courte exhortation. Sœur Marie-Bernard parla à son tour d'une voix forte qui surprit l'assistance :

— « Ma chère Mère, je vous demande pardon de toutes les peines que je vous ai faites par mes infidélités dans la vie religieuse. Je demande aussi pardon à mes compagnes des mauvais exemples que je leur ai donnés. »

« La mort ne vint pas encore ; et dans les rares instants de répit que lui laissait la douleur, sa nature naïve revenait à une joie enfantine ; elle re-

trouvait quelquefois, même en parlant de sa mort, les douces et aimables plaisanteries qui tombaient de son cœur toujours jeune et riant.

« Mais la cruelle maladie reprenait bien vite son horrible travail de destruction. Les souffrances physiques et morales redoublèrent surtout durant la grande semaine des douleurs de Jésus. Le Sauveur voulait associer sa courageuse épouse au grand et terrible mystère de sa passion.

— « Que ferez-vous à Pâques ? » disait-on à la patiente.

« Elle répondait :

— « Ma passion durera jusqu'à ma mort. »

MORT

« Pâques arriva avec les allégresses de la Résurrection. Sœur Marie-Bernard était toujours au Calvaire ou à Gethsémani.

« Le mardi de Pâques fut le jour de son agonie spirituelle. Le démon la tourmenta violemment, comme il a tourmenté Jésus-Christ et ses saints. Dans la nuit du lundi, on l'entendit s'écrier plusieurs fois :

— « Va-t'en, Satan ! »

« Le matin, elle confia à son directeur que le démon lui avait causé une grande frayeur en essayant de se jeter sur elle, mais qu'elle avait prononcé le nom de Jésus et que tout avait disparu.

« L'athlète du Christ se fortifia, le mardi matin, par le saint Viatique, et le combat recommença bientôt. Le soir, la sœur Nathalie, seconde assistante de la Congrégation, en qui la sœur Marie-Bernard avait une religieuse confiance, se trouvait près d'elle :

— « Ma sœur, j'ai peur... j'ai peur ! » s'écria la pauvre agonisante.

« La religieuse chercha à la calmer.

— « Ah ! reprit-elle, j'ai reçu tant de grâces ! j'ai peur d'en avoir si peu profité ! »

« La chère sœur lui rappela les miséricordes infinies de Jésus.

— « Le doux Souveur est assez riche pour payer toutes vos dettes ; et nous aussi, nous voulons vous aider par nos prières. »

« Sœur Marie-Bernard poussa comme un cri de bonheur :

— « Maintenant je suis tranquille ! »

Ce calme dura jusqu'à la fin.

« Le mercredi, 16 avril, sœur Marie-Bernard était assise sur un fauteuil, priant et attendant la mort. A une heure après-midi, elle fit appeler son confesseur ; elle voulut se purifier encore par le sacrement de la pénitence.

— « Vous souffrez beaucoup ? lui dit une de ses compagnes.

— « Tout cela est bon pour le ciel, » reprit sœur Marie-Bernard.

— « Je vais demander à notre Mère Immaculée de vous donner des consolations.

— « Non, répondit la malade, pas de consolations, mais la force et la patience. »

« Elle se souvint alors de la bénédiction spéciale que Pie IX. lui avait accordée d'avance pour l'heure de sa mort. Elle voulut tenir à la main le diplôme pontifical ; et pour gagner l'indulgence plénière, elle prononça pieusement le nom de Jésus.

« Un instant après, elle dit :

— « Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces. »

« On récita les prières des agonisants. D'une voix faible, mais distincte, elle répétait les actes qu'on lui suggérait. Tous les assistants remarquaient avec émotion que, de temps en temps, ses grands yeux s'ouvraient avec vivacité et jetaient des regards de feu sur le crucifix attaché à la muraille ; on le mit entre ses mains défaillantes.

« Le prêtre lui rappela la parole du Cantique des cantiques, par laquelle l'Époux divin invite l'âme fidèle à le placer lui, son Époux, comme un sceau sur son cœur.

« La mourante saisit avec force le crucifix et le tourna vivement sur son cœur, comme si elle avait voulu l'y enfoncer. On attachait le crucifix sur sa poitrine, de manière à ce qu'elle pût le baiser et le presser sur son cœur. On la vit aussi étendre ses deux bras en forme de croix en murmurant :

— « Ah ! je l'aime. »

« Il était deux heures ; la mort tardait à venir. L'agonisante la croyait encore éloignée ; elle congédia le prêtre qui alla entendre des confessions, et les sœurs qui allèrent dire les litanies du Saint Sacrement. Sœur Marie-Bernard continua à prier avec quelques compagnes.

« A deux heures trois quarts, sœur Nathalie, qui venait de se confesser, se sentit intérieurement pressée de monter à l'infirmerie. Renvoyant à un autre moment son action de grâces, elle s'empressa d'aller auprès de la mourante.

« En entrant, elle la voit lui tendre les bras :

— « Aidez-moi, aidez-moi, lui dit-elle, priez pour moi. »

« Par deux fois, lui tendant ses mains suppliantes, elle lui adressa la même demande. Les prières de ses chères sœurs lui rendirent un peu de force. La mourante demanda pardon à sœur Nathalie des peines qu'elle lui avait causées. C'était bien l'épouse de Jésus doux et humble de cœur.

« Elle chercha encore sa force en Jésus crucifié; prenant amoureusement son crucifix, elle baisa lentement chacune des cinq plaies du Sauveur.

« Puis elle fit signe qu'elle désirait boire; et tenant elle-même le vase de ses mains défaillantes, elle but par deux fois quelques gouttes.

« Avant d'approcher le vase de ses lèvres, Bernadette fit solennellement un de ces grands signes de croix qu'elle avait appris de la Mère du Sauveur. Ce beau signe de croix émut les témoins de l'agonie, comme il avait ravi les témoins de l'extase.

« La fin approchait : Bernadette était dans la paix. Les sœurs récitèrent encore d'autres prières. La mourante s'y joignit de cœur et même de sa voix presque éteinte: Enfin, elle murmura deux fois la seconde partie de l'*Ave Maria*, qu'elle avait si souvent et si joyeusement redit à la Grotte. Une troisième fois, elle dit :

— « Sainte Marie, mère de Dieu... »

« Elle ne put achever.

« Ses compagnes, la voyant mourir, se hâtèrent de dire :

— « Jésus, Marie, Joseph, assistez-nous dans notre dernière agonie. »

« Bernadette inclina la tête et rendit son âme à Dieu.

« Il était trois heures, l'heure où Jésus mourut sur la croix.

« C'était le mercredi, le jour consacré à saint Joseph, le bienheureux patron, à qui Bernadette avait demandé la grâce d'une bonne mort.

« C'était le mercredi de Pâques. A pareil jour, il y avait vingt et un ans, Bernadette, en extase devant la Vierge de la Grotte, avait tenu son cierge allumé entre ses mains, sans ressentir aucune atteinte de la flamme qui passait à travers ses doigts joints pour la prière.

« Après vingt et un ans, le mercredi de Pâques, Bernadette, cette douce lumière que la Vierge Immaculée avait placée sur le chandelier de la sainte Eglise, cette pure lumière s'éclipsait ici-bas, mais pour aller briller parmi les étoiles du paradis.

« En ce jour, l'Eglise chantait :

— « Voici le jour que le Seigneur a fait; réjouissons-nous, tressaillons d'allégresse en ce beau jour. Alleluia !

« La liturgie sacrée rappelait la gloire du Sauveur ressuscité; et montrant, à la fin des siècles, les membres du corps mystique de Jésus ressuscité avec leur chef, elle leur adressait la parole du Souverain Juge :

— « Venez, les bénis de mon père, posséder le royaume qui vous a été préparé. » (1)

« Le doux Sauveur aura dit aussi à son épouse fidèle :

— « Venez, levez-vous, ma bien aimée; l'hiver de cette vie mortelle est passé avec ses épreuves; les fleurs de l'éternel printemps ont brillé sur la terre des vivants. Vous m'avez suivi dans les humiliations et les douleurs du Calvaire; suivez-moi dans la gloire et les délices du paradis. »

« La Vierge Immaculée aura dit aussi à son humble servante :

(1) *Introït* de la messe du jour.

— « Vous avez été fidèle à votre promesse et je serai fidèle à la mienne. Vous m'avez *fait la grâce* de venir à la Grotte pendant quinze jours et vous m'avez honorée jusqu'au dernier soupir de votre vie; et moi, je vous fais aussi la grâce que je vous ai promise. Vous n'avez pas eu le bonheur de ce monde, venez le goûter dans l'autre, où vous attend Jésus. »

*
* *

Les funérailles de la sœur Marie-Bernard furent célébrées avec pompe à Nevers, le 19 avril, trois jours après le décès, sous la présidence de Mgr Le-long, successeur de Mgr Forcade, transféré, à cette époque, au siège archiépiscopal d'Aix. Le corps de la défunte fut placé dans une chapelle dédiée à saint Joseph, au centre d'un vaste jardin attenant à la maison-mère de Saint-Gildard.

*
* *

Bien des récits fantaisistes ont été publiés sur la vie de Bernadette au couvent de Nevers. Les uns prétendent que la Sainte Vierge la visitait dans sa cellule; les autres qu'elle avait le don des miracles; d'autres qu'elle a prophétisé à l'occasion de nos défaites nationales de 1870. Tout cela n'est que roman. Bernadette, au couvent de Saint-Gildard, mena la vie d'une religieuse en tous points fidèle à sa règle; c'est tout ce qu'on peut dire, et c'est le plus glorieux de tous les éloges.

A l'heure où j'écris, elle a retrouvé, sans nul doute, Celle qui lui avait promis le bonheur, non

dans cette vie, mais dans l'autre. Puisse-t-elle se rappeler son vieil ami de Lourdes, et lui ménager par ses prières la grâce de voir de ses yeux, dans le ciel, l'IMMACULÉE CONCEPTION, qu'il ne cesse d'invoquer avec une filiale confiance depuis le jour à jamais béni où il s'est agenouillé près d'elle, sous son regard et sous sa main, à la Grotte de Massabielle!



APPENDICE

J'emprunte aux *Annales de Notre-Dame de Lourdes* une remarquable étude que M. l'abbé Richard a consacrée, en 1879, à la fontaine de la Grotte. Elle confirme ce que j'en ai dit moi-même au début de mon travail. (1)

LA FONTAINE DE LA GROTTTE

Tout le monde connaît M. l'abbé Richard, le fameux hydrogéologue, dont la science a découvert les lois selon lesquelles les sources et les cours d'eau sillonnent la terre pour la féconder. Après avoir exploré toutes les contrées de l'Europe et une partie de l'Asie et de l'Afrique, il a passé huit jours à Notre-Dame de Lourdes, étudiant les sources des environs. La fontaine de la Grotte, qu'il avait déjà plus d'une fois attentivement observée, a été pour lui l'objet d'une étude complète, qu'il veut bien nous communiquer.

Mon Très Révérend Père,

Pendant les huit jours que je viens d'avoir le bonheur de passer dans votre maison, si près du Sanctuaire béni de Notre-Dame de Lourdes, entre les consolations religieuses

(1) Chap. IV, p. 33, et Chap. XVIII, p. 103-107.

dont mon cœur a été comblé, j'ai eu le temps d'étudier de nouveau, avec méditation, sous l'œil de Dieu et après avoir demandé la protection de la Sainte Vierge, la source miraculeuse de la Grotte de Massabielle. Et quoique j'aie déjà bien des fois répondu à la question qui m'a été si souvent adressée, savoir : « ce que je pense de la source de Lourdes, » je suis heureux de pouvoir vous exprimer, en peu de mots, toute ma pensée.

Ce qui a été dit et écrit jusqu'ici sur ce sujet peut se résumer en deux hypothèses :

I

Dieu aurait créé cette source au temps des apparitions de la Sainte Vierge à Bernadette, et plus spécialement quand la Sainte Vierge lui dit : « Allez boire à la fontaine. »

Il n'y aurait rien en cela évidemment qui ne fût conforme aux attributs divins. Dieu, qui a créé au commencement du monde, conserve toujours sa puissance créatrice. Et en vérité, il ne s'agit pas ici de savoir si Dieu *pouvait le faire*, mais *s'il l'a fait*. Nous devons admettre, en principe, que Dieu modifie l'exercice de sa puissance selon les circonstances de temps et de lieu.

Par exemple, lorsqu'il avait à conduire les Hébreux, à demi éclairés par une loi imparfaite, au milieu du désert complètement privé d'eau, il était utile qu'il fit éclater sa puissance de façon à terrifier ces hommes grossiers. Alors il ordonne à Moïse de frapper un rocher, et une source jaillit à la grande stupéfaction de tout le peuple d'Israël. Le rocher frappé par Moïse était isolé du reste de la montagne. C'était un bloc de granit qui avait dû se détacher du sommet du mont Horeb.

Dans de telles conditions, tout le monde le comprend, ce rocher ne pouvait pas contenir de source ; et Moïse le comprenait si bien, qu'il douta et frappa deux fois le rocher. Pour que l'eau en jaillit, Dieu dut la créer à ce moment ou la faire venir d'ailleurs (1).

(1) J'ai vu ce rocher en 1869. Ce fut le principal mobile du

Or, à Lourdes c'était bien différent; les circonstances ne sont pas du tout les mêmes. Lourdes est un des pays où il y a le plus de sources. Une source de plus ne devait pas produire, ici, ce qu'elle devait produire au désert; et il semble que ce n'était pas par là que Dieu voulait toucher les hommes; c'était par les attraits et les bontés ineffables de la Sainte Vierge.

II

Mais si Dieu n'a pas créé la source en entier, ne l'aurait-il pas au moins créée en partie? Quand la Sainte Vierge dit à Bernadette d'aller boire à la fontaine, l'enfant creuse le sable avec les mains, et alors Dieu aurait appelé des entrailles de la terre une source nouvelle pour augmenter ce qui existait déjà. C'est, il me semble, ce qu'on peut dire à la Salette de la fontaine miraculeuse que je suis allé étudier aussi.

A la Salette, l'apparition de la Sainte Vierge à Mélanie et à Maximin eut lieu près d'une source qui tarissait, chaque année, pendant les mois de juillet, août et septembre. Depuis l'apparition, la source ne cesse jamais de couler; Dieu l'a rendue permanente. La montagne n'a pas pour cela changé de forme; le canal de la source est resté le même. Dieu y supplée par un mode d'intervention dont il garde le secret. C'est le vase plein d'huile de la veuve de Sarepta qui ne s'épuise jamais.

Faut-il appliquer à Lourdes ce second mode d'opération divine? Pas plus que le premier, comme je vais le démontrer par une troisième hypothèse, que j'ai depuis longtemps étudiée, méditée, et que je demande la permission d'exposer.

III

Avant l'apparition, le sol de la Grotte de Massabielle voyage que j'entrepris alors au milieu du désert sinaïtique. Je voulais savoir quel genre de miracle Dieu avait opéré par l'entremise de Moïse : un miracle de création de source ou de découverte de source? La source fut créée pour la circonstance; elle cessa de couler; il n'y a plus d'eau.

était habituellement humide; il y poussait des plantes aquatiques. Au bas du sable qui s'élevait sensiblement depuis l'entrée jusqu'au fond de la Grotte, il y avait constamment une flaque d'eau. Les faits ont été attestés et le sont encore par un grand nombre de témoins. Or, pour expliquer l'abondance de l'eau que débite actuellement la source, sera-t-il nécessaire de recourir à une *création* d'eau comme au Sinaï, ou à une augmentation et *prolongation* miraculeuse de l'écoulement de la source comme à la Salette. Nous ne le croyons pas. Nous aimons mieux admettre qu'ici le miracle revêt un caractère plus simple. Sous les sables humides qui existaient dans la Grotte au-dessus de la flaque d'eau, il y avait une source *non apparente*, réservée par la divine Providence pour être *découverte* au moment de l'apparition. Bernadette a mis cette source à jour par une inspiration spéciale et surnaturelle, sur la désignation expresse que lui fit la Sainte Vierge, qui lui montra la direction de cette source de sa main droite en lui disant : *Allez boire à la fontaine.* (1)

Si, en effet, j'examine le rocher de Massabielle et la petite montagne qui est au-dessus, je les trouve faits pour recéler naturellement des sources, (2) au point qu'en supposant que je n'eusse jamais entendu parler ni de l'apparition, ni de la source, et que je fusse venu sur le chemin de fer qui passe à quelques centaines de mètres de la Grotte, j'aurais pu

(1) J'ai entendu Bernadette elle-même raconter en présence de M. le curé de Lourdes, au mois de février 1862, comment elle avait découvert la source. Je me rappelle que, lorsque son récit fut achevé, je me mis à dire que je trouvais tout cela fort intéressant, mais que je n'étais pas content. Elle parut naturellement très étonnée, et ses yeux me demandaient pourquoi j'étais mécontent. « Parce que, ajoutai-je, si la Sainte Vierge se met avec vous pour découvrir des sources, vous serez assurément plus forte que moi. »

(2) La source de Massabielle est une source typique de ma théorie; c'est-à-dire que je pourrais la citer comme l'une de celles qui caractérisent plus spécialement ma méthode ou mon art de découvrir les sources.

dire : « Il y a là une fontaine ; » absolument comme je le dis ailleurs, quand je suis en présence d'un terrain qui contient des sources cachées.

En résumé, la source de Lourdes a donc dû être créée quand Dieu créa toutes les sources ; mais la presque totalité de son débit resta cachée sous le sable, comme un trésor destiné à faire briller, dans le temps, les munificences de la grâce divine. Bernadette fut l'instrument dont Dieu se servit pour découvrir cette source ; ce qui n'empêche pas qu'il y ait là un miracle. Le miracle est dans le fait de la *découverte* de la source, au lieu d'être, comme à la Salette, dans le fait de la *continuité* de l'écoulement d'une source qui devait tarir, comme au Sinaï il est dans le fait de la *création* de la source qui jaillit du rocher.

Tout en prenant ainsi les faits tels qu'ils sont, dans leur scrupuleuse vérité, nous les expliquons et nous leur conservons le caractère essentiellement surnaturel qui les distingue.

N'y a-t-il pas eu du reste à Lourdes une série d'événements qui établissent d'une manière incontestable l'intervention divine ? et nous pouvons répéter :

« Et quel lieu fut jamais si fertile en miracles. »

Les guérisons de toute sorte, les conversions les plus inattendues, cet ensemble de merveilles corporelles et spirituelles fait de Lourdes comme un lieu intermédiaire entre le ciel et la terre. Par tous ces prodiges, Dieu semble dire aux hommes : « Ah ! vous ne savez pas ce que vous dédaignez en dédaignant mon ciel. Allez donc à Lourdes boire à la fontaine ; et quand vous aurez goûté de cette eau, goûtez surtout des eaux de ma grâce miséricordieuse que je laisse là s'épancher avec tant de profusion ; et vous reviendrez meilleurs. »

Veillez agréer, mon Très Révérend Père, avec tous mes vifs remerciements pour votre accueil si aimable, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

L'abbé RICHARD,

Hydrogéologue,

Au Séminaire de Montlieu (Charente-Inf.), avril 1879.

(*Annales de N.-D. de Lourdes*, mai 1879).

TABLE

| | |
|-------------------|------|
| Approbations..... | I-IX |
| Avant-propos..... | 1 |

PREMIÈRE PARTIE

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. — Lourdes..... | 13 |
| II. — La famille Soubirous..... | 19 |
| III. — Bernadette..... | 23 |
| IV. — La Grotte et ses alentours..... | 29 |
| V. — La nouvelle..... | 34 |
| VI. — Première apparition (jeudi, 11 février 1858)..... | 40 |
| VII. — Deuxième apparition (dimanche, 14 février)... | 45 |
| VIII. — Troisième apparition (jeudi, 18 février)..... | 53 |
| IX. — Quatrième apparition (vendredi, 19 février).... | 60 |
| X. — Cinquième apparition (samedi, 20 février)..... | 65 |
| XI. — Sixième apparition (dimanche, 21 février)..... | 67 |
| XII. — Suite de la journée du 21 février..... | 70 |
| XIII. — Suite de la journée du 21 février : I. Bernadette chez le procureur impérial. — II. Bernadette chez le commissaire de police..... | 73 |
| XIV. — Journée du lundi, 22 février. — La Vierge n'apparaît pas, ce jour-là, à la Grotte..... | 84 |
| XV. — Septième apparition (mardi, 23 février)..... | 88 |
| XVI. — Huitième apparition (mercredi, 24 février).... | 95 |
| XVII. — Neuvième apparition (jeudi, 25 février). — Découverte de la source miraculeuse..... | 98 |
| XVIII. — La source (suite)..... | 103 |
| XIX. — Dixième apparition (vendredi, 26 février)..... | 107 |
| XX. — Onzième apparition (samedi, 27 février)..... | 109 |
| XXI. — Douzième apparition (dimanche, 28 février)... | 120 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| XXII. — Treizième apparition (lundi, 1 ^{er} mars)..... | 123 |
| XXIII. — Quatorzième apparition (mardi, 2 mars).... | 127 |
| XXIV. — Mercredi, 3 mars. — La Dame n'apparaît pas. | 132 |
| XXV. — Quinzième apparition (jeudi, 4 mars), dernier jour de la quinzaine..... | 133 |
| XXVI. — Période du 4 au 25 mars..... | 141 |
| XXVII. — Seizième apparition (jeudi, 25 mars). — La Dame mystérieuse révèle son nom..... | 145 |
| XXVIII. — Dix-septième apparition (mercredi, 7 avril). | 152 |
| XXIX. — Dix-huitième et dernière apparition (vendredi, 16 juillet)..... | 155 |

DEUXIÈME PARTIE

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. — Les contrelaçons de la vision céleste..... | 159 |
| II. — Coup d'œil sur les causes originelles de l'opposition contre l'œuvre de la Grotte. — Quelques mots sur M. Lacadé, maire de Lourdes, et sur M. Massy, préfet de Tarbes. — Période du 21 février au 25 mars. — La famille Soubirous surveillée. — M. Rouland, ministre des cultes, demande des renseignements... | 174 |
| III. — Bernadette est soupçonnée de démençe. — Forma- tion d'un jury médical. — Rapport de ce jury. — Let- tre du ministre des cultes. — Le préfet Massy se rend chez l'évêque de Tarbes..... | 186 |
| IV. — Mgr Laurence. — Contradictions apparentes dans la correspondance du curé de Lourdes. — Visite du préfet à l'évêque. — Divergences de vues. — Grave incident. — Rupture des relations entre l'évêque et le préfet. — Conseil de révision. — Spoliation de la Grotte. — Illumination..... | 194 |
| V. — Annonce de guérisons. — Embarras des libres penseurs. — Discussions au cercle de Lourdes. — Analyse de l'eau de la Grotte, par M. Latour, phar- macien à Trie. — Triomphe passager des ennemis du surnaturel..... | 205 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| VI. — Les dons en argent déposés à la Grotte sont remis à la caisse du receveur municipal de Lourdes. — Fausse interprétation donnée par la police aux paroles du curé Peyramale. — Le préfet de Tarbes porte un arrêté interdisant l'accès de la Grotte. — Protestation des ouvriers de Lourdes. — Destruction des barrières. — Intervention du curé ; apaisement des esprits..... | 212 |
| VII. — Ruses des femmes de Lourdes. — Le gardien Callet. — Procès-verbaux. — Justice de paix. — Deux illustres contrevenants. — Poursuites abandonnées. — Rencontre avec Louis Veuillot. — Chicane du procureur impérial de Lourdes. — Cour d'appel de Pau. — Une défection nouvelle dans le camp des libres penseurs. — Une légende odieuse..... | 228 |
| VIII. — Clameurs de la presse. — Nouvelle analyse réclamée par les habitants de Lourdes. — Résultat de cette analyse faite par M. Filhol, chimiste à Toulouse. — Intervention de Napoléon III. — Barrières supprimées. — Le préfet de Tarbes et le commissaire de police de Lourdes sont déplacés..... | 245 |
| IX. — Visite inattendue de l'évêque de Montpellier. — Ses impressions à Lourdes. — Commission chargée par l'évêque de Tarbes d'étudier les faits de la Grotte. — Clameurs des journaux de la libre pensée. — Travaux de la commission. — Jugement doctrinal relatif aux apparitions de la Vierge à Massabielle. | 257 |
| X. — Bernadette après les apparitions. — I. Séjour dans la famille. — La famille Soubirous..... | 283 |
| XI. — Bernadette après les apparitions (suite). — II. Bernadette à l'hospice de Lourdes..... | 296 |
| XII. — Bernadette après les apparitions (suite). — III. Bernadette au couvent de Nevers. — Sa vie religieuse. — Sa mort..... | 306 |
| APPENDICE : Etude de M. l'abbé Richard, hydrogéologue, sur la source miraculeuse de Lourdes..... | 325 |